LA

PROVENCE MARITIME

ANCIENNE ET MODERNE

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en octobre 1879.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.

237.

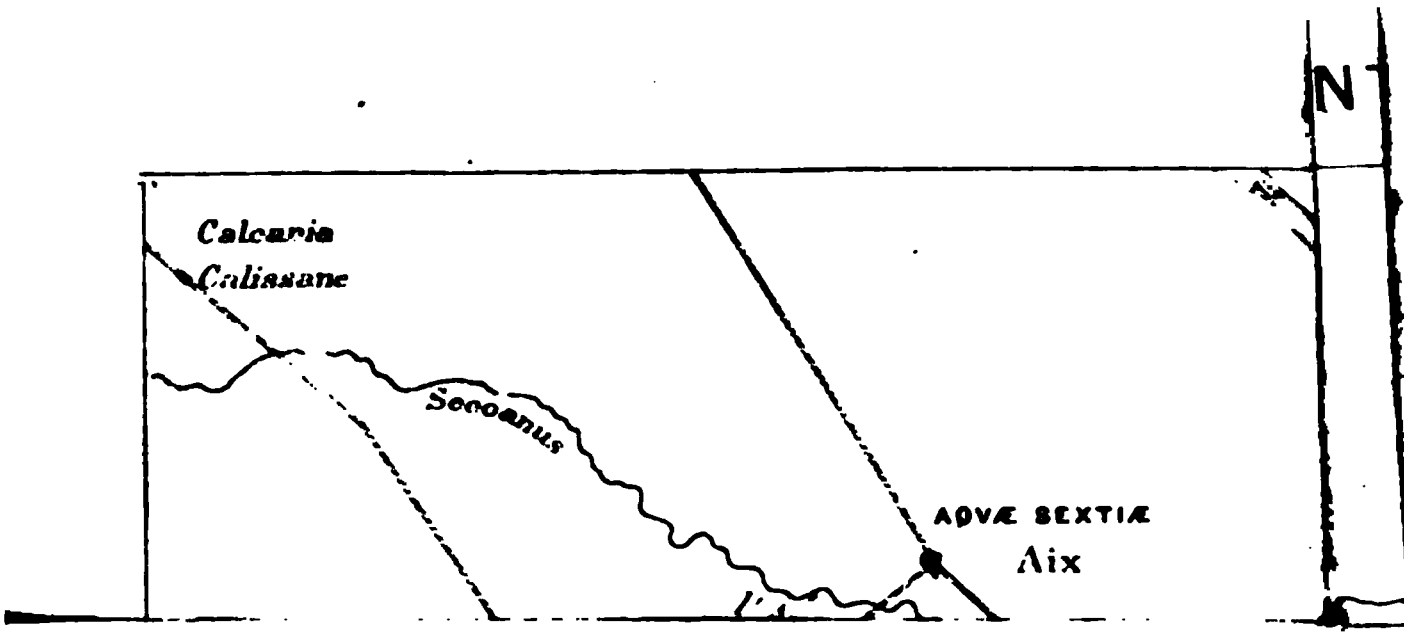
N
Calcaria
Calissane
Secoanus
AQVÆ SEXTIÆ
Aix

LA

OVENCE MARITIME

ANCIENNE ET MODERNE

CIOTAT — TAUROENTUM — TOULON — HYÈRES
LES MAURES ET L'ESTÉREL — FRÉJUS
NNES ET LÉRINS — ANTIBES — NICE ET CIMIEZ
MENTON ET MONACO

PAR

CHARLES LENTHÉRIC
Ingénieur des Ponts et Chaussées

Ouvrage renfermant neuf cartes et plans

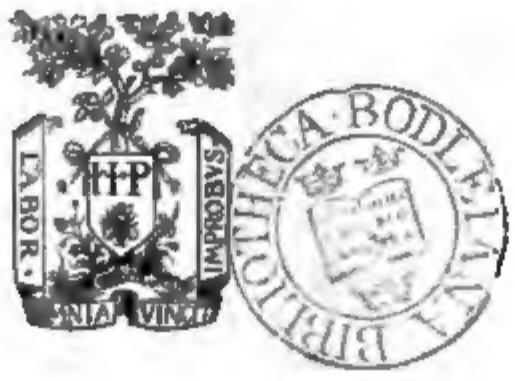

PARIS
E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
10, RUE GARANCIÈRE

M DCCC LXXX

Je termine aujourd'hui mon exploration sur le littoral de la Méditerranée gauloise.

J'ai suivi, depuis les derniers contre-forts des Pyrénées jusqu'à la grande ville phocéenne, les plages solitaires et indécises du golfe de Lyon et les lagunes marécageuses de la basse vallée du Rhône. Il me reste à parcourir jusqu'à la frontière d'Italie la ligne rocheuse et dentelée de cette partie de la côte ligurienne que les Romains appelaient la « Province » par excellence, Provincia romana, *et qui a conservé, à travers les âges, son ancien nom de « Provence ».*

Horace avait chanté Sorrente et Baïa. Avec lui tous les écrivains du siècle d'Auguste, après lui tous ceux de l'empire et de la décadence ont célébré à l'envi les rivages du Latium, les îles et la baie de Naples. Les mêmes vers, les mêmes descriptions, les mêmes enthousiasmes peuvent s'appliquer à la côte lumineuse de Provence.

C'est la même mer qui la baigne, le même soleil qui l'éclaire et la réchauffe, une végétation plus luxuriante encore qui l'embellit et la parfume; et pendant près de cinq siècles, elle fut une terre presque exclusivement latine adoptée par les familles patriciennes de Rome comme résidence de luxe et de plaisirs.

La richesse du territoire, les séductions du climat, l'éclat d'une flore semi-tropicale, avaient d'ailleurs attiré sur ces rivages privilégiés les peuples primitifs, ceux même qui appartiennent à ce passé sans histoire où l'on ne connaît que des dates relatives et que la science moderne désigne, faute de mieux, sous le nom de temps préhistoriques.

Depuis lors, la côte a tour à tour nourri, enrichi et charmé tous les peuples connus de la région méditerranéenne : Ligures, Phéniciens, Grecs, Latins, Francs, Goths, Bourguignons, Lombards, Sarrasins.

Toute l'antiquité semble avoir passé sur la Provence; toutes les nations barbares l'ont traversée; et, de même qu'aux grandes époques géologiques, les eaux d'inondation ont déposé sur le sol des couches régulièrement stratifiées

où l'on retrouve les débris des espèces éteintes et disparues, chaque race a laissé sur notre littoral, dans sa couche contemporaine, les ruines de ses édifices et ses monuments lapidaires, ses armes et ses dieux, ses ossements et ses souvenirs.

L'histoire, qui n'est après tout que l'exhumation du passé peut donc employer ici les mêmes méthodes de classement et de recherches que la science géologique; et, pour celui qui sait le fouiller et l'interroger, ce sol variable si souvent bouleversé par les hommes et les éléments est à la fois un chronomètre et un musée où tous les éléments et tous les débris des âges antérieurs se sont ajoutés les uns aux autres, comme des générations se superposent dans un cimetière permanent.

Seule, la grande mer qui vient mourir sur la plage, est restée immuable depuis les premiers siècles du monde. L'immense coupe, remplie d'un nombre infini de gouttes plus amères que les larmes des hommes, semble quelquefois être en harmonie avec toutes les douleurs dont elle a été l'impassible témoin. Toujours triste et toujours belle, elle fait entendre le même gémissement. Les peuples s'agitent et se succèdent sur ses

rives; mais les monuments qu'ils élèvent à la gloire de leurs armes ou de leur nom tombent partout en ruine. Les civilisations les plus récentes se mêlent bientôt aux plus anciennes dans une commune poussière; et tout ce sable entraîné par les fleuves, balayé par les vents, incessamment déplacé par les vagues et les courants, finit par disparaître dans les abîmes de la mer profonde, toujours jeune et souriante dans sa majestueuse indifférence et son implacable sérénité.

LA PROVENCE MARITIME ANCIENNE ET MODERNE

CHAPITRE PREMIER

LE LITTORAL ET LA VOIE AURÉLIENNE

Relation entre les rivages opposés d'un même continent maritime. — La région méditerranéenne; la flore et le climat. — L'olivier; sa progression et son développement en Provence. — Aspect de la côte entre Marseille et l'Italie. — Végétation semi-tropicale.

Anciennes populations de la région littorale : Ligures, Phéniciens, Grecs, Romains. — Tronçons de voies romaines en Provence. — *Camin Roumiou*, *camin Aurélian*, *camin ferra*.

Voie Aurélienne, *via Aurelia*. — Itinéraire d'Antonin et Table de Peutinger. — Stations militaires : Aix, *Aquæ Sextiæ*; la grande Pégière, *Tegulata*; Tourves, *ad Turrem*; Cabasse, *Matavo*; Vidauban, *Forum Voconii*; Fréjus, *Forum Julii*; la Napoule, *ad Horrea*; Antibes, *Antipolis*; le Var, *Varum flumen*; Cimiez, *Cemenelium*; la Turbie, *Alpe Summa*; Menton, *Lumone*; Vintimille, *Albintimilio*.

Voies secondaires ou d'embranchement : 1° de Vidauban et du Muy à Riez; 2° de Toulon à Vidauban; 3° de Saint-Tropez au Muy; 4° de la Napoule à Grasse; 5° d'Antibes à Vence; 6° de Vence à la Turbie.

Itinéraire maritime : Marseille, *Massilia*; île Maïre, *Immadras positio*; Cassis, *Carsicis*; la Ciotat, *Citharista*; *Tauroentum*; l'île des Embiez, *Æmines positio*; Toulon, *Telo Martius*; presqu'île de Giens, *Pomponiana*; la rade de Bormes, *Alconis*; la baie de Cavalaire, *Heraclea Caccabaria*; Saint-Tropez, *Sambracitanus sinus*; Fréjus, *Forum Julii*; les îles de Lérins,

Lero et Lerina ; Antibes, *Antipolis* ; Nice, *Nicæa* ; la rade de Villefranche, *Olivula* ; le golfe de Beaulieu, *Anao* ; le golfe d'Eza, *Arisio* ; Monaco, *Herele Manico*.

But de l'ouvrage. — Reconstitution de l'ancienne côte de Provence.

I

Une des lois les plus remarquables et les moins connues qui président au relief de notre globe est l'harmonie, et, en quelque sorte, la parenté qui existe entre les rivages souvent fort éloignés d'un bassin maritime.

De tout temps, les grands voyageurs ont constaté une véritable ressemblance entre les côtes humides de la Sénégambie et celles qui s'étendent de l'Amazone à l'Orénoque; bien que séparées par toute la largeur de l'Atlantique, elles leur ont paru différer beaucoup moins entre elles que des régions presque contiguës, mais divisées par une chaîne de montagnes en deux versants essentiellement dissemblables parce qu'ils appartiennent à deux mers distinctes.

C'est ainsi que les côtes du Pérou et du Chili, tributaires du grand Océan, ne présentent aucune analogie avec celles de la Guyane et du Brésil, qui font cependant partie du même continent et se trouvent presque sous les mêmes latitudes. Mêmes différences entre les rivages torrides de la Nubie, de l'Abyssinie, de Mozambique, qui se découpent sur la mer Rouge et la mer des Indes, et tout le littoral de l'Afrique occidentale baigné

par les eaux de l'Atlantique équinoxial. Il semble donc que les mêmes eaux et les mêmes courants marins aient façonné les rivages les plus éloignés, de manière à leur donner un air de famille.

Les chaînes de montagnes, au contraire, sont en réalité les vraies barrières séparatives des continents; et elles offrent presque toujours, sur leurs deux versants, des divergences profondes dans la flore, dans le climat, et par suite dans la faune et les populations. Leurs crêtes n'ont été, ne seront jamais franchies, et semblent vouées à une immobilité et à une mort éternelles; et c'est à peine si, de distance en distance, l'imposante barrière est escaladée par un sentier tortueux qui s'élève en serpentant le long des contre-forts de la chaîne et ne traverse la ligne de faîte que grâce à une de ces dépressions accidentelles si bien appelées des cols ou ports (πόρος, passage), et dont les défilés, encombrés de neiges, sont exposés à toutes les furies de la tempête. Mais la région même des hauts sommets reste toujours inaccessible; l'homme et les animaux ne la connaissent pas; les oiseaux de proie eux-mêmes bâtissent leurs nids bien au-dessous de ces altitudes impitoyables; aucune vie végétale ne peut s'y développer, et la roche nue, stérile, supérieure à la région des nuages et des pluies, élève dans un air raréfié ses arêtes et ses flèches minérales, et gardera jusqu'à la fin de notre époque géologique sa morne solitude et sa redoutable virginité.

II

Tout autre est la mer. Elle relie plus qu'elle ne sépare. Sa profondeur n'est pas un obstacle; et des milliers de navires la sillonnent en tous sens, variant leur route à l'infini, au gré de leurs besoins ou de leurs moindres caprices, créant ainsi entre les bords opposés un lien, une assimilation, on serait presque tenté de dire une véritable fraternité.

Nulle part, à la surface du globe, cette unité n'est plus sensible que dans le bassin de la Méditerranée. Au point de vue géologique, les rivages de cette mer, illustre entre toutes dans la vie des peuples, et qui est bien la mer historique par excellence, ont un relief caractéristique. « Les chaînes de montagnes courent parallalèlement à la côte et n'en sont séparées que par une bande de terre assez étroite. Les Cévennes, les Maures et l'Estérel, les Alpes Maritimes, les Apennins, le Taurus, le Liban, l'Atlas, la Sierra-Nevada, présentent tous ce caractère remarquable. Le trajet des cours d'eau, depuis la source jusqu'à l'embouchure, est ordinairement très-court. L'Èbre, le Rhône et le Nil sont les seuls navigables; et, sur toute la côte d'Afrique, depuis le Maroc jusqu'en Égypte, la Seybouse, près de Bône, est la seule rivière qui mérite ce nom. Les autres cours d'eau ne sont que des torrents ou des ruisseaux éphé-

mères (1). » — Si donc on excepte les deltas des principaux fleuves, et quelques golfes spéciaux comme celui de Lyon, où l'appareil littoral largement développé dessine une immense plage sablonneuse et sans relief, l'ensemble des rivages présente une série de découpures rocheuses et de coteaux étagés en terrasses, dont les formes architecturales rappellent à la fois les falaises abruptes de la Grèce et les *fiords* caractéristiques de la Scandinavie.

III

Mais ce qui frappe le plus dans cette région méditerranéenne, c'est la double uniformité du climat et de la végétation; c'est là surtout ce qui donne au pourtour de cette mer intérieure une couleur séduisante et une physionomie gréco-orientale.

A part la Palestine et l'Égypte, qui participent d'une manière très-nette des régions tropicales, la région méditerranéenne embrasse la Syrie, l'Asie Mineure, la Grèce, l'Italie, l'extrémité méridionale de la France, le Nord de l'Afrique, et les côtes de la Catalogne et de l'Andalousie. Ce fut, on le voit, le berceau du monde; c'est encore, et depuis six mille ans, le foyer de la vie

(1) Ch. Martins, *le Sahara et la région méditerranéenne.*

intellectuelle et morale de l'humanité; et si, depuis l'origine des temps historiques, l'axe de la civilisation s'est déplacé d'une manière sensible de l'Orient vers l'Occident, il n'a pas encore dépassé les limites de ce bassin, et n'abandonnera pas de longtemps ces rivages merveilleux qui ont été les témoins des plus grands faits de l'histoire, et sont restés la terre classique du génie, des arts et de la liberté.

Cette mer est presque fermée; elle l'était même complétement à ces époques héroïques et légendaires dont il est assez difficile de préciser les faits, mais dont on ne saurait cependant nier l'existence d'une manière absolue, et qui sont à l'histoire positive ce que l'indécise et poétique clarté de l'aube est à la lumière éclatante du jour. Les deux caps avancés de Ceuta et de Gibraltar, soudés l'un à l'autre, faisaient alors partie de la même chaîne de montagnes. Les géologues ont expliqué doctrinalement la formation de cette brèche, qui permet aux eaux de l'océan Atlantique de renouveler sans cesse celles de sa mer tributaire; et les anciens eux-mêmes, suppléant à leur ignorance scientifique par une confiance absolue dans les légendes poétiques qui n'ont été le plus souvent que des vérités embellies et transformées, attribuaient à Hercule l'honneur d'avoir séparé les deux promontoires et ouvert ainsi une porte entre les deux mers. La parfaite similitude des rivages opposés est donc ici toute naturelle, et le

phénomène est identiquement celui que l'on observe aux falaises de Douvres et de Calais, entre lesquelles la mer s'engage comme dans une immense tranchée.

Les mêmes analogies peuvent être observées à de beaucoup plus grandes distances. Ainsi, toute la partie septentrionale de l'Afrique, comprise entre les crêtes de l'Atlas et les côtes de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc, présente les mêmes conditions physiques et le même relief que l'Italie, la France méridionale et l'Espagne; et on peut la considérer comme une véritable dépendance et une sorte de prolongement de l'Europe. La science moderne est précise à ce sujet; la faune, la flore, la constitution géologique et les phénomènes météorologiques de tout le littoral de la Méditerranée en font un centre de création tout à fait distinct de ceux qui l'entourent, ayant un caractère déterminé et une physionomie spéciale. C'est un inséparable tout.

IV

On a quelquefois considéré la vigne comme la culture propre de la région méditerranéenne, et on s'est trompé. La vigne ne prospère que sur une partie assez restreinte de ce littoral; elle ne se développe à l'aise ni en Afrique, ni en Orient; elle semble au contraire aimer le continent et les vallées profondes, et on la retrouve

presque partout dans l'Europe centrale depuis la vallée du Danube jusqu'à celle du Rhône, sur les coteaux du Rhin et dans les riches plaines de la Bourgogne, du Languedoc et du Médoc, c'est-à-dire à la fois sur les versants de la Méditerranée, de la mer Noire, de la mer du Nord et de l'Océan. Ce sont, d'une manière générale, le chêne vert, le figuier, l'amandier, le pin d'Alep, le laurier d'Apollon, le genévrier, le myrte, les lentisques et les labiées odorantes, telles que le thym, le romarin, la lavande, qui forment les principaux éléments de la flore méditerranéenne; mais les trois arbres spéciaux de ces rivages fortunés sont le chêne-liége, le pin parasol et l'olivier. Ce dernier surtout est tellement caractéristique de la zone littorale, que les naturalistes modernes n'ont pas hésité à la désigner sous le nom de « région des oliviers ». On l'y rencontre partout et toujours, tantôt chétif et même rabougri, quoique d'un rendement très-productif, comme dans la vallée du Rhône et dans la haute Provence; tantôt doué d'une exubérante vitalité, et développant ses troncs noueux et ses branches aux lignes heurtées comme dans l'Asie Mineure, sa patrie originelle, ou dans les plaines fertiles de l'Italie, et jusqu'aux limites du Tell algérien. Il tend sans cesse vers la mer; le froid l'en rapproche sur les rivages de l'Europe, le chaud l'y pousse sur les rivages africains; il est d'autant plus fertile qu'il en est plus rapproché, et entoure

ainsi la Méditerranée d'une ceinture presque continue.

Mais c'est avant tout l'arbre de la Provence.

Lorsqu'on descend le Rhône de Lyon vers la mer, on voit, à partir de Valence, la vallée se resserrer peu à peu; sur la rive droite, la vieille cathédrale de Viviers dresse au sommet d'une falaise ses clochetons gothiques; les rochers se rapprochent, et le fleuve traverse une écluse étroite où les ingénieurs, à court d'espace, ont établi deux voies superposées, la route et le chemin de fer.

Au sortir de la gorge, la vallée s'ouvre tout à coup, et on entre dans ce triangle privilégié dont les Cévennes et les Alpes forment les deux côtés et la Méditerranée la base. Là, sous l'influence du soleil et de l'âpre vent du Nord, la Provence revêt le climat sec qui la spécialise, et l'olivier apparaît pour la première fois sur les coteaux qui dominent le village de Donzère. C'est ainsi que finit le Nord de la France et que commence le Midi. Sur toutes les pentes, dans toutes les plaines, on le voit moutonner, « troupeau sobre et utile, le seul qui convienne à ces terrains pierreux brûlés par le soleil (1) ». Tel il est aujourd'hui, tel il était il y a plusieurs siècles; car c'est un arbre pour ainsi dire immortel : il renaît de sa souche. Le vieux tronc se creuse et se des-

(1) H. Taine, *l'Italie.*

sèche; on le remplit de pierres et de terre pour qu'il puisse résister à l'action du vent. Chaque année, on amoncelle autour de lui l'humus végétal; la cime monte, l'écorce *rejette,* et le vieil arbre noueux se pare de verdure nouvelle et se couvre de fruits. Chaque olivier est moins un arbre qu'un amas d'arbres, une sorte de faisceau de colonnes tordues et violemment réunies; des tiges nouvelles s'incorporent sous la même écorce à la tige maternelle, et la jeunesse toujours renaissante des membres semble assurer à la souche primitive une sorte d'éternité (1).

A mesure qu'on descend vers la mer et qu'on avance du côté de l'Orient, le long de cette côte merveilleuse de Provence, les oliviers prennent un caractère de plus en plus décoratif. La pâleur de leur verdure se colore et s'accentue. Leurs petites masses arrondies se développent, et l'arbrisseau devient graduellement un arbre dont le sommet cependant ne dépasse jamais le superbe dôme des pins. De Marseille à Toulon, ils restent encore chétifs et ramassés, quoique d'une remarquable fécondité; on sait que c'est dans la plaine d'Aix que se récoltent les meilleures et les plus moelleuses huiles de Provence. Peu à peu cependant l'arbre paraît s'émanciper, vouloir secouer le joug de la servitude, et de place en place quelques sujets isolés et indépendants commencent

(1) A. Coutance, *l'Olivier.* — Paris, 1877.

à prendre des proportions grandioses. Après Toulon, dans l'admirable plaine du Luc, il continue à grandir, mais conserve encore l'uniformité de sa tête sphérique, qui donne une physionomie spéciale et un caractère un peu monotone aux paysages de la haute Provence. Il faut avoir franchi les chaînes des Maures et de l'Estérel pour le connaître et l'admirer; jusque-là, on le prendrait presque en pitié; mais à partir de Cannes, il devient de plus en plus splendide; on ne le taille plus; il est primitif, robuste, monumental, et s'étale dans son orgueilleuse vitalité. C'est ainsi que l'olivier s'échelonne en Provence, s'allonge, se développe à mesure qu'il échappe à l'influence du vent et du froid, et n'atteint son plus complet épanouissement qu'aux approches mêmes de la frontière italienne; semblable à ces malades qui se reposent sous son pâle feuillage, et qui, après avoir essayé tour à tour d'Hyères, de Cannes, de Nice, ne dilatent à l'aise leurs frêles poumons que dans les tièdes abris de Menton et de Monte-Carlo.

Cette forêt littorale est toujours un peu triste d'aspect; mais cette teinte modeste s'harmonise de la manière la plus heureuse avec les tons cendrés et presque bleus de la roche calcaire; elle forme le fond paisible du tableau sur lequel se détachent en vigueur les chênes-liéges, les pins d'Alep, et surtout ces admirables pins parasols dont les têtes solennelles couronnent et semblent

protéger les humbles massifs qu'elles dominent. Dans les vallons tout à fait abrités, dans l'intérieur des petites baies, la végétation devient plus luxuriante et plus colorée. Les lauriers-roses, les orangers, les aloès, les figuiers de Barbarie forment une parure éblouissante. De véritables champs de fleurs scintillent au soleil. Les tons les plus vifs, les plus ardents se croisent sous ce ciel de Provence, aussi pur, aussi bleu que celui de la Grèce ou de l'Égypte. Le palmier lui-même semble un instant oublier qu'il est essentiellement un arbre du désert; il y pousse en pleine terre, atteint des proportions étranges, et, s'il ne donne pas de fruits, projette avec abondance ses tiges élégantes, qui s'élancent en fusées de verdure et donnent à cette côte sans hiver une physionomie orientale des plus accentuées.

Tels sont les principaux éléments de la végétation arborescente du littoral méditerranéen. Tel est en particulier l'aspect de la côte de Provence. Plus que toute autre, elle participe de la côte africaine qui lui fait face; et les rivages opposés des deux continents semblent être réciproquement les prolongements l'un de l'autre, se réfléchir et, en quelque sorte, se doubler à travers cette mer transparente qui est plutôt un trait d'union qu'une barrière.

V

La côte rocheuse de la Méditerranée, qui commence à Marseille et se termine à la frontière franco-italienne, a un développement total de trois cents kilomètres environ. Elle présente un nombre considérable d'angles rentrants et saillants, qui forment une succession de golfes, de baies et de promontoires précédés par un véritable archipel d'îles et d'îlots perdus en mer. Ces enfoncements escarpés, ces déchirures profondes ont parfois un relief très-accentué et, dans leur structure générale, rappellent l'aspect tourmenté des côtes de la Scandinavie et de tous les rivages découpés des mers septentrionales.

La côte offre une saillie très-prononcée en mer, suivant un immense arc de cercle, limité à ses deux extrémités par deux golfes nettement accentués, à l'Est le golfe de Gênes, à l'Ouest le golfe de Lyon. La Provence maritime, qui est la partie la plus méridionale de la France, semble ainsi aller au-devant de cette terre africaine avec laquelle elle présente une si frappante analogie.

Géologiquement, le sol de la Provence se lie d'une manière intime, tant par sa composition que par les bouleversements dont il offre les traces, à celui des contrées montagneuses du Comtat, du haut Languedoc et du Dauphiné. C'est le dernier prolongement de la chaîne des Alpes, s'abais-

sant par degrés insensibles depuis les plus hauts faîtes jusqu'à la mer. Vu du large, l'ossature du continent présente une série d'étages superposés, et le dernier de ces immenses gradins est découpé en falaises abruptes, battues par les vagues et les brisants.

Dans ses lignes générales, le relief de la côte n'a éprouvé aucune modification depuis les plus anciennes époques historiques connues, et l'éternelle morsure de la mer n'a déterminé au pied de ce rempart de rochers que des éboulements et des corrosions d'une importance relativement faible. C'est, par opposition aux plages basses et instables du Roussillon et du Languedoc, ce qu'on peut appeler un rivage fixe, au moins d'une manière relative, car rien n'est absolument invariable à la surface de l'écorce terrestre; et lorsqu'on examine de plus près et avec un peu de précision les détails de cette côte rocheuse, lorsqu'on relève de siècle en siècle la saillie et le profil de ces promontoires, lorsqu'on mesure à des époques différentes les fonds de ces baies, on constate des variations très-appréciables intimement liées à la vie et à l'histoire des peuples qui les ont habités.

Ces variations séculaires sont dues aux phénomènes naturels que nous avons développés dans deux études précédentes (1), et dans le détail des-

(1) Charles Lenthéric, *les Villes mortes du golfe de Lyon.* — 1876.

Ch. Lenthéric, *la Grèce et l'Orient en Provence.* — 1878.

quelles nous n'entrerons plus ici; nous en rappellerons seulement les principes généraux.

Dans une mer à niveau constant ou sans marées sensibles comme la mer Méditerranée, partout où débouche un fleuve, le courant se divise en deux ou plusieurs branches, et on voit se former une plaine basse d'alluvions, qui affecte une figure triangulaire à laquelle on a donné le nom caractéristique de *delta*, du nom de la lettre grecque Δ, qui en dessine la forme; cette plaine basse s'avance vers le large d'une manière progressive et continue. Il y a donc, dans la région des embouchures, progrès de la terre sur la mer; c'est ce qu'on appelle un atterrissement.

Partout au contraire où les promontoires sont exposés à la violence des vagues ou simplement effleurés par les courants, les falaises sont affouillées et sapées à leur base, et il y a érosion.

La forme, le relief et les limites des rivages ne sont donc jamais arrêtés d'une manière définitive; ils subissent à chaque instant une modification, et sont la conséquence de deux phénomènes qui agissent en sens contraire.

Les fleuves nourrissent la côte, l'augmentent et la prolongent; la mer, au contraire, la ronge et l'appauvrit, et cette destruction incessante s'accomplit d'une manière plus ou moins rapide, suivant la violence des tempêtes, l'orientation des promontoires par rapport aux vents du large, la force des lames, la composition minéralogique

et le plus ou moins de dureté des rochers battus ainsi par la mer.

Tous les débris de rochers incessamment remaniés par les vagues qui déferlent comme des coups de bélier au pied des falaises, réduits bientôt en matériaux très-ténus, sont transportés par les courants dans les parties abritées entre deux promontoires; là, ils se déposent et s'orientent en flèches de sable; le fleuve ou le cours d'eau qui débouche ordinairement au fond de la baie y apporte aussi ses limons, et ce mélange d'alluvions marines et d'alluvions fluviales donne alors naissance à ce que les géologues appellent l'*appareil littoral*.

C'est ainsi que se sont peu à peu constituées, depuis notre dernière période géologique, ces magnifiques plages aux contours gracieux, presque toujours circulaires, et qui contrastent d'une manière si remarquable avec les lignes heurtées des falaises latérales qui les encadrent et les protégent.

VI

Les dentelures rocheuses de la côte, entrecoupées de petites baies arrondies, présentent, entre Marseille et Menton, la plus grande variété d'aspect. Il n'est personne aujourd'hui qui ne connaisse ces rivages véritablement bénis du ciel.

L'Europe entière et l'Amérique y envoient chaque année des colonies de plus en plus nom-

breuses. C'est une véritable émigration du Nord vers le Midi, une désertion des pays du brouillard pour le pays du soleil. Depuis près d'un demi-siècle, l'aristocratie frileuse du monde entier en fait pendant six mois son séjour de prédilection; les mourants eux-mêmes veulent y respirer leur dernier souffle et viennent, dans cette douce lumière, s'endormir de leur dernier sommeil.

C'est en effet un pays sans hiver; et il est certaines parties de la côte qui ne connaissent ni le vent, ni la gelée, ni l'extrême chaleur, jouissant ainsi d'une température presque constante et d'une sorte de printemps éternel.

On sait les déplorables conditions climatériques de la région rhodanienne et de la plus grande partie de la France méridionale : sécheresses excessives pendant l'été, déluges intermittents et torrentiels à l'époque des pluies et aux approches de l'équinoxe, ouragans impétueux qui durent quelquefois pendant des semaines entières : tels sont les phénomènes qui se succèdent brusquement et sans aucune loi jusqu'à présent bien définie.

Tout est extrême dans le Midi de la France, non-seulement dans le monde extérieur, mais aussi dans le monde moral; car il semble que les hommes participent, dans leur langage, dans leurs allures et leurs impressions, et jusque dans leurs mœurs publiques, de cette nature heurtée,

fiévreuse, exubérante, qui ne connaît ni les transitions ni les nuances, où tout se détache brusquement en relief, avec des couleurs vives et tranchées, et chez laquelle l'ardeur des étés n'a d'égale que la rigueur des hivers.

La zone littorale contraste d'une manière remarquable avec cette nature violente et tourmentée. Le voisinage de la mer y adoucit le climat. Les vents tièdes et humides du Sud et du Sud-Est tempèrent l'extrême sécheresse produite par ce terrible mistral du Nord, qui est bien le maître vent, le *magistral* de la Provence, et qui fait pendant les trois quarts de l'année la désolation de la vallée du Rhône. Toute la contrée qui avoisine la plage est défendue du froid par l'abri même des Alpes, et, au pied de ce rempart de neiges éternelles, règne une température moyenne, éminemment favorable au développement des plantes odorantes et des cultures semi-tropicales. Les arbres se rapprochent de la mer pour fuir en même temps le froid des hautes cimes et l'extrême chaleur concentrée dans des plaines trop longtemps exposées au soleil de l'été. En toute saison, les collines élevées sont couvertes de pins d'Alep, de chênes-liéges, de grandes bruyères arborescentes, et d'arbousiers toujours verts ornés à la fois de baies rouges et de fleurs blanches. Plus près de la côte, des groupes de pins parasols couronnent les éminences moyennes et descendent majestueusement dans la plaine;

les lauriers-roses bordent les ruisseaux ; les orangers, les citronniers en pleine terre épanouissent leurs têtes rondes et leur feuillage luisant et satiné, chargés de leurs fruits parfumés et presque lumineux au soleil, tandis que les palmiers découpent sur l'azur du ciel leurs tiges flexibles et retombantes, et que les aloès en fleur, pareils à des candélabres gigantesques, semblent éclairer cette féerie de la nature dont aucune parole ne peut rendre la royale splendeur.

VII

Cette terre promise était connue du monde romain, et le climat séduisant de cette partie de l'empire, désignée déjà sous le nom de *Provincia*, n'avait pas échappé à ces riches familles patriciennes qui poussèrent si loin l'art de jouir. Comme de nos jours, des villas somptueuses et des jardins embaumés s'échelonnaient le long de la plage ensoleillée, et au pied de ces collines boisées qui égalent et surpassent même quelquefois les plus beaux sites de l'Italie, de la Sicile et de l'Orient.

Il est certain toutefois que la prospérité matérielle de la Provence ne remonte guère avant l'origine de notre ère. D'après le témoignage même de César (1), le littoral n'était encore

(1) Cæsar, *Bell. Gall.*, passim.

occupé, à l'époque où il mettait le pied dans les Gaules, que par des populations à demi barbares; et la civilisation n'y avait pénétré qu'accidentellement et sur quelques points de la côte, là seulement où les Phéniciens et les Grecs d'Ionie avaient établi leurs premiers comptoirs.

L'agriculture n'existait pas en Provence, même à l'état le plus rudimentaire, avant le sixième siècle antérieur à notre ère; et tous les historiens et géographes classiques sont unanimes pour attribuer aux Grecs la triple importation du blé, de la vigne et de l'olivier.

On a quelque peine, nous en convenons, à se figurer aujourd'hui ce que pouvait être une société où l'on ne connaissait pas ces éléments indispensables de la vie moderne. L'homme de la Celtique dépourvu de blé, de fécule, d'huile et de vin, nous paraît avec juste raison n'avoir été qu'une sorte de sauvage, que l'instinct seul du pillage ou de la défense avait groupé en tribus plus ou moins nomades. Armé d'outils imparfaits en silex, en bronze ou en fer, ignorant de toute nourriture végétale, assouvissant sa faim avec les produits de sa chasse et de sa pêche, couvert de vêtements grossiers le plus souvent empruntés à ces animaux mêmes qui lui servaient d'aliments, tel a vécu pendant de longs siècles le Gaulois primitif, le long de ces mêmes rivages aujourd'hui si policés et où nous voyons prodigués, avec un art infini, tous les perfectionne-

ments et toutes les délicatesses de la civilisation la plus raffinée. Chose remarquable! Pendant que la Gaule, l'Europe entière, tout l'Occident, en un mot, étaient plongés dans une nuit épaisse, l'Asie et l'Orient au contraire étaient depuis longtemps déjà arrivés au faîte de la prospérité. L'industrie, la richesse, le luxe atteignaient le plus radieux épanouissement dans ces immenses plaines qui furent le berceau du monde et qui, dépeuplées et ruinées aujourd'hui, semblent retombées dans la barbarie primitive. Tant il est vrai que le soleil de la civilisation ne peut éclairer en même temps toute la surface du globe, et que, obéissant aux grandes lois astronomiques, il abandonne, comme l'astre du jour, les lieux qu'il avait précédemment inondés de sa lumière, et se déplace de l'Orient à l'Occident suivant une marche lente et continue.

VIII

L'histoire réelle et positive n'existe pas pour l'Europe avant le sixième siècle; aucun fait précis ne se dégage nettement du chaos impénétrable de légendes confuses, qui ne peut fournir à la science aucun élément de discussion sérieuse. On sait seulement que la grande contrée désignée sous le nom de Celtique, et plus tard sous celui de Gaule, a été occupée, probable-

ment à la fin de la période antéhistorique, par une population d'émigrants d'origine aryenne, à laquelle on a donné tour à tour les noms de Celtes, de Gaulois et de Galates. Le flot parti de l'Asie s'est répandu peu à peu dans toute l'Europe et a fini par descendre sur le littoral de la Méditerranée. Les savants ont beaucoup discuté, discuteront certainement beaucoup encore sur l'identité ou la diversité de ces populations primitives. Chacun a interprété à sa façon les textes des géographes anciens et les rares débris qui peuvent servir à l'histoire de ce passé lointain.

Il s'est produit à ce sujet des dissertations sans nombre pleines de science et d'intérêt, mais qui ont cependant l'inconvénient de n'être à la portée que de quelques initiés et le défaut beaucoup plus grave de n'avoir conduit à aucune conclusion bien définie. Nous y renvoyons le lecteur curieux d'approfondir les origines des populations de l'ancienne Gaule. Qu'il nous suffise de constater, sans en préciser la date, la provenance asiatique de cette grande marée humaine; car l'Asie a été, comme tout le monde le sait, la souche commune d'où sont sortis tous les rameaux qui constituent la famille indo-germanique.

Toutefois, lorsque cette race celtique, après avoir traversé toutes les plaines et toutes les vallées de l'Europe centrale, atteignit les bords de la Méditerranée, elle ne trouva pas ce littoral

tout à fait désert; et, pour ne parler que de la partie qui nous occupe et qui devait s'appeler plus tard la Provence, elle y rencontra deux peuples essentiellement différents de mœurs et de langage, et qui sont restés pendant de longs siècles tout à fait distincts l'un de l'autre. C'étaient d'abord les peuples navigateurs phéniciens et grecs; pour eux la terre gauloise ne fut jamais qu'un abri temporaire, un lieu de relâche pour leurs navires, un entrepôt pour leurs marchandises; et leur fortune insaisissable était aussi mobile que la mer, leur véritable patrie. — Les maîtres réels du sol formaient, au contraire, une race pauvre et guerrière qui a donné son nom à toute la côte depuis l'embouchure du Rhône jusqu'aux limites extrêmes de l'Étrurie; c'étaient les Ligures, dont le port assez misérable alors était l'humble *Genua*, l'orgueilleuse Gênes des temps modernes. Leur origine asiatique n'est plus contestée aujourd'hui; et, quoique beaucoup plus anciens que les peuplades aryennes qui avaient envahi la Celtique par le Nord et par l'Est, ils appartiennent à la même souche d'où sont sortis tour à tour les Grecs et les Latins, les Celtes, les Germains, les Slaves, et furent la première branche de ce tronc puissant qui devait s'étendre bientôt sur toute l'Europe occidentale. Les Ligures, comme tous ces peuples, étaient, au point de vue ethnographique, une population indo-européenne se rattachant à

la grande famille altaïque (1), dont ils ont formé l'avant-garde, lors de l'invasion qui amena les Celtes sur le bord de la Méditerranée, environ sept à huit cents ans avant notre ère.

On ne sait rien ou presque rien des Ligures (2); ils n'ont laissé sur notre sol aucun monument, aucun débris, aucun souvenir. C'est aux Phéniciens que nous devons les premiers germes de civilisation; ce furent eux qui tracèrent la première route en Gaule. Pour un peuple navigateur, cette route ne pouvait être que littorale, auxiliaire et doublure en quelque sorte de l'itinéraire maritime suivi par leurs vaisseaux. On a retrouvé en effet çà et là, sur toute la côte de Provence et de Languedoc, des tronçons de ce chemin primitif, que les géographes classiques appellent la voie Héracléenne, *via Heraclea,* et qui reliait entre elles une série de villes maritimes portant le nom générique d'Héraclée, c'est-à-dire ville consacrée à Hercule; et sous cette désignation on voit apparaître très-nettement la nation tyrienne

(1) On a quelquefois étendu le nom d'*Altaï* à l'immense chaîne de montagnes qui se prolonge depuis le cap oriental du détroit de Behring jusqu'à l'Oural, et qui partage ainsi l'Asie en deux versants : d'un côté les affluents de la mer Glaciale, de l'autre ceux de l'océan Pacifique. Les monts Altaï ou Altaïques constituent seulement la chaîne, déjà fort considérable, qui sépare la Sibérie du plateau central de l'Asie.

(2) Ch. Lenthéric, *la Grèce et l'Orient en Provence,* ch. II, III.

et phénicienne, dont Hercule n'est à tout prendre que la représentation symbolique.

Annibal la suivit en grande partie lorsque, après avoir franchi les Pyrénées, il se dirigea vers le Rhône et les Alpes; ce fut elle encore que l'administration romaine utilisa, rectifia et compléta lorsqu'elle voulut établir à travers la Gaule une communication durable entre l'Espagne et l'Italie, et assurer dans les provinces le ravitaillement de ses troupes et la marche de ses convois militaires.

La conquête de la Gaule par César n'avait pas duré moins de dix ans, et avait coûté à la République plus de la moitié de ses légions. Le seul moyen de conserver un territoire si chèrement acheté était de le sillonner par un réseau de routes permettant au vainqueur de transporter rapidement ses forces sur tous les points menacés, de prévenir et de réprimer les révoltes incessantes des peuplades récemment soumises, de faire sentir, en un mot, la main de Rome jusqu'aux frontières les plus reculées de l'Empire.

Déjà, vers l'an 125 avant Jésus-Christ, le consul Domitius Ahenobarbus avait, après la défaite des Allobroges, donné ses soins et son nom à la grande route qui conduisait en Espagne depuis le Rhône jusqu'aux Pyrénées; c'était la *via Domitia*.

Plus tard, le consul Aurélius Cotta attacha le sien à celle de la Provence; ce fut la voie Auré-

lienne, *via Aurelia.* Ouverte dans le principe depuis Rome jusqu'à Pise, elle fut successivement prolongée jusqu'à Gênes; de là aux Alpes, puis à Aix et à Arles, où elle se souda à la voie Domitienne.

IX

Les itinéraires anciens nous permettent de suivre pas à pas le tracé de cette route stratégique et militaire beaucoup plus que commerciale, et qui se développait en grande partie sur le bord même de la Méditerranée et sous la protection des flottes romaines qui ne perdaient pas en général la terre de vue. Sauf quelques parties douteuses ou perdues et que la culture a envahies, il est aisé de la retrouver sur le terrain où des tronçons fort nombreux portent encore dans le langage provençal le nom de *camin Aourelian,* chemin Aurélien.

Et cependant aucun sujet de géographie archéologique n'a donné lieu à plus de discussions que le tracé de la voie Aurélienne dans la région littorale de la Provence. On a même quelque peine à comprendre comment des questions techniques, si ingrates par leur nature, ont pu autant passionner la critique moderne; et on ferait presque un volume en mentionnant seulement les énoncés des mémoires qui ont été publiés à ce sujet depuis moins d'un demi-siècle.

Les étymologistes, les archéologues et les éplucheurs de textes forment quelquefois en province une société spéciale qui s'agite sur place et qui, tout en rendant à la science des services fort sérieux, manque en général de vues un peu larges et d'horizons étendus. En Provence notamment, le monde ordinairement si paisible des magistrats et des gens de robe semble avoir été plus particulièrement en proie à cette épidémie de discussions qui ne sont pas toujours restées dans les limites d'une exquise courtoisie. La polémique a tourné quelquefois à l'aigre; et, chose plus regrettable, on a beaucoup écrit, encore plus discuté et presque rien éclairci.

Il serait cependant bien facile de s'entendre; et, sans vouloir chercher à concilier des textes nécessairement différents parce qu'ils sont altérés par les copistes, des cartes anciennes et des itinéraires presque toujours erronés, il est aisé de retrouver avec une approximation très-suffisante la direction générale de la grande voie Aurélienne. Pour tout esprit non prévenu et qui veut voir les choses d'un peu haut, la route romaine ne devait, ne pouvait même pas différer sensiblement de la grande route moderne, celle qui porte officiellement le nom de route de Paris à Antibes et à la frontière italienne.

X

Après avoir passé à Vintimille (1), *Albium Intemelium,* et à Menton, *Lumone,* la voie Aurélienne franchissait les Alpes au mont Agel, *Alpe Summa,* au point où se trouvent encore les ruines de la Turbie, trophée gigantesque élevé à la gloire de l'empereur Auguste, victorieux des barbares. Là venait aboutir l'embranchement de l'antique voie Julienne qui parcourait la vallée de la Trebbie (Plaisantin), et dont le tracé est constaté par de nombreuses bornes milliaires retrouvées sur le territoire de Nice. La chaîne des Alpes, ainsi que l'indique très-clairement l'itinéraire officiel de l'Empire, formait alors la limite entre la Gaule et l'Italie; et le passage en corniche, sur le mont Agel, en vue de la mer, fut pendant très-longtemps le seul qui permît aux légions de pénétrer dans la région transalpine. Ce ne fut que beaucoup plus tard qu'Auguste fit construire à travers les Alpes Grecques (Tarentaise, région du lac Léman) et à travers les Alpes Pennines (massif du Grand Saint-Bernard) deux nouvelles voies qui se dirigeaient aussi vers la province romaine et venaient aboutir en pleine Gaule, à Vienne et à Lyon.

(1) Voir le tracé de la voie Aurélienne et de ses principaux embranchements sur la carte générale du commencement de ce volume.

Après avoir franchi les Alpes, la route se maintenait toujours sur la hauteur, passait au Nord de la colonie grecque de Nice, Νίκη, *Nicæa*, et se dirigeait vers la ville romaine de *Cemenelium*, aujourd'hui Cimiez, dont l'importance nous est prouvée par les grandes ruines qu'on y découvre chaque jour. Elle descendait ensuite dans la vallée, traversait le Var au moyen d'un pont en charpente analogue à celui qui existait avant le magnifique ouvrage construit depuis dix ans pour le double passage de la route et du chemin de fer. Ce pont devait être probablement enraciné aux deux berges dans deux culées en maçonnerie; mais les fréquents changements du lit du Var et les remaniements modernes de ses rives aujourd'hui très-cultivées empêchent de retrouver en cet endroit les moindres traces de la voie antique.

La première ville rencontrée après le Var était Antibes, *Antipolis*. Les Itinéraires, la carte de Peutinger et tous les textes sont ici parfaitement concordants. Ce petit port grec, bâti, comme son nom l'indique, à l'opposé de Nice (ἀντί-πόλις), était l'une des stations les plus importantes de la voie Aurélienne.

La suivante portait le nom de *Horreum* ou *ad Horrea*, c'est-à-dire « les Greniers ». Là devaient se trouver des magasins généraux pour le ravitaillement des troupes. La position exacte de cette station, ou, pour parler le langage officiel

de l'Empire, de cette mansio (lieu de repos et de séjour), a donné lieu à de nombreux commentaires : et c'est à cet endroit de la voie Aurélienne que les archéologues, jusqu'ici assez d'accord, ont commencé des discussions dont nous ne sommes pas sur le point de voir le terme. On a successivement placé *ad Horrea* à Grasse, à Auribeau, dans la vallée de la Siagne, à Cannes et au petit château de la Napoule. On nous permettra de ne pas prendre parti dans le débat; disons simplement que la Napoule paraît jusqu'à présent rallier le plus grand nombre de suffrages.

Aucune difficulté au sujet de la station suivante qui était Fréjus, *Forum Julii*, le port le plus important de la côte gallo-romaine, creusé par César, achevé par Auguste et depuis longtemps comblé par les alluvions de l'Argens.

Mais entre la Napoule, *Horrea*, et Fréjus, *Forum Julii*, se trouve un énorme massif de roches éruptives, l'Estérel, qui forme en mer un cap très-prononcé; et on s'est demandé maintes fois si la route romaine passait d'un golfe dans l'autre en traversant cet obstacle, ou si elle le contournait en suivant toutes les découpures de la côte. Quelques bornes milliaires découvertes dans les gorges sauvages de l'Estérel sont les arguments ordinaires invoqués en faveur du premier tracé. Toutefois, si l'on a égard au caractère éminemment stratégique et militaire de cette route, il est bien difficile d'admettre qu'elle se

soit éloignée sans raison du littoral pour s'engager dans des montagnes difficiles qui sont à peine desservies de nos jours par des sentiers praticables. Il résulte au contraire très-nettement d'une étude topographique récente, faite avec le plus grand soin et la plus parfaite exactitude, que la voie Aurélienne serpentait en corniche le long des falaises escarpées de l'Estérel, et suivait à peu près le chemin de ronde pratiqué aujourd'hui par le service de la douane (1).

En sortant de la Napoule, *Horrea,* elle commençait à côtoyer la montagne pour se diriger sur Téoule : là se voient encore quelques traces. Un rocher, qu'on appelle dans le pays « rocher du pendu », avait été merveilleusement taillé pour lui donner passage. Elle s'élevait ensuite peu à peu ; et, sur quelques points, des dalles liées par un ciment d'une extrême dureté dénotent la méthode romaine. La voie se développait ensuite à flanc de coteau, le long des petits fiords de la côte, arrivait au-dessus de la plage d'Aurèle, dont le nom est assez significatif, et on a retrouvé quelques vestiges de l'embranchement qui descendait vers la mer. Elle se jetait ensuite brusquement vers l'Ouest, franchissait le col de la Sainte-Baume à une altitude de 180 mètres, côtoyait l'Ermitage, descendait la vallée, puis, tra-

(1) F. Rabou, *Mémoire sur l'ancienne voie Aurélienne entre Antibes et Aix. — Rev. arch.*, 1861.

versant le ruisseau d'Agay à 10 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, serpentait le long de quelques collines plus adoucies, et suivait la belle plaine de Saint-Raphaël, qui a conservé le nom de *Pays Aurélien*.

La station qui suit Fréjus est désignée, sur l'Itinéraire d'Antonin et sur la Table Théodosienne, sous le nom de *Forum Voconii* ou *Forum Vocontium*. Ici les incertitudes et les interprétations recommençent; et, sans parler des archéologues, nous voyons les écrivains les plus autorisés, Bouche, Sanson, Raymond Soléry, Jean Bonny, d'Anville, Ménard, Papon, Valckenaër, proposer tour à tour Luc, le Canet, Draguignan, Brignolles, Gonfaron et Vidauban, c'est-à-dire à peu près toutes les villes et tous les villages de la région traversée.

C'est très-vraisemblablement cette dernière localité qui est la vraie station romaine; et ce qui, dans tous les cas, est absolument certain, c'est que, à partir de Fréjus, la voie Aurélienne quittait le littoral, suivait à peu près le cours de l'Argens et serpentait dans la plaine qui s'étend au Nord des montagnes des Maures. A peu de chose près, le tracé est le même que celui de la route moderne qui la traverse plusieurs fois, se confond souvent avec elle, et dont plusieurs tronçons ont longtemps porté le nom de *Camin Aourelian* qui s'explique ainsi de lui-même.

Après *Forum Voconii* on arrivait à *Matavonum*

ou *Matavo*. Le petit village qui porte le nom assez provençal de Cabasse, situé sur la rive gauche de l'Issole, paraît être l'emplacement de cette station, qui n'était d'ailleurs qu'un simple relais, ce qu'on appelait une *mutatio*. On y a découvert, on y découvre tous les jours de nombreux restes d'antiquités, médailles à l'effigie des empereurs du premier et du deuxième siècle, inscriptions funéraires, tombeaux, débris de poteries et pierres milliaires encore posées sur la voie. Tous ces témoins du passé permettent d'affirmer avec certitude que ce n'est pas ailleurs qu'il faut chercher le *vicus* gaulois dont les Romains firent une station militaire, et dont le souvenir est consacré par une importante inscription en l'honneur de l'empereur Caligula, conservée dans l'humble cimetière de Cabasse (1).

A partir de Matavo, la voie Aurélienne se confond presque avec l'ancienne route tracée sur les cartes de Cassini. Une borne milliaire trouvée en 1789 à Brignolles même (2) prouve qu'elle passait aux abords de cette petite ville, dont il n'est fait cependant aucune mention dans les

(1) PRO SALVTE
G . CAESARIS GERMAN
F . GERMANIC . AVGVST
PAGVS MATAVONICVS
(Inscription de Cabasse.)

(2) RABOU, *Mémoire sur l'ancienne voie Aurélienne*. Op. cit.

Itinéraires. Elle se dirigeait ensuite vers Tourves, *Turris* ou *ad Turrem*. Là se dressent encore les ruines du château du moyen âge, *Castrum de Turreris*, dont le nom est presque identique avec le *Turris* romain. Malgré quelques controverses et une tentative d'assimilation entre Turris et Saint-Maximin, la présence de quelques tombeaux romains, des restes de petits monuments dédiés à des divinités domestiques, les débris même d'un temple consacré à Jupiter, et une pierre milliaire portant le nom de l'empereur Néron (1), ne permettent pas de douter du passage de la voie Aurélienne.

Nous arrivons à la dernière station avant Aix, *Aquæ Sextiæ*. Elle porte le nom de *Tegulata*, qui signifie littéralement la Tuilerie, sans qu'on ait pu très-nettement expliquer cette étymologie. Par un prodige incroyable, les antiquaires sont ici d'accord, et c'est au hameau de la Grande Pégière qu'ils placent tous cette dernière halte de la voie romaine. On y voit encore les débris du monu-

(1) NERO CLAVDIVS
DIVI CLAVDI . F.
GERMANICI CAESAR
NEP . TI . CAESARIS AVG
PRON DIVI AVG ABNE
CAESAR AVG GERMANIC
PONTIF MAX TR . POT . IIII
IMP IIII COS III P. P.
RESTITVIT
(Inscript. de Tourves.)

ment élevé à Marius (1) en l'honneur de la célèbre victoire remportée sur les Cimbres et les Teutons; et après un parcours de seize milles, on arrive à Aix, la ville la plus importante de la Province.

La voie Aurélienne se séparait à Aix en deux branches : l'une se dirigeait d'abord vers le Sud, entrait à Marseille, contournait l'étang de Berre, passait aux Fosses Mariennes et, remontant vers le Nord, traversait ensuite le désert de la Crau; l'autre, continuant au contraire sa direction de l'Est à l'Ouest, longeait les versants méridionaux de la chaîne de la Trévaresse et des Alpines. Ces deux bifurcations se réunissaient de nouveau non loin du petit village d'Aureilles, *Tericiæ*, et pénétraient ensemble à Arles. C'était là que se terminait la voie Aurélienne; après Arles on passait le Rhône, la route prenait le nom de voie Domitienne et conduisait en Espagne.

Ainsi, en résumé, la grande voie stratégique et militaire de la Provence franchissait les derniers contre-forts des Alpes à l'un des points les plus bas de la grande chaîne, en vue de la mer, *in Alpe maritima*, serpentait en corniche jusqu'au Var, et ses étapes dans la Gaule transalpine étaient Antibes, *Antipolis*, — la Napoule, *ad Horrea*,

(1) On voyait sur ce monument une statue représentant Marius porté en triomphe sur un bouclier en forme de tuile. C'est peut-être là qu'il faut chercher l'explication du mot *Tegulata*.

— Fréjus, *Forum Julii*, — Vidauban, *Forum Voconii*, — Cabasse, *Matavonum*, — Tourves, *ad Turrem*, — la Grande Pégière, *Tegulata*, — et Aix, *Aquæ Sextiæ*.

XI

Certe route magistrale n'était pas la seule.

Par la douceur de son climat et la fertilité de son territoire, toute cette région de la Provence, qui correspond aujourd'hui à la zone littorale des départements du Var et des Alpes-Maritimes, était devenue, beaucoup plus que toutes les autres parties de la Gaule méridionale, un séjour de prédilection pour les patriciens de Rome. Les sénateurs et les consulaires y possédaient de riches domaines; et bientôt des villas et des bourgs assez populeux furent construits dans toutes les petites vallées. Il est dès lors impossible de mettre en doute que des chemins de service de tout ordre aient sillonné le territoire. On en trouve d'ailleurs partout les vestiges; et les idiomes provençaux ont conservé les noms de *Camin roumiou*, chemin romain, et de *Camin ferra*, chemin ferré, à ces tronçons de routes secondaires dont il est bien difficile de dire aujourd'hui le nombre et de retrouver tous les tracés avec une entière exactitude (1).

(1) Ce nom de *Camin ferra*, chemin ferré, est carac-

La plus importante de ces voies secondaires, la seule d'ailleurs qui soit indiquée sur la Table de Peutinger, conduisait à Riez, *Reii Apollinares*. Riez était une colonie romaine importante, fondée par Jules César, rétablie et augmentée par Auguste. L'embranchement se soudait à la voie Aurélienne en deux points différents, à Vidauban et au Muy. — Le tronçon qui partait de Vidauban traversait la rivière d'Argens sur un pont dont des vestiges notables et incontestés subsistent encore un peu au-dessous du pont actuel, passait à gué, et presque toujours à sec le ruisseau de Fleurieye, se dirigeait vers les Arcs et aboutissait à Trans.

Le tronçon qui partait du Muy desservait spécialement le port de Fréjus; il remontait toute la vallée de la Nartubie et venait à Trans se réunir au premier. Les deux routes n'en faisaient désormais plus qu'une seule. Celle-ci entrait à Draguignan par la porte Romaine, *porta Romana,* en sortait par la porte Aiguière, *porta Aquaria*, et franchissait ensuite la Nartubie sur un pont appelé

---

téristique. Il fait allusion à l'extrême dureté du béton composant le *nucleus* ou noyau qui formait la couche supérieure des chaussées romaines. On sait aussi que, dans les contrées métallifères comme le Var et les Alpes-Maritimes, on ajoutait bien souvent des scories de fer et des débris de pierres volcaniques au mélange de briques pilées et de fragments de poteries qui composaient cette couche imperméable.

de tout temps « le pont des Romains », qu'une crue violente a emporté seulement en 1827 et dont il reste encore une culée, qui atteste le passage de la voie. Un relais, *mutatio*, se trouvait d'après la Table Théodosienne à *Anteïs*, à dix-huit milles de *Forum Voconii;* c'est le bourg moderne de L'Antier ou Lentier. On pénétrait ensuite dans le pays montagneux des *Verrucini*, dont le village de Verignon a conservé le nom. Puis venait Camp-Juel, *Campus Julii;* à partir de ce point, des bornes milliaires, des vestiges de voie très-apparents, et quelques inscriptions, ne laissent aucun doute sur le tracé. La route traversait la vallée du Verdon, l'un des principaux affluents de la Durance, et allait, après Riez, rejoindre la grande route d'Arles en Italie par les Alpes Cottiennes.

On sait aujourd'hui que Toulon, *Telo Martius*, l'une des stations importantes de l'itinéraire maritime, était aussi relié à la grande route du littoral, et un embranchement spécial à destination de ce port se détachait de la voie Aurélienne, toujours à Vidauban, *Forum Voconii;* cette localité devenait ainsi un point de croisement, un poste stratégique de premier ordre. La voie passait au Luc; on la retrouve en plusieurs endroits, sur toute sa largeur, à peine recouverte d'une légère couche de terre végétale; on la voit s'engager dans la gorge de Gonfaron, passer près de Pignans pour aboutir à Cuers, et dans ce dernier

pays on a recueilli de nombreuses monnaies à l'effigie de Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus et Domitien. Elle laisse à droite Carnoules et le Puget, descend au pied de Solliès-Ville, s'infléchit vers le Sud et vient aboutir au port de Toulon. Elle desservait ainsi la partie supérieure de la vallée de l'Aille et la plaine riche et fertile qui s'étend au pied du versant Ouest de la chaîne des Maures. Son tracé, comme on le voit, est identique avec celui de la route de terre moderne et du chemin de fer de Marseille à Menton.

Il est de même absolument inadmissible que le golfe de Saint-Tropez, l'ancien *sinus Sambracitanus* de l'Itinéraire maritime, soit resté isolé du centre du pays; et une voie spéciale devait traverser le massif des Maures et relier le fond de la baie où stationnaient les navires avec la voie Aurélienne où campaient les légions.

Une charte du onzième siècle, qui faisait partie des archives du monastère de Lérins, mentionne un ancien chemin public allant de Grimaud au Muy qui existait déjà depuis longtemps en l'an 1000; et il est plus que probable que les chemins de cette malheureuse époque, pendant laquelle le territoire de la Provence était livré à toutes sortes de dévastations et où on se préoccupait beaucoup plus de détruire les routes anciennes que d'en établir de nouvelles, n'étaient autres que les voies de communication construites quelques siècles auparavant par les conquérants des Gaules.

On sait en outre qu'il existait une voie particulière qui partait de la Napoule, *ad Horrea,* se dirigeait vers Grasse et de là remontait vers le Nord.

Une autre reliait Antibes, *Antipolis,* à Vence, *Ventia,* l'ancienne capitale des *Nerusii,* et rejoignait en ce point la célèbre voie *Julia Augusta* dont le nom nous est confirmé par des bornes milliaires trouvées dans la vallée du Laghet et près de la Turbie (1); et il résulte même assez nettement de recherches toutes récentes que cette dernière voie, qui n'est ni sur les itinéraires ni sur la carte de Peutinger, et qui est cependant mentionnée par Aristote, Diodore de Sicile, Silius Italicus, Dion Cassius et Ptolémée, était de beaucoup la plus ancienne communication entre la Gaule et l'Italie (2).

D'autres routes encore existaient très-certainement; mais l'état actuel de nos connaissances archéologiques ne nous a pas permis jusqu'à présent de les retrouver. On peut affirmer toutefois, sans crainte d'erreur, que, partout où les idiomes locaux désignent un chemin sous les noms de *camin roumiou* ou de *camin ferra,* on se trouve

(1) Voir les inscriptions des bornes milliaires de la voie *Julia Augusta,* dans le recueil de Carlone, intitulé : *Epigraphie gréco-massaliote et romaine,* Nice, 1868.

(2) Ed. Blanc, *Vence et la voie Julia Augusta,* Nice, 1877.

sur l'assiette d'une ancienne voie romaine; et l'expérience a démontré que des fouilles même très-superficielles mettent au jour en ces endroits des débris incontestables remontant à quinze ou vingt siècles. Toute la partie méridionale de la Provence, et surtout les golfes si bien abrités de Nice, d'Antibes, de la Napoule, ne le cédaient en rien comme climat et comme végétation aux plus belles côtes de la Sicile et de l'Italie. Ce fut pendant près de quatre siècles une terre de prédilection pour ce peuple de jouisseurs effrénés et cette race patricienne qui absorbaient à leur profit toutes les richesses du monde. Nul doute que leurs villas splendides, leurs bourgs peuplés d'esclaves, leurs petits ports encombrés de marchandises de luxe ne fussent reliés les uns aux autres par un véritable réseau de chemins aussi nombreux, aussi bien entretenus que nos routes modernes, et aboutissant presque tous à l'artère principale de la province, la *via Aurelia,* dont nous avons donné plus haut l'itinéraire précis et détaillé.

XII

Les routes de terre ne pouvaient suffire à l'activité et aux besoins de la population gréco-romaine de la Provence. La voie Aurélienne avait été construite plutôt pour le mouvement des troupes et des convois militaires que pour celui des marchandises ordinaires, et le cabotage

de port à port et d'île en île était pour le commerce une route plus sûre, plus économique et par suite plus fréquentée.

Depuis l'Espagne jusqu'à Nice, les colonies grecques étaient échelonnées sur tout le littoral de la Méditerranée; et les Grecs, qui avaient conservé, même sous l'empire, une réelle indépendance et avaient gardé le monopole de toutes les transactions commerciales, n'ont en général connu d'autre mode de transport que leurs vaisseaux. La côte leur appartenait. Tout ce qui était susceptible de trafic était entre leurs mains; et en fait, malgré le régime savant et sévère de l'administration romaine, malgré le despotisme des seigneurs féodaux et les ravages des Sarrasins, et à travers toutes les vicissitudes et les guerres sans nombre qui ont bouleversé la Provence, un courant de sang hellénique n'a cessé de circuler librement depuis bientôt vingt siècles sur ces rivages pacifiquement conquis, à l'origine des temps historiques, par les navigateurs phéniciens et les enfants de l'Ionie.

Marseille, flanquée de ses colonies et de ses comptoirs, était il y a plus de deux mille ans, comme elle l'est encore aujourd'hui, une des reines de la Méditerranée, et les flottes romaines adoptèrent sans hésiter la route suivie par les galères massaliotes. Ce fut l'itinéraire officiel de la marine impériale. Il nous a été conservé dans ses moindres détails, et c'est lui que nous sui-

vrons dans cette partie de la côte de la Provence que nous allons explorer aujourd'hui (1).

Les ports naturels de Monaco et de Villefranche, Nice, Antibes, les îles de Lérins, Fréjus, le golfe de Saint-Tropez, la baie de Cavalaire, la petite rade de Bormes, les îles d'Hyères et la presqu'île de Giens, Toulon, l'île des Ambiez, Tauroentum aujourd'hui disparu, Ceyreste que l'on place à la Ciotat, Cassis, l'île Maïre et Marseille, telles sont les étapes que nous allons parcourir en jetant un coup d'œil sur la situation ancienne du littoral.

XIII

Cette route séduisante et si fréquentée autrefois n'existe plus aujourd'hui qu'à l'état de souvenir archéologique. L'industrie moderne a tellement perfectionné les transports de toute nature qu'on ne sait plus s'arrêter en route; et, à force de connaître le prix du temps, on a fini par ne plus savoir en jouir. L'ancienne et poétique Corniche des Alpes Maritimes et de la Ligurie est aujourd'hui délaissée pour le chemin de fer de Marseille à Gênes.

Ce n'est pas d'ailleurs en restant sur la terre qu'on peut saisir la physionomie des rivages; c'est pour la mer que les villes maritimes ont été

(1) Voir le tracé de l'itinéraire maritime sur la carte placée au commencement de ce volume.

faites : c'est donc par mer qu'il faut y entrer. Mais nous n'avons plus aujourd'hui, comme dans les temps anciens, un service de cabotage avec des stations régulières qui nous permettent de reconnaître tous les détails de la côte. Tout le monde sait que les magnifiques paquebots de Marseille, à peine sortis du port de la Joliette, prennent le large, décrivent une immense courbe, perdent la terre de vue et ne la retrouvent qu'à de rares intervalles à Gênes, en Corse, en Algérie, en Égypte ou en Orient. Les voyages ne sont plus aujourd'hui qu'une question de temps, de mal de mer et d'argent.

Prenons donc une de ces modestes barques de pêche dont la forme et la voilure n'ont pas varié depuis plus de vingt siècles à la surface de toutes les mers latines; et, de même que celui qui veut connaître la Grèce antique doit délaisser les sentiers battus et, Pausanias à la main, escalader les collines rocheuses, suivre à pied le lit desséché des torrents et gravir les escarpements ruinés des acropoles, nous irons de port en port et d'île en île, fidèles à l'itinéraire maritime suivi il y a deux mille ans par les navigateurs grecs et phéniciens.

Nous relâcherons avec le mauvais temps, nous nous reposerons avec la nuit, nous prendrons terre dans toutes les anses et nous remonterons le cours inférieur des vallées.

Les vieux portulans, les cartes anciennes, les

descriptions des géographes et les récits des historiens seront nos meilleurs et nos seuls compagnons de route. Nous retrouverons ainsi les souvenirs du passé, les traces des générations disparues, et dans cette lumineuse atmosphère de la Provence maritime, imprégnée de soleil et de parfums, nous verrons la vie exubérante renaître sur toutes les ruines et la nature toujours jeune revêtir son éternelle parure et ses plus éblouissantes couleurs.

Pl 2

CHAPITRE DEUXIÈME

LA COTE ROCHEUSE, CASSIS ET LA CIOTAT

Le cap Croizette, *Zao promontorium*. — Archipel littoral. — L'île Maire, *Immadras positio*. — Vestiges de ruines romaines. — Les fiords de Provence : Sormiou, Morgiou, Port-Miou. — La calanque de Port-Miou; sa légende.

Cassis, *Carcisis portus*. — Les anciennes pêcheries de corail. — Exploitation romaine de la pierre de Cassis. — Etat actuel du port.

Ceyreste et la Ciotat,, *Citharista portus*. — L'oppidum de Ceyreste et la *Marine*. — Descente des Lombards et des Sarrasins. — Le port moderne et les ateliers de construction des Messageries maritimes.

I

La rade de Marseille, qui est depuis vingt-cinq siècles un des principaux foyers d'attraction du commerce maritime de l'Europe méridionale, de l'Asie et d'une grande partie de l'Orient, occupe a peu près le milieu de notre littoral français méditerranéen. Ce littoral, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en jetant les yeux sur la première carte venue, présente dans son ensemble une ligne sinueuse à double courbure; à l'Ouest, depuis les Pyrénées jusqu'aux bouches multiples du Rhône, c'est un enfoncement; du côté de l'Est au contraire, entre le cap Couronne et la frontière italienne, c'est une saillie en mer. Le vieux port de la ville phocéenne est heureusement situé au point où la courbe concave se soude à la

courbure convexe; c'est ce que les géomètres appellent dans leur langage précis un point de passage; et ce point est ici d'autant plus remarquable qu'il correspond en même temps à un changement dans la constitution géologique et dans l'aspect général de la côte. C'est au golfe de Marseille en effet que finit la grande zone sablonneuse du golfe de Lyon; c'est là aussi que commence la côte rocheuse de Provence.

A mesure qu'on avance vers l'Italie, cette côte présente un relief plus accentué, et le dessin en devient plus harmonieux. C'en est fini de l'immense et monotone appareil littoral aux dunes mouvantes et aux landes indécises. Plus de terrains vagues et détrempés, plus de marais saumâtres, ni d'étangs à moitié corrompus. La limite entre l'élément liquide et la terre est désormais nettement arrêtée. La mer, qui jusque-là venait mourir sur une plage basse et sans profondeur, roule désormais ses vagues puissantes jusqu'au pied des falaises taillées à pic. Les rochers plongent verticalement au-dessous de la couche unie des eaux. Les embarcations de pêche accostent facilement la ligne même du rivage, et les vaisseaux de haut bord peuvent mouiller le plus souvent à quelques encablures de la côte.

II

Depuis Marseille jusqu'à la limite des départements des Bouches-du-Rhône et du Var, l'ar-

chitecture rocheuse du littoral appartient à la formation géologique connue sous le nom d'époque secondaire ; les roches calcaires s'étagent et se découpent en falaises aux arêtes heurtées et aux formes bizarres.

Le promontoire de Croizette, le Bec Sormiou, le cap Morgiou, la Pointe Pin en avant de Cassis et le Bec de l'Aigle qui commande l'entrée de la baie de la Ciotat s'avançent en mer semblables à des sauriens monstrueux, et aucune forme vivante ne peut donner l'idée de ces colosses de pierre qui défendent la côte comme de véritables bastions. Dans l'intervalle, de petits caps secondaires et une succession ininterrompue d'échancrures et d'enfoncements forment d'excellents abris pour les navires de pêche en cas de mauvais temps ; mais l'absence de toute plage, le manque absolu de terre végétale, l'éloignement des coteaux boisés et les difficultés d'accès de tous côtés les rendent tout à fait impropres à l'établissement de ports même de la plus faible importance.

Il est difficile en effet de trouver une côte plus abrupte. La falaise est nue, stérile, impitoyable. On essayerait en vain de la gravir à pied ; c'est un immense mur de rempart, et on ne pourrait le plus souvent l'escalader qu'avec des échelles de corde et au prix des plus grands dangers.

Le massif crétacé de la Carpiane, qui se dresse au Sud-Ouest de Marseille, est d'une sécheresse

toute provençale; la région est inculte, presque déserte. Les crêtes supérieures de la montagne, qui ne dépassent pas une altitude de 600 mètres, sont seules couvertes de pins dont la verdure sombre se détache très-nettement sur la roche d'un gris cendré presque bleuâtre; mais les flancs sont abruptes et dénudés, et, du côté du Nord, s'abaissent presque à pic vers la banlieue de Marseille, que les irrigations ont transformée depuis trente ans en un magnifique jardin. En regard de la mer, les gorges moins profondes, mais tout aussi sauvages, viennent aboutir à une sorte de plateau pierreux et bosselé qui forme une immense terrasse; et c'est à peine si dans les creux de ces vallons, encombrés de cailloux et de blocs roulants, quelques amandiers souffreteux et de longues files d'oliviers rabougris rappellent le sol de la Provence.

Le cap Croizette (1), le plus avancé de cette terrasse, l'ancien *Zao promontorium* de Pline, porte encore des traces de ruines, désignées sous le nom de *Marsilho-Veyré*. Çà et là quelques débris de murs à pierres sèches, des blocs énormes et

(1) Le nom de Croizette est assez répandu sur les côtes de Provence et de Languedoc. Le petit *grau*, où s'est embarqué saint Louis, dans le golfe d'Aiguesmortes, s'appelle Grau-de-Croizette. (Voir les *Villes mortes du golfe de Lyon*, ch. XI.) Le promontoire qui sépare la baie de Cannes du golfe Jouan porte aussi le nom de pointe de la Croizette. (Voir plus loin, ch. VIII.)

alignés, qui ont été très-certainement transportés à bras d'hommes sur la crête du plateau, semblent dessiner l'enceinte d'un oppidum tout à fait primitif; quelques archéologues ont cru même y retrouver des fragments de poteries celtiques (1), et il n'est peut-être pas téméraire de penser que cette plate-forme, qui domine à la fois la terre et la mer, a été un lieu de campement ou un observatoire, *castellum, specula,* des premières populations liguriennes; toutefois les vestiges sont assez confus et très-clair-semés; et il faut un peu d'imagination et une assez forte dose de complaisance étymologique pour donner à ces ruines l'importance d'une Massalia primitive *(Massilia vetus?)*, berceau de la colonie grecque ou phénicienne.

III

Lorsqu'on envisage dans son ensemble le relief orographique du globe, on voit les pentes des montagnes s'abaisser vers la mer par degrés insensibles, se continuer bien au-dessous du plan d'inondation qui cache à nos yeux plus des deux tiers de la surface de la terre; et la sonde, qui permet de relever avec exactitude le relief du sol recouvert par les eaux, accuse, dans les profondeurs sous-marines et à une très-grande distance de la côte, des vallées principales

(1) I. Gilles, *Marseille depuis trois mille ans.*

et secondaires, comme celles que nous voyons sur la terre, des gorges profondes, des pitons et des sommets qui ont fait évidemment partie du massif continental.

Les îles, les îlots et les écueils rocheux situés dans le voisinage immédiat des côtes en sont donc une dépendance naturelle et un véritable prolongement.

Ils présentent en effet les mêmes aspects et le même relief que la partie du continent qui leur fait face ; ils ont la même constitution géologique, la même flore, les mêmes espèces vivantes ou fossiles.

Lorsque ces sommets n'atteignent pas le niveau des basses mers, ils constituent des récifs très-dangereux, séparés entre eux par des passes navigables, que les ingénieurs hydrographes ont soin de noter avec précision sur toutes les cartes à l'usage des navigateurs. Souvent, ils affleurent la surface même de l'eau, émergent ou disparaissent pendant quelques heures, suivant les hauteurs et les variations des marées, et ne révèlent alors leur présence que par une écume blanchissante, lorsque la mer houleuse brise ses vagues contre ces écueils cachés.

D'autres fois, enfin, leur relief est tellement prononcé qu'ils dominent la surface des plus hautes mers ; ce sont alors de véritables îlots.

On peut donc considérer que la région maritime d'une côte rocheuse est en général précé-

dée d'un archipel presque continu, soit visible, soit caché, nous pourrions même dire de trois sortes d'archipels, si on classe les îlots qui les composent par rapport à la surface de la mer; car, ainsi que nous venons de le dire, il y a tout à la fois un archipel sous-marin, toujours invisible, composé de récifs submergés; — un archipel à fleur d'eau, tour à tour noyé ou découvert, suivant les oscillations de la couche liquide; — un troisième archipel enfin toujours apparent, comprenant les îles rocheuses, les crêtes et les sommets dont l'altitude dépasse le niveau des plus hautes mers.

C'est naturellement aux abords des caps avancés que se trouvent en plus grand nombre les îles et les récifs, semblables à des fragments de la côte dont ils auraient été violemment détachés.

Le cap Croizette, qui est le dernier contre-fort de la chaîne de la Carpiane, n'est ainsi séparé de l'île Maïre que par un étroit défilé de quelques centaines de mètres dans lequel les barques de pêche seules peuvent s'engager. A côté se trouve la petite île de Tiboulen; un peu plus au Sud-Est, trois îles plus importantes, Riou, Calseragne et Jarros, dressent leurs arêtes dénudées; tout autour émerge un grouge d'îlots perdus sans importance, et, à six kilomètres au large, le récif du Planier, qui dépasse à peine de quelques mètres la nappe bleue du golfe de Marseille, peut être considéré comme la sentinelle avancée de la

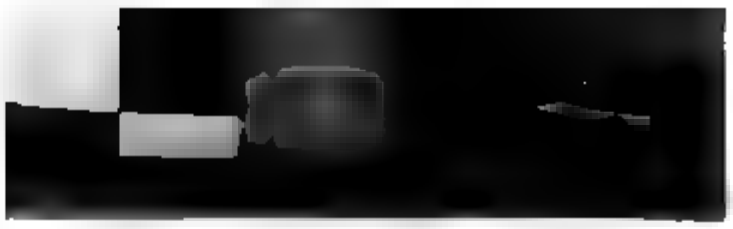

chaîne de Saint-Cyr, dont la Carpiane est une des crêtes les plus élevées.

Cet archipel — en tout quatorze à quinze rocchers — est aujourd'hui presque désert. Il est très-probable toutefois qu'il existait jadis dans ces îles quelques établissements. La navigation ancienne n'était pas comme la nôtre, à grande portée. On côtoyait le rivage; on allait surtout d'île en île; et l'île Maire notamment est signalée dans l'itinéraire maritime d'Antonin, sinon comme un port, du moins comme une *positio*, c'est-à-dire un lieu de relâche presque obligatoire pour les navires qui se rendaient à Marseille. Son nom, *Immadras positio*, indique même qu'il y avait en cet endroit une pêcherie à poste fixe; elle a conservé pendant tout le moyen âge la désignation d'île de la Madrague, *insula Mandræ* (1); et on trouve encore soit dans l'île, soit dans le creux de Calalongue, situé sur la côte qui lui fait face, des ruines et des fragments de briques romaines qui indiquent des habitations plus ou moins importantes (2).

(1) *Madrague*, autrefois *Mandrague*, vient de μάνδρα, *enclos*, et de ἄγω, *amener dans*, d'où les Latins ont fait *mandra aquæ*, qui signifie enceinte d'eau, parc de pêche. Une madrague est, en effet, une vaste enceinte, composée de très-grands filets ayant quelquefois plusieurs kilomètres de développement, partagée par d'autres filets en plusieurs cloisons, et que les pêcheurs disposent avec beaucoup d'art le long des côtes pour la pêche du thon.

(2) *Statistique des Bouches-du-Rhône*, t. II, l. III, ch. XIII.

Deux de ces îlots cependant portent l'empreinte de la civilisation moderne. Le récif du Planier, dont l'assiette n'a que quelques centaines de mètres de superficie, a été utilisé comme soubassement d'un phare. Sur ce socle puissant s'élève une tour cylindrique de quarante mètres de hauteur; le feu scintille et s'éteint de demi-seconde en demi-seconde et projette son cercle de lumière à plus de trente milles marins. Deux gardiens, assez semblables à des naufragés sur une épave, veillent jour et nuit sur cet écueil si dangereux, auquel l'industrie moderne a donné une sorte de vie bienfaisante.

L'île de Riou, plus étendue, possède une batterie inoffensive; et, comme conséquence naturelle, un agent du service de la guerre y réside à demeure et constitue le personnel militaire chargé de la défense de la côte, tant que celle-ci n'est pas attaquée.

Toutes les autres parties de l'archipel sont absolument désertes. Le sol est nu. Aucune végétation. Ni hommes, ni animaux. Seuls, les oiseaux de mer viennent s'y reposer pendant les tempêtes, y cachent leurs nids dans les fentes des rochers, plongent avidement au milieu des vagues, et, les ailes encore mouillées de leur écume, décrivent à la surface de l'eau des courbes incessantes en déchirant l'air de leurs cris rauques et perçants.

IV

La falaise calcaire qui se développe depuis le cap Croizette jusqu'au Bec de l'Aigle a cela de particulier qu'elle ne ressemble en rien à une côte méridionale, encore moins à une côte de Provence; elle a toute la rigidité et présente les âpres dentelures d'une côte du Nord.

Cette singulière anomalie mérite d'être expliquée. On sait aujourd'hui que la ligne sinueuse des rivages de toutes les mers du globe n'est pas absolument fixe, qu'elle oscille de siècle en siècle, avançant d'un côté, reculant de l'autre, s'élevant ou s'abaissant tour à tour suivant les mouvements très-lents de la frêle écorce solide sur laquelle nous nous agitons. En réalité, ce que nous voyons de notre monde habité n'est qu'un épiderme assez mince qui flotte comme un radeau sur un immense sphéroïde composé de matières liquides et gazeuses, et ce radeau mobile est par conséquent animé de mouvements uniformes d'une incalculable puissance, très-nettement perceptibles après un certain nombre de siècles.

« Durant chaque période géologique la surface continentale, immobile en apparence, se redresse en certains endroits à une grande hauteur, au-dessus de l'Océan; ailleurs elle s'abîme sous les eaux; partout l'antique relief et les contours du sol se modifient lentement; et la « terre patiente »,

qui semble rouler inerte dans l'espace, travaille sans relâche à modifier la forme de ses mers et de ses rivages (1). »

Lorsque notre globe est sorti de la dernière grande convulsion qui a inauguré notre époque actuelle, celle que l'on désigne scientifiquement sous le nom de période quaternaire, la distribution générale des eaux et des continents était à peu près telle que nous la connaissons aujourd'hui; mais les limites mêmes des rivages étaient moins régulières et beaucoup plus dentelées. On peut d'ailleurs très-aisément se figurer ce que pouvait être cette ligne tourmentée des anciens rivages, en imaginant que, par une brusque révolution, les eaux de la mer s'élèvent subitement d'une centaine de mètres par exemple (2). Les vallées des fleuves seraient alors inondées jusqu'à une très-grande distance des rivages actuels; et on verrait partout se dessiner des golfes très-allongés, auxquels viendraient aboutir des gorges latérales, et qui présenteraient des ramifications très-variées de baies étroites et de couloirs resserrés entre des lignes de falaises souvent très-rapprochées. Ces pénétrations profondes de la mer dans l'intérieur des continents sont désignées sous le nom de *fiords*, et caractérisent encore

(1) Élisée Reclus, *les Oscillations du sol terrestre.*

(2) Dans cette hypothèse, les eaux marines remonteraient l'étroite vallée du Rhône jusqu'à Valence.

de nos jours, d'une manière toute spéciale, les côtes rocheuses de la Scandinavie, du Groënland et de toutes les régions polaires.

Il est hors de doute qu'à l'origine de notre période quaternaire, l'ensemble des rivages de la terre présentait partout un relief aussi accentué. Les côtes de ces époques primitives n'avaient pas encore de plages; elles n'avaient que des fiords, et ces fiords ont presque partout disparu. Le comblement de ces défilés et de ces golfes a été l'œuvre du temps. D'un côté, la mer a provoqué l'érosion des falaises, a détruit les caps et les promontoires et a déterminé, pendant une longue série de siècles, des écroulements de blocs et de rochers; et tous ces débris incessamment remaniés par les vagues, au pied même des escarpements auxquels ils avaient été arrachés, ont fini par se réduire en sable et en galet. D'autre part, les torrents et les fleuves ont charrié à leurs embouchures des quantités innombrables de matières minérales qui se sont arrêtées devant la masse immobile des eaux de la mer et ont été régulièrement distribuées le long de la côte par les courants littoraux; tous ces sédiments et ces débris, dont le volume incalculable s'accroît sans cesse, ont commencé par combler les baies les plus étroites, ont déterminé peu à peu la création de plages adoucies au devant des falaises et ont fini, dans certains cas, par projeter, en avant même des embouchures des fleuves, des protubérances

énormes de terres récentes qui sont de véritables domaines conquis sur la mer. Tels sont les deltas du Nil, du Rhône, du Pô, les bras gigantesques du Danube et du Mississipi; telles aussi les plus petites saillies d'alluvions que l'on voit à l'embouchure des plus modestes cours d'eau.

La mer qui pénétrait, à l'origine des temps, dans l'intérieur des terres recule donc sans cesse, et le contour des rivages se modifie tous les jours suivant des lois parfaitement établies. Ce travail séculaire est extrêmement lent, mais il est continu et progressif. Il a déjà transformé en plages immenses tous les rivages de la zone équatoriale et la plus grande partie de la zone tempérée; il est naturellement beaucoup moins avancé dans les régions circumpolaires où les côtes, à peine dégagées des glaces qui les protégent, ont conservé toutes leurs aspérités.

Les conditions de transformation d'une côte rocheuse en une plage adoucie peuvent donc se formuler d'une manière très-nette. Il faut d'abord que, pendant une assez longue suite de siècles, la côte ait été battue en brèche par les assauts répétés de la mer; il est nécessaire ensuite que les roches constitutives des falaises soient d'une nature assez friable pour pouvoir être désagrégées par le choc des vagues; il faut enfin que des fleuves et des torrents en assez grand nombre aient déposé à leurs embouchures des masses considérables de sables, de vases, et de débris

minéraux arrachés aux flancs des vallées supérieures, et que toutes ces alluvions, répandues dans la zone maritime voisine de la côte, aient été distribuées sur le rivage par les courants littoraux.

V

Ces conditions font pour la plupart défaut à la partie du littoral qui nous occupe. Non-seulement la roche calcaire qui constitue le massif de la Carpiane et de toute la chaîne de Saint-Cyr est très-compacte et résiste très-énergiquement à la morsure de la mer, mais encore et surtout toute la zone rocheuse qui borde la côte est dépourvue de cours d'eau considérables. Ainsi, point d'apport ni d'alluvions provenant de la terre, point d'écroulements au pied des falaises ni de débris rocheux produits par les coups de bélier de la mer; tout au moins ces détritus n'ont-ils laissé que des traces peu apparentes et sont-ils d'une importance géologique tout à fait négligeable.

Le profil de la côte ne paraît pas avoir varié depuis plusieurs centaines de siècles; il est aujourd'hui ce qu'il était il y a six mille ans, et il se maintiendra intact pendant une période séculaire tout à fait indéterminée, à laquelle on ne peut fixer aucune limite même éloignée et qui durera vraisemblablement jusqu'à ce que l'écorce de la terre éprouve de nouveau un de ces tressaillements qui sont à peine un épisode dans l'histoire du

monde, et qui bouleversent et suspendent, quand ils ne la détruisent pas complétement, la vie organisée de tous les êtres qui nous entourent, depuis l'homme jusqu'au plus humble des végétaux.

Sans le soleil ardent qui la réchauffe et la colore, cette côte âpre et rocheuse aurait un aspect tout à fait scandinave; il est extrêmement curieux de la suivre dans toutes ses dentelures, de s'engager, à travers les écueils qui la défendent, dans tous ces couloirs à ramifications profondes, au fond desquels les vagues ne pénètrent pas et où l'eau, calme et pure, prend quelquefois la couleur verte des pierres précieuses. Au pied des rochers à pic qui l'entourent de toutes parts, cette eau limpide et prisonnière, à peine éclairée par la lumière directe du ciel, a souvent la transparence des lacs de montagne. Semblable à celle des glaciers, fille des neiges éternelles, elle prend, à diverses heures du jour et suivant les accidents de la roche, des reflets d'émeraude, de turquoise et d'améthyste qui se fondent et s'éteignent peu à peu dans les sombres profondeurs du gouffre. Elle dort; la mer invisible gronde tout autour; la gorge labourée d'entailles se resserre de plus en plus; et, quelle que soit la violence de la tempête, la plus frêle des barques de pêche peut trouver dans ces retraites paisibles le calme le plus complet et le repos le plus assuré.

Ces petites baies naturelles, tout à fait ana-

logues aux fiords de la Baltique, de la mer de Baffin et de toutes les mers polaires, ont, en général, des dimensions assez restreintes; il en est cependant quelques-unes qui sont de vrais petits golfes, excellents pour le mouillage; on les désigne dans l'idiome provençal sous le nom de *calanques*. Telles sont la bonne calanque de Sormiou et celle de Morgiou, dont les promontoires avancés se détachent en vigueur comme des musoirs écroulés de môles gigantesques. Telle est surtout la gorge profonde qui s'ouvre à l'Ouest du golfe de Cassis et dont le nom Port-Miou, *Portus Melior*, semble indiquer qu'elle a été considérée de tout temps comme un des meilleurs abris de la côte (1).

Comme tous les points singuliers du littoral, ce petit fiord a sa légende. L'ouverture est étroite et cachée par un retour de la falaise qui en marque l'entrée; mais, ce goulet naturel une fois franchi,

(1) C'est à Port-Miou que Grégoire XI, reportant, en 1377, le Saint-Siége d'Avignon à Rome et retenu par des vents contraires, chercha un refuge, après avoir quitté les îles de Marseille et avant d'arriver au golfe de Saint-Nazaire.

Ad urbem sanctam Massiliensem accedere... in insula somnum capit ante palatium Galianæ..... ventus est nobis contrarius, et papa Portum Milonis aggreditur..... Surgente aura prospera via paratur. Summus præsul sumpto prandio ibidem Sancti Nazarii littus ingreditur..... — Itinerarium D. Gregorii XI, F. Duchesne, 1670.

Port-Miou est désigné, dans cet itinéraire, sous le nom de *Portus Milonis*.

le fiord s'élargit peu à peu, se recourbe et se transforme en un long couloir bordé de rochers à pic. Les gens de mer racontent qu'un pêcheur génois, surpris par la tempête et ne pouvant maîtriser son bateau que les vagues poussaient à la côte, avait abandonné à son fils la barre du gouvernail; celui-ci, obéissant à une inspiration soudaine, met résolûment le cap sur le défilé étroit de Port-Miou, et, malgré les imprécations de son père, se dirige vers le rocher qui se dresse à l'entrée comme un éperon menaçant. Affolé par cette manœuvre insensée, le père se précipite sur son fils et le frappe mortellement. Au même instant la barque double l'écueil; le rocher s'entr'ouvre, et le navire s'engage dans une cluse étroite et jusqu'alors invisible; c'est le calme et le salut.

VI

La petite rade de Cassis est comme une oasis après cette côte rude et tourmentée. De tout temps, elle a été connue et fréquentée par les pirates celto-liguriens, qui trouvaient dans l'enfoncement de la baie un petit port naturel d'un atterrage facile. Le rivage aux abords était garni de forêts dans lesquelles il leur était commode de s'assurer de paisibles retraites; les conditions générales du pays étaient donc excellentes pour ces peuples primitifs et à demi sauvages dont les

moyens d'existence et les seules industries étaient la chasse, la pêche et la guerre.

On n'a trouvé dans la baie de Cassis aucun vestige qui permette d'attribuer à la ville et au port une origine antérieure à l'occupation romaine. Il est cependant hors de doute que les navigateurs grecs et phéniciens connaissaient, plusieurs siècles avant notre ère, l'existence des bancs de corail dont les rochers sous-marins de cette partie de la côte sont encore tapissés. Le corail de Cassis était alors un des plus estimés de la Méditerranée; il est plus coloré que celui des îles Baléares, d'un grain, on serait presque tenté de dire d'une pâte plus fine et plus transparente que celui de la Sardaigne et des côtes d'Afrique. Pline raconte que la pêche de ce polypier était pratiquée avec un très-grand succès sur les côtes rocheuses de la Ligurie (1), et on sait tout le prix qu'y attachaient les guerriers gaulois et les dames romaines comme objets de parure et d'ornement.

La pêche du corail, aujourd'hui en décroissance, presque abandonnée, a été pendant longtemps une véritable industrie maritime pour cette partie

(1) *Corallium laudatissimum circa Stœchades.* (PLINE, l. II, ch. XXIII.)

Le Naturaliste désigne ici, sous le nom de *Stœchades,* le second groupe de ces îles, *Stœchades minores,* qui correspondent à l'archipel de Marseille, à l'île Maire, aux îles de Riou, des Embiez, etc., et à tous les îlots rocheux des baies de Cassis et de la Ciotat.

de la Provence. Les navires génois, catalans et provençaux se donnaient rendez-vous, pendant plus de la moitié de l'année, depuis le printemps jusqu'aux approches de l'hiver, dans les eaux coralligènes du golfe. Le précieux polypier, retiré de la mer, était ordinairement nettoyé et mis en œuvre sur les lieux mêmes de son extraction. Cette délicate préparation était pour la petite ville de Cassis une source de prospérité, en même temps qu'elle lui donnait une physionomie d'une élégance toute particulière. Malheureusement, depuis moins d'un siècle, le corail semble avoir subi une véritable dépréciation par suite d'une de ces transformations aussi nombreuses qu'inexplicables du goût et de la mode. Nos pêcheurs indigènes ont complétement délaissé les pratiques qui firent la fortune de leurs pères, et c'est à peine si de temps à autre quelques tartanes espagnoles ramassent, dans leurs filets traînants, quelques tiges arborescentes de moins en moins recherchées.

VII

Cassis est le *Carsicis Portus* de l'Itinéraire d'Antonin. Du temps des Romains, le port n'avait ni jetées, ni ouvrages extérieurs, et se réduisait à une crique naturelle s'enfonçant assez profondément, comme la calanque de Port-Miou, dans l'intérieur des terres.

Des travaux exécutés, il y a quelques années,

dans le sous-sol de la grande rue de la petite ville ont permis de reconnaître que le terrain superficiel était entièrement formé d'alluvions recentes. Le sable, la terre et le gravier roulés pendant plusieurs siècles proviennent des érosions des collines environnantes par les eaux pluviales; ces détritus ont comblé l'anse et en ont fait peu à peu un terrain solide dans lequel on a retrouvé à plusieurs reprises des débris d'amphores et de poteries de provenance romaine. Assez loin du port, dans les caves de la ville, on voit encore des fragments de murs du quai antique qui servent de pieds-droits pour les retombées des voûtes modernes, le long du quai, *agger*, bâti en pierres de taille de grand appareil, sont encore scellés au plomb des anneaux de fer ayant servi à l'amarrage des navires; c'était là évidemment que se trouvait le port, *Portus Carsicis*, dont parle l'Itinéraire, et qui très-vraisemblablement se réduisait à une sorte de muraille de soutènement appelée *crepido*, située dans la partie la plus profonde et la plus abritée de l'anse, et le long de laquelle les galères venaient s'aligner pendant les grosses mers. L'île rocheuse, aujourd'hui soudée à la ville par le petit quai Saint-Pierre, était alors complètement isolée et protégeait l'entrée du port, comme un brise-lame naturel un peu avancé au large

On n'a aucune donnée même approximative sur l'importance du port de Cassis dans les temps anciens. A une aussi faible distance de Marseille,

il ne devait pas être un grand entrepôt de commerce, et sa principale utilité était d'offrir un bon mouillage et un abri aux navires qui ne pouvaient longer la ligne des falaises que par des temps calmes et des mers peu houleuses. Cassis était donc surtout une anse de refuge, une station, plutôt qu'un port. On ne saurait douter cependant que les magnifiques carrières de calcaire jurassique qui entourent la ville n'aient été exploitées à l'époque romaine. On a même la preuve directe de cette exploitation. Des pierres de taille de Cassis ont été retrouvées parmi les ruines de monuments romains sur différents points de la côte de la Méditerranée; plusieurs textes épigraphiques, remontant aux premiers siècles de notre ère et que les hasards les plus singuliers ont fait retrouver, même en Afrique, sont gravés sur des blocs de pierre de Cassis (1). Un magnifique sarcophage chrétien des premiers temps de l'Église des Gaules a la même provenance. Ce monument, l'un des plus curieux que possède le musée de Marseille, faisait partie du *campo santo* de la vénérable crypte de Saint-Victor au pied de la colline de Notre-Dame de la Garde. La face principale représente en relief Jésus-Christ nimbé, assis entre deux pilastres et accompagné de cinq apôtres debout; les deux

(1) *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, 1857, t. XX.

faces latérales sont détériorées; mais sur l'une d'elles on voit encore très-nettement le monogramme du Christ enfermé dans un médaillon; la face postérieure est presque brute et devait être adossée contre le mur de l'église souterraine. Le style des sculptures permet de les faire remonter au quatrième, peut-être au troisième siècle de notre ère [1].

L'exploitation du corail et celle de la pierre de taille sont donc ici les deux principaux éléments de l'industrie du *Portus Carsicis* antique. Cette dernière seule a subsisté, elle s'est même beaucoup développée depuis quelques années, et la plupart des belles constructions et des monuments de Marseille et de la Provence littorale empruntent leurs matériaux de choix aux carrières exploitées, il y a près de dix-sept siècles, par les esclaves et les prisonniers romains.

VIII

Comme toutes les villes du Midi de la France, le petit bourg de Cassis eut beaucoup à souffrir des invasions des Barbares. Les Bourguignons à la fin du cinquième siècle, les Lombards dans les deux siècles suivants, détruisirent à plusieurs reprises les maisons qui entouraient le port. Le petit promontoire rocheux situé à l'Est de la baie

(1) A. Sacrel, *Musée d'archéologie de Marseille.*

a conservé le souvenir de ces descentes; on l'appelle encore la *pointe des Lombards;* c'était sur ce petit cap que se dirigeaient les flottes des pirates; à droite et à gauche, l'anse de l'Arène et l'anse de Sainte-Magdeleine leur offraient deux petits mouillages tranquilles qu'ils pouvaient occuper tour à tour suivant l'état de la mer. C'est là qu'ils abritaient leurs navires; c'est au fond de l'une ou de l'autre de ces deux baies qu'ils mettaient pied à terre, et qu'ils organisaient leurs colonnes d'invasion, sûrs en cas d'insuccès de trouver, dans les bateaux qui les attendaient à quelques encablures de la côte, un refuge toujours préparé.

Deux siècles après, les Sarrasins continuaient cette œuvre de dévastation; les habitants de Cassis durent abandonner complétement leur rivage devenu intenable et se réfugier sur la hauteur voisine fortifiée à la hâte; cet oppidum improvisé fut bientôt transformé par la maison des Baux en château fort, dont les massives murailles et l'enceinte crénelée, qui rappellent le célèbre château du roi René à Tarascon, ont entouré et protégé pendant la majeure partie du moyen âge l'église et les maisons de la ville vieille à chaque instant menacée.

Aujourd'hui le port de Cassis occupe un des derniers rangs sur la liste des ports de la Méditerranée. Son tirant d'eau, qui varie de trois à cinq mètres, ne permet pas l'accès des gros navires;

le port est sûr, mais la passe à l'entrée n'a que soixante à soixante-dix mètres, et elle est assez difficile à pratiquer, quelquefois même dangereuse, par les vents du large qui y soulèvent une assez forte mer. Les quais présentent un développement de plus de sept cents mètres, plus que suffisant pour le commerce. Le mouvement annuel de la navigation n'atteint pas en moyenne dix mille tonnes, dont la majeure partie consiste dans l'exportation de la pierre de taille extraite des carrières qui entourent la ville. La pêche côtière est elle-même en décroissance et n'emploie plus que trente bateaux montés par une centaine de marins.

La décadence est donc manifeste, et la proximité de Marseille non moins que l'éloignement du chemin de fer, qui passe à plus de cinq kilomètres du port et à une altitude de plus de cent mètres, ne permettent pas d'espérer jamais une amélioration sensible.

IX

Le port de la Ciotat est beaucoup plus vivant. — En suivant la côte rocheuse et en se dirigeant vers l'Est, on double d'abord le cap Canaille, le *mons Canalium* des cartes anciennes, et on voit se profiler la falaise escarpée du Bec de l'Aigle. Par les temps calmes, les navires s'engagent sans crainte dans le goulet profond qui sépare l'Ile

Verte du continent. Les clochers, les tours, les vieux phares et les petits fanaux des jetées modernes apparaissent à l'extrémité de cette passe, et on entre dans le port.

Comme Cassis, la Ciotat était une des stations de la flotte impériale. On l'appelait *Citharista portus;* c'était le port de la ville gréco-romaine de Ceyreste, bâtie sur la hauteur à quatre kilomètres de la côte. Ceyreste, n'est plus aujourd'hui qu'un pauvre village, mais son nom rappelle très-bien l'ancienne dénomination grecque *Citharista,* Κιθαριστής, ou romaine *Ceserista,* — dont on a fait plus tard une station césarienne, *Cæsaris statio,* avec cette facilité que les archéologues locaux mettent à voir Marius ou César un peu partout dans le Midi de la France, et bien que ce dernier n'ait été pour rien dans la fondation de l'ancien *castrum* de Ceyreste, et que la petite ville fortifiée ait existé longtemps avant la conquête des Gaules.

On voit encore quelques ruines à Ceyreste, des débris des remparts du village romain, les traces de l'ancien *castrum* qui servit de poste défensif contre les Ligures, des vestiges de maçonnerie dessinant un polygone irrégulier au centre duquel était une tour d'observation et de défense analogue à la Tour Magne de Nimes ou à la Turbie de Monaco. Mais tout cela est assez confus; les matériaux anciens ont été dispersés sur une très-grande étendue et employés soit pour la construction du village moderne de Ceyreste, soit

pour l'établissement de ces petits murs de soutènement en pierres sèches qui donnent aux coteaux calcaires de cette partie de la Provence l'aspect de véritables damiers.

La Ciotat n'avait pas à cette époque une existence séparée de celle de Ceyreste. Le petit port, qui se réduisait à un abri naturel derrière l'Ile Verte, n'a été pendant de longs siècles, sous la domination grecque et marseillaise, qu'une annexe et en quelque sorte le faubourg maritime de la ville construite sur la hauteur. Il est même assez difficile de préciser quel était au juste son emplacement près de deux cents ans avant notre ère; tout porte à croire cependant que l'ancien mouillage des galères se trouvait un peu au Sud de la Ciotat moderne, dans une petite anse naturelle aujourd'hui envahie par les déjections industrielles de la Compagnie des messageries maritimes, si gracieusement appelées dans le langage technique des *crassiers*, et où l'on a trouvé quelques vestiges de ces temps éloignés. Il y avait là une ancienne tour, πύργος, qui est restée dans les armes de la ville et dont le nom latinisé, *Burgus Civitatis*, paraît être l'origine du nom moderne de la ville. Le *Portus Citharista* de l'Itinéraire d'Antonin n'était qu'un quartier excentrique de l'ancienne cité, ce que l'on appelait encore il y a quelques années le quartier de la Marine. C'est là d'ailleurs ce qu'indique, d'une manière assez explicite, l'ancienne désignation de bourg ou fau-

bourg de *la Cioutad, bort* (ou port) *de nostre cieutad,* comme disent encore les marins catalans et provençaux, dont le langage a conservé les termes mêmes que l'on retrouve dans les chartes et les actes du moyen âge (1).

Il est sans doute un peu imprudent de trop s'engager sur le terrain des étymologies; mais à défaut de textes précis, de documents épigraphiques ou historiques, les noms des lieux, rarement assez dénaturés pour devenir méconnaissables, sont toujours d'un précieux secours; et leur transmission à travers les âges est une des ressources de la science moderne. Les monuments disparaissent, l'ignorance des hommes efface jusqu'aux ruines; le temps les met en poussière; et cette poussière elle-même est bientôt dispersée par le vent. La nomenclature géographique seule résiste et survit à tous les vestiges du passé. Les révolutions de l'histoire ont leurs couches et leurs dépôts comme celles du globe; un nom laissé sur le sol par un peuple, par une croyance, par une simple légende est souvent un trait de lumière, donne au lieu le plus ignoré un intérêt inattendu, et le terrain que l'on foule, si nu que l'ait fait la nature ou que l'aient rendu les hommes, est à lui seul un monument (2).

(1) Voir notamment Archives de la Cadière (1re partie, sér. D, n. $\frac{1}{3}$), acte du 25 juillet 1303.

(2) Ch. Lenormant, *Rapport sur les ouvrages présentés au concours de 1845 sur les antiquités de la France.*

[illegible] *la Cioutad* ne fut donc dans le [illegible] que le port d'embarquement des colons [illegible]. La ville forte, l'*oppidum*, était [illegible] sur un point difficilement accessible, dans une excellente position stratégique, hors de l'atteinte des pirates, comme le sont encore tous les villages de l'Archipel qui remontent à une certaine antiquité; et la situation était assez comparable, au point de vue topographique et défensif, à celle de beaucoup de villes maritimes de la Grèce, Athènes et Corinthe entre autres, dont les ports du Pirée et de Cenchrées se trouvaient à plusieurs milles de l'acropole (1).

X

La ville romaine de Citharista et le port qui en dépendait n'ont pas été plus épargnés par les Barbares que ceux de Cassis. Lombards, Sarrasins et Normands les ont tour à tour occupés et ruinés; et la haute muraille qui enveloppe encore

(1) La ville de Corinthe, établie sur la crête de l'isthme qui sépare le golfe de Lépante ou de Corinthe du golfe Saronique ou d'Engia, avait même deux ports établis sur chacun de ces golfes : Cenchrées sur le golfe de Lépante et Léchée dans le golfe d'Engia; ces deux ports formaient deux faubourgs de Corinthe dont ils étaient éloignés chacun de soixante stades environ. — Le triple port du Pirée construit par Thémistocle avait remplacé le port de Phalère et était de même le faubourg maritime d'Athènes, éloigné de la ville de près de vingt-quatre stades.

la ville du côté du Nord, aujourd'hui réduite au rôle prosaïque de protectrice de l'octroi municipal, rappelle cette période de luttes incessantes et de sanglantes dévastations. La ville moderne de la Ciotat n'est sortie de ces crises et ne paraît s'être constituée librement qu'au commencement du quatorzième siècle. Il n'en est pas question dans le dénombrement de Provence fait en 1200; et le plus ancien acte authentique qui en fasse mention est une charte du 15 juillet 1303, conservée aux archives municipales du petit village de la Cadière. La maison des Baux, le puissant monastère de Saint-Victor-lez-Marseille, les Catalans, les comtes de Provence la possédèrent tour à tour; ces changements de maître n'avaient pas lieu sans violences et eurent pour résultat de déterminer de brusques oscillations dans le chiffre de sa population. Au douzième siècle, la Ciotat n'était qu'un pauvre hameau de pêcheurs qui comptait à peine quelques feux. Un siècle plus tard, sous la domination des abbés commendataires de Saint-Victor, le nombre des habitants atteignait près de trois mille. Sa prospérité s'accrut rapidement avec l'occupation catalane, et ce nombre s'élevait à près de douze mille lorsque la révocation de l'édit de Nantes et l'établissement du régime des quarantaines ruinèrent la ville et diminuèrent subitement sa population de plus de moitié. Ce mouvement de décroissance s'accentua encore pendant la Révolution; mais, dès le

commencement du siècle, la vie un moment suspendue commença à renaître. La population officielle, qui était de cinq mille environ en 1820, atteignait six mille en 1840. — Depuis lors, l'établissement des grands chantiers de construction de navires de la Compagnie des messageries maritimes, qui occupe à elle seule de dix-huit cents à deux mille ouvriers, a fait de la Ciotat une ville industrielle fort importante, et le nombre de ses habitants est redevenu ce qu'il était au temps de sa plus grande prospérité.

XI

Les ateliers de la Ciotat sont, avec ceux de la Seyne, près de Toulon, les plus importants de la Méditerranée; et la puissante Société des messageries y construit, depuis plus de trente ans, un très-grand nombre de navires soit pour elle-même, soit pour l'État, soit pour diverses compagnies de navigation. Il ne se passe pas d'année qu'elle ne mette à flot un de ces magnifiques paquebots à vapeur destinés aux voyages transocéaniques ou même des vaisseaux de guerre pour le service de notre flotte.

Le port de la Ciotat s'ouvre au Sud-Est; deux jetées, entre lesquelles est ménagée une passe de près de cent mètres, sont réunies, du côté de la terre, par une esplanade de quais qui ont plus de mille deux cents mètres de développement. La

superficie du bassin est de dix hectares; sa profondeur varie entre quatre et six mètres. Les conditions générales et les installations de cet établissement maritime sont plus que suffisantes pour ce petit port où le commerce est presque nul et où l'année s'écoule quelquefois sans qu'il s'y fasse un trafic sérieux avec l'étranger. Tout se réduit au petit cabotage avec les ports voisins et aux échanges indispensables pour l'entretien et l'alimentation de la population industrielle de la Compagnie de navigation. La pêche seule y est très-active, et occupe plus de trois cents marins montés sur près de cent cinquante bateaux.

Comme port de commerce, le voisinage de Marseille et l'éloignement du chemin de fer condamnent la Ciotat à une stagnation complète. La rade, parfaitement abritée des vents du Nord et de l'Ouest par un vaste hémicycle de montagnes, est un peu trop découverte du côté du large. Elle est en général fort houleuse et présente, dans les tempêtes, d'assez médiocres conditions pour le mouillage. L'Ile Verte, qui rompt les coups de mer du Sud-Est, ne les empêche pas de se faire sentir d'une manière très-fatigante à l'entrée même du port. Il serait à la rigueur possible de remédier à cet inconvénient en rattachant l'Ile Verte au Bec de l'Aigle par une de ces jetées grandioses qui ne sont qu'un jeu pour les ingénieurs modernes. La rade foraine serait alors transformée en rade fermée; et les plus gros na-

vires pourraient mouiller jusqu'à l'entrée du port dans des eaux tranquilles et par des fonds de plus de vingt mètres. L'entreprise est séduisante et a été quelquefois proposée. Au point de vue technique, son exécution ne présenterait pas de sérieuses difficultés, et on peut même évaluer avec certitude que cette soudure de l'Ile Verte au continent n'occasionnerait pas une dépense supérieure à celle de beaucoup d'ouvrages à la mer déjà construits dans nos grands ports de commerce. Mais, on doit le reconnaître, cette création artificielle ne changerait pas sensiblement les conditions économiques du port de la Ciotat.

C'est au territoire qui entoure un port qu'il appartient toujours d'en alimenter le mouvement et de régler la marche de son commerce. L'agriculture est pauvre dans la région, l'industrie presque nulle. La rade est séparée du reste de la Provence par un rideau de montagnes qui forme une véritable barrière. Aucune grande vallée ne débouche dans les environs; le port n'est pas en communication avec le cœur du pays; les routes qui y conduisent serpentent sur un terrain ingrat et aride, artificiellement disposé suivant des terrasses étagées les unes au-dessus des autres et soutenues par des murs en pierres sèches. Point de grande culture; presque pas d'eau. Le sol paraît brûlé comme si l'on était aux abords d'une immense fabrique de produits chimiques; les oliviers souffreteux sont la seule culture qui

donne un véritable rapport; et leur feuillage, desséché par le soleil et recouvert d'une poussière blanche, se distingue à peine de la roche grisâtre.

Sans le magnifique horizon de mer qui colore et poétise toutes les côtes de Provence, la campagne qui fait suite aux faubourgs de la ville ferait naître cette impression de malaise et de répugnance qu'on éprouve instinctivement dans la zone de scories qui entoure les grandes agglomérations industrielles. Rien ne saurait y attirer l'artiste, l'archéologue ou l'érudit. Le spécialiste seul, ingénieur, mécanicien ou marin, visite avec intérêt les cales de radoub, les grands ateliers de réparation ou de construction des machines, et tous les engins qui servent à l'armement des gros navires. Mais la ville n'offre ni ressources, ni curiosités, ni souvenirs. Absorbée par la puissante Compagnie qui la fait vivre, elle ne présente qu'un amas confus de cantines, d'auberges et de casernements vulgaires, conséquences naturelles de la grande usine à laquelle elle doit une fortune et un bien-être matériel que sa situation maritime, agricole et commerciale ne lui aurait jamais permis d'obtenir.

Pl. 3.

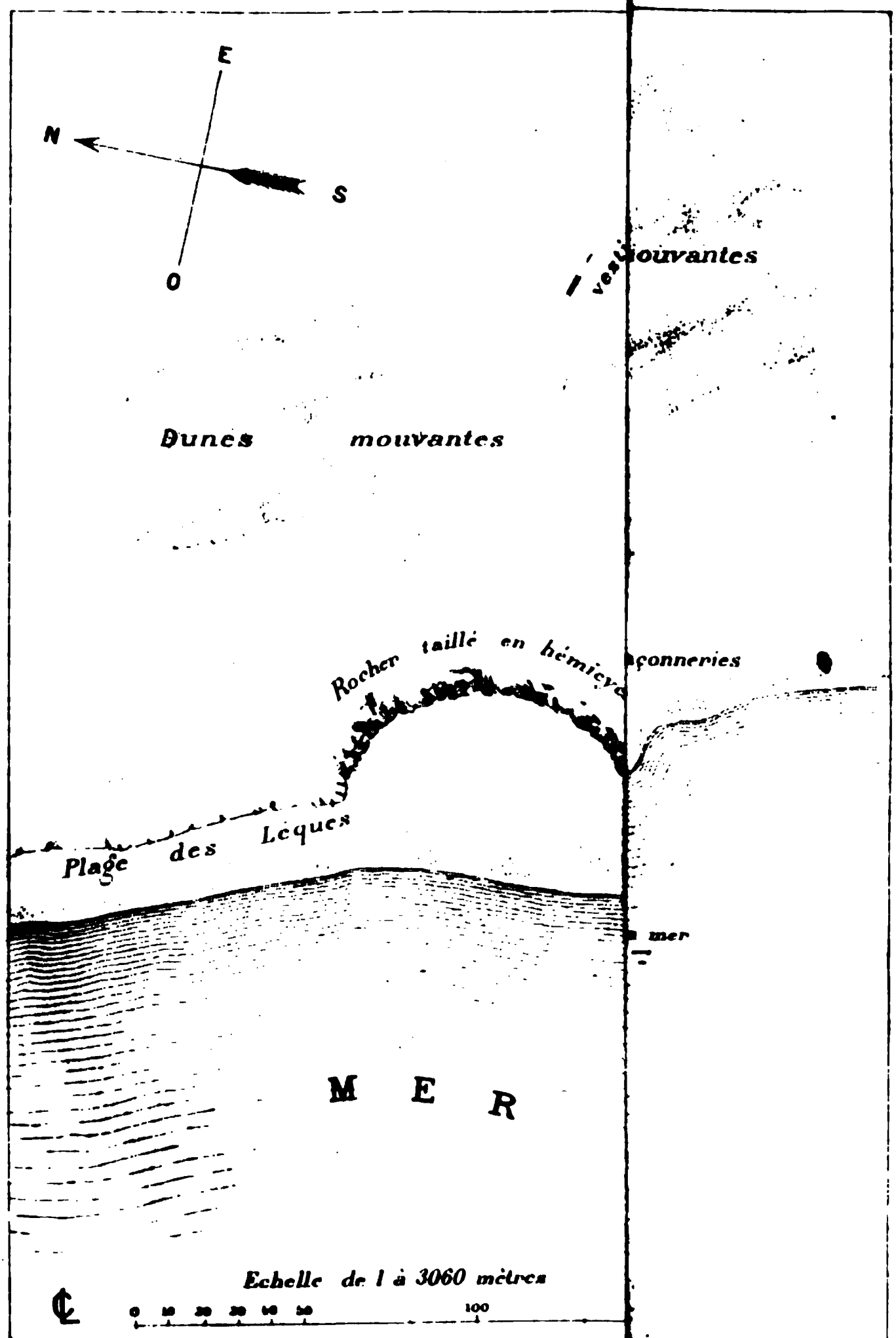

relevé par J. Esp. Matheron géomètre, d'après les fouilles — Paris — Imp Bequet

CHAPITRE TROISIÈME

TAUROENTUM. — UNE VILLE GRÉCO-ROMAINE DISPARUE.

Division du golfe de la Ciotat en deux segments : la rade de Ceyreste et la baie des Lèques. — Détermination de l'emplacement de Tauroentum d'après l'Itinéraire et les anciens géographes. — La flotte de César et la flotte gréco-pompéienne à Tauroentum. — Récit du poëte Lucain. — Fouilles modernes. — Recherches et travaux de l'abbé Barthélemy, de Marin, de Millin, de Thibeaudeau, de l'abbé Magl. Giraud. — La ville, le port et l'acropole. — Les temples extérieurs à la ville.— Le *Céramique*.— Chauffage des vins dans les celliers. — Monnaies. — Difficulté de préciser l'époque de la fondation et de la ruine de Tauroentum. — Le *Castellum Massiliensium* de César — La Cadière, *Cathedra*, refuge des habitants après la dévastation des Barbares. — Etat actuel des ruines. — Le *plan de la Mar*. — Oscillations de la côte. — Comblement du port antique par les alluvions. — Ensevelissement de la ville sous les dunes mouvantes. — Le désert de Tauroentum.

I

Lorsque les ingénieurs étudièrent, il y a plus de vingt ans, le tracé du chemin de fer qui devait relier le grand port commercial de la Méditerranée avec le premier arsenal maritime de France, ils eurent tout d'abord la pensée fort naturelle de rapprocher autant que possible la nouvelle ligne de la mer (1). Quelle que soit en effet l'écrasante

---

(1) Le tracé du chemin de fer de Marseille à la frontière italienne a été étudié dans la période de 1852 à 1869. La section de Marseille à Aubagne (16 kilomètres) a été ouverte

supériorité de Marseille et de Toulon sur tous les autres ports de la Provence, ils ne sont pas les seuls dignes d'intérêt; et la voie en quelque sorte idéale eût été celle qui aurait suivi fidèlement tous les contours du rivage et aurait permis de desservir et par suite de développer les plus modestes stations du littoral.

Les navires accostant ainsi partout bord à quai et trouvant sur ces quais des appareils de transbordement tels qu'on en voit en Angleterre et des rails qui auraient facilité l'écoulement des marchandises vers l'intérieur du continent, telle eût été la solution parfaite, non-seulement au point de vue commercial, mais encore au point de vue stratégique.

La configuration du sol, sans s'opposer d'une manière absolue à ce résultat, a conduit bien souvent à s'éloigner de la mer d'une manière très-regrettable; et la plupart des ports secondaires, Cassis, la Ciotat, Antibes, Nice, Menton, voient passer le chemin de fer au-dessus et en arrière d'eux, à flanc de coteau, et à une altitude telle

---

à l'exploitation le 20 octobre 1858; celle d'Aubagne à Toulon (50 kil.) le 3 mai 1859; celle de Toulon aux Arcs (68 kil.) le 1er septembre 1862; celle des Arcs à Vence-Cagnes (77 kil.) le 10 avril 1863; celle de Vence-Cagnes à Nice (12 kil.) le 18 octobre 1864; celle de Nice à Monaco (15 kil.) le 19 octobre 1868; celle de Monaco à Menton (9 kil.) le 6 décembre 1869; celle enfin de Menton à la frontière d'Italie (4 kil.) le 18 mars 1872.

qu'on ne peut espérer de longtemps la construction d'un embranchement maritime.

Des accidents de terrain, insignifiants en apparence, ont déterminé ces déviations. C'est ainsi qu'après la station de la Ciotat, la voie, qui semblerait devoir se rapprocher de plus en plus du rivage et épouser le contour arrondi de la côte, s'en éloigne brusquement, passe au village de Saint-Cyr et délaisse un des meilleurs mouillages de Provence.

Considéré dans son ensemble, le golfe de la Ciotat présente la figure d'une ellipse presque fermée. A peu près vers le milieu, une petite saillie rocheuse, le cap Saint-Louis, divise le golfe en deux segments un peu inégaux, et marque en même temps la limite des départements des Bouches-du-Rhône et du Var. La partie du golfe située à l'Ouest, dans les eaux mêmes de la Ciotat, est la rade de Céreste; celle qui est située à l'Est a pris le nom d'un hameau plus que modeste, habité par quelques pêcheurs qui tirent le soir leurs embarcations sur la grève ou les amarrent à l'abri d'une petite jetée de construction récente; c'est la baie des Lèques.

La plage des Lèques est demi-circulaire et de formation géologiquement moderne. Depuis le hameau jusqu'au château de Baumelles, c'est une succession de dunes sablonneuses et arides. Le développement de cet appareil littoral est de près de deux kilomètres; sa largeur varie de

mille à quinze cents mètres. Aucune végétation : le sol est mouvant ; et, sous l'action des vents du Nord, le sable apporté par les coups de mer se dessèche et chemine avec une très-grande rapidité. On retrouve ici sur une petite échelle ce phénomène de déplacement des dunes qu'on observe en grand sur les côtes de Hollande, de Belgique, de Gascogne et sur tout le littoral du golfe de Lyon. Dans de pareilles conditions, il eût été difficile d'établir le chemin de fer d'une manière stable ; les remblais se seraient rapidement déformés, les tranchées auraient été comblées à la moindre bourrasque. On a dû rejeter la voie dans l'intérieur des terres pour l'asseoir sur un terrain solide ; le petit golfe des Lèques, qui fut, il y a plus de deux mille ans, l'un des plus fréquentés de la Méditerranée gauloise, est aujourd'hui complétement abandonné par la vie moderne.

II

Presque tous les textes des historiens et des géographes classiques mentionnent l'existence, bien avant notre ère, d'une colonie grecque située entre Marseille et le cap Sicié qui commande la rade de Toulon. Les auteurs grecs la désignent tour à tour sous les noms de Ταύροις, Ταυρόεις, Ταυροέντιον, Ταυρέντιον ; les Romains, maîtres des Gaules, ont latinisé le mot et en ont fait indifféremment *Taurentum, Taurentium, Tauroentum.* Cette der-

nière dénomination a prévalu. Aujourd'hui encore, après plus de vingt siècles, la petite plage des Lèques et les vestiges de ruines qu'on y rencontre continuent à porter dans le pays le nom de *Tarento*.

C'était en effet, comme nous allons le voir tout à l'heure, dans un enfoncement du rivage, au pied du rocher de Baumelles, que se trouvait le port; à flanc de coteau, étaient les maisons; au sommet, se dressait l'acropole.

La position exacte de l'ancien Tauroentum est indiquée d'une manière parfaitement nette dans deux documents qui sont deux bases fondamentales de la géographie historique des premiers siècles.

L'un, rédigé vers l'an 150 de Jésus-Christ, est l'Itinéraire maritime de l'empire, connu généralement sous le nom d'*Itinéraire d'Antonin;* c'était en quelque sorte le livret officiel des stations obligées que devaient faire les navires de guerre et les courriers, depuis le port d'Ostie à l'embouchure du Tibre, jusqu'au port d'Arles dans l'estuaire du Rhône. On sait dans quelles conditions un peu primitives avait lieu la navigation romaine. Beaucoup moins hardis que les Phéniciens et les Grecs, que le goût des aventures et l'esprit d'entreprise poussèrent de très-bonne heure vers des régions lointaines et inexplorées, les Romains ont toujours regardé la mer comme une ennemie redoutable; guerriers incompara-

bles sur terre, ils ne furent jamais que d'assez pauvres marins. La science ne les avait pas armés de cette triple cuirasse dont parle le poëte (1), et qui permet d'affronter sans crainte l'immensité des flots; pour eux la mer était le désert mystérieux, la nuit profonde, l'espace, l'inconnu. Ignorants d'ailleurs de la boussole, incapables de s'orienter pendant les nuits obscures, médiocres observateurs du cours des astres, ne disposant que de moyens de locomotion fort imparfaits, la voile et l'aviron, que la violence de la mer ou la direction du vent paralysaient souvent d'une manière complète, ne possédant que des nefs de construction assez grossière et dont les qualités nautiques étaient très-inférieures à celles des vaisseaux grecs, les Romains naviguaient toujours le long des côtes, sans perdre la terre de vue, voyageaient à petites journées et relâchaient tous les soirs dans un port désigné à l'avance et spécialement affecté à cet usage.

L'Itinéraire maritime nous donne la liste de ces escales sur les côtes de l'Italie et de la Gaule; et le port de Tauroentum y est désigné entre

(1) *Illi robur, et æs triplex*
Circa pectus erat, qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus, nec timuit præcipitem Africum
Decertantem Aquilonibus
Nec tristes Hyadas, nec rabiem Noti.
(Horat., *Carm.*, l. I, III, v. 9-14.)

la station d'*Æmines,* qui correspond à l'île des Embiez ou au mouillage du Brusq, et celle de *Citharista*, qui est devenue la Ciotat moderne; le texte porte même qu'il se trouvait exactement aux deux tiers de la distance qui sépare ces deux stations, c'est-à-dire à douze milles des Embiez et à six milles de la Ciotat (1). En appliquant ces longueurs sur une carte, on tombe sur le mouillage des Lèques, à l'abri du rocher de Baumelles, où se trouvent encore quelques ruines informes de l'ancienne ville gréco-romaine.

III

Ce premier document est corroboré par un autre encore plus précis et qui détermine, aussi

(1) Toutes les distances indiquées dans l'Itinéraire maritime sont exactes, quoique les noms des lieux aient souvent été transposés depuis Toulon jusqu'à l'île Maïre, près Marseille.

Ces transpositions sont dues à des erreurs de copistes. D'Anville, Papon et les géographes modernes n'ont pas eu de peine à les corriger et à rétablir cette partie de l'Itinéraire de la manière suivante :

A Telo-Martio, Æmines, positio. . . . . . mpm XVII
A Portu Æmines, Tauroentum, portus. XII
A Tauroento, Citharista, portus.. VI
A Citharista portu, Carcicis, portus. XII
A Carcici, Immadras, positio. XII
Ab Immadris, Massilia Græcorum, portus. . . . XII

Itinerarium portuum vel positionum navium ab Urbe Arelato usque...

scientifiquement que pouvaient le faire les anciens, la latitude et la longitude du port de Tauroentum. D'après les tables géographiques de Claude Ptolémée, Tauroentum faisait partie de la Celtogalatie Narbonnaise, Κελτογαλατία Ναρβωνησία, appartenait au territoire de la peuplade des Commoniens, et était située à vingt minutes de longitude de Marseille en se dirigeant vers l'Est, et à deux minutes de longitude du cap Sicié, en se dirigeant vers l'Ouest. Ses coordonnées étaient donc 24° 50′ longitude Est, et 42° 50′ latitude Nord (1).

Or, on sait que Ptolemée, qui vivait au commencement du deuxieme siècle de notre ère, mesurait, comme nous, les latitudes à partir de la ligne équatoriale, et qu'il comptait au contraire les longitudes d'Occident en Orient, à partir de l'extrémité du monde connu des anciens, c'est-à-dire des îles Fortunées, *insulæ Fortunatæ*, où les Phéniciens avaient établi leur comptoir le plus éloigné, qui est resté très-florissant jusqu'à la ruine de Carthage. Ces îles Fortunées constituent

(1) Κελτογαλατια Ναρβωνησια

. . . . . .

εἶτα Κομμονων

ἡ Μασσαλια πολις . . 24° 30′ 43° 5′

καὶ Ταυροεντιον. 24° 50′ 42° 50′

καὶ ὁ Κιθαριστὴς τὸ ακρον. [illegible] 42° [illegible]′

. . . . . .

(Ptol., *Geog.*, l. II, ch. IX.)

aujourd'hui le groupe des Canaries situé à deux cents kilomètres environ de la côte Nord-Ouest de l'Afrique ; et on est fondé à croire que le premier méridien passait par l'île de Fer, l'une des sept principales îles de cet archipel de l'Atlantique.

Mais il y a plus, et les travaux récents des géographes modernes ont établi d'une manière péremptoire que les tables de Ptolémée doivent être légèrement corrigées ; d'une part toutes les villes sont portées un peu trop à l'Est en longitude, et l'erreur est environ d'un degré ; d'autre part les latitudes sont, en général, trop faibles et doivent être augmentées presque toutes de 30′ au Nord ; mais, comme ces erreurs sont constantes pour tous les lieux désignés dans les tables, toutes les positions relatives sont exactes, et tout se réduit par conséquent à un simple déplacement d'origine pour les coordonnées géographiques. Or, en appliquant ces légères corrections aux chiffres donnés par la table ptoléméenne, on trouve avec une précision presque mathématique la longitude et la latitude de la plage des Lèques et du rocher de Baumelles. C'est donc là incontestablement que se trouvait l'ancien Tauroentum mentionné par le géographe du second siècle.

IV

Ces témoignages ne sont pas les seuls. Strabon, un peu prévenu en faveur de la prépondé-

rance marseillaise, regardait en général toutes les villes grecques de la côte comme issues de la métropole Massalia. « La côte gauloise, dit-il, qui s'étend depuis cette ville jusqu'au Var et à la Ligurie voisine de ce fleuve, est bordée de villes marseillaises, telles que Tauroentum, Olbia, Antibes, Nice... Les Grecs de Marseille, ajoute-t-il plus loin, ont bâti toutes ces villes pour se protéger contre les incursions des Saliens et des Ligures qui habitent les derniers chaînons des Alpes, pour contenir les Barbares, maîtres du haut pays, et s'assurer par ce moyen la liberté des mers (1). » Strabon, on le voit, cite Tauroentum comme colonie gréco-massaliote.

Pomponius Méla ne l'oublie pas davantage dans l'énumération des villes importantes situées sur le littoral de la Narbonnaise (2).

Scymnus de Chio, qui écrivait probablement d'après Scylax et dont le texte donne par conséquent des indications qui se rapportent au deuxième ou au troisième siècle avant notre ere, mentionne aussi son existence entre Marseille et la ville d'Olbia, à peu près perdue, dont l'emplacement précis a donné lieu à de nombreuses con-

(1) Strab., *Geog.*, l. IV, ch. I, *passim*.

(2) *Nicæa tangit Alpes... tangit Antipolis. Deinde est Forum Julii Octavanorum colonia; tum post Athenopolin, et Olbiam, et Tauroin, et Citharista, est Lacydon, Massiliensium portus, et in eo ipsa Massilia.* (Mela, *De Situ orbis*, l. II, c. v.)

troverses, mais que tout le monde s'accorde à placer dans la rade d'Hyères (1).

Étienne de Byzance enfin, quoique beaucoup plus récent, reproduit en général dans sa géographie les données des anciens périégètes et la désigne sous le nom de « Tauroeis, ville celtique, colonie massaliote (2) ».

V

Tous ces documents réunis ne laissent aucun doute sur l'existence et l'emplacement de la ville de Tauroentum; et, bien que l'histoire ne nous ait laissé sur son compte que très-peu de souvenirs, la part qu'elle prit à la guerre civile entre César et Pompée suffirait pour la sauver de l'oubli.

C'était en l'an 704 de la fondation de Rome, quarante-neuf ans avant Jésus-Christ. César, vainqueur en Afrique, en Espagne et dans les Gaules, songeait à la dictature. L'armée était partagée; Marseille tenait pour Pompée; Tauroentum, colonie grecque, embrassa la même cause. César, après avoir échoué dans ses tentatives de séduction, vint

(1) Εἶτεν μετὰ ταύτην Ταυρόεις, καὶ πλησιόν
Πόλις Ὀλβία, καὶ Ἀντίπολις αὐτῆν ἐσχάτη,
Μετὰ τὴν λιγυστικὴν. . . . .
(Scymn. Chio, in Περιήγησει, v. 219 et suiv.)

(2) ΤΑΥΡΟΕΙΣ. Πόλις Κελτικὴ, Μασσαλιητῶν ἀποικία.
(Steph. Byz., in voc. *Tauroeis*.)

mettre le siége devant la ville phocéenne et résolut de la réduire à la fois par terre et par mer.

La flotte était commandée par un de ses lieutenants, Decimus Junius Brutus; celle de Pompée, sous les ordres de Lucius Nasidius, vint mouiller dans les eaux de Tauroentum. A cette nouvelle, les Massaliotes équipent à la hâte leurs vaisseaux, sortent de leur port de Lacydon et traversent pendant la nuit la croisière que Brutus avait établie au devant des « Petites Stœchades » (on appelait alors ainsi les îlots de Pomègue et Ratonneau, et peut-être aussi le rocher du château d'If dans la rade même de Marseille). Quelques heures après, ils avaient rejoint la flotte de Nasidius, déjà accrue des galères que les Grecs tauroentins avaient mises à sa disposition. Brutus, n'ayant pu empêcher la jonction des trois flottes ennemies, n'hésita pas à se mettre à leur recherche et vint leur offrir le combat dans le golfe des Lèques, au devant même de la ville de Tauroentum que César désigne dans ses Commentaires sous le nom de forteresse marseillaise, *castellum Massiliensium*, ce qui indique à la fois la solidarité qui existait entre toutes les colonies grecques et la suprématie de la principale d'entre elles, Massalia (1).

(1) [illegible] *Nasidii summa spe et voluntate civitatem [illegible] Nacti idoneum ventum ex portu exeunt, et [illegible] castellum Massiliensium, ad Nasi-*

La flotte gréco-pompéienne se forma en demi-cercle. Les navires grecs prirent le large et formèrent l'aile droite ; les vaisseaux romains tinrent la gauche ; Brutus porta tout son effort au centre.

Le choc fut terrible, et les détails de cette bataille mémorable nous ont été laissés dans un langage très-coloré par le poëte Lucain, presque toujours exact comme historien et particulièrement précis dans cette partie de la guerre civile dans les Gaules.

« Le jour, dit-il, venait de se lever ; le soleil naissant projetait sur la mer des rayons brisés par les vagues ; le ciel était sans nuages ; le calme de l'air semblait avoir aplani les flots comme pour offrir aux combattants un théâtre immobile. Tout à coup chaque navire s'ébranle et quitte son mouillage, et on voit s'avancer d'une égale impétuosité les galères de Massalia et celles de César. Les rames les font tressaillir de leurs coups redoublés et emportent leurs nefs superbes.

« La flotte romaine se range en forme de croissant ; aux deux extrémités se placent les puissantes trirèmes et les galères surmontées de quatre rangs de rameurs ; les plus faibles garnissent le centre. Au milieu de la flotte et au-dessus

dium perveniunt, ibique naves expediunt rursusque ad confligendum animos confirmant. Dextra pars Massiliensibus attribuitur, sinistra Nasidio. Eodem Brutus contendit. (CÆSAR, *De bell. civ.*, l. II, c. I.)

d'elle s'élève, comme une tour, la poupe du vaisseau prétorien; ses longs avirons s'étendent au loin sur les eaux, et six rangs de rameurs tracent de chaque côté un large et profond sillon.

« Dès que les flottes ne sont plus séparées que par l'espace qu'un vaisseau peut parcourir d'un seul coup d'aviron, des cris innombrables remplissent les airs, et l'on n'entend plus, à travers ces clameurs, ni le bruit des rames ni le son des trompettes. La mer blanchit d'écume; et les rameurs, renversés sur leurs bancs, balayent les eaux bleues, en frappant leur poitrine des leviers qu'ils ramènent.

« Les proues se heurtent; les vaisseaux virent de bord; une volée de traits obscurcit l'air et couvre bientôt en tombant l'espace vide de la mer. Les deux flottes se déploient de nouveau, et les vaisseaux divisés se donnent un champ libre pour le combat.....; mais les navires des Grecs étaient plus propres à l'attaque, plus légers à la fuite, plus faciles à ramener par de rapides évolutions, plus dociles surtout au gouvernail; ceux des Romains, au contraire, d'une structure plus lourde, présentaient un plancher plus stable, un vrai champ de bataille tel que la terre peut en offrir.

« Alors Brutus, assis sur sa poupe magnifiquement sculptée, dit à son pilote : Nous promènerons-nous longtemps encore, et veux-tu lutter d'adresse et de vitesse avec eux? Fais-nous joindre ces gens-là; ramasse nos forces, et que

nos vaisseaux présentent le flanc à leurs éperons. Le pilote obéit, et le combat change. Dès lors, chaque vaisseau qui, de sa proue, heurte le flanc des vaisseaux de Brutus, y reste attaché, victime de son choc, et retenu captif par le fer qu'il enfonce. D'autres sont arrêtés par des grappins de fer et par des chaînes ; leurs rames s'embarrassent, et la mer devient comme une plaine où l'on combat de pied ferme. Ce n'est plus le javelot, ce n'est plus la flèche qu'on lance ; on se joint, on croise les armes, on se bat l'épée à la main. Une écume rougeâtre couvre les ondes, et les flots se caillent sous un manteau de sang (1). »

Dans cette lutte corps à corps, Brutus courut un instant le plus grand danger. Deux trirèmes massaliotes, ayant reconnu le pavillon de la galère prétorienne, se lancèrent sur elle des deux côtés. Le pilote de Brutus n'eut que le temps d'éviter le choc, et les deux navires assaillants se heurtèrent avec tant de violence que l'un brisa son éperon et fut à moitié détruit, et que l'autre resta engagé et fut tout à fait désemparé. Les vaisseaux ennemis leur coururent sus et purent les couler bas sans résistance. La flotte pompéienne ne rendit d'ailleurs que peu de services et se retira du combat au plus fort de la lutte. Les hommes qui la montaient semblaient peu soucieux d'affronter la mort pour une cause où ils ne voyaient directement engagé

(1) Lucain, *Pharsale*, l. III, v. 521 et suiv.

[illegible] le salut de la patrie, et celui de leurs familles. A cette heure cependant les Grecs mouraient en héros: la victoire resta longtemps indécise, et il est fort probable que Brutus aurait été battu, si les marins de Nasidius avaient été aussi braves qu'on était en droit de l'espérer dans les circonstances où les Massiliotes souffraient, pour un simple fait, tous les malheurs de la guerre. Mais Nasidius, soit par lâcheté, soit par trahison, quitta brusquement le champ de bataille. Son départ fut le signal d'une déroute complète; la plupart des galères grecques furent capturées ou coulées: et celles qui purent regagner le port de Massalia y répandirent la consternation. Brutus vainqueur commença d'abord par s'emparer de la ville de Tauroentum et fit occuper l'acropole: puis il suivit les navires fugitifs jusqu'au devant de Marseille. Le siége touchait à sa fin. La ville était depuis plusieurs mois serrée de près du côté de la terre par les légions de Trebonius. Le port était bloqué; on arrivait aux dernières limites de la résistance, et quelques jours suffirent pour attacher désormais aux destins de Rome la plus puissante des colonies grecques de notre littoral.

VI

Ce qui reste aujourd'hui de Tauroentum est si peu apparent qu'il était absolument nécessaire de mentionner ces textes pour préciser l'existence et

l'emplacement indiscutable de l'ancienne ville gréco-romaine. Le touriste qui parcourt aujourd'hui le golfe des Lèques n'aperçoit en effet rien qui lui rappelle le passé; l'archéologue le mieux prévenu lui-même — et l'on sait que les savants se contentent souvent de peu — distingue à peine sur le rocher des ruines très-confuses de murs écroulés, quelques arrachements qui ont appartenu à des constructions de l'époque romaine, çà et là des débris de poteries, rarement des blocs de pierre de taille ou de marbre cachés sous les dunes mouvantes. Le port, la ville, la citadelle, tout a disparu. La plage est presque un désert; et il faudrait exécuter aujourd'hui un déblai considérable pour retrouver l'assiette de la ville antique. Fort heureusement ce travail très-pénible dans le sable mouvant a été exécuté à plusieurs reprises différentes; le sous-sol a été soigneusement exploré, et le succès a été complet.

On a pu relever avec précision les substructions et les soubassements des principaux monuments de l'ancienne cité. Mais rien n'avait été préparé pour arrêter la marche des dunes mouvantes, et le squelette de Tauroentum, un moment exhumé, a été de nouveau recouvert par le sable comme par un véritable linceul.

Ce n'est donc que par les témoignages des explorateurs, par le récit sincère de ce qu'ils ont vu, par les dissertations et les mesures qu'ils nous ont laissées, et par les débris qu'ils ont pu re-

cueillir sur place et qui ont été malheureusement dispersés de tous côtés, que l'on peut aujourd'hui se faire une idée de l'ancienne colonie grecque. Ces documents, ne craignons pas de le dire, sont d'autant meilleurs qu'ils ne sont pas l'œuvre d'archéologues modernes et trop érudits ; ils ont été écrits sans le moindre art, avec une entière bonne foi et une scrupuleuse exactitude ; pour nous, ils ont mieux que le prestige de la science, ils ont le caractère de la vérité.

VII

Tout d'abord, vers l'an 1755, le savant abbé Barthélemy fit exécuter quelques fouilles sur la plage des Lèques qui ne produisirent aucun résultat important, soit qu'elles n'aient pas eu lieu exactement sur l'emplacement des ruines, soit qu'elles aient été conduites avec inhabileté ou qu'on se soit découragé un peu trop tôt, malgré l'apparition de « quelques pavés formés de petits cubes de pierre et dans le genre des mosaïques (1) ».

Les découvertes sérieuses n'eurent lieu que vingt-cinq ans plus tard. Le 25 avril 1781, un modeste érudit de Provence, M. Marin, lieutenant général au siége de l'Amirauté de la Ciotat, très-versé dans l'étude des géographes anciens et

(1) Lettre de l'abbé Barthélemy à M. Marin, de la Ciotat, en date du 9 juin 1781.

ayant une connaissance parfaite de la côte qu'il habitait, lisait à l'Académie de Marseille un mémoire sur les fouilles qu'il avait fait exécuter pour retrouver l'emplacement de la ville de Tauroentum. C'est à lui incontestablement que revient l'honneur d'avoir appelé l'attention des archéologues sur l'ancienne colonie grecque ; et il résulte très-nettement de son mémoire que des ruines, importantes il y a près d'un siècle, étaient encore très-apparentes. Dans la plaine d'alluvions modernes et presque horizontale qui s'étend depuis le petit village de Saint-Cyr jusqu'à la mer, Marin signalait des vestiges d'aqueduc et de murs de quai ; et à plus de douze cents mètres de la ligne actuelle du rivage, il retrouvait une ancre de galère à quatre pointes, indice très-certain de l'ancienne occupation des eaux ; il faisait enfin remarquer avec beaucoup de justesse le nom de *plan de la mar* que porte le rivage aujourd'hui couvert par des montilles de dunes, celui de *paluns (palus,* marais), par lequel on désigne une partie du territoire située aux environs du petit village de Saint-Cyr, à près de deux kilomètres de la mer actuelle ; il montrait quelques fragments d'inscriptions et de statues brisées et un nombre considérable de débris de poteries, des fibules, des médailles que l'état de la science archéologique ne permettait pas alors de classer et d'interpréter d'une manière tout à fait satisfaisante ; il constatait, le long de la mer et même

sous l'eau, la présence de plusieurs mosaïques disséminées sur un très-grand développement, des socles de colonne régulièrement alignés et marquant la place de portiques disparus, des ruines de tombeaux, de thermes, de théâtre; il assignait enfin avec une précision remarquable les limites de la ville, de l'acropole et du port.

« Des fouilles plus suivies, écrivait-il avec une modestie parfaite, produiront en d'autres temps des découvertes plus intéressantes. Je les aurais continuées, malgré la contrariété des sables, qui couvraient en peu d'heures les excavations faites pendant plusieurs jours; mais travaillant sans mission et sans autorité, dans ce lieu abandonné, j'étais environné de paysans grossiers, qui joignent l'avidité à une crédulité stupide; guidés par de prétendus devins, ils ont souvent bouleversé ces terrains, pour y chercher les trésors qu'ils croient y être enfouis. Ils regardaient comme de puissants talismans quelques médailles trouvées dans ces terres, et refusaient de les céder à prix d'argent, pour ne pas perdre la fortune qu'ils imaginaient y être attachée. Le spectacle d'un homme muni d'une boussole, d'un graphomètre, d'autres instruments, suivi d'un dessinateur, d'un architecte et de plusieurs ouvriers, excitait leur curiosité et réveillait leurs espérances. Malgré le [illegible] imposé à mes travailleurs, malgré la [illegible] que je prenais de faire combler de pierres, de gravier et de sable mes découvertes,

je craignais qu'on ne vînt tout dégrader après moi, crainte d'autant plus fondée que, tandis que je rendais compte à l'Académie de mes recherches, ces paysans ont repris les fouilles, et en les continuant, ont détruit une partie des édifices, arraché et vendu à Toulon des tuyaux de bronze (?) et d'autres objets peut-être plus précieux.

« Les habitants du voisinage enlèvent successivement les marbres et les pierres de ces ruines, pour en former des murailles. Ils brisent même les socles dont j'ai parlé; et l'on partagera l'indignation dont j'ai été pénétré, lorsqu'on m'a raconté que ces barbares ont mis en mille pièces une grande pierre contenant une inscription qu'on ne pourra jamais lire sous la maçonnerie qui couvre ces différents morceaux impossibles à retrouver et à rassembler. Le village de Saint-Cyr et les bastides voisines ont été bâties en partie des ruines du port, des maisons qui y tenaient et de celles de Tauroentum. Dans quelques années, il ne restera peut-être aucun vestige de cette ville (1). »

VIII

Quelques années plus tard, en 1806, M. Millin, membre de l'Institut, parcourait les départe-

(1) Marin, *Mémoire sur l'ancienne ville de Tauroentum*, Avignon, 1782.

ments du Midi de la France et reprenait, en collaboration avec M. Thibaudeau, préfet des Bouches-du-Rhône, les fouilles commencées par Marin et déjà un peu oubliées; mais au lieu de se contenter, comme son prédécesseur, de mentionner exactement le résultat de ses recherches, il s'attacha principalement à prouver que toutes les ruines mises au jour, — débris de portiques, de temples, marbres précieux, tombeaux, aqueducs même, — faisaient partie d'une opulente *villa* dont les constructions avaient occupé une surface de près de deux hectares et auraient été groupées autour d'un bâtiment principal, formé de plus de soixante pièces et dont il avait retrouvé les fondations. Millin regardait même comme probable que cet immense domaine appartenait à un riche patricien de la famille Quinctiana, et croyait lire son nom sur la frise qui décorait un tombeau placé au milieu des jardins (1).

« La distribution de ces édifices, dit-il, le luxe et la richesse des ornements dont on rencontre des indices, tout fait croire que là était, non pas la ville de Tauroentum, mais une de ces charmantes habitations que les Romains aimaient passionnément et pour l'embellissement desquelles ils faisaient des dépenses excessives. Ces habitations étaient, comme celle-ci, bâties sur le pen-

(1) . . . . . PATERNA QVINCTIANI COS.

chant des collines; on recherchait surtout le voisinage de la mer; elles étaient partagées en trois corps : la *villa rustica*, qui était la maison destinée aux ouvriers et aux détails de la culture; la *villa fructuaria*, où étaient les greniers, les celliers, et où l'on conservait les liquides et les fruits; enfin la *villa urbana*, qui était l'habitation du maître. Les colonnes, les marbres, étaient destinés à orner cette partie de la *villa* de Quinctianus, et à former un portique, une galerie couverte, d'où l'on jouissait de la vue de la mer. On sait qu'à la *villa rustica* on joignait souvent un petit temple, et que ces édifices étaient, en général, accompagnés de beaucoup de chambres attenantes à une grande galerie.

« Il est probable que le propriétaire de cette belle habitation était ce Quinctianus dont nous avons vu le tombeau et celui de sa fille ou de sa femme Paterna. La forme de ces tombeaux, l'usage des mosaïques, les médailles découvertes, qui ont toutes des têtes depuis Claude jusqu'à Décence, doivent faire présumer que ce Romain, qui peut-être exerçait une magistrature dans le pays, a vécu dans le quatrième siècle de notre ère; et c'est à cette époque, je crois, qu'il faut placer la construction de ces bâtiments. Je serais porté à croire que la *villa urbana* de Quinctianus était sur le bord de la mer, au lieu où M. Marin a trouvé un portique, et que sa *villa rustica* était plus loin, à l'endroit où M. Thibaudeau a décou-

vert une suite de pièces attenantes à une galerie. Quinctianus aura fait creuser, dans le rocher près de son habitation, un tombeau pour recevoir son sarcophage et celui de sa femme ou de sa fille (1). »

Malgré l'autorité de Millin, il est bien difficile d'admettre que des ruines aussi importantes, et qui, d'après ses propres remarques, n'étaient qu'une partie de ce que le sol pouvait recouvrir encore, aient appartenu à une seule villa, quelque opulente qu'on veuille bien l'imaginer. On se demande même avec étonnement ce que deviennent alors pour lui le texte si connu de César relatif à la forteresse marseillaise et les indications non moins claires de Ptolémée et de l'Itinéraire maritime, qui fixaient d'une manière si précise la place de la ville gréco-romaine.

IX

Au surplus, les travaux un peu superficiels de Millin ont été repris; la plage de Tauroentum a été depuis l'objet d'investigations bien autrement sérieuses; et on doit à M. l'abbé Magloire Giraud une série de monographies qui sont en quelque sorte les procès-verbaux des découvertes qu'il a

(1) MILLIN, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, t. III, ch. LXXXIX.

faites, pendant plus d'un demi-siècle, sur la plage des Lèques.

L'œuvre si complète de M. Magl. Giraud est comme une véritable résurrection de la ville disparue (1). Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer le lecteur patient, ami de l'érudition et désireux de connaître à fond tout ce qui se rattache à cette ancienne colonie grecque ; mais pour ceux en plus grand nombre qui seraient un peu effrayés à la seule inspection de ces mémoires, à coup sûr fort consciencieux, mais d'une rédaction un peu confuse et quelquefois obscure, nous avons cru devoir opérer un premier dépouillement, et présenter un résumé succinct des découvertes les plus importantes.

L'une des plus intéressantes est la mise au jour, sur trois de ses faces, de l'enceinte du *castellum* ou de l'acropole. Ce ne sont, à la vérité, que des substructions ; toutefois, du côté du Nord, le mur est apparent sur trois cent soixante mètres de développement, et on a aperçu quelques vestiges de tours rondes qui flanquaient les courtines sur la face orientale. Un grand édifice, difficile à déterminer, dominait la citadelle ou en faisait partie ; il est probable que c'était quelque temple, peut-être celui de la Diane classique ; l'acro-

(1) Magl. Giraud, *Mémoires sur l'ancien Tauroentum.* Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, années 1852, 1853, 1854, 1860 et 1861.

pole de la ville grecque constituait ainsi la cité sainte et guerrière, protectrice de la ville proprement dite, dont les maisons chétives, construites en menus matériaux ou même en planches et en terre battue, s'étendaient à flanc de coteau sur le rocher de Baumelles et descendaient jusqu'au port.

Sur la plage même, des fouilles persévérantes ont permis de retrouver l'emplacement de l'*agora* ou place publique, reconnaissable à sa forme rectangulaire et aux substructions très-nombreuses des monuments publics qui l'entouraient sur ses quatre côtés.

Le plus important de ces édifices présentait une figure demi-circulaire, de soixante-dix mètres de diamètre, ouverte du côté de la mer. L'hémicycle était, suivant l'usage antique, à moitié engagé dans le rocher; la forme générale était donc celle d'un théâtre; deux portes latérales donnaient accès dans la partie du monument qui semble avoir été l'*orchestra* et qui correspond à notre parterre moderne. Le long du grand mur de scène qui séparait l'*orchestra* du *proscenium*, on a retrouvé, à des distances égales de deux mètres environ, des bases en maçonnerie destinées à supporter des colonnes, des vases ou des statues. Ce vaste édifice était-il réellement un théâtre, ou bien un de ces marchés ou entrepôts, *emporium*, où l'on réunissait les vivres et les denrées pour les mettre ensuite en vente? Il est difficile de

le dire. A Athènes comme à Rome, la vie était tout extérieure; et toutes les constructions qui avaient un caractère d'utilité publique étaient exécutées dans des conditions de grandeur et de luxe qui contrastaient avec l'exiguïté des habitations privées. La découverte de nombreuses jarres en terre cuite, aplaties par le bas, d'un volume considérable, ne mesurant pas moins d'un mètre vingt-cinq centimètres de diamètre et dont la hauteur dépassait celle de l'homme, du genre appelé *dolium*, permet de supposer qu'il y avait là un magasin d'approvisionnements.

Toutefois ces vases étaient dissimulés dans les maçonneries et rangés symétriquement le long du proscenium; et l'on sait que, dans les anciens théâtres, qui étaient ordinairement très-vastes, en plein air et couverts seulement par une tente, *velarium*, on avait l'habitude de disposer le long du mur de scène une série de vases acoustiques en terre cuite ou en bronze, appelés *echea* et destinés à renforcer la voix des acteurs. Dans l'hypothèse où cette construction aurait été un théâtre, l'usage des vases acoustiques était ici d'autant plus motivé qu'on se trouvait à quelques pas de la mer dont il importait de dominer le bruit sourd et continu.

A la vérité on ne trouve pas de traces de gradins; mais il convient de remarquer que les théâtres primitifs n'en avaient pas; les spectateurs se tenaient en général debout, échelonnés sur les

pentes de l'hémicycle; devant eux on exécutait les danses, les jeux athlétiques, les représentations dramatiques; et l'orientation du demi-amphithéâtre de Tauroentum ouvert du côté de la mer permet aussi de supposer qu'on pouvait quelquefois y donner le spectacle de naumachies.

Les vases acoustiques, dont les anciens faisaient un usage assez fréquent, ne sont pour ainsi dire plus utilisés chez nous; l'étude de la propagation du son est d'ailleurs une de celles que les architectes de nos jours négligent le plus et appliquent le moins dans la construction des grands vaisseaux modernes. Mais des observations récentes ont permis de constater qu'en plein moyen âge, dans beaucoup d'églises romanes ou gothiques (1), on avait cherché à augmenter la sonorité de l'édifice en disposant avec un art infini des récipients ingénieux dans l'intérieur desquels l'air pouvait s'engager, accroître sa vibration, soulager la voix de l'orateur et donner aux chants sacrés une amplitude et une puissance très-remarquables.

« On se demande, devant ces instruments sonores, comment les architectes les disposaient dans les édifices. On les rencontre communé-

(1) Notamment en Normandie, à l'église de Saint-Laurent en Caux, à l'église de Saint-Patrice à Rouen, à l'abbaye de Fervacques, à l'église de Bellencombe, près Dieppe, etc.

ment le long des corniches, dans les voûtes, à l'angle des piliers, toujours dans la partie supérieure de l'église, et en face des chaires ou à peu près. L'orifice est assez étroit, mais le vase va en s'élargissant; et la voix, entrée dans ce ventre sonore, en sortait, il semble, avec un élan et une souplessse qui redoublaient sa vigueur sans rien ôter de sa netteté. Le vase était dissimulé dans l'épaisseur de la voûte ou de la corniche; l'orifice seul s'ouvrait aux yeux; encore disparaissait-il quelquefois, à ceux du moins qui le regardaient de loin, dans des feuilles d'acanthe à moitié recourbées, et presque toujours dans la pénombre d'un pilastre ou d'une corniche. Mais, comme on ne s'attendait pas à rencontrer ces vases, on n'a pu le plus souvent observer leur position. Le temps, du reste, avait achevé de les dissimuler sous quelque replâtrage, et ils étaient presque partout sans utilité, quand le hasard les a tirés du milieu de ces décombres (1). »

Quel que fût l'usage de ces poteries colossales retrouvées à Tauroentum, qu'elles fussent des vases acoustiques ou simplement des récipients destinés à conserver les denrées, elles n'en démontrent pas moins l'existence d'un édifice d'une sérieuse importance, théâtre ou marché, et sont une preuve irréfutable que le monument appar-

(1) Mgr Besson, *De l'acoustique dans les monuments religieux.*

tenait à une ville véritable, et non à une maison de plaisance.

D'autres ruines permettent d'ailleurs de confirmer cette opinion.

X

Non loin du théâtre se trouvait une basilique, dont on a mis au jour les soubassements et une partie de l'enceinte extérieure. Le *naos* ou *cella* avait vingt-huit mètres de long et était terminé par une abside demi-circulaire de quatorze mètres de diamètre dont le sol était un peu surexhaussé; des deux côtés de cette nef centrale, se trouvaient deux collatéraux; on a pu dégager les fondations de celui de droite; mais celui de gauche manque complétement et a disparu, ainsi que le péristyle ou *pronaos;* cette partie avancée de l'édifice semble avoir été engagée dans des constructions plus récentes qui sont elles-mêmes démolies depuis plusieurs siècles; et tous ces décombres mêlés ont été successivement détruits par la mer et ensevelis sous le sable. Toutefois quelques vestiges du mur d'enceinte ou *peribolos* sont encore apparents de distance en distance et donnent une idée assez vague de l'importance du monument.

Tout à côté les fouilles ont révélé la présence de débris plus grandioses, mais ce ne sont malheureusement que des substructions dont les lignes sont souvent interrompues, des tronçons de co-

lonnes épars, enfouis sous les dunes et dans un état de ruine et de désordre qui ne permet pas de reconstituer les édifices auxquels ils ont appartenu. Tout fait supposer cependant qu'il y avait, le long de la plage, une série de portiques, plusieurs monuments précédés de leur *stoa*, et que leurs dimensions étaient considérables, si l'on en juge par ce seul fait qu'on a retrouvé plus de soixante pièces différentes en communication entre elles, et que le soubassement de l'une de ces pièces ne mesure pas moins de quarante-six mètres de longueur sur quatorze mètres de largeur. Les traces de canalisation, les débris très-nombreux de mosaïque et de peinture à fresque, les fragments de marbres riches qu'on y a pu recueillir, conduisent à penser que ce n'était pas une habitation privée, mais un lieu public, probablement un de ces magnifiques thermes qui renferment à la fois des salles de bains et de jeux de toute sorte, des promenoirs, des galeries, et souvent même des musées et de véritables théâtres miniatures, *theatridia*.

Un peu à l'extérieur de la ville, du côté de l'Orient, et sur la hauteur, était un petit édifice assez élégant, dont on n'a pu retrouver que les fondations, terminé par un hémicycle de cinq mètres de développement et précédé, toujours suivant la mode grecque, d'un péristyle à colonnes. Ce petit sanctuaire devait vraisemblablement renfermer un autel ou une statue ; il est probable que c'était

une chapelle privée, un *laraire*, ou un temple isolé, analogue à celui de la Victoire Aptère, dont on voit les restes à l'acropole d'Athènes.

L'état de dévastation de toutes ces ruines ne permet malheureusement de faire que des hypothèses ; mais nous devons, pour être complet, mentionner encore l'existence de substructions régulièrement alignées qui semblent indiquer la direction d'une ancienne rue de la ville. La rue est étroite et rectiligne ; à droite et à gauche, la division des soubassements en rectangles de petite dimension a paru indiquer la place des maisons. On y a remarqué une très-grande variété dans le mode de pavage des rez-de-chaussée qui permet de les classer suivant la fortune des habitants : dans les maisons pauvres, le sol était couvert de tuile pulvérisée et battue de manière à lui donner la consistance du ciment ; dans celles d'un ordre intermédiaire, on employait des briques de différentes formes ; dans les maisons riches, le ciment et les briques étaient remplacées par des mosaïques. Les fragments de murs que l'on a pu retrouver démontrent que ces constructions étaient faites de cette maçonnerie que les Grecs appelaient *pseudisodomum* et les Romains *incertum*, et qui était composée de toutes sortes de pierres agglomérées confusément et reliées entre elles par un ciment, que l'on recouvrait ensuite par un enduit, auquel le frottement donnait une très-grande dureté et un poli susceptible de recevoir

des peintures à l'encaustique. La fresque était tellement dans le goût des anciens que tous les édifices d'une certaine importance et la plupart des maisons particulières en étaient couverts à l'intérieur; presque tous les débris de murs retrouvés à Tauroentum en conservent des traces; et on a pu y reconnaître une très-grande variété de dessins, des arbres, des serpents, des animaux, des fleurs dont les couleurs avaient conservé une certaine vivacité.

En dehors de l'enceinte de la ville, des amoncellements de poteries brisées laissent supposer que là devait se trouver le quartier du *Céramique,* que nous appellerions aujourd'hui les *Tuileries,* et où se fabriquaient les tuiles, les briques et tous les objets usuels en terre cuite dont les anciens faisaient un si grand usage. On y retrouve notamment un nombre considérable de briques triangulaires arrondies sur un de leurs côtés et présentant exactement la forme d'un secteur de cercle; la réunion de quatre de ces briques formait le cercle complet, et constituait alors un disque d'une épaisseur de sept à huit centimètres; on superposait ces disques, empilés les uns au-dessus des autres, et on obtenait ainsi des colonnes de construction très-rapide et dont l'usage était très-répandu dans les édifices gréco-romains, notamment dans les sous-sols, les hypocaustes et les salles de bain.

XI

Les ruines éparses qu'on a pu mettre au jour en dehors de l'enceinte de la ville ont même permis de constater des détails fort intéressants de la vie antique. Presque toutes ces ruines appartiennent vraisemblablement à des villas ou à des bâtiments agricoles qui ont été, à l'époque de la prospérité de Tauroentum, en pleine exploitation; ces bâtiments étaient, en général, chauffés d'une manière toute particulière; des tuyaux en briques mettaient en communication le sous-sol avec la pièce principale située du côté du Midi; et on ne aurait en douter, à la vue des débris de conduits rectangulaires, engagés dans l'épaisseur du mur, tapissés de briques noircies qui ont conservé les traces très-visibles de l'action de la fumée et du feu, et qui se trouvent encore mêlés à des fragments de ces immenses vases en poteries nommés *dolium* dans lesquels les anciens conservaient leurs liquides et principalement leurs huiles et leurs vins. On sait que la culture de la vigne, d'origine essentiellement grecque, était très-répandue sur tous les coteaux abrités des vents du Nord qui entourent Tauroentum (1). Les témoignages les plus autorisés nous apprennent, d'autre part, que

(1) *Taurentum... locus vino suo notissimus.*
(Joh. Jacobi Hofmanni *Lexicon universale*, in voce: Taurentum.)

la fabrication du vin chez les anciens était une opération très-compliquée, et qu'on avait l'habitude de le conserver pendant un certain temps dans des chambres chauffées par la fumée.

On trouve dans Garidel des détails très-curieux sur les locaux destinés à cette vinification (1). On mettait, dit-il, le vin dans des vases bien bouchés; on les portait dans des chambres exposées au Midi; cela s'appelait l'*apotheca* ou le *fumarium*. Pline nous apprend qu'il avait établi ces dispositions dans sa villa (2). Le feu était allumé à l'étage inférieur dans le sous-sol; et la chaleur et la fumée montaient au moyen de conduits de plomb et le plus souvent de petits tuyaux en brique construits dans l'épaisseur même des murs. Le fumarium était d'ailleurs percé de quelques ouvertures qui permettaient à la fumée de s'échapper. Telles étaient les dispositions généralement adoptées dans les celliers antiques (3); et il est curieux de constater que cette pratique du chauffage des vins, que la science moderne, sous la direction de M. Pasteur, a rajeunie et non inventée, était connue et appliquée dans toutes les villes du littoral, chez les Grecs et les Romains, dès l'origine de notre ère (4).

---

(1) GARIDEL, *Hist. des plantes*, Aix, 1715.
(2) PLINE le Jeune, l. II, ep. XVII.
(3) COLUMELLE, *De re rustica*, l. I, c. VI.
(4) *Cocta fumis musta Massilitanis.*
MARTIAL, l. III, épig. LXXXII.

XII

Une des preuves les plus irrécusables de l'existence d'une ville dont il ne reste plus que des ruines, c'est le nombre, la variété et la concentration des sépultures. Elles abondent à Tauroentum; et un véritable *ossuarium* a été trouvé au Nord de la ville, rempli de débris de tombeaux de toute sorte; les uns pauvres, faits simplement de la réunion de quelques briques plates à rebord, d'autres plus riches, en forme d'auges, en pierre ou en marbre, et appartenant à cette catégorie de monuments funéraires que l'on appelle tombeaux apparents. Ils renfermaient des squelettes presque intacts; les corps étaient en général orientés suivant les rites sacrés; quelques-uns cependant étaient dans la direction du Sud au Nord; mais on avait eu soin d'incliner la tête de manière que le mort regardât toujours l'Orient; tous étaient couchés sur le dos, les bras serrés autour du corps, ayant aux pieds ou près de la tête un vase en terre cuite renfermant des monnaies grecques

---

Improba Massiliæ quidquid fumaria cogunt.
Id., l. X, épig. XXXVI.
Fumea Massiliæ ponere vina potes.
Id., l. XIII, épig. CXXIII.
Massiliæ fumos miscere nivalibus undis
Parce, puer.....
Id., l. XIV, épig. CVIII.

ou romaines frappées à l'effigie de Marseille ou des empereurs. Deux de ces squelettes surtout étaient remarquables de conservation et tenaient encore entre leurs dents une monnaie au type d'Auguste, recouverte d'une belle patine verte, et la partie de la monnaie qui touchait aux lèvres du mort était seule oxydée.

Toutes ces sépultures étaient complétement recouvertes par les dunes; et les corps de Tauroentum, qui se trouvaient pour ainsi dire moulés dans le sable inaltérable de la plage comme ceux de Pompeï dans la cendre du Vésuve, s'étaient peu à peu décomposés sans que le squelette ait éprouvé le moindre contact extérieur ni l'action dissolvante des agents atmosphériques.

Les briques funéraires de Tauroentum étaient de dimensions considérables et ne mesuraient pas moins de soixante centimètres de longueur sur quarante centimètres de largeur (exactement $0^{m},58$ sur $0^{m},44$); elles étaient plates, à crochet, et portaient toutes le nom du fabricant; elles servaient en général aux sépultures des pauvres; on couchait le corps en maintenant avec soin la tête un peu élevée et en la plaçant toujours du côté du soleil levant; des deux côtés du corps, on disposait ces larges briques que l'on inclinait jusqu'à ce qu'elles se rencontrent en formant une sorte de toit; et, pour empêcher l'eau des pluies ou des filtrations de pénétrer à travers la fente de l'arête supérieure, on plaçait par-dessus une tuile faî-

tière, beaucoup plus longue que celles que nous employons pour nos toitures modernes, et qui formait le couronnement de ces tombeaux primitifs. On recouvrait alors le tout de sable, et cette modeste construction préservait ainsi le corps du contact direct de la terre : *molliter ossa quiescant* (1).

Les sépultures des riches avaient lieu dans des bières en terre cuite en forme de jarres immenses ou même dans des sarcophages de marbre ou de pierre dont on a retrouvé quelques débris. — Mais, dans les plus pauvres comme dans les plus riches, on plaçait pieusement des lampes, des vases, de petites fioles en verre, quelquefois même des objets usuels, bijoux pour les femmes, armes pour les guerriers, jouets pour les enfants, que le défunt avait aimés pendant la vie et qui, dans les idées païennes, devaient rester à la disposition de ses mânes. Un nombre considérable de ces débris ont été retrouvés en mille pièces sur la plage de Tauroentum; car le cimetière contournait la ville, s'étendait jusque sur le bord de la mer, et il semble que la population gréco-romaine de la colonie, en adoptant cet emplacement pour le dernier asile de ses morts, ait regardé cette mer transparente comme une coupe inépuisable d'eau lustrale, et voulu rappeler une fois de plus ce mythe touchant de la navigation des âmes à tra-

(1) Virg., *Egl.*, X, v. 33.

vers les océans, à la recherche d'îles bienheureuses et de paradis inconnus.

XIII

Nous devons nécessairement nous borner, et nous tomberions dans l'énumération, si nous voulions mentionner ici tous les débris mutilés que l'on a retrouvés enfouis sous la plage des Lèques. Presque tout est brisé; statues, pierres gravées, bijoux, poteries et terres cuites qui rappellent quelquefois les merveilleuses statuettes de Tanagra, gisent pêle-mêle et en menus fragments sous une couche humide de sable mêlé d'eau de mer et sont aujourd'hui à peine reconnaissables. Malgré leur mauvais état, ces vestiges auraient encore présenté un intérêt de premier ordre; leur classement méthodique aurait permis de faire bien des restaurations; malheureusement les fouilles ont été faites à plusieurs reprises, elles n'ont jamais été l'objet d'une surveillance intelligente, et, presque immédiatement après leur ouverture, elles ont été remblayées. Tout a été dispersé, jeté ou vendu; il n'existe que très-peu de collections particulières, et encore sont-elles incomplètes, confuses, et ne constituent-elles que des épaves et des fragments.

Les seuls objets qui nous soient parvenus sans trop d'altération sont les monnaies; et, malgré que la plupart aient été perdues ou volées, on a

pu conserver et classer un nombre considérable de médailles du Haut et Bas-Empire et surtout de médailles marseillaises portant toutes la légende caractéristique ΜΑΣ ou ΜΑC, qui est l'abrégé de ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ, et reproduisant les types classiques du monnayage massaliote : tête laurée de Diane ou d'Apollon à l'avers, et au revers le caducée, la galère unirame, le lion, le dauphin, l'aigle, le taureau cornupète ou à l'état de repos, et dont il serait superflu de donner une description que l'on peut trouver très-complète dans tous les ouvrages spéciaux de numismatique.

L'une d'elles cependant mérite une mention particulière; elle porte sur une face la tête casquée et bien connue de Minerve avec les lettres ΜΑΣ; sur l'autre, une tête virile imberbe et également casquée; l'absence de légende rend l'interprétation assez difficile; mais ce type se rattache à la série marseillaise par une de ses faces; et il ne serait pas impossible que la tête allégorique du revers ne fût une représentation symbolique du peuple, de la ville ou du port. Ces sortes de personnifications ne sont pas sans exemple, et tous les numismates connaissent une intéressante monnaie de Marseille représentant le dieu topique du port, Lacydon, et une médaille corinthienne sur laquelle l'isthme était figuré par la tête d'un jeune adolescent.

XIV

Le résumé peut-être un peu long, mais à coup sûr bien incomplet, que nous venons de faire, aura du moins cet avantage d'avoir fixé de la manière la plus indiscutable l'existence et l'assiette de la ville de Tauroentum.

Ville, acropole, port, travaux de canalisation, monuments publics, tombeaux, monnaies, débris d'œuvres d'art, d'inscriptions et d'objets usuels, voilà ce que les fouilles ont permis de retrouver. Les découvertes archéologiques ont donc merveilleusement corroboré les textes déjà si précis des anciens géographes, et on peut affirmer avec la plus grande autorité que le rocher de Baumelles et la plage des Lèques, l'un aujourd'hui désert, l'autre ensablée, marquent la place de l'ancienne colonie phocéenne.

Mais, s'il a été possible de retrouver le sol, il est bien difficile de reconstituer l'histoire de la ville disparue. Son origine, comme celle de la plupart des villes littorales de la Provence, se perd dans la nuit du passé. Il est fort probable cependant, pour ne pas dire certain, que bien avant l'émigration grecque, il existait, dans le petit golfe de Tauroentum, un embryon de port, assez enfoncé dans les terres et qui devait servir aux navigateurs de ces époques reculées.

Ptolémée dit en termes formels que la contrée

était habitée par une des tribus de la race celto-ligure qui portait le nom de Commoniens et qui vivait à l'abri des forêts de pins qui couvraient, alors plus encore que de nos jours, toute la région littorale; dès lors, il n'est peut-être pas bien téméraire de penser que le bois actuel de Conil, dont le nom semble n'être qu'une corruption de Commonil, ne soit un reste de l'ancienne forêt ligurienne. Quoi qu'il en soit, ce que l'on peut appeler la vie historique de Tauroentum remonte incontestablement à l'époque de la première ou de la seconde expédition que les Grecs d'Ionie firent sur les côtes de cette partie de la Gaule méridionale que Ptolomée appelait la Celto-Galatie et qui, malgré les occupations phénicienne, grecque et romaine, a conservé, presque jusque dans les temps modernes, le nom de Ligurie.

On sait, en effet, que la première année de la quarante-cinquième olympiade (an de Rome 154, cinq cent quatre-vingt-dix-neuf ans avant Jésus-Christ) une flottille grecque, montée par quelques aventuriers, partit du port de Phocée, l'une des douze villes ioniennes de l'Asie Mineure, et vint reconnaître les rivages de la Méditerranée occidentale. Les historiens se sont plu à revêtir cette première expédition d'une sorte d'auréole mystérieuse et poétique, et tout le monde connaît la légende des amours du Grec Eumène et de la jeune Gauloise Gyptis à laquelle on rattache un peu légèrement la fondation de Marseille.

A vrai dire, Massalia existait bien antérieurement à ce petit roman devenu presque classique; elle était déjà même un comptoir assez fréquenté depuis longtemps par les navigateurs tyriens, qui eux-mêmes n'avaient pas rencontré un désert sur cette côte occupée par les populations liguriennes. Le petit port devint bientôt un entrepôt d'une sérieuse importance; il se forma en peu de temps une véritable ville gréco-phénicienne; et les affaires de cette première colonie grecque durent prospérer assez bien, puisque cinquante-sept ans après (an de Rome 211 — cinq cent quarante-deux ans avant Jésus-Christ) tous les habitants de Phocée n'hésitèrent pas à s'expatrier en masse, à quitter définitivement leur ville assiégée par les Perses et les Mèdes, et à venir chercher fortune sur les côtes méditerranéennes de l'Ibérie et de la Celtique.

Ce départ fut une fuite. Embarqués sans ordre, sans discipline et groupés en familles, les Phocéens abordèrent un peu partout, en Corse, en Espagne, en Italie, en Provence, portant pieusement avec eux l'image sacrée de leur déesse favorite, Diane d'Ephèse, dont les mystères devaient constituer, avec ceux d'Apollon, la religion officielle de toutes les colonies (1).

Or nous savons par le témoignage d'Apollodore qu'un des vaisseaux de la flotte qui errait un peu

(1) STRAB., *Geog.*, l. V.

à l'aventure sur cette mer inconnue, fut séparé des autres navires par une violente tempête. Poussé sur la côte de la Ligurie et ne pouvant plus reprendre le large, il vint échouer dans un petit golfe de la plage. A peine débarqués sur un territoire ennemi, les Grecs se bâtirent à la hâte quelques habitations, occupèrent la hauteur voisine et donnèrent à leur ville naissante le nom de Tauroeis en souvenir de l'image du taureau qui décorait la proue de leur navire (1).

Ce fut l'origine de Tauroentum. Toutes les autres colonies grecques furent établies à peu près à la même époque et dans des circonstances analogues. Unies entre elles par une communauté d'origine, de langage, de croyances et d'infortune, elles avaient les mêmes mœurs, les mêmes goûts, les mêmes intérêts. Les relations constantes qu'elles entretenaient avec Massalia, déjà riche et puissante, ont fait croire à plusieurs géographes anciens qu'elles lui devaient leur fondation. Strabon lui-même, ordinairement si exact, l'affirme sans preuve (2), et après lui une foule d'auteurs l'ont répété avec une docilité parfaite. Il

(1) *Apollodorus, primo geographumenon, inquit navem in qua vecti sunt qui urbem condidere pro insigni habuisse taurum, ac a classe Phocensium rejecti cum essent, illic appulisse ac urbem à navis insigne nominasse.* (Steph. Byzant., *De urbibus et populis Hermolai compendium.* In voce Ταυρόεις. *Amstelodami*, 1678.)

(2) Strabon, *Géog.*, l. IV, c. 1, § v et suiv.

n'en est rien. Toutes ces villes grecques jouissaient d'une indépendance complète. Marseille ne leur envoyait ni troupes ni magistrats; elle ne leur dictait aucune loi. Chacune se gouvernait à sa guise. Il n'existait pas entre elles ce que l'on pourrait appeler un système colonial; et tous les établissements grecs qui ont prospéré sur les côtes de la Méditerranée ont été et sont toujours restés libres jusqu'à leur chute, formant entre eux une sorte de fédération commerciale unie seulement par le sentiment de l'intérêt commun, la croyance aux mêmes dieux et les souvenirs de la mère patrie. Il est donc absolument inexact, si on applique aux mots leur véritable sens étymologique, de dire que Marseille était la métropole de toutes les colonies phocéennes; ce n'était pas une mère, mais seulement une sœur aînée, riche, puissante, aimée, respectée, dont on reconnaissait la bienveillante tutelle, sans que cette tutelle ait dégénéré en un despotisme dont on n'aurait jamais consenti à supporter le joug.

Cette ligue défensive était d'ailleurs bien nécessaire en présence des barbares ligures et salyens qui occupaient presque tout le territoire; et Tacite nous représente ces colonies grecques comme de véritables villes fortes, dominant par leurs citadelles tout le pays ennemi (1). Leur alliance dura près de cinq siècles et ne fut brisée

(1) TACITE, *Agricola*, c. XIV.

que par la prise de Marseille et la conquête définitive des Gaules par les armées romaines. Tauroentum dut subir le sort de la grande ville phocéenne qu'elle avait soutenue de ses vaisseaux; et ce que César appelait son château, *Castellum Massiliensium*, c'est-à-dire la partie supérieure et fortifiée de la cité, fut occupé par Décimus Brutus, après la victoire qu'il remporta sur la flotte gréco-pompéienne dans les eaux du golfe des Lèques.

La chute de Marseille entraîna donc celle de Tauroentum, et alors commença la transformation de la colonie exclusivement grecque en ville gréco-romaine. La plupart des monuments dont nous avons décrit les ruines datent de cette époque. Ce fut pour Tauroentum la fin de la liberté et probablement le commencement de l'opulence, si l'on en juge par l'énorme quantité de marbres rares et précieux, et les débris de colonnades et de mosaïques, indices certains d'un très-grand luxe et d'une civilisation assez raffinée. Combien de temps dura cette seconde période? Nul ne saurait le dire. A partir de l'origine de notre ère, Tauroentum n'a plus d'histoire et ne paraît avoir été qu'une ville de plaisance, résidence de quelques familles patriciennes, dont les villas somptueuses s'étendaient assez loin dans les terres; son nom seul est inscrit dans l'Itinéraire maritime de l'empire, et elle ne figure que comme station de la flotte romaine.

XV

Il est encore plus difficile de déterminer, même d'une manière approximative, l'époque de sa destruction ou de sa disparition. Rien dans l'histoire romaine, dans celle des Gaules ou de la Provence, n'indique la révolution qui mit fin à son existence. Les plus laborieuses recherches ont été vaines. Quelques auteurs modernes, ne sachant comment expliquer l'état de désordre dans lequel se trouve la plage des Lèques, ont imaginé que la ville s'était effondrée à la suite d'un cataclysme subit. Le comblement du port, très-reculé dans l'intérieur des terres et encombré de sables et d'alluvions, semble prouver en effet un exhaussement de la côte ; tandis que la présence de substructions romaines, encore noyées sous l'eau à quelques mètres du rivage, indique un abaissement du sol et une invasion de la mer. Il est bien difficile cependant d'admettre que l'histoire n'ait rien transmis d'un événement si extraordinaire, et qu'une pareille catastrophe n'ait laissé aucun souvenir dans les traditions locales ; il est certain, d'autre part, que, si la ville avait disparu brusquement à la suite de quelque bouleversement géologique, les fouilles auraient amené, comme à Pompeï, comme à Herculanum, la découverte de ruines caractéristiques, et que, dans tous ces débris agglomérés, on aurait retrouvé

un nombre beaucoup plus considérable d'objets d'art et surtout d'objets usuels, entiers ou mutilés. Il est donc plus que probable que Tauroentum a été lentement abandonné et que plusieurs générations en ont emporté peu à peu tout ce qui était précieux ou même simplement d'une utilité immédiate.

Mais, s'il est impossible de trouver, soit dans les documents historiques, soit dans les traditions, des éléments suffisants pour préciser la cause de la destruction de Tauroentum, on peut, dans une certaine mesure, indiquer approximativement l'époque de sa ruine.

Tout d'abord, les textes anciens et notamment l'Itinéraire maritime constatent son existence au second siècle de notre ère; et on sait qu'elle prospérait encore au troisième. La série des monnaies découvertes dans les ruines permet de prolonger son existence de quelques siècles encore. Depuis les premières fouilles exécutées en 1755, on a trouvé un nombre très-considérable de médailles postérieures au règne d'Alexandre Sévère; les plus nombreuses sont frappées à l'effigie de Probus, de Maximien Hercule, de Constantin le Grand et de Valentinien Ier qui régnait en 375. Tauroentum était donc habité à la fin du quatrième siècle. A partir de cette époque, la série numismatique est brusquement interrompue, mais la ville n'avait pas pour cela cessé d'exister; les plus anciennes chroniques et les traditions les plus au-

torisées de la Provence rappellent toutes que, pendant l'agonie de l'empire romain, elle fut tour à tour occupée et saccagée par les Goths, les Bourguignons, les Francs, les Visigoths et les Lombards; et cette succession d'invasions barbares explique d'une manière assez plausible la lacune dans les monuments monétaires.

Il résulte d'ailleurs très-nettement d'un texte d'Étienne de Byzance, qui vivait au cinquième siècle, et des commentaires de son dictionnaire géographique, écrits un siècle plus tard par Hermolaüs de Constantinople, que la colonie gréco-romaine existait encore à cette époque (1).

Mais il y a plus; on y a trouvé récemment des monnaies de Théodose le Grand et quelques médailles byzantines à l'effigie du Christ, à tête radiée, tenant à la main gauche l'Évangile ou le livre des Prophéties, avec une légende composée de lettres grecques et gothiques portant ces mots : « *Jesus Christus rex regnantium,* Jésus-Christ roi de ceux qui règnent. » Le revers est encore plus caractéristique et reproduit une croix grecque, entre deux têtes coiffées de la tiare surmontée d'une croix ordinaire. Cette disposition ne se retrouve que sur les monnaies grecques frappées à partir du règne de Phocas, qui mourut en 610; et il est d'ailleurs universellement admis par les

(1) Steph. Byzant., *De urbibus et populis Hermolai compendium.* In voce Ταυρόεις. Amsterdam, 1678.

numismates que l'effigie du Christ, dans l'attitude qui vient d'être décrite, n'apparaît que sur les monnaies frappées en Orient sous le règne des empereurs de la dynastie d'Héraclius, c'est-à-dire vers le commencement du huitième siècle (1).

Nous sommes donc autorisé à prolonger l'existence de Tauroentum jusqu'à cette période obscure et tourmentée de notre histoire nationale, où les Sarrasins harcelaient sans trêve les populations littorales et couvraient de ruines la moitié de la Provence et du Languedoc, sans pouvoir y fonder, comme en Espagne, un empire durable. On sait que la première expédition des Maures africains sur notre territoire eut lieu en 736 ou 737, et qu'ils réussirent à s'y maintenir, sinon en maîtres reconnus, du moins à l'état de bandes errantes et armées, pendant près de deux siècles. Leur domination paraît cependant avoir pris un caractère de permanence assez marquée aux environs mêmes de Tauroentum et dans la plus grande partie du département du Var; et l'on voit encore, de distance en distance, sur les sommets des collines qui dominent la côte, des tours quadrangulaires qui leur servaient de postes d'observation, véritables sémaphores flanqués, suivant la mode orientale, de moucharabis assez grossiers et au sommet desquels ils allumaient des feux dont la

(1) Banduri, *Numismata imperatorum Romanorum a Trajano Decio ad Palæologos Augustos*, II, 725.

clarté pendant la nuit et la fumée pendant le jour étaient pour eux un code de signaux et presque un alphabet.

Les monnaies manquent à partir de cette époque; mais l'histoire commence à fournir quelques monuments écrits; et des chartes du dixième et du onzième siècle (1) parlent à plusieurs reprises des ravages que les Sarrasins exercèrent sur la côte, du sac des villes, du pillage des églises et des monastères, et mentionnent notamment cette partie du territoire comme une de celles qui eurent le plus à souffrir de ces déprédations (2).

D'après ces documents, c'est donc vraisemblablement dans le courant du onzième siècle que la ville gréco-romaine a disparu pour toujours, et depuis cette époque elle est restée plongée dans le silence et l'oubli le plus complet. La tradition rapporte que ses rares habitants, ne trouvant plus aucune sécurité dans leur ville, à demi ruinée

(1) Voir le grand cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor, fol. 23 et passim.

(2) *Gens barbara in regno Provinciæ irruens, circumquaque diffusa vehementer, invaluit, ac munitissima quæque loca obtinens et inhabitans cuncta vastavit, ecclesias et monasteria plurima destruxit, et loca quæ primo desiderabilia videbantur in solitudinem redacta sunt, et quæ fuerat habitatio hominum, postmodum cœpit esse ferarum.* (Dom Martenne, *Vet. script. amplissima collectio*, t. II, p. 350.) — Reinaud, *Invasions des Sarrasins en France*, IIIe partie.

par les invasions et exposée à la fois aux incursions des barbares et aux attaques incessantes de la mer, émigrèrent en masse dans l'intérieur des terres et vinrent chercher un asile sur la colline voisine, qui fut le siége, *cathedra,* autour duquel ils se groupèrent, et prit de là le nom de « la Cadière » (1).

XVI

Telle est, dans ses lignes principales quoique un peu indécises, l'histoire de Tauroentum. Il faut l'avouer, malgré toutes les vicissitudes que nous venons de raconter, et quelles qu'aient pu être les déprédations des hordes barbares qui ont tour à tour occupé et saccagé l'ancienne colonie gréco-romaine, on a peine à comprendre comment une ville tout entière a pu disparaître d'une manière aussi complète; on est sans doute habitué en Provence à mettre toutes les ruines sur le compte des Sarrasins; mais à Tauroentum, c'est à peine si l'on trouve aujourd'hui quelques

(1) Καθέδρα, siége, lieu de refuge, de repos, en latin *cathedra,* dénomination par laquelle le petit hameau de la Cadière est désigné dans les anciennes chartes jusqu'au douzième siècle, et d'où l'on a fait plus tard *caderia, cadiera* et *cadière,* en provençal *cadiero*, mot qui, dans cet idiome, comme dans la basse latinité *caderia,* est synonyme de chaise et rappelle que ce lieu fut l'asile des habitants de Tauroentum et le siége autour duquel ils se réunirent.

ruines; tout est recouvert de sable et est vraisemblablement destiné à rester éternellement enseveli. Cette étrange situation donne aux descriptions que l'on a faites des vestiges de Tauroentum un faux air de paradoxe ou de naïveté archéologique; et ce n'est pas sans quelque apparence de vérité que l'un des plus brillants esprits de notre Provence a raconté, dans une lettre étincelante de verve, la déception qu'il éprouva, lorsqu'il parcourut la plage historique des Lèques qui lui rappelait la visite classique que tous les étrangers vont faire à Rome, à l'entrée de la voie Appia, pour contempler « les tombeaux invisibles des Scipions absents ».

« M. Marin, dit Méry, a publié un livre sur les ruines de Tauroentum; il a donc vu ces ruines. Aujourd'hui elles ont disparu; et, en disparaissant, elles ont rendu un véritable service aux voyageurs, qui, débarquant sur le rivage, étaient assaillis par la tempête d'une formidable controverse, engagée entre M. Marin et les partisans de la *Statistique* du département. Un préposé de M. Marin était domicilié dans une cuve d'un bain de Diane, et il attendait les voyageurs pour leur exposer les doctrines de son maître. Dès que M. Brémond, le représentant des théories de la *Statistique*, remarquait une certaine agitation sur le rivage de Tauroentum, il partait en canot de la Ciotat et venait soutenir ses principes avec une voix de mistral. Les voyageurs

étaient fort à plaindre en ce temps-là. Enfin la douane vint, et des jours plus doux commencèrent pour Tauroentum. Les douaniers firent d'abord condamner M. Marin et M. Brémond comme contrebandiers; puis ces mélancoliques préposés, cherchant un remède à leurs ennuis administratifs, égratignèrent pierre à pierre les ruines du temple de Vénus, de Diane, de Neptune, pour faire des ricochets dans le golfe, *quum placidum ventis staret mare*. M. Brémond publia une satire pleine de sel attique contre les douaniers. Ce fut le dernier effort de la science en faveur de Tauroentum. Une génération de douaniers épuisa les ruines en ricochets; toute l'antiquité y passa. On n'y trouva plus, pour la controverse, la moindre pierre d'achoppement. Le rivage reprit sa nudité rocailleuse des jours de la création.

« On montre aujourd'hui à Tauroentum l'absence complète de trois temples, de deux thermes, de deux promenoirs comme les aimait Martial, d'un cirque orné d'obélisques sur son épine et d'un camp prétorien. Le visiteur ouvre de grands yeux et voit deux douaniers assis sur douze arpents de néant pétrifié.

« Ainsi les ruines mêmes s'effacent partout dans le monde des vieux monuments. Nous avons soin toujours de mettre ces grandes dévastations sur le compte du temps rongeur, dont la faux est impitoyable. Cela nous décharge de toute responsabi-

lité. Le temps n'est pas si destructeur qu'on le dit ; et, si l'homme n'entrait pas en collaboration avec lui dans son œuvre de ravage, beaucoup de saintes pierres seraient encore debout. En Provence surtout, on devrait renoncer à peindre le temps avec ces vieux attributs mythologiques ; ce dieu doit être représenté avec l'habit vert et le sabre du douanier (1). »

Méry avait trop d'esprit pour être un fervent archéologue ; à tout prendre, il n'avait pas tout à fait tort ; et il est certain que les ruines abandonnées à elles-mêmes se maintiendraient presque indéfiniment ; les paysans, sinon les douaniers, ont été, pendant près de huit siècles, les pires Sarrasins de la Provence ; ils ont incendié des forêts entières sous prétexte de donner à paître à leurs troupeaux, démoli des pans de murs antiques et ruiné des monuments presque debout pour y prendre les matériaux nécessaires à la construction de leurs maisons et à la clôture de leurs champs ; le petit hameau de Saint-Cyr en particulier et le village de la Cadière, qui ont été le refuge des Tauroentins harcelés par les Barbares, sont entièrement bâtis avec les débris de l'ancienne colonie grecque, de sa citadelle, de ses temples et de ses quais.

(1) Méry, Lettre à Alexandre Dumas, datée de Hyères, mars 1844.

XVII

Mais d'autres causes ont contribué à la destruction complète de la ville. Tous les ruisseaux des environs, sur une étendue de plusieurs lieues, venaient autrefois se jeter dans le port de Tauroentum, qui formait, comme nous l'avons dit, un enfoncement profond dans l'intérieur des terres, et dont on a retrouvé des vestiges jusqu'aux abords du hameau de Saint-Cyr.

La disparition des forêts qui couvraient autrefois les sommets aujourd'hui dénudés des collines de la Cadière et de Conil a modifié le régime de tous ces cours d'eau ; ils se sont à peu près transformés en torrents et charrient, pendant l'hiver et après les orages, une quantité considérable de sédiments et de graviers (1). Ces terres transportées ont fini à la longue par constituer la plaine d'alluvions que nous voyons aujourd'hui ; et on trouve, dans les actes du quinzième et du seizième siècle, la désignation de *plan de la marine* donnée à cette partie de la côte, qui continue à s'appeler *plan de la mar*, en souvenir de l'ancien état marécageux de cette plaine aujourd'hui émergée et surexhaussée (2).

---

(1) *Statistique des Bouches-du-Rhône*, t. II.

(2) *Archives de la préfecture des Bouches-du-Rhône, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor*, passim. La mise

Il est constant d'ailleurs que le cap Saint-Louis, qui termine du côté du Nord le golfe des Lèques, avait autrefois une saillie beaucoup plus accentuée et s'avançait davantage au large dans la direction du promontoire de Baumelles, qui lui fait face, ainsi qu'on peut facilement le reconnaître par les hauts-fonds et les débris de rochers qui sont perdus en mer en avant de ce cap.

Le petit golfe des Lèques était donc, dans les temps anciens, beaucoup mieux protégé qu'aujourd'hui contre la violence des vents dominants qui soufflent du côté de la terre, depuis le Nord-Est jusqu'au Nord-Ouest.

D'autre part, il était aussi beaucoup mieux abrité des vents du large par le rocher auquel était adossée la ville de Tauroentum, et dont l'écroulement séculaire a non-seulement entrainé la ruine d'une partie de la citadelle et des principaux édifices qui se trouvaient au-dessous, mais a eu encore ce résultat néfaste d'amonceler à l'entrée du port une quantité énorme de débris qui ont contribué à son obstruction. La situation nautique a donc notablement empiré ; la rade est plus ouverte à la grosse mer, beaucoup plus battue des vents ; la profondeur a diminué, le mouillage est moins sûr. Les dépôts de terres et d'alluvions

en culture du plan de la mer n'a commencé qu'après l'aliénation de ce terrain, faite en 1554 par Laurent Strozzi, abbé de Saint-Victor, en faveur de la communauté de la Cadière.

ont encombré le bassin intérieur qui constituait le port et ont lentement déterminé la formation d'une plaine marécageuse, qui s'est peu à peu desséchée et exhaussée. L'agriculture a fini par conquérir cet ancien domaine maritime et pris possession des bas-fonds de ces étangs. Il s'est formé par suite sur la plage un petit appareil littoral composé de dunes d'une extrême mobilité et oscillant presque sur place sous la double impulsion des vents de terre et des vents de mer. Les arbustes, les arbres même ont été recouverts par ce sable mouvant, et le sol antique a fini par disparaître d'une manière complète.

Ce n'est pas encore tout. Lorsqu'on examine le territoire de Tauroentum au point de vue géologique, on voit qu'il se trouve précisément situé à la limite des terrains crétacés et des terrains jurassiques, correspondant à deux âges différents dans la chronologie de l'écorce terrestre. Il y a là comme une sorte de coupure et de dislocation, et la ligne séparative des deux terrains forme un thalweg sillonné jadis par les cours d'eau qui venaient aboutir dans le golfe de Tauroentum. Ce thalweg a été remblayé par les alluvions ; et le sol a été nécessairement exhaussé de toute la quantité des matières que les torrents ont charriées dans le golfe ; mais il est fort probable aussi que le relief de la côte a éprouvé d'autres changements de niveau dus à des causes différentes et d'une importance bien autrement considérable.

XVIII

On sait, en effet, que l'écorce terrestre, qui n'est qu'un mince épiderme, comparée à l'énorme noyau liquide et gazeux du sphéroïde dont elle forme l'enveloppe solide, est soumise à des variations séculaires et à des oscillations d'une extrême lenteur, mais d'une incalculable puissance. Il est aussi mathématiquement prouvé que le niveau des mers du globe est absolument fixe depuis l'origine de notre époque géologique, et qu'il y a égalité parfaite entre la quantité d'eau qui est enlevée par l'évaporation à la surface de tous les océans et celle qui leur est restituée soit par les pluies, soit par l'apport des fleuves. C'est dès lors la terre et non la mer qui est, en fait, l'élément mobile et changeant de notre planète, et ces changements ont été constatés presque sur tous les continents. Mais, sans sortir de notre bassin de la Méditerranée, les preuves qui démontrent les mouvements du sol se présentent en foule. Les anciens ports se comblent en général, les baies s'oblitèrent; sur la côte, les promontoires disparaissent sous la morsure de la mer, les falaises s'élèvent ou s'abaissent; et ces phénomènes s'accomplissent avec assez de rapidité pour que les modifications dans l'aspect des rivages ne puissent pas être attribuées seulement à l'influence des agents extérieurs ou à l'apport des sables fluviaux ou marins; il faut donc de toute

nécessité reconnaître l'action d'une force verticale qui pousse de bas en haut ou de haut en bas le frêle épiderme sur lequel nous nous agitons. Le phénomène observé dans la baie de Naples est l'exemple classique mille fois cité à l'appui de ces oscillations du sol terrestre; et tout le monde sait que les trois colonnes encore debout qui décorent, à Pouzzoles, le *pronaos* du temple de Sérapis présentent, jusqu'à une hauteur de deux mètres au-dessus de leur socle, des perforations produites par des animalcules marins; on a là sous les yeux la preuve la plus saisissante que le terrain sur lequel le temple a été construit, et qui devait nécessairement se trouver à un niveau un peu supérieur au zéro de la mer, s'est peu à peu abaissé sans fracture ni dislocation, est descendu exactement à deux mètres en contre-bas du niveau de la Méditerranée, a séjourné assez longtemps sous l'eau pour permettre aux foraminifères de percer le marbre des colonnes, et s'est ensuite relevé jusqu'à la hauteur que nous voyons aujourd'hui. Il est donc certain que le sol que nous foulons n'est pas immuable; il frissonne et se meut lentement, s'élève ou s'abaisse avec les siècles; et l'on peut affirmer, avec l'un des plus grands naturalistes des temps modernes, que le repos de l'écorce terrestre pendant toute une période de son histoire est aussi improbable que le serait le calme absolu de l'atmosphère pendant toute une saison de l'année.

Nous ne voyons donc aucune impossibilité à admettre qu'aux causes que nous avons déjà mentionnées pour expliquer la ruine de Tauroentum, — ensablement du port par les apports des torrents, destruction des promontoires de Saint-Louis et de Baumelles par les coups de mer et comblement naturel de la baie, ensevelissement de la plage sous les dunes mouvantes, dévastations successives par les Barbares et les indigènes, — et que nous pourrions appeler des causes superficielles et locales, ne soit venue se joindre une cause première et générale, d'un effet beaucoup plus lent sans doute, mais beaucoup plus puissant.

Tout porte à croire que le sol de Tauroentum, comme celui de Pouzzoles, a éprouvé quelques-uns de ces imperceptibles tressaillements qui ont pour conséquence de soulever peu à peu toute une partie de la côte, tandis que la partie voisine s'abaisse en proportion au-dessous du niveau primitif; il est même probable qu'il y a eu sur le même point une série d'oscillations, une suite d'abaissements et d'exhaussements qui ont tour à tour noyé la ville et asséché le port; et cette hypothèse est ici d'autant plus rationnelle qu'on peut en vérifier les conséquences sur un assez grand nombre de points de la côte occidentale de la Méditerranée.

Quoi qu'il en soit, la ville, le port, l'acropole n'existent plus; et c'est à peine si quelques

arrachements de murs antiques, des socles, des colonnes enterrées, et quelques lignes dentelées de fondations et de soubassements, révèlent la présence de l'ancienne colonie. La mer a noyé la plus grande partie de la ville basse, dont on voit encore les vestiges sous les eaux ; tout le reste est enseveli sous le blanc manteau des dunes mouvantes qui se déroulent comme les vagues d'une autre mer implacable, et il n'est peut-être pas au monde de cité antique qui ait laissé moins de traces apparentes et à laquelle on puisse mieux appliquer la triste lamentation du poëte : *Etiam periere ruinæ !*

XIX

Perdue au fond du golfe des Lèques, isolée de toute voie de communication régulière, l'ancienne colonie gréco-romaine mérite à peine aujourd'hui la visite de ceux qu'anime le goût des recherches archéologiques. Le touriste ne la connaît pas, et rien ne saurait plus l'y attirer. Il est juste cependant de lui donner un souvenir en passant auprès d'elle.

Lorsque le chemin de fer, après avoir franchi les trois souterrains percés au travers de la chaîne de montagnes qui séparent la vallée de l'Huveaune de la mer, débouche brusquement sur le versant méridional du golfe de la Ciotat, les yeux éblouis embrassent avec un indicible ravissement l'admirable horizon qui s'étale de tous

côtés. Le petit massif rocheux de l'Ile Verte se détache peu à peu de la côte. Le Bec de l'Aigle se présente alors sous son angle le plus aigu et surplombe la mer, comme un éperon qui menace de ressaisir l'îlot rebelle qui vient de s'échapper du continent. Tout au pied, les blanches maisons, les jetées et les petits phares de la Ciotat se reflètent paisiblement dans l'eau transparente avec une vivacité de couleur qui rappelle les phénomènes de mirage les plus intenses des pays orientaux. Dans l'intérieur de la baie, au large, la mer et le ciel, rayés de longues stries horizontales, prennent les mêmes teintes, paraissent se réfléchir et se confondre dans ce double azur, et les voiles blanches des petites barques de pêche semblent quelquefois glisser entre deux ciels.

Du côté de la terre, le décor est encore plus grandiose; les collines, groupées les unes au-dessus des autres suivant une magnifique ordonnance, s'étagent en amphithéâtre, et leurs lignes de faîte se détachent sur le ciel avec une netteté parfaite, comme si on les eût dessinées pour le plaisir des yeux avec le crayon le plus délicat. Ce ciel, cette mer, cet échafaudage de collines, tout cet ensemble noyé dans la lumière produisent, à certaines heures du jour, comme un véritable éblouissement. C'est un des plus admirables panoramas du Midi de la France; c'est surtout un véritable paysage de Provence, nature calcaire et lumineuse, roches grises, bleuâtres, quelquefois

blanches et dont l'éclat fait ressortir en vigueur la pâle verdure des oliviers et la teinte plus sombre des forêts de pins.

La vie la plus active règne sur la côte occidentale du golfe, dans les eaux de la Ciotat. Les mâts des grands navires, les hautes cheminées des usines, le grondement des forges et l'atmosphère de fumée qui domine la ville indiquent de loin le mouvement des affaires commerciales et l'agitation de la vie industrielle. A l'Est, au contraire, tout est calme et silencieux, et la nature semble plongée dans un sommeil voisin de la mort. C'est de ce côté que nous prions le voyageur de jeter de loin un coup d'œil, s'il a lu ces lignes et n'en a pas tout à fait perdu le souvenir. Le pays est appauvri et semble avoir conservé la trace de nombreuses dévastations. La végétation s'étiole à mesure qu'on approche du rivage ; une longue bande jaune dessine l'appareil littoral ; les dunes sablonneuses, incultes, sont à peine recouvertes de quelques touffes d'astragales et de chétives graminées : la vie semble avoir disparu de cette côte abandonnée. Seul, un petit bois de pins parasols couronne le promontoire à demi ruiné, rappelle les forêts sacrées de la côte rocheuse de l'ancienne Grèce, donne un peu de fraîcheur et comme un parfum de poésie antique à ce rivage brûlé par le soleil.

Cette oasis et ce désert, c'est Tauroentum.

CHAPITRE QUATRIÈME

LES SARRASINS

L'élément arabe ou sarrasin en Provence.— Chroniques chrétiennes, chroniques arabes : impossibilité d'y ajouter une confiance absolue. — Origines anciennes des Sarrasins. — Les Arabes *Scénites*. — Les *Saraceni*, Sarrasins. — Israélites, fils de Sarah, et Ismaélites, fils d'Agar, *Agareni*. — Les anciennes caravanes de l'Orient. — Décadence religieuse et morale des tribus nomades. — Mahomet. — Sa première éducation chrétienne; sa prédication. — Fondation et développement de l'Islamisme. — Les Sarrasins en Espagne. — La légende du roi Vitiza. — Prospérité matérielle et intellectuelle de l'Espagne sous la domination des Maures. — Projets de conquête des Sarrasins sur tout le littoral de la Méditerranée. — Passage des Pyrénées. — Incursions en Gaule. — Bataille de Poitiers.

Piraterie sarrasine. — Occupation de la chaîne des Maures. — Les tours sarrasines sur le littoral : *Rebaths* et *Fraxinets*. — La Garde-Freinet.— Prise du Grand-Fraxinet et fin de la domination sarrasine en Provence. — Influence des Sarrasins sur la civilisation en Europe.

I

Avant de continuer notre marche le long du littoral du département du Var, il ne sera pas sans intérêt de nous arrêter un instant et de dire quelques mots d'un peuple d'origine étrangère, dont le nom est déjà venu plusieurs fois sous notre plume dans les chapitres précédents. Il suffit d'ouvrir une des nombreuses chroniques de Provence ou de Languedoc à cette époque si troublée, du huitième au douzième siècle de notre

ère, pour voir surgir et se développer à chaque pas un élément nouveau, dont le rôle bientôt prépondérant et presque toujours violent finit par absorber à lui seul la scène de notre histoire locale.

Cet élément nouveau, jusque-là tout à fait inconnu et avec lequel les populations de l'Espagne, de la France et de l'Italie durent sérieusement compter, est l'élément arabe, connu généralement sous la désignation de « Maures ou Sarrasins d'Espagne et d'Afrique ».

Le nom des Sarrasins est écrit sur chaque page des annales de Provence; leur souvenir est attaché à chaque ruine; et la chaîne de montagnes qui forme la partie la plus avancée vers la mer de notre côte méditerranéenne s'appelle encore aujourd'hui la chaîne des Maures. L'histoire de toutes nos populations méridionales, de leurs villes, de leurs châteaux forts, de leurs bourgades, celle surtout des églises, des couvents et des monastères se termine presque invariablement par le même dénoûment tragique; partout on y peut lire ces mots, qui se détachent en lettres de feu et résonnent comme un glas funèbre : « pillés, mis à mort, brûlés par les Sarrasins »; et il semblerait, à les en croire, que cette race étrangère n'a fait que balayer la Provence comme un ouragan destructeur, ne laissant sur son passage que des souvenirs de terreur, de misère et de deuil.

II

Il y a toujours beaucoup d'exagération dans les récits contemporains; et on ferait souvent fausse route, si on prenait tout à fait à la lettre la plupart des chroniques locales, écrites presque au lendemain des événements et nécessairement empreintes de toutes les émotions de la lutte et des rancunes des partis. L'esprit le plus net se perd dans l'inextricable fouillis de ces expéditions aventureuses, dont les épisodes dramatiques sont bien souvent racontés par les annalistes avec une invraisemblance et un luxe de détails qui tiennent à la fois de la légende et du roman. Aujourd'hui encore, après les laborieuses recherches de nos meilleurs critiques, il est extrêmement difficile de mettre un peu d'ordre et de précision dans cette partie de l'histoire du Midi de la France que l'on pourrait appeler la période sarrasine. Les documents ne font pas précisément défaut; mais ils sont le plus souvent contradictoires et confus, et manquent surtout des qualités maîtresses de l'histoire, la sincérité, la modération et la clarté.

Il n'en saurait d'ailleurs être autrement. Les sources chrétiennes de l'histoire des invasions et des établissements des Arabes dans le Sud de l'Europe occidentale ne contiennent guère que des descriptions monotones, à force d'être exagé-

rées, de toutes les atrocités commises par les Infidèles, et les récits élogieux et non moins hyperboliques des exploits des Francs et principalement de leur chef Charles Martel, qui semble avoir personnifié pour les chroniqueurs la résistance nationale à l'invasion étrangère et avoir été le symbole héroïque du triomphe de la Croix sur le Croissant.

C'est dans cet esprit, assurément très-patriotique mais très-peu scientifique, qu'a été écrite la « Chronique d'Isidore, évêque de Béja », publiée à Pampelune, en 1615, avec quatre autres chroniques épiscopales d'Espagne, par Prudencio Sandoval, et qui embrasse les derniers temps de la monarchie visigothique, la première moitié du huitième siècle, et va jusqu'à l'an 754 de Jésus-Christ (1).

Telles furent aussi la chronique, à proprement parler officielle, du « continuateur de Frédégaire », dédiée à Childebrand, frère de Charles Martel; la « Chronique de Moissac », les annales d'Aniane (2), et la chronique moins connue dite « Ancienne Chronique d'Uzès », tirée des archives de la cathédrale de cette ville épiscopale, et qui

(1) Voir aussi la chronique de Roderic Ximenès, archevêque de Tolède au treizième siècle, auteur de l'*Historia Arabum*, publiée notamment par l'orientaliste Erpenius, à la suite de son édition d'Elmacin, Leyde, 1623.

(2) *Marca Hispanica*, col. 239 et 242, et *Hist. gén. de Languedoc*, t. II. Preuves.

renferme des détails provenant d'une source très-ancienne (1).

Les témoignages des historiens arabes, de leur côté, pèchent par les mêmes défauts et ne sont le plus souvent que des légendes dithyrambiques en l'honneur des armées du Prophète (2); et nous n'étonnerons personne en disant que le goût prononcé des Orientaux pour les contes, les féeries, et tout ce qui touche au merveilleux, a communiqué aux récits de leurs expéditions un grand éclat de poésie et une grande richesse de couleurs, au détriment de la netteté et de la vérité historiques.

Tous ces documents, dont la forme est la fois romanesque, ampoulée et déclamatoire, ne sont pas de nature à éclairer la critique; et il serait aussi inexact de croire avec les uns que les expé-

(1) Le précieux document désigné sous le nom d'*Ancienne Chronique d'Uzès* a été imprimé en 1645 par Cazeneuve, dans son *Traité du franc-alleu de la province de Languedoc*. Il l'avait tiré, dit-il, d'un vieux manuscrit faisant partie de la bibliothèque de Mgr de Marca, archevêque de Toulouse. (*Hist. gén. de Languedoc*, tome II. Preuves.)

(2) Voir les auteurs arabes cités par Reinaud, dans son *Histoire des invasions des Sarrasins en France*, et Dozy, dans son *Histoire des Musulmans d'Espagne*, notamment *Ahmed-ben-Mohammet-al-Maccarî*, *Ibn al-Athîr*, *Ibn-Hayyân*, *Ibn-Khaldoûn*, *Abu'l-Mahasin*, *Ibn Tagri*, *Annales*..... etc..., et les notes savantes insérées par M. H. Zotenberg dans le tome II de l'*Hist. gén. de Languedoc*, Toulouse, 1875.

ditions sarrasines en Europe ont été toujours de glorieuses odyssées, une série de combats chevaleresques, et une sorte de marche sacrée et triomphale, que de répéter avec les autres que les troupes mahométanes ne furent que des bandes de pillards et d'aventuriers, sans autre programme que le meurtre, le vol, le rapt et l'incendie; qu'elles n'ont exercé sur notre territoire que la violence et l'extermination, et laissé après elles que des ruines et un désert (1).

III

Pour se faire une idée à peu près exacte de la physionomie générale du caractère d'un peuple qui a, quoi qu'on ait pu dire, joué un rôle considérable dans l'histoire de la civilisation en Occident, il ne faut pas l'envisager seulement dans la période militante, où on le voit lutter contre ses ennemis avec cette ardeur et cette férocité que l'on retrouve invariablement dans toutes les guerres des temps anciens et du moyen âge. Il en est des nations comme des hommes, et ce n'est pas l'observation de leurs crises qui peut nous faire connaître leur carac-

(1) Voir les archives d'Aix, de Toulon, de Marseille et de presque toutes les villes de Provence, les chartes du dixième au treizième siècle, et notamment le grand cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor.

tère et leur tempérament. Il faut, pour saisir dans son ensemble le rôle qu'un peuple a joué dans le drame si complexe de l'humanité, remonter à son origine même, se rendre compte de ses mœurs primitives, étudier ses migrations et ses transformations, chercher à pénétrer le vrai mobile de ses entreprises, et le dégager de tous les épisodes accidentels qui nous empêchent de suivre les grandes lignes de son histoire.

Les Sarrasins ne datent pas seulement de Mahomet. Ce sont les descendants directs de la grande race qui a peuplé pendant de longs siècles la Syrie, les bords de la mer Rouge et toute l'Afrique septentrionale. Il est presque impossible aujourd'hui de déterminer avec précision leur pays d'origine; mais, à en juger par l'étymologie assez apparente de leur nom, cette race dût être, dans le principe, essentiellement nomade, et remonte par conséquent à ces époques éloignées qui touchent de très-près au seuil même de l'histoire.

Il est facile, en effet, de retrouver dans le mot de Sarrasin, *Sara-Sceni,* la racine grecque σκηνή, tente, qui dénote des habitudes de campement caractéristiques des peuples tout à fait primitifs et exclut d'une manière complète la pratique de la vie sédentaire.

Strabon désignait sous la dénomination générale d'*Arabes Scénites* les tribus vagabondes qui peuplaient les déserts de la Mésopotamie et les

montagnes de l'ancienne Célésyrie, cette région correspond à peu près à la partie de la Syrie moderne arrosée par le fleuve Oronte, dont les villes les plus célèbres sont Damas, Césarée et l'ancienne Héliopolis, la célèbre Balbek (1).

Pline leur attribuait comme territoire, indépendamment de la partie la plus orientale de l'Asie, qui forme aujourd'hui l'Arabie Heureuse (2), toute la région septentrionale de l'Afrique depuis Péluse jusqu'à la mer Rouge.

Ptolémée les signalait plus loin encore dans l'intérieur de l'Afrique et les retrouvait jusqu'aux cataractes du Nil. Toutes ces désignations sont un peu vagues sans doute, mais elles sont vraies dans leur ensemble et permettent de placer sans erreur les anciens Scénites dans cet immense territoire africo-asiatique qui comprenait la Mésopotamie, la partie méridionale de l'Asie Mineure, les versants du Liban et de l'Anti-Liban, les divers pays placés autour de ce qu'on appelait le « grand désert des Arabes » et la partie septentrionale de l'Afrique. Elles concordent aussi pour leur attribuer une origine très-ancienne, des mœurs nomades, une vie aventureuse et guerrière.

---

(1) Strab., l. XVI, c. II. *Syria, Phœnice, Iudæa.*
Id., *ibid.*, c. III. *Persicus sinus.*
Id., *ibid.*, c. IV. *Arabia, sinus Arabicus.*
(2) Pline, l. VI, c. VIII et suiv., et notes, éd. Panckoucke.

IV

Ammien-Marcellin est beaucoup plus précis; seul de tous les historiens de l'antiquité, il avait eu l'occasion d'étudier de près les Arabes Scénites, et le premier il les désigne sous le nom de *Saraceni* dont le nom moderne *Sarrasin* n'est qu'une très-légère altération.

« Les Arabes scénites, riverains de la mer Rouge, écrivait-il, ont été plus tard appelés *Saraceni* (1). »

Le témoignage de l'auteur de l'*Histoire des empereurs romains* est d'autant plus précieux sur de pareilles matières que l'on sait qu'il n'a mentionné, dans ses derniers livres, que des faits qu'il avait pu apprécier d'une manière personnelle, et des événements dont il avait été le témoin oculaire et auxquels il avait été souvent mêlé comme acteur principal. Il avait fait d'ailleurs la guerre en Perse avec l'empereur Julien, avait combattu les Barbares de la région de l'Euphrate et avait eu de nombreux rapports avec eux, soit comme adversaires, soit comme alliés.

« Ces Sarrasins, ajoute-t-il plus loin, que je ne vous souhaite ni pour amis ni pour ennemis,

(1) ... *Mare Rubr. et Scenitas Arabas quos* Saracenos *posteritas adpellavit*. (AMM. MARCELL., *Rer. gest.* l. XXIII, c. VI.)

se montraient souvent tantôt sur un point, tantôt sur un autre, déprédateurs rapides de tout ce qui se trouvait sur leur route... J'ai déjà parlé de ce peuple en traçant l'histoire de l'empereur Marc-Aurèle et de quelques-uns des règnes suivants. Répandue sur une région qui s'étend depuis l'Assyrie jusqu'aux cataractes du Nil et aux confins du pays des Blemmyes, cette race a partout la même physionomie. Tous sont guerriers d'instinct; à demi nus, n'ayant pour tout vêtement qu'une courte casaque bigarrée, ils changent à chaque instant de place, en temps de paix comme en temps de guerre, à l'aide de leurs coursiers agiles et de leurs maigres chameaux. Personne chez eux ne demande la subsistance à la terre. Tout ce peuple erre indéfiniment dans de vastes solitudes, sans foyer, sans demeures fixes, sans lois. Aucun ciel, aucun sol, n'a de quoi l'arrêter longtemps. La migration est sa vie... (1). »

Le tableau est fait de main de maître; et, à près de quinze siècles de distance, il reproduit d'une manière saisissante les traits principaux des tribus arabes modernes, les Touaregs, les Tibbous, les Berbers et toutes les autres peuplades voisines du Sahara africain.

(1) Amm. Marcell., l. XIV, c. iv.

V

Comme tous les peuples d'origine sémitique, les Arabes Scénites, et par suite les Sarrasins, ont toujours eu la prétention, d'ailleurs fort légitime, de remonter à la plus haute antiquité; et ils se sont attribué, ainsi que les Hébreux, ces fils de Dieu par excellence, la protection spéciale, exclusive même, d'un dieu unique et tout-puissant. Il est certain qu'ils étaient Juifs dans le principe, mais non de la race noble d'Israël. C'étaient des Ismaélites, et ils ne descendaient d'Abraham que par la femme esclave Agar. De là vient sans aucun doute le nom d'*Agarènes* par lequel ils sont si souvent désignés dans les écrits des historiens anciens, dans les livres sacrés et surtout dans les prophéties d'Isaïe et d'Ezéchiel. Mais l'orgueil des généalogies n'est pas une faiblesse moderne; et les anciens, les Orientaux surtout, ont de tout temps recherché avidement le prestige d'une filiation illustre et tout ce qui pouvait exalter la gloire de leurs aïeux. Quelle que fût la tolérance des Scénites en matière de légitimité et de famille, il leur paraissait assez humiliant de ne devoir leur existence qu'à une sorte de concubinage; une femme esclave et répudiée, un fils abandonné et proscrit étaient à la vérité des ancêtres par trop humbles et peu faits pour flatter leur amour-propre; et, si l'on en croit les commenta-

[illegible] les plus autorisés des livres saints, tels que [illegible] Jérôme et Nicolas de Lyra (1), les Scénites [illegible] cette origine inférieure pour une sorte [illegible] ils voulaient bien descendre d'Abraham, [illegible] par Agar la servante ; ils cherchaient à se [illegible] qu'ils étaient, eux aussi, fils de Sarah, la femme libre et légitime, et se regardaient dès lors comme une branche directe de la grande famille israélite. Leur nom de Sarrasins, *Saraceni*, dont la première moitié reproduit le nom de Sarah, est-il un souvenir ou une trace de cette prétention généalogique ? Quelques étymologistes complaisants ont essayé de l'affirmer ; cette explication, nous avons à peine besoin de le dire, est plus ingénieuse qu'acceptable.

Il est certain que les Arabes primitifs étaient fils d'Ismaël, que le désert vers lequel le fils d'Agar fut renvoyé a été leur première patrie, et qu'ils y vécurent pendant de longs siècles dans un état de civilisation bien moins avancé que les Israélites sédentaires, qui formaient, depuis longtemps déjà, une nation parfaitement définie.

---

(1) *Agareni, qui nunc* Saraceni *appellantur, falso sibi assumpsere nomen Saræ, quo scilicet de ingenua et domina viderentur generati.* (HIERON., *in Ezech.*, l. VIII, c. XXV; *in Isaïa*, l. V, c. XXI.)

Arabes sunt Saraceni *ab Ismaele et Cadar filio ejus, qui melius a matre sua Agareni; sed maluerunt vocari* Saraceni *quasi Saræ liberæ, non Agar ancillæ sint filii.* (NIC. DE LYRA, *in Isaïa*, c. XX.)

Les grandes plaines de l'Arabie, une partie de la Perse, les terres incultes et les vastes solitudes de l'Afrique septentrionale, les rivages torrides de la mer Rouge, tel fut leur immense domaine depuis l'origine des temps historiques jusqu'au sixième siècle de notre ère. D'après Strabon et Ammien-Marcellin, ils étaient à la fois pasteurs et guerriers, vivaient sous la tente et partageaient leur temps entre le soin des troupeaux et les déprédations sur les terres fertiles de leurs voisins, se déplaçaient sans cesse avec la plus grande facilité, en raison soit de l'épuisement des pâturages, soit de la nécessité, de leurs caprices, ou de la facilité à trouver du butin.

VI

Depuis un temps immémorial, le commerce de l'Orient avec l'Europe s'était ouvert une route qui partait du fond de l'Inde et venait aboutir à l'embouchure de l'Euphrate, au Nord du golfe Persique, dans cette riche plaine d'alluvions où se trouve aujourd'hui la ville de Bassora. Les caravanes remontaient ensuite les vallées fertiles du Tigre et de l'Euphrate, et se rendaient dans les grandes villes baignées par ces deux fleuves, à Ctésiphon, à Séleucie, à Ninive, à Babylone. Arrivées à cette dernière ville, elles prenaient deux directions différentes : les unes, continuant leur marche vers l'Ouest, se dirigeaient vers la

Phénicie et la Palestine, et alimentaient les villes du littoral de la Méditerranée; les autres s'engageaient dans la région du Sud, traversaient une partie du désert des Arabes, passaient à l'ancienne Petra, dans le pays des Nabathéens, touchaient l'extrémité du golfe Héroopolite, qui est notre golfe de Suez, pénétraient dans la Nubie, parcouraient toute la vallée du Nil et allaient ravitailler les villes principales de l'Égypte, Copte, Memphis, Thèbes, Alexandrie.

Les Arabes Scénites étaient maîtres de tous les pays traversés par les caravanes. Ils possédaient notamment presque toutes les terres cultivables de la vallée de l'Euphrate, et leur domination était absolue sur les deux rives de la mer Rouge. Ils étaient donc libres de favoriser ou de ruiner le commerce de l'Orient; et on peut regarder comme certain que, s'ils permettaient aux marchands d'accomplir régulièrement leurs voyages à travers leurs campements, ce n'était pas sans prélever sur eux un tribut assez onéreux, une sorte de droit de transit, à la fois en nature et en argent, sans préjudice des violences qu'ils ne se faisaient pas faute d'exercer à l'encontre de ceux qui essayaient de leur opposer quelque résistance.

Les expéditions aventureuses chez les peuples voisins, le pillage ou tout au moins la rançon arbitraire des caravanes, telles furent les principales et même les seules ressources des Ismaélites du désert. Toujours armés pour l'attaque, et d'au-

tant plus redoutables qu'ils n'avaient rien à perdre et tout à gagner dans leurs coups de main, ils devinrent bientôt la terreur de tous les pays policés de l'Asie et de l'Afrique. C'était au demeurant un peuple de bandits, d'une bravoure extrême, mais sans discipline, sans lois, et que la pratique continue du brigandage et l'absence de vie sédentaire jetèrent de très-bonne heure dans une profonde corruption. Juifs dégénérés, ils avaient peu à peu oublié la religion des patriarches leurs ancêtres, s'étaient adonnés avec frénésie à tous les excès du sabéisme et du magisme, c'est-à-dire au culte des astres et à celui du feu ; leur religion, après avoir été essentiellement spiritualiste et monothéiste, finit par compter près de trois cent soixante idoles, auxquelles on sacrifiait le plus souvent de la manière la plus barbare et la plus grossière ; et ce ne fut plus bientôt qu'un polythéisme aussi odieux que ridicule, mélange de toutes les erreurs chaldéennes, juives, égyptiennes et persanes.

C'est à peine si les vérités de l'Évangile purent pénétrer un instant chez eux ; et si l'on admet, comme c'est la croyance générale de l'Église d'Orient, que l'apôtre saint Thomas a prêché dans l'Arabie, tout au moins est-il fort douteux que sa parole ait produit des résultats féconds et ait réagi d'une manière efficace contre les progrès toujours croissants de l'idolâtrie.

La démoralisation était profonde. Les diffé-

rentes tribus arabes n'avaient plus entre elles la moindre solidarité. Ce n'était plus une nation; aucune cohésion, aucun lien social; partout le désordre et la décadence; et il est fort probable que cette race dégradée n'aurait pas manqué de s'effondrer bientôt sur elle-même, et que toutes ces bandes de pillards auraient fini par se disperser ou s'entre-détruire, si, vers la fin du septième siècle, elles n'eussent été subitement reconstituées et rajeunies par l'avénement d'un des hommes les plus extraordinaires dont l'histoire ait jamais fait mention.

VII

Cet homme s'appelait Mahomet. Il était le dernier fils d'une ancienne famille qui avait tenu à la Mecque, pendant plusieurs générations, un rang très-élevé. Mais son père mourut peu avant sa naissance, sa mère quelque temps après. Le jeune orphelin, devenu pauvre, se trouva donc jeté de bonne heure dans la vie réelle et comprit bien vite qu'il n'avait rien à attendre que de ses efforts et de sa volonté.

Embauché, dès les premières années de sa jeunesse, dans une de ces nombreuses caravanes qui faisaient le transit entre l'Inde et l'Asie occidentale, il prit part à différentes reprises aux expéditions les plus dangereuses et se fit bientôt remarquer par d'éminentes qualités : un coup

d'œil très-sûr, un courage indomptable, une force de caractère qui le mettait au-dessus de toutes les épreuves. A ces dons précieux il joignait une ambition ardente, une irrésistible puissance de séduction personnelle, la plus exquise bienveillance et une parfaite loyauté.

Une circonstance étrange décida de sa vocation. Dans les intervalles de ses guerres et de ses voyages, il fut admis à Bosra, chez les Iduméens, dans un monastère arménien, où il se lia intimement avec un moine du nom de Bohaïra, que l'on trouve quelquefois désigné sous celui de Sergius. Bohaïra était instruit et de la secte dissidente des Nestoriens. Séduit par la fervente piété et la nature généreuse du jeune Arabe, il l'initia très-rapidement à la connaissance de l'Ancien et du Nouveau Testament, espérant sans doute le conquérir à la religion chrétienne. Mais cette éducation heurtée, demi-mystique, demi-aventureuse, partagée entre les méditations du cloître et les émotions de la guerre de coups de main, devait bientôt porter d'autres fruits.

Rentré à la Mecque, Mahomet n'eut d'autres ressources que de se mettre au service d'une jeune et riche veuve, nommée Khadidja, dont il devint bientôt le principal intendant et sur laquelle il prit un empire absolu. Il recommença alors la suite de ses voyages sur la côte de Syrie, eut ainsi l'occasion de s'arrêter de nouveau au monastère de Bosra, et ce fut vraisemblablement au

retour d'une de ces expéditions qu'il conçut sérieusement le plan d'une réforme sociale et religieuse. Mais les moyens d'action lui manquaient; sans fortune, sans famille, sans influence personnelle dans un pays ou le prestige des aïeux tenait toujours une très-grande place, il ne pouvait espérer que sa parole fût écoutée. L'amour de Khadidja aplanit tous ces obstacles et lui ouvrit toutes les portes Il devint riche. Débarrassé dès lors de toutes les préoccupations matérielles de la vie, il reprit, dans la retraite et le silence, l'étude des dogmes de la religion qu'il avait rêvée dans les solitudes du désert et dont il voulut être le seul apôtre.

A l'age de quarante ans, se sentant suffisamment préparé au rôle qu'il allait jouer, il sortit avec éclat de son obscurité, se prétendit inspiré de Dieu et entra résolument dans la voie de la prédication. L'heure était favorable. La race d'Ismaël commençait à être fatiguee d'un polytheisme grossier et barbare qui n'avait pas même en sa faveur le charme poétique des mythes de la Grece; elle semblait prête à recevoir les enseignements d'une religion nouvelle; et quelques tentatives, à la vérité infructueuses, avaient déjà signalé cette tendance générale des esprits. Mahomet etait trop fin pour ne pas saisir adroitement ce moment psychologique. Il possédait cette éloquence vive, desordonnee, qui plait aux masses. Ebloui lui-même par la grandeur de son entre-

prise, enivré par ses premiers succès, ajoutant peut-être une certaine foi à ses propres paroles, il provoqua tout de suite autour de lui une très-vive agitation et acquit bientôt une immense autorité.

Dans cette société corrompue et abrutie par le fétichisme, il proclamait hautement l'unité de Dieu et le dogme du jugement universel; au peuple idolâtre, il disait que le culte des astres et du feu était aussi impie qu'insensé, qu'il fallait faire remonter l'adoration jusqu'au Créateur suprême; à ceux qui suivaient encore la loi judaïque, il soutenait avec impudence que les livres sacrés étaient falsifiés ou apocryphes; abusant des connaissances qu'il avait acquises au monastère de Bosra, il cherchait, à l'aide de sophismes grossiers, à jeter la défaveur sur les chrétiens eux-mêmes par des accusations multipliées de polythéisme; il se disait en rapport avec l'archange Gabriel, duquel il tenait tous les dogmes qu'il enseignait; il affirmait enfin que lui seul apportait la vraie loi de Dieu, à laquelle tout le monde devait obéir sous peine de damnation éternelle.

Conduit inévitablement, par l'élévation naturelle de son esprit et par l'étude des livres saints, au mépris le plus profond de ses premières croyances et de toutes les pratiques du magisme oriental, il ne voulut pas cependant prendre parti entre les Juifs et les Chrétiens, divisés depuis

longtemps par une hostilité sourde et séparés par une barrière de plus en plus infranchissable; il s'éloigna très-nettement des deux camps ennemis et se mit résolument seul contre tous. Toutefois il inclinait visiblement vers les tendances chrétiennes. S'attaquant aux riches et aux heureux de ce monde, exaltant les pauvres, appelant aux mêmes récompenses éternelles et au bienfait de la régénération tous ces humbles et tous ces déshérités que les sociétés anciennes ont de tout temps oubliés, il faisait à tous une part égale de droits, de devoirs et d'espérances. Au demeurant, le tribun novateur était dans toute l'acception du mot un véritable socialiste, et ce fut là sa force. Ce brillant apostolat ne revêtit dans le principe qu'un caractère exclusivement religieux; et très-probablement il ne devait jamais en avoir d'autre dans la pensée première de son auteur; mais il en prit bientôt un nouveau par suite de la résistance des riches et des puissants contre lesquels il déclamait et dont il commençait à menacer la condition privilégiée. Les disciples étaient nombreux; les ennemis ne le furent pas moins, et ils avaient de plus pour eux l'argent, la force, le pouvoir et surtout la volonté de ne pas se laisser arracher tous ces biens. La persécution commença, celui qui s'appelait orgueilleusement « le Prophète » fut obligé de quitter la Mecque, n'eut que le temps de se réfugier à Yaheb (Médine ; et cette fuite célèbre, désignée depuis

sous le nom d'hégire, fut le signal de sa gloire et de sa fortune.

Mahomet fut poursuivi dans sa retraite; le peuple de Médine, fanatisé par sa parole ardente, s'arma pour le défendre et repoussa victorieusement ses agresseurs. Le Prophète n'hésita pas à montrer le doigt de Dieu dans ce triomphe. La guerre fut alors ouvertement déclarée, et le glaive devint l'auxiliaire du Coran. Les tribus farouches et guerrières du désert, non moins entraînées par cette prédication nouvelle et les promesses de jouissances éternelles que par l'appât d'un butin immédiat, accoururent en masse autour du nouveau maître et lui composèrent une armée aussi redoutable par le nombre que par le fanatisme. Ce fut dans tout l'Orient comme une traînée de feu. Les succès furent rapides. Guerrier intrépide non moins qu'habile législateur, Mahomet devint, en moins de neuf ans, maître absolu de l'Arabie; et vit bientôt courbés à ses pieds ses ennemis les plus terribles, les plus puissants, et avec eux toutes les tribus comprises entre l'Euphrate et la Méditerranée.

Quel que soit le point de vue auquel on se place pour juger le fondateur de l'Islamisme, il est incontestable que peu d'hommes ont exercé sur leur entourage plus d'ascendant et de prestige, et qu'il n'en est certainement pas qui ait jeté en moins de temps, d'une main plus ferme et plus sûre, les fondements d'un plus puissant empire.

Pour nous, Chrétiens, qui ne voyons en lui qu'un imposteur de génie, il nous est impossible de ne pas constater tout d'abord que, pauvre, la première chose qu'il ait recherchée, c'est la richesse; — que, malgré sa morale relativement sévère pour les autres, il sut se réserver pour lui seul et dans le but de satisfaire sa passion pour les femmes des priviléges tout particuliers (1); — que, persécuté enfin pour sa foi, il se refusa constamment au martyre, n'hésita jamais à faire couler le sang des autres et à sacrifier bien des vies pour sauver la sienne et affermir son autorité souveraine.

Ces réserves une fois faites, il est juste de reconnaître en lui un des esprits les plus vastes et les plus puissants qui aient jamais existé, une volonté immuable, une inspiration souvent très-élevée, une merveilleuse puissance d'entraînement, tous les dons, en un mot, que l'on ne saurait acquérir et qui sont nécessaires pour charmer,

(1) Malgré les prescriptions formelles du Coran, qui limitent à quatre le nombre des femmes légitimes, et interdisent l'échange des concubines (ch. XXXIII, v. 40 et suiv.), Mahomet a eu quinze femmes; mais les traditions arabes rapportent qu'il n'a consommé son mariage qu'avec treize d'entre elles, et qu'il n'en a jamais possédé plus de onze à la fois. Quand il mourut, il en avait neuf, sans compter la Copte Marie, sa concubine; Aïescha, fille d'Abou-Bekr; Hafça, fille d'Omaer; Saouda, fille de Zama; Zaïnab, fille de Djahsch; Maïmouna, Safiya, Djowaïrra, Omm-Habiba et Omm-Salama. (NOEL DESVERGERS, *Arabie*.)

convaincre et asservir. De tous les législateurs qui ont inventé des religions, Mahomet est le seul qui ait propagé la sienne par les armes; et on ne peut s'empêcher de déplorer et d'admirer en même temps le génie multiple et fécond de cet homme étrange et supérieur, la veille simple conducteur de chameaux, transformé subitement par sa seule volonté en prophète conquérant et créateur, en moins de dix ans, d'un des plus grands empires du monde.

VIII

Lorsque l'an 10 de l'hégire — an de Jésus-Christ 632 — Mahomet mourut, maître de toute l'Arabie, l'Islamisme était fondé. Ses successeurs étendirent rapidement leur domination sur la Palestine, la Syrie, la Perse, l'Égypte et toute la Numidie. En moins d'un siècle, l'empire des Califes, dont le siége principal était à Damas, comprit la majeure partie de l'Asie Occidentale et tout le Nord de l'Afrique. Les grandes îles de la Méditerranée, Rhodes, Chypre, Candie, étaient englobées; une première expédition avait même, dès le commencement du huitième siècle, opéré une descente sur les Baléares, entamé les possessions des Wisigoths et massacré les troupes de leur roi Vitiza. Il était facile dès lors de pressentir que l'objectif des descendants de Mahomet allait devenir l'Europe, lorsque, en 711, sous les ordres de leur chef Tarek, ils franchirent le détroit de l'an-

cienne Calpé phénicienne, qui porta à partir de cette époque le nom de Gibraltar (*Gibel-Tarek,* montagne de Tarek).

Les circonstances qui ont motivé ou accompagné la première invasion des Sarrasins sur le sol de l'Espagne sont ordinairement agrémentées de détails assez romanesques. On peut lire un peu partout, dans les histoires les plus sérieuses comme dans les chroniques et les romanceros les plus fantaisistes, que le seigneur Roderic, fils du duc de Cordoue, auquel le roi Vitiza avait fait crever les yeux à la suite d'une de ces querelles de palais dont le moyen âge offre tant d'exemples, se révolta ouvertement contre son souverain. Vitiza fut battu, chassé du trône, et Roderic ne trouva rien de mieux, après lui avoir pris sa couronne, que de lui infliger le supplice même dont son père avait été victime. Il alla même plus loin, et déshonora la fille du comte Julien, beau-frère de Vitiza. Une révolution éclata bientôt; mais le parti du roi déchu et outragé, trop faible pour reprendre le pouvoir et laver sa honte, appela à son aide les Sarrasins, qui occupaient en Afrique les trois Mauritanies et qu'on commençait déjà à désigner à cause de cela sous le nom de *Maures,* qu'ils ont conservé depuis. Ceux-ci ne se firent pas prier; et, si le grief du comte Julien n'est pas un calomnieux prétexte ou une invention des romanciers, ils offrirent alors au monde le curieux spectacle de Musulmans prenant les armes pour

venger l'honneur d'une femme outragée. Le remède fut pire que le mal. Entrés en Espagne comme des libérateurs, les Maures en devinrent rapidement les maîtres; on leur avait demandé le secours de quelques troupes; ce fut une armée d'envahisseurs qui arrivait, et la bataille de Xérès livra bientôt aux Infidèles la plus grande partie de la Péninsule.

Le royaume des Wisigoths disparut presque en entier et fut réduit à la région montagneuse des Asturies. Alors commença en Espagne une ère de prospérité qui dura près de quatre siècles et qui a été peut-être la période la plus brillante et la plus féconde de son histoire. L'agriculture, l'industrie, les travaux publics, la médecine, l'astronomie, les belles-lettres, les sciences naturelles acquirent rapidement un développement merveilleux; l'art surtout, exalté jusqu'au délire, épuisa toutes les richesses de la forme et de la couleur, et il y eut, dans cet Occident à demi barbare, une prodigieuse efflorescence de civilisation orientale. L'érudition sous toutes ses formes, la poésie, la rhétorique, la philosophie étaient en honneur dans de véritables académies; les Chrétiens eux-mêmes venaient étudier dans les écoles des Arabes; et les livres d'Aristote, que les Infidèles avaient les premiers apportés de l'Orient, favorisèrent les progrès de la théologie scolastique (1).

(1) Ce fut à Séville, sous des docteurs arabes, qu'étudia

Ainsi, au milieu des ténèbres épaisses qui couvraient alors l'ancien monde, c'est à ces Maures africains, que l'on regarde quelquefois à tort comme des hordes demi-sauvages et sanguinaires et des ramassis de pillards et d'aventuriers, qu'appartient l'honneur d'avoir ravivé la lumière de l'intelligence : ce sont eux incontestablement qui ont été en Espagne les véritables éducateurs de la société du moyen âge ; et nous ne craignons pas d'aller trop loin en disant que leur expulsion de la Péninsule a été pour ce pays non-seulement une perte matérielle, mais une véritable ruine intellectuelle, dont elle n'a pu se relever que dans ces derniers siècles.

IX

Les grandes expéditions des Arabes ou des Maures dans le Sud-Ouest de l'Europe n'ont donc pas été, comme on l'a répété trop souvent, des actes isolés de brigandage, de commerce ou de piraterie : encore moins faut-il attribuer aux disciples de Mahomet une arrière-pensée de propa-

---

pendant trois ans le moine auvergnat Gerbert. Il y apprit les mathématiques, la rhétorique, l'astronomie et même, si l'on en croit les chroniqueurs du temps, la magie. Il devint bientôt l'un des hommes les plus érudits de son temps. Au sortir des écoles musulmanes, il fut successivement précepteur du fils d'Hugues Capet, archevêque de Reims, archevêque de Ravenne et l'un des plus illustres papes, sous le nom de Sylvestre II.

gande religieuse. Les aventuriers ne voyagent pas en si grandes troupes; les missionnaires et les hommes de foi, à quelque religion qu'ils appartiennent, sont en général beaucoup moins armés. En fait, le seul mobile de l'invasion sarrasine a été la conquête de l'Occident.

Maîtres déjà de toutes les parties de l'Asie et de l'Afrique tributaires de la Méditerranée, les Califes conçurent très-sérieusement le projet de faire de cette mer leur véritable domaine et de réunir en un seul empire tous les pays baignés par les eaux de cet immense bassin, qui a de tout temps été considéré comme le centre du monde civilisé. C'est dans ce but qu'ils s'étaient emparés tout d'abord de l'Archipel, de Rhodes, de Chypre et des Baléares. Tout porte donc à croire qu'ils n'avaient pas besoin d'un prétexte aussi spécieux que celui de la rivalité de deux princes wisigoths pour mettre le pied en Espagne.

Ils possédaient déjà la Sicile, convoitaient la Sardaigne, se proposaient de faire au premier jour une descente sur la partie méridionale de l'Italie; leur plan bien arrêté était d'achever le cercle en remontant l'Espagne et en longeant les côtes de Languedoc et de Provence; et il est très-probable que ce programme grandiose aurait pu être complétement exécuté, si, enivrés par leurs premiers succès, ils ne s'étaient beaucoup trop avancés dans l'intérieur des Gaules avant d'avoir suffisamment assuré leurs conquêtes dans le Midi.

Quoi qu'il en soit, malgré les violences et les excès, conséquence naturelle de la lutte, les Maures ont importé en Espagne des germes féconds de civilisation; et, lorsqu'ils en furent définitivement expulsés, ils l'avaient faite savante et lettrée, et la laissèrent riche, prospère, couverte de travaux publics, resplendissante de monuments et d'œuvres d'art.

X

Il n'en fut pas de même au delà des Pyrénées. Dès qu'ils se furent un peu avancés dans les riches plaines de l'Aquitaine et de la Narbonnaise, ils trouvèrent, chez les populations wisigothes qu'ils avaient refoulées, une énergie de résistance qui explique, sans l'excuser cependant, les violences dont on les a si souvent accusés. Le siége et la prise de Narbonne qui eurent lieu, sous le règne du Calife Omar II, entre le mois d'octobre de l'année 719 et le mois de février de l'année 720, sont bien souvent invoqués comme une preuve de leur barbarie. La ville, après avoir résisté un certain temps, fut forcée d'ouvrir ses portes et dut subir toute la rigueur des vainqueurs. Toute la population mâle fut massacrée; les femmes outragées et réduites en esclavage avec tous les enfants. Les fortifications furent agrandies; et la ville, déjà défendue par sa ceinture de marais, devint pour les Sarrasins un lieu de débarquement tou-

jours prêt, un point d'appui toujours assuré pour de nouvelles entreprises.

Il est très-difficile de déterminer d'une manière exacte les dates de toutes les expéditions des Arabes dans la Septimanie; et cette tâche, plusieurs fois entreprise, est restée jusqu'à ce jour au-dessous de la force de nos meilleurs critiques. On croit cependant reconnaître cinq principales excursions des Infidèles au delà des Pyrénées, depuis la première qui eut lieu en 719, sous le commandement de Samah-ben-Mâlik désigné vulgairement sous le nom de Zama (1). Peu après la prise de Narbonne, les Sarrasins s'emparaient de Carcassonne, ravageaient la vallée de la Garonne et venaient échouer devant Toulouse. Ce premier insuccès ne les découragea pas; ils revinrent plus irrités et plus nombreux, et le torrent se répandit alors sur toute la zone littorale. Béziers, Saint-Gilles, Arles furent dévastés; Nimes leur ouvrit ses portes; les plus riches abbayes de la Narbonnaise furent dépouillées. Le flot remonta alors la vallée du Rhône et pénétra jusqu'au cœur de la France. Autun était pris et brûlé en 725, et toute

(1) *De l'époque de l'entrée des Sarrasins dans la Septimanie ou la Narbonnaise. Hist. gén. de Lang.*, t. II, note LXXXII.

Des diverses irruptions des Sarrasins dans les Gaules, sous le gouvernement de Charles Martel. Ibid., t. II, note LXXXIV.

Sur les invasions arabes dans le Languedoc. Ibid., t. II, note CXVIII. A. M. et H. Z.

la région du Midi, depuis la Garonne jusqu'aux Alpes, était depuis plusieurs années bouleversée par leurs marches et contre-marches, lorsque, en 732, eut lieu la plus terrible de leurs invasions. Plus de cinq cent mille hommes, disent les chroniques, conduits par Abder-Raman, franchirent une dernière fois les Pyrénées; ils débutèrent par une dévastation générale de l'Aquitaine et la prise de Bordeaux, puis remontèrent du côté de Poitiers; et c'est là qu'eut lieu cette célèbre bataille où, sous les ordres de Charles Martel, les Francs d'Austrasie entrèrent pour la première fois en scène, arrêtèrent l'immense marée humaine, et, si l'on en croit les récits de la plupart des historiens, détruisirent près de trois cent mille Infidèles. Quelle que puisse être l'exagération de pareils chiffres, il est certain que tous les témoignages contemporains sont unanimes à déclarer que le carnage fut effroyable, et que les Francs, arrivés au paroxysme de la fureur, ne firent de quartier ni aux vaincus ni aux prisonniers. Pour les Sarrasins, ce ne fut pas seulement une défaite, mais une extermination. La déroute fut plus désastreuse encore; et la journée de Poitiers mit pour toujours à néant leurs projets de domination en Gaule. La lutte changea dès lors de caractère; et, à partir de ce moment, les Chrétiens commencèrent à reprendre l'offensive. Charles Martel s'acharna après les Infidèles, les poursuivit sans trêve tout le long de la zone littorale; le port

sarrasin de Maguelonne, près de Montpellier, fut détruit (1), les Arènes de Nimes où ils s'étaient réfugiés furent incendiées; et lorsque, en 759, Narbonne, leur dernière place de résistance, succomba après un siége héroïque de sept ans, la puissance sarrasine était à tout jamais ruinée dans toute la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées.

XI

Mais les choses étaient beaucoup moins avancées de l'autre côté du fleuve et dans toute la Provence. Contenus au delà des Pyrénées, les Arabes n'avaient pas pour cela renoncé à leurs projets de conquête. La route de la terre leur était fermée, ils prirent la mer; et, dès les premières années du neuvième siècle, on les vit se créer une marine puissante et attaquer audacieusement la Sardaigne, la Corse, les îles les plus voisines de la côte et toutes les villes du littoral de la Ligurie. A chaque instant, des troupes sarrasines débarquaient dans une des mille criques de la Provence, si bien disposées pour abriter les moindres flottilles. L'invasion recommençait par petits corps de troupes, et d'autant plus terrible que les pirates, après avoir pillé et ravagé une certaine partie du territoire, se dérobaient facilement à toutes les poursuites, trouvaient dans leurs vais-

(1) Voir les *Villes mortes du golfe de Lyon*, ch. X, II.

veaux un refuge assuré et pouvaient impunément recommencer leurs excursions sur tous les points de la côte. La Provence était aux abois; et il ne fallut rien moins, d'après le témoignage d'Eginhard, que la vigoureuse campagne de l'empereur Charlemagne lui-même pour les expulser de la Narbonnaise, de la Provence et de tout le littoral de l'Italie jusqu'à Rome (1).

Mais ces succès des troupes franques ne devaient produire que des résultats éphémères. En 846, les Sarrasins revinrent de nouveau; et, après avoir commencé par ravager çà et là toute la côte depuis Gênes jusqu'à Marseille, ils firent une descente hardie dans la baie de Naples, occupèrent la plaine basse du Tibre, remontèrent le fleuve et vinrent piller les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul Hors les murs. Deux ans plus tard, ils débarquaient de nouveau en Camargue, dévastaient la plaine d'Aix, et, à partir de ce moment, ne quittèrent pour ainsi dire plus le littoral de la Provence. Les populations terrifiées, décimées par la guerre, avaient fini par ne plus leur opposer de résistance. Le pays était alors livré à toutes sortes de compétitions: les luttes entre les différents seigneurs favorisaient l'occu-

(1) ... *Fecit idem a parte meridiana in littora Provinciæ Narbonnensis ac Septimaniæ, toto etiam littore Italiæ usque Romam contra Mauros nuper piraticam exercere agressos.....* EGINH., *Vita Car. M.*, Rec. de DOM BOUQUET, t. V.

pation étrangère; et, si l'on en croit l'historien Papon, « les personnes les plus considérables profitèrent du voisinage des Barbares pour assurer leur indépendance ou plutôt pour s'entre-détruire. Chacun les appelait à son secours, les uns pour attaquer, les autres pour se défendre; et c'est à la faveur de ces divisions que ces Infidèles s'établirent dans le pays et s'allièrent même avec les habitants par des mariages (1). »

Maîtres désormais de la mer par la possession des îles et du littoral, les Sarrasins interceptaient toutes les communications entre la Gaule et l'Italie; ils exerçaient la piraterie sur la plus vaste échelle; et le plus clair de leur profit était de rançonner le commerce qui se faisait alors le long des côtes, comme leurs ancêtres les Scénites avaient, plusieurs siècles auparavant, rançonné les grandes caravanes de l'Inde. Les procédés étaient à peu près les mêmes; le théâtre seul avait changé.

Pour arriver à ce résultat d'une manière plus commode, ils résolurent alors de s'installer définitivement sur la côte de Provence et d'y fonder un établissement fixe.

On raconte à ce sujet qu'un corsaire africain, poussé par la tempête dans le golfe de Sambracie, où se trouve aujourd'hui la petite ville de Saint-Tropez, y fit naufrage et chercha un asile dans

(1) Papon, *Hist. gén. de Provence,* t. II.

les montagnes du voisinage. Frappé de l'aspect du pays auquel il reconnut bien vite une importance stratégique de premier ordre, il y appela les Maures. Ceux-ci l'occupèrent immédiatement, et construisirent, au centre du massif et dans une position presque inaccessible, un de ces châteaux forts qu'ils désignaient sous le nom de *rebaths* et qui ont conservé dans la Provence celui de *fraxinets*, en souvenir peut-être des anciennes forêts (*fraxinetum*, frêne) qui couvraient ces hauteurs. En très-peu de temps, ils furent les maîtres de toute la région montagneuse, qui forme comme une île bordée au Midi par la mer et séparée du reste de la Provence par les vallées de l'Argens, de l'Aille et du Gapeau ; ce fut pour eux un véritable petit royaume que l'on désigne encore aujourd'hui sous le nom de « pays des Maures », et que sa configuration spéciale et son isolement semblaient avoir destiné à devenir le domaine d'un peuple à part.

L'Espagne musulmane était depuis quelque temps en proie à de sanglantes divisions. La dynastie des Abassides avait succédé à celle des Ommiades ; et les vicissitudes des partis augmentaient tous les jours le nombre des vaincus et des proscrits, dont l'expatriation devenait la seule ressource. Le flot de cette émigration permanente se porta naturellement sur tout le littoral de la Méditerranée ; la côte de Provence et la chaîne des Maures surtout devinrent en peu de temps

l'asile de ces fugitifs ; et l'on vit s'élever, sur toutes les hauteurs qui commandaient le pays, des fortins ou *fraxinets* semblables à celui qui avait été établi sur le point culminant du massif des Maures, et dont on retrouve à la fois les ruines et le souvenir étymologique au village de la Garde-Freinet.

Le littoral fut ainsi jalonné par un véritable chapelet de petites forteresses qui correspondaient les unes avec les autres, la nuit par des signaux de feu, le jour par des signaux de fumée. Ce furent autant de postes, de refuges et de foyers de piraterie ; et, comme la navigation ne se faisait guère alors qu'en suivant la ligne des côtes et sans perdre la terre de vue, aucun navire ne pouvait s'aventurer entre l'Espagne et l'Italie sans être immédiatement signalé par une de ces vigies, poursuivi et rançonné.

Le nombre de ces tours d'observation était très-considérable ; et l'on retrouve encore, en maints endroits de la côte, et toujours au sommet des collines qui dominent la mer, des ruines très-caractéristiques de ces petites forteresses en général carrées et portant sur leurs faces les traces ou les amorces de moucharabis construits suivant la mode orientale.

XII

Ainsi établis en regard des rivages d'Afrique et d'Espagne, maîtres des Baléares, de la Corse, de

la Sardaigne, de la Sicile, de Bénévent, de Naples, et possédant sur tous les sommets qui dominaient la mer des citadelles à peu près inexpugnables, depuis la Catalogne jusqu'à la Ligurie, les Sarrasins avaient presque réalisé le plan des Califfes. Le Grand-Fraxinet était leur centre d'opération; de là ils envoyaient des colonnes d'assaillants pour rançonner les villes et les monastères de la basse Provence: ils agissaient en souverains, concluaient des alliances et devenaient les arbitres de tout le commerce qui, entre les Grecs et les Latins, ne pouvait se faire que sous leur protection.

Cette situation intolérable dura pendant près d'un siècle. Toutes les tentatives pour les déloger avaient été infructueuses et n'avaient abouti le plus souvent qu'à de terribles représailles, lorsque, en 972, une véritable croisade fut prêchée contre eux par saint Mayeul, abbé de Cluny. Guillaume Ier, comte de Provence, fut le Godefroy de Bouillon de cette expédition à la fois chrétienne et nationale. Il tint la campagne pendant plusieurs années, et, après d'héroïques efforts, réussit à s'emparer du Grand-Fraxinet. Ce brillant fait d'armes eut un effet décisif. Privés de leur meilleur point d'appui sur la côte, les Sarrasins durent céder peu à peu les positions qu'ils avaient conquises; mais, si leur domination pour ainsi dire officielle disparut, ils n'en restèrent pas moins répandus en Provence à l'état de bandes éparses, qu'il eût

été peut-être imprudent de pousser à bout ; malgré le triomphe de ses armes, Guillaume ne se montra pas trop rigoureux envers les vaincus, et « comme la plupart des villages voisins de la côte en étaient peuplés, il n'étendit pas le carnage sur ces malheureux habitants, qu'il se contenta de réduire en servitude. Leurs descendants s'y perpétuèrent ; peut-être leur doit-on beaucoup de mots barbares et de coutumes singulières qu'on remarque encore en certains endroits. Romée de Villeneuve ordonnait, par son testament de l'an 1250, que les Sarrasins et les Sarrasines du lieu de Villeneuve fussent vendus (1) ; ce qui prouve qu'ils formaient encore au treizième siècle une classe distincte des autres (2). »

Durante, citant le manuscrit *delle cose di Nizza* de la bibliothèque Ardisson, ajoute que Gibelin de Grimaldi employa les nombreux prisonniers qu'il avait faits dans l'expédition du Grand-Fraxinet à des travaux d'utilité publique, et particulièrement à réparer les murailles de la ville de Nice et à cultiver les terres en friche... « Il faut, dit-il, attribuer à l'esclavage des Sarrasins employés aux travaux de la ville l'origine de plusieurs mots arabes que l'on remarque dans

(1) ..... *Item volo quod omnes Saraceni et Saracenæ de Villanova vendantur.* Test. de Romée de Villeneuve. JOFRÉDY, *Hist. des Alpes-Maritimes.*

(2) PAPON, *Hist. gén. de Provence,* t. II, p. 171.

[illegible] dialecte du pays; et il existe encore un [illegible] de Nice appelé *lou cantou dei Sarraïns*, [illegible] peut-être l'endroit où les prisonniers furent [illegible] après la destruction du Fraxinet (1). »

La race sarrasine subsista donc en Provence, et il n'est pas rare de rencontrer encore aujourd'hui, sur tout le littoral et principalement dans les gorges des Maures et de l'Estérel, des descendants directs de la grande famille arabe, dont les traits anguleux, les yeux noirs, le front fuyant et les cheveux presque crépus rappellent, à plus de huit siècles de distance, les principales lignes du type africain (2).

Quoi qu'il en soit, la prise du Grand-Fraxinet a marqué la fin de la puissance sarrasine en Provence. A dater de ce jour, la lutte changea de caractère, et les Sarrasins ne furent plus à proprement parler que des pirates errants. Les croisades

---

(1) CARLONE, *De la domination sarrasine dans la Narbonnaise et sur le littoral de la Méditerranée.* Nice, 1865.

(2) Les Berbers d'Afrique ont pris une très-grande part à toutes les expéditions des Sarrasins en Provence (REINAUD, *Invas. des Sarrasins en France,* pass.), et le souvenir de cette peuplade du désert s'est conservé dans plusieurs cantons des départements du Var et des Alpes-Maritimes d'une manière fort singulière. Les enfants s'amusent souvent à un jeu qu'ils appellent *la guerro dei berbero,* et qui consiste à attaquer vigoureusement et à chasser du terrain où elle s'est retranchée la bande qui prend cette dénomination, et à la poursuivre à outrance. C'est évidemment une réminiscence des anciennes invasions sarrasines. (Magl. GIRAUD, *Hist. du prieuré de Saint-Damien.* Toulon, 1849.)

achevèrent leur ruine jusque dans leurs possessions orientales ; et, si les Barbaresques infestèrent pendant longtemps encore tout le littoral de la Méditerranée, on ne doit regarder leurs agressions que comme des faits isolés de brigandage, dont la répression ne fut plus qu'une affaire de corsaires et de police maritime.

Ce fut la gloire des chevaliers de Malte d'avoir lutté pendant près de trois siècles contre les derniers pirates africains, et leur disparition complète a été la conséquence naturelle de la glorieuse expédition d'Égypte et de la conquête de l'Algérie par la France.

XIII

Nous ne saurions trop le répéter : l'histoire a presque toujours été injuste envers les Sarrasins. On n'a voulu voir en eux que des hordes de pillards armés ou des bandes d'écumeurs de mer. On oublie trop que le résultat le plus clair de leur séjour en Espagne a été l'établissement hiérarchique d'un pouvoir régulier, le culte des sciences et des lettres, le développement du commerce et de l'industrie, la renaissance des arts, et que, lorsqu'ils furent définitivement chassés de la Péninsule, ils y laissèrent des mœurs élégantes, des monuments admirables, une agriculture prospère, et tous les éléments d'une civilisation bien supérieure alors à celle de tous les autres pays de l'Europe.

Sans doute des actes sauvages et d'odieuses brutalités ont déshonoré les conquêtes des Arabes; il serait puéril de le nier; mais il est juste aussi de reconnaître que toutes leurs cruautés n'ont eu, en général, pour théâtre que le territoire de la Gaule, où ils n'ont jamais pu fonder d'établissement durable, et où leur séjour n'a été qu'un campement et leur domination qu'une série de marches militaires. Quelles que soient d'ailleurs les accusations de pillage, d'extermination et d'incendie qu'on ait portées contre eux, il est douteux qu'on n'en puisse dire autant de toutes les troupes armées qui dévastaient comme eux notre territoire à la même époque. Les Wisigoths, les Francs, les Lombards ont été, dans maintes circonstances, des vainqueurs tout aussi implacables que les Sarrasins. Les formes courtoises de la guerre sont un bienfait des temps modernes; et il est certain que la somme des méfaits que l'histoire impute aux Sarrasins ne dépasse pas la mesure accoutumée. Les épisodes sanglants de leurs coups de main et de leurs guerres ne nous sont d'ailleurs connus le plus souvent que par les récits de leurs adversaires et de leurs victimes; il est dès lors impossible de demander à ces documents une complète impartialité et de ne pas y retrouver à chaque page l'expression d'une haine et d'une colère bien légitimes.

On rencontre d'ailleurs des essais de civilisation sur cette terre même de Provence, qui eut

tant à souffrir de l'occùpation sarrasine et sur laquelle ils n'ont jamais pu établir d'empire stable. Dans toute la région des Alpes Maritimes notamment, après cette première période d'excès qui accompagnent si fatalement la victoire, les villes et les campagnes commencèrent à jouir d'une tranquillité relative. L'agriculture et le commerce reprirent un certain essor; et, si l'on ne voit pas d'autres ruines sarrasines que celles des rebaths ou des châteaux forts qui rappellent l'occupation armée, si l'on n'y rencontre jamais, comme en Espagne, des monuments grandioses et utiles qui fournissent la preuve d'une longue prospérité et d'une paix féconde, c'est que les attaques incessantes dont les Arabes furent l'objet les empêchèrent de rien fonder de durable et les forcèrent de rester toujours les armes à la main.

Dans certaines gorges des Alpes Maritimes cependant, on a retrouvé des traces de galeries souterraines dont l'origine sarrasine est aujourd'hu prouvée; ces galeries permettaient d'exploiter des filons de cuivre et de plomb argentifère, et il est hors de doute qu'on avait essayé de développer dans le pays une certaine industrie métallurgique. Des villages, des groupes d'habitations, des champs cultivés sont encore des indices très-certains que le pays n'était pas en proie à de continuelles dévastations et livré à toute la fureur d'une soldatesque effrénée; et il est très-probable que, s'ils avaient pu avoir devant eux quelques

années de tranquillité, si leur domination avait été acceptée seulement pendant un siècle, ils auraient fait de la Provence une seconde Andalousie, tiré un merveilleux parti de la basse vallée du Rhône et de toute la région de la Provence, et transformé par l'agriculture et l'irrigation la plaine d'Arles, comme ils avaient fait de celle de Valence et de Grenade.

Toutefois, malgré leur supériorité intellectuelle sur la plupart des peuples qu'ils ont un moment dominés, les Sarrasins ne purent réussir à implanter violemment dans l'Occident leurs mœurs, leurs lois et surtout leur religion. Le fanatisme, qui avait puissamment contribué au succès de leurs armes, en faisant d'eux des guerriers incomparables, fut en même temps la principale cause de leur perte. Le développement, la transformation et la ruine des empires sont soumis à des lois supérieures aux volontés des hommes. Quelque barbares qu'elles fussent encore, les sociétés de l'Occident étaient devenues chrétiennes; et il était désormais impossible de substituer de vive force la loi de Mahomet à celle du Christ.

Sans aborder ici le côté religieux de la question et en restant au point de vue moral et social, il est certain que les hommes de l'Occident se révoltaient surtout à cette pensée de l'asservissement de la femme, que le Christianisme avait régénérée et exaltée, et que les musulmans frappaient d'abjection et dégradaient plus encore que ne l'avaient

fait toutes les sociétés antiques. C'était toucher au cœur de l'homme par sa fibre la plus noble et la plus sensible. La chevalerie chrétienne s'arma en masse contre les Infidèles; elle lutta avec l'héroïsme de l'amour et du désespoir. Les guerriers francs mirent résolûment leur cœur et leur âme au service de leurs dames et de leur foi, et, après quatre siècles de combats acharnés et de péripéties sanglantes, finirent par expulser définitivement de leur territoire ceux qui l'avaient si souvent violé. Vainqueurs chez eux, ils allèrent plus loin et transportèrent la lutte sur un autre théâtre. De même que les Sarrasins avaient envahi l'Europe, ils se jetèrent à leur tour sur l'Asie; et le royaume de Jérusalem devint ainsi la glorieuse revanche de celui de Grenade et le triomphe définitif de la Croix sur le Croissant.

Telle fut dans ses lignes principales la marche des Sarrasins depuis l'Asie jusqu'en Europe. — Errants et nomades à l'origine de leur histoire, ils ont été successivement colonisateurs en Espagne, dévastateurs en Gaule, corsaires sur la mer, guerriers partout. Leur grande passion a été la conquête, et la conquête n'a jamais lieu sans la violence. Mais, à tout prendre et malgré les déprédations qu'on leur a si souvent reprochées, leurs excès mêmes ne furent jamais que des accidents isolés. Le mal qu'ils ont fait n'a laissé que peu de traces, et les germes de civilisation qu'ils ont déposés ont été féconds et bienfaisants.

Ce sont eux, on ne doit pas l'oublier, qui ont établi les premiers un échange continu d'idées et de produits de toutes sortes entre des races différentes, séparées par les préventions et l'ignorance non moins que par les mers et les continents. Quel que soit donc le mobile qui les ait poussés, le résultat incontestable de leurs audacieuses entreprises a été d'ouvrir aux peuples demi-barbares de l'Occident des horizons jusqu'alors fermés et de leur révéler des routes à peu près inconnues. Par eux s'est agrandi le champ de l'histoire, et le développement de la vie intellectuelle de l'humanité a été la conséquence directe de cette fusion de la jeune Europe et du vieil Orient.

LA CARTE DE PEUTINGE

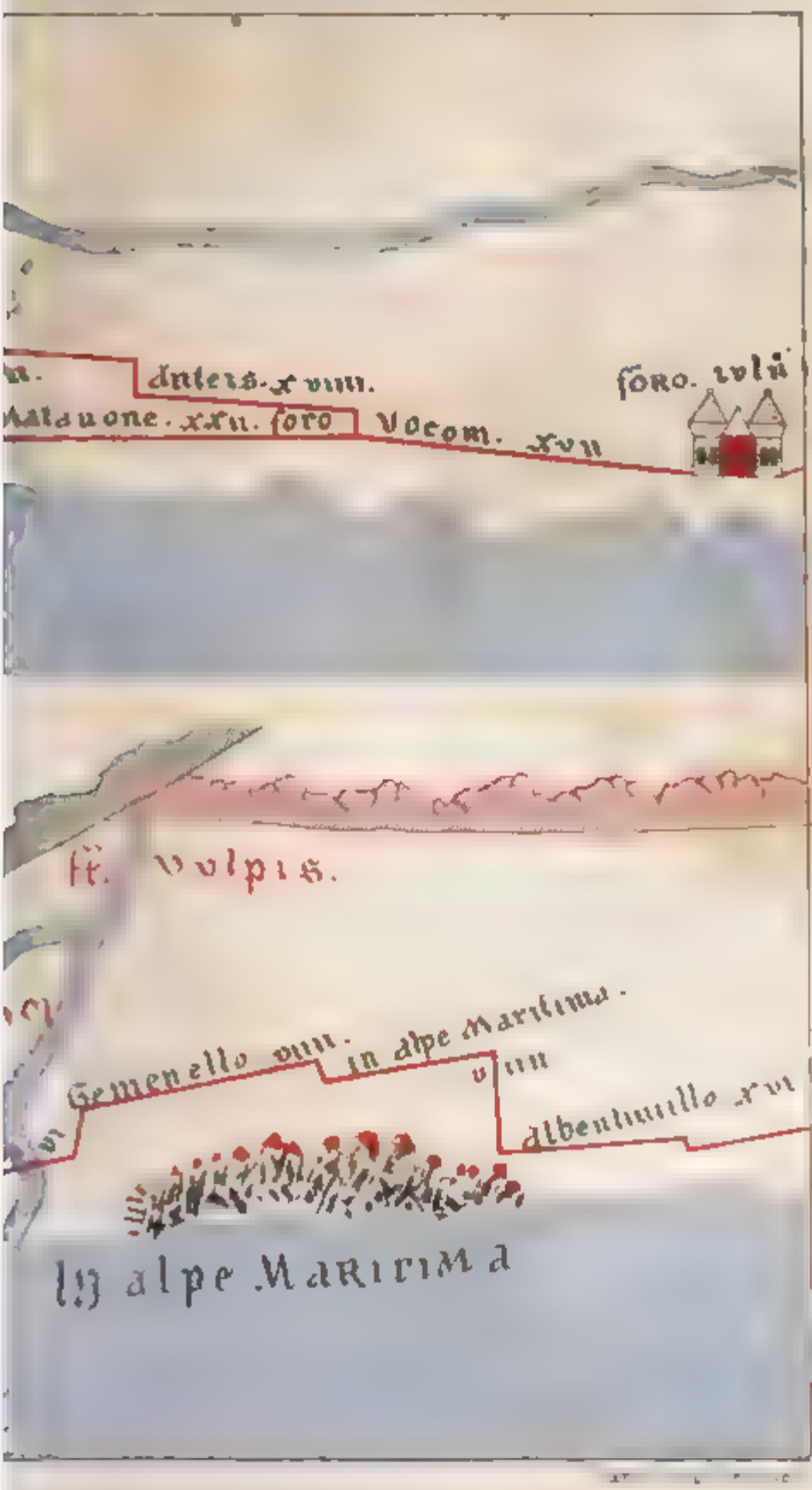
dnters. xviii.
foro. iulii
Astauone. xxii. foro
Vocom. xvii
ft. Volpis.
Gemenello viii.
in alpe Maritima.
viii
albenimillo xvi
In alpe Maritima

CHAPITRE CINQUIÈME

SIX-FOURS. — HYÈRES. — TOULON.

Division de la côte en trois segments séparés par les vallées du Gapeau et de l'Argens. — Différence de constitution géologique et d'aspect de ces trois segments. — La côte calcaire, la côte granitique, la côte éruptive. — Les ports de Bandol et de Saint-Nazaire.

L'île des Embiez, *Æmines portus*. — La rade du Brusq. — Le promontoire *Citharista*. — Le cap Sicié et le morne de Six-Fours, *Sex-Furni*. — Traditions chrétiennes. — L'église souterraine, l'église romane, l'église gothique.

Le Gapeau. — Changement de lit. — La plaine de la Crau entre Toulon et Hyères. — Le cap Sepet. — Sa soudure à la côte. — Le *lido* des Sablettes. — La presqu'île de Pesquiers.

Anciennes Stœchades, Στοιχάδες, aujourd'hui îles d'Hyères. — Leur nombre, leur emplacement. — Opinions diverses des anciens géographes. — Porquerolles, *Protè;* Port-Cros, *Mesè;* le Titan, *Hippœa*.

La ville gallo-romaine de Pomponiana. — Le couvent d'Al-Manar. — Etat des ruines. — *Olbia*, l'heureuse.

Toulon, *Telo-Martius*. — Documents anciens. — Exiguïté de la ville dans les premiers siècles. — La montagne et la tour de guet du Faron. — Le port et l'arsenal depuis Louis XII jusqu'à Louis XIV. — Siéges de 1707 et de 1793. — La rade d'Hyères, son importance militaire et maritime. — Ports marchands de la Seyne et de Toulon. — Le jardin d'Hyères. — La flore et le climat. — Les orangers. — Le Marais du *Ceinturon*. — Mise en valeur de la zone littorale.

A l'heure où nous écrivons, le département du Var est très-certainement le plus mal nommé de la France.

Tout le monde sait que le Royaume était autre-

[illegible] en provinces; ces provinces, qui for[illegible] en 1789, trente-trois généralités et qua[illegible] gouvernements militaires, avaient pour la [illegible]part une physionomie distincte, une sorte d'individualité assez tranchée, et différaient presque toutes entre elles par leur régime intérieur, leurs coutumes, leurs institutions. Bien qu'elles ne répondissent pas exactement à la division du territoire par vallées ou par bassins, ni à tout autre groupement géographique bien déterminé, elles constituaient en fait autant de petits États à peu près séparés, sans aucun lien fédératif, quelquefois hostiles, reconnaissant sans doute l'autorité royale comme pouvoir souverain, mais très-souvent aussi en guerre ouverte avec ce pouvoir; elles s'administraient elles-mêmes, avaient chacune leur vie propre et conservaient toutes les traditions d'indépendance locale de l'âge féodal. En un mot, la France n'était pas une; et lorsqu'en 1790 l'Assemblée constituante, dans un grand intérêt politique, voulut centraliser toutes les forces vives de la nation sous une direction unique, elle commença par faire disparaître tout ce qui pouvait rappeler les errements du passé. Les gouvernements des provinces furent supprimés, et le territoire divisé en quatre-vingt-trois départements, subdivisés eux-mêmes en districts et en cantons. C'est le principe de la répartition administrative qui existe aujourd'hui.

On a naturellement essayé de donner autant

que possible à tous ces départements la même superficie, et on a été inévitablement conduit à leur tracer des limites de convention et tout à fait artificielles. Quant aux dénominations, on ne pouvait mieux faire que de recourir à la géographie locale; et chaque département a reçu le nom soit d'une chaîne de montagnes, soit de tout autre accident topographique, le plus souvent d'un fleuve ou d'une rivière qui permettait de le retrouver facilement dans le morcellement du territoire.

L'ancienne Provence comprenait trois départements : les Bouches-du-Rhône, les Basses-Alpes, le Var. Celui-ci était, jusqu'à ces derniers temps, le plus éloigné dans la région du Sud-Est, et n'était séparé de l'Italie que par le torrent qui lui avait donné son nom. Depuis l'annexion à la France, en 1860, du comté de Nice, la frontière a été reportée à l'Est jusqu'au petit ruisseau de Saint-Louis, à quelques kilomètres de Vintimille; et un nouveau département, les Alpes-Maritimes, a été formé en partie avec les territoires de Nice et de Menton nouvellement acquis sur la terre italienne, en partie avec les cantons d'Antibes et de Grasse situés sur la rive droite du Var.

L'ancien département du Var, ainsi diminué de toute sa zone frontière, a continué cependant à porter le nom d'un cours d'eau qui lui est tout à fait étranger. Ce torrent prend en effet sa source en Italie, au pied du mont Cemelione, dans l'an-

cien marquisat de Saluces, traverse le département des Alpes-Maritimes et n'entre pas dans le département voisin, avec lequel il n'a plus aujourd'hui qu'une assez malheureuse identité de nom. Cette anomalie singulière ne saurait longtemps durer : il suffit, pensons-nous, de la signaler pour la voir bientôt disparaître ; et, si l'on veut rester fidèle à la logique et à la vérité géographique, on sera inévitablement conduit à donner, un jour ou l'autre, au premier département maritime de la France une désignation un peu plus rationnelle. Ce n'est pas ici le lieu, et nous n'avons pas la prétention de lui en trouver une nouvelle ; disons seulement que celle qu'on lui conserve est absolument inadmissible. Un fleuve et une chaîne de montagnes, l'Argens et les Maures, tous deux d'une réelle importance et célèbres dans l'histoire, existent sur le territoire même du département du Var et en sont les accidents topographiques les plus remarquables. Quel que soit celui des deux noms que l'on adoptera, il vaudra beaucoup mieux que celui d'un torrent avec lequel ce département n'a plus, depuis bientôt vingt ans, le moindre contact.

II

Aucune côte en France n'est plus accidentée que celle du Var. Vue du large, l'ossature générale du continent présente tout d'abord et sur le premier plan une ligne à peu près continue de

collines et de falaises, les unes abruptes, les autres entièrement boisées, mais dont les altitudes ne dépassent pas en général cinq à six cents mètres. Par derrière se dressent de plus hauts sommets ; le massif de la Sainte-Baume, quelques pics de la chaîne des Maures et les escarpements calcaires qui dominent la ville de Grasse sont déjà de véritables montagnes qui atteignent douze cents et même dix-sept cents mètres d'élévation. Au fond, le rideau blanc des Alpes neigeuses semble flotter dans cette douce vapeur lumineuse et azurée qui fait le charme des ciels de Provence.

Cette magnifique progression du rivage à la falaise nue et blanchâtre, de la colline couverte de végétation à la montagne inaccessible et vierge est un des traits caractéristiques de toute la côte ligurienne, et en rend depuis près de trois mille ans la reconnaissance très-facile pour les navires qui s'approchent de la terre. De Toulon à Gênes, c'est le même ordonnancement grandiose; et le relief du sol se compose d'une série d'étages et de plateaux qui descendent des plus hauts sommets de la chaîne des Alpes, s'abaissent peu à peu vers la plaine et le rivage, et se prolongent en terrasses invisibles, au-dessous du niveau invariable de la mer.

Au premier abord, cet échafaudage de collines et de montagnes paraît être une ligne continue, et on serait presque tenté de croire que c'est la même chaîne qui court parallèlement au rivage

depuis le cap Sicié jusqu'aux derniers contre-forts de l'Estérel; mais une observation plus attentive permet de la diviser en trois groupes qui diffèrent non-seulement par leur aspect extérieur, mais encore et surtout par leur constitution géologique. L'embouchure du Gapeau, dans la plaine basse d'Hyères, et celle de l'Argens, dans les marécages de Fréjus, s'ouvrent perpendiculairement à la côte et déterminent ces trois divisions : la première commence à la baie de la Ciotat et se termine à la rade d'Hyères; la seconde comprend le massif de la chaîne des Maures; la troisieme enfin est le soulevement plutonique de l'Estérel.

Considéré dans son ensemble et abstraction faite de quelques collines d'origine plus ancienne en nature de granit, de grès ou de terrains de transition, comme le cap Sicié et la presqu'île de Six-Fours, le contre-fort escarpé contre lequel est adossée la ville de Toulon forme comme un énorme rempart calcaire; et les montagnes du Faron et du Coudon dressent, au-dessus du grand port militaire de la Méditerranée, leurs falaises verticales, couronnées à leurs sommets par des assises presque horizontales, semblables à des constructions cyclopéennes et complétement dénudées.

Les Maures, au contraire, appartiennent à la formation granitique; couvertes jusqu'à leur sommet d'une magnifique végétation de pins et de chênes-liéges, elles sont en général arrondies et

mamelonnées, et présentent de tous côtés un dessin ondulé, des contours harmonieux et adoucis.

Les roches éruptives de l'Estérel enfin sont beaucoup plus abruptes, leurs arêtes plus vives et plus aiguës; les sites sont sauvages; les gorges désertes de la montagne, les creux des vallées et les pentes fort roides sont garnis d'arbousiers et de chênes verts. La mer s'engouffre avec fracas dans des anfractuosités sans nombre, le ressac des vagues borde d'un liséré blanc d'écume le pied des falaises inaccessibles et bouillonne tout autour des rochers épars et des écueils cachés le long de cette côte bouleversée.

Ces trois groupes de montagnes, si distincts par leur âge géologique, par leurs lignes générales et par la nature de leur végétation, diffèrent aussi par la couleur; et, tandis que les falaises de Bandol et les escarpements du Faron revêtent ces douces teintes grises et légèrement bleues qui caractérisent toutes les roches calcaires de la Provence, la chaîne des Maures garde la teinte sombre des forêts éternelles, et les porphyres rouges de l'Estérel, tranchant par leur couleur ardente sur l'azur du ciel et le bleu profond de la mer, offrent, à certaines heures du jour, l'aspect d'un véritable embrasement.

III

Il est fort difficile de donner exactement le développement d'une côte aussi dentelée que celle du département du Var. A vol d'oiseau, on mesure près de cent dix kilomètres entre le cap Saint-Louis dans la baie des Lèques et le petit port de Téoule, situé à l'entrée du golfe de Cannes ou de la Napoule; mais un navire qui longerait le rivage parcourrait à peu près le double de cette distance; et, si l'on voulait compter toutes les saillies, tous les petits caps, tous les enfoncements et les mille échancrures de la côte, on arriverait très-certainement à quatre cents kilomètres. Le cap Sicié, le cap Sepet, la presqu'île de Giens, les îles d'Hyères, le cap Bénat et tous les promontoires des chaînes des Maures et de l'Estérel s'avancent en mer comme des môles naturels, et par la variété de leurs dispositions forment entre eux autant de rades et de baies favorables au mouillage. A chaque pas, la côte présente d'excellents abris.

Les premiers que l'on rencontre sont les deux rades foraines de Bandol et de Saint-Nazaire.

Le port de Bandol semble un diminutif de celui de la Ciotat; il a la même orientation et, comme lui, est adossé à la croupe calcaire du continent, qui le protége contre les vents violents de terre qui soufflent depuis l'Est jusqu'à l'Ouest en passant

par le Nord. Un vieux fortin assez pittoresque, dont les glacis sont couronnés de batteries, ferme la baie à l'Ouest et constitue une sorte d'éperon qui rappelle le Bec de l'Aigle; au devant, une petite île pelée tient la place de l'île Verte. Bandol, en communication directe avec la délicieuse vallée du Beausset, l'une des plus fertiles du Var avant l'invasion du phylloxera, a été pendant quelques années un port d'exportation pour les vins de la côte. Il y a près de vingt ans, le mouvement de la navigation était en moyenne de dix mille tonnes et, dans quelques années exceptionnelles, atteignait quinze à dix-huit mille. Le port cependant, si l'on entend par ce mot l'ensemble des constructions qui procurent aux navires un bassin tranquille et à peu près fermé, n'existait pas à cette époque. Les bâtiments mouillaient à cinq cents mètres de la côte, à l'abri du château ou de son île avancée; le fond de la baie était excellent pour l'ancrage, et les chargements de vin se faisaient en roulant à la mer de véritables trains de tonneaux amarrés en chapelet, ou au moyen de barques de transbordement qui n'avaient qu'un faible tirant d'eau. Cette pratique par trop primitive ne pouvait durer longtemps; et, en 1846, on commença l'échouage de gros blocs d'enrochement qui formèrent un môle de trois cents mètres de longueur terminé par un fanal. On a créé ainsi un port de toutes pièces, abrité des coups de mer du

large, ayant une superficie de douze hectares environ; la profondeur à la passe est de cinq mètres; l'entrée est facile, l'intérieur du bassin est creusé de manière à permettre l'approche des bateaux qui calent quatre mètres d'eau; un petit quai de débarquement a été construit le long des maisons qui se trouvent au fond de la baie; on est même dans l'intention d'en augmenter le développement, et de poursuivre l'approfondissement. Malheureusement l'activité commerciale a presque complétement disparu; le chiffre des entrées et des sorties est descendu à cinq mille tonnes; la plus grande partie des expéditions se fait aujourd'hui par le chemin de fer; et il n'est guère permis d'espérer que le port retrouve jamais sa prospérité passée.

IV

A trois kilomètres de Bandol, s'ouvre la rade de Saint-Nazaire; mêmes dispositions heureuses, même dessin de la côte et même décadence. La baie de Saint-Nazaire est un peu moins bien défendue que celle de Bandol du côté de l'Ouest; mais en revanche elle est admirablement protégée des grosses mers du large par le soulèvement granitique de la colline de Six-Fours; c'est incontestablement un des meilleurs mouillages de la Méditerranée. Le port est enfermé entre deux jetées; son entrée est peut-être un peu trop ou-

verte vers le Sud, et la houle du large se fait quelquefois sentir dans le bassin par les mers du Sud-Ouest; mais l'allongement prochain du grand môle sur une trentaine de mètres remédiera facilement à cet inconvénient. La profondeur est de cinq mètres à la passe et à l'abri même du môle; partout ailleurs, au pied même des quais, qui n'ont pas moins de deux cent soixante-dix mètres de développement, elle est à peine de deux mètres; mais, il faut l'avouer, on ne sent pas le besoin d'augmenter ce tirant d'eau, qui serait partout ailleurs insuffisant. Le mouvement du port, qui était de cinq à six mille tonnes en 1850, n'a cessé de décroître; il est descendu à seize cents tonnes, et tout fait présumer que la déchéance de Saint-Nazaire est un fait accompli comme celle de Bandol. Deux ports aussi rapprochés et qu'aucune grande industrie ne vient alimenter ne peuvent desservir que des territoires très-restreints et ne sauraient avoir une bien grande activité. L'établissement du chemin de fer de Marseille à Toulon a précipité leur ruine; ils n'existent pour ainsi dire plus aujourd'hui que de nom et mériteraient à peine un intérêt de souvenir, si l'État n'avait besoin sans cesse d'entretenir les équipages de sa flotte et de favoriser le développement de la population maritime.

La pêche est et sera toujours la meilleure école de matelots. A Bandol soixante-trois bateaux montés par quatre-vingt-dix marins, à Saint-

Nazaire quatre-vingt-huit bateaux et cent marins exploitent la mer poissonneuse qui s'étend du golfe des Lèques à l'île des Embiez; et le produit de cette pêche, qui dépasse annuellement cent soixante mille francs, est le plus clair bénéfice des habitants de la côte.

Les chantiers de construction qui existaient autrefois à Saint-Nazaire et à Bandol se sont cruellement ressentis de la décadence de ces deux ports; le premier a presque disparu, et c'est à peine si quelques charpentiers y font de temps à autre quelques menues réparations à des barques de pêche; celui de Bandol est un peu moins mort, mais traîne une existence de plus en plus misérable.

Les grands établissements industriels créés depuis un demi-siècle à la Seyne, à la Ciotat, à Marseille et sur toute la rivière de Gênes, monopolisent aujourd'hui la construction des voiliers de grand tonnage et même de la plupart des navires de commerce qui font des opérations de cabotage local; et tout se réduit, pour les petits ports déshérités, à la réparation accidentelle de quelques tartanes qui viennent y relâcher après avoir subi des avaries à la mer, et à l'armement des bateaux pêcheurs appartenant aux marins de la localité.

Toutefois, malgré leur dépérissement, ces ports de dernier ordre présenteront toujours un réel intérêt; indépendamment du recrutement du per-

sonnel maritime, ils rendent de très-réels services aux navires qui font le petit cabotage entre l'Espagne et l'Italie et que des coups de mer imprévus mettent dans l'impossibilité de continuer leur route. Près de quatre cents bateaux de tout tonnage entrent annuellement en relâche dans les baies hospitalières de Bandol et de Saint-Nazaire et viennent y attendre, à l'abri des jetées ou même dans les eaux calmes de la rade, le retour du beau temps.

L'excellence de ces conditions nautiques est bien connue de tous les marins modernes; et on ne saurait davantage douter qu'un mouillage aussi sûr n'ait été fréquenté dès la plus haute antiquité. On peut même affirmer sans erreur qu'aux premiers siècles de notre ère, alors que la navigation était tout à fait côtière et que les navires allaient presque toujours de port en port sans perdre la terre de vue, ces deux petites rades, l'une si bien abritée des vents de terre et l'autre si complétement défendue de la grosse mer du large, étaient particulièrement appréciées et qu'elles rendaient beaucoup plus de services que de nos jours. Leurs noms cependant ne sont pas inscrits sur l'Itinéraire maritime de l'empire romain, et on n'a aucune preuve historique que les premiers peuples navigateurs de la Méditerranée gauloise, les pirates ligures ou les commerçants phéniciens et grecs, aient jamais fondé dans ces parages des établissements fixes. Les deux stations officielles de la

[illegible] étaient l'île des Embiez, *Æmines* [illegible] et la ville de Tauroentum. Quelque [illegible] que fût la navigation ancienne, on pou- [illegible] même avec le mauvais temps, franchir sans [illegible] de danger la distance qui sépare le petit ar- [illegible] des Embiez de la baie de Céreste. Au pis [illegible], si la grosse mer du large affalait le navire à la côte, on mettait le cap sur la baie de Bandol, et quelques coups de rame permettaient d'y trouver un excellent refuge. Dans ces conditions, il est assez naturel de penser que le fond de la baie devait posséder quelques habitations; des découvertes archéologiques récentes permettent même d'affirmer que la petite ville moderne occupe la place d'une bourgade ancienne. Quelques monnaies de Trajan et de Valentinien Ier, des débris de murs peints à la fresque rouge et bleue, des jarres en terre cuite de la contenance d'un hectolitre du genre de celles appelées *dolium*, des arceaux ruinés, construits en menus matériaux et d'une facture romaine incontestable, y ont été retrouvés en 1851; c'est plus qu'il n'en faut pour établir que la côte n'était pas absolument déserte, alors même que les textes géographiques ne nous ont laissé aucun souvenir de l'ancien état des lieux (1).

(1) Magl. GIRAUD, *Dictionnaire topographique et répertoire archéologique du canton de Beausset*. Toulon, 1865.

V

Après la baie de Saint-Nazaire, la côte, jusque-là orientée de l'Ouest à l'Est, tourne brusquement à angle droit, court vers le Sud et se termine au massif du cap Sicié. La falaise granitique d'un ton rougeâtre s'élève rapidement jusqu'au monticule de Six-Fours.

Le cap Sicié était célèbre dans l'antiquité; on l'appelait le promontoire Cithariste, *Citharista promontorium* (1); mais il est important de ne pas le confondre avec le port du même nom, *Citharista portus,* qui se trouvait à la Ciotat. Cette désignation, dont l'étymologie évidente, κίθαρις, harpe, lyre, rappelle des souvenirs mélodieux, a fourni à certains antiquaires de province l'occasion de donner carrière à toute la fécondité de leur imagination. La forme doublement recourbée du cap Sicié a éveillé en eux le souvenir de la lyre d'Apollon, le dieu grec par excellence; on sait, en effet, que les anciens aimaient à consacrer toute une région à une divinité particulière, et que cette côte avait été connue et habitée par les Grecs bien avant l'occupation romaine. Quelques archéologues un peu plus aventureux ont même voulu voir dans les ruines de l'acropole de Six-Fours les vestiges d'un ancien temple du dieu;

(1) Κιθαριστὴς τὸ ἄκρον. (Ptol., *Géog.*, l. II, c. IX.)

mais ce ne sont là que des hypothèses qu'il convient de reléguer dans le domaine de la fantaisie; et, tout en reconnaissant aux débris informes que l'on peut voir encore disséminés sur le plateau du cap Sicié une origine très-ancienne, il est impossible d'établir sérieusement une opinion scientifique sur leur provenance et leur destination.

La nappe d'eau qui baigne le pied des falaises couronnées par la redoute de Six-Fours est orientée au Nord-Ouest et entièrement préservée des coups de mer du large. La baie est vaste et profonde; les vaisseaux de haut bord peuvent y mouiller dans un calme parfait. Un assez pauvre village, le Brusq, a donné son nom à la rade; c'est dans ce petit hameau de pêcheurs qu'en octobre 1376 Grégoire XI, transportant le siége de la papauté d'Avignon à Rome, après avoir été obligé de relâcher une première fois dans la calanque de Port-Miou, s'arrêta trois jours et trois nuits pour échapper à une tempête terrible qui l'empêchait de doubler le cap Sicié et de venir se réfugier à Toulon (1).

Un petit archipel émerge à l'extrémité méridionale du golfe. L'île principale, qui s'appelle les Embiez, est accompagnée d'un cortége d'îlots secondaires, dont le plus important, le grand Rouveau, porte un phare moderne de quarante-six mètres de hauteur, qui croise ses feux

(1) Voir la note de la page 66.

avec celui du Planier dans la rade de Marseille et celui de Porquerolles, la plus occidentale des îles d'Hyères. Tout autour, des rochers perdus, des écueils apparents ou cachés. Le port solitaire du Brusq n'a aucune importance commerciale; tout au plus améliorera-t-on par quelques petits ouvrages l'abri naturel contre lequel viennent se ranger aujourd'hui les barques de pêche. Mais, si le Brusq n'a ni présent ni avenir, on n'en saurait dire autant du passé. Il tenait, au contraire, une place importante dans l'histoire de la marine ancienne, et les excellentes conditions nautiques de la rade en avaient fait une des stations obligatoires de la flotte romaine. L'*Æmines portus* de l'Itinéraire correspond exactement au bon mouillage qui se trouve entre le Brusq et les Embiez; c'était là que se trouvait le port; quant à la ville, elle devait probablement occuper la colline de Six-Fours, et on l'appelait *Æmines positio*.

Cette séparation entre la ville et le port est une des dispositions que l'on retrouve le plus fréquemment dans les cités antiques. Il n'existait alors que très-peu de ports artificiels, entourés de môles, divisés en bassins, protégés par des jetées, des brise-lames et des ouvrages de fortification tels que nous en voyons aujourd'hui; et c'est tout à fait par exception que l'on peut citer, comme construit d'après ces types, le port des Fosses Mariennes dans la région du Bas-Rhône, ceux d'Ostie à l'embouchure du Tibre, d'Alexandrie à

[illegible] Nil et de quelques villes de l'Italie [illegible]. Un port se réduisait le plus ordinairement à un petit golfe naturel, abrité de la [illegible] mer, et au fond duquel une plage doucement inclinée permettait d'échouer les navires; à l'heure du danger, on en défendait l'approche au moyen d'estacades ou de carcasses de vaisseaux que l'on coulait à quelques encablures du rivage; tout autour de la grève se trouvaient quelques habitations assez misérables pour les pêcheurs et leurs familles, des hangars pour les marchandises, et les magasins indispensables au service de la marine. Mais la ville en elle-même était rarement construite sur la plage, où elle n'aurait pas été à l'abri d'un coup de main hardi. On la bâtissait presque toujours en amphithéâtre, à une certaine distance du port, dans un lieu fortifié, afin que les monuments religieux, les richesses et les citoyens pussent y trouver, en cas de siége, asile et sécurité. On l'entourait d'une ligne continue de remparts, et elle était en général dominée par une citadelle qui était le réduit de la place, si l'enceinte venait à être forcée.

Telles sont les dispositions que l'on retrouve au Pirée près d'Athènes, au port de Cenchrées à Corinthe, et, sur la côte même qui nous occupe, au *portus Citharista*, dont la ville, l'*oppidum*, était Ceyreste, et au Brusq, faubourg maritime de Six-Fours.

Le grand accident de terrain qui se termine

par le cap Sicié a dû de tout temps être occupé par une ou plusieurs de ces acropoles. La nature semble, en effet, avoir fait de cette presqu'île escarpée une véritable place forte; et, bien que l'histoire soit muette sur les origines de la petite ville de Six-Fours, dont les ruines ont aujourd'hui disparu sous les récentes constructions du génie militaire, il est certain que les premiers habitants de la côte ont dû y établir de très-bonne heure un poste d'observation, une vigie, une acropole, et que la position devait être à peu près inexpugnable.

VI

Le petit morne de Six-Fours a la forme d'un cône assez semblable à un piton volcanique. Tout autour, des ruines nombreuses, mais confuses, des pans de murs écroulés, des amoncellements de matériaux taillés, en partie enfouis dans le sol, marquent la place d'anciennes constructions difficiles à définir. Les chemins qui conduisent au sommet sont pavés de dalles romaines; on traverse pour l'atteindre plusieurs enceintes encore reconnaissables; l'ensemble de ces débris ne permet pas de douter que le plateau n'ait été de très-bonne heure fortifié et qu'on n'ait de tout temps tiré parti de cette excellente position stratégique.

Il est cependant impossible d'admettre, sur la

tor d'une inscription douteuse et tronquée (1), citée par Solerti, que le nom de Six-Fours provient d'un certain Sextus Furnius ou Furius, tribun militaire qui aurait établi un camp d'observation sur le plateau du cap Sicié, alors que Jules César, poursuivant en Espagne les partisans de Pompée, avait laissé à ses lieutenants le soin de faire le siége de Marseille. L'existence de Six-Fours est certainement beaucoup plus ancienne, et il est plus que probable que le petit port du Brusq a été connu de tout temps, que les Grecs de Phocée y faisaient escale, et que, pour se prémunir des incursions des Ligures barbares, ils avaient construit de très-bonne heure, sur toutes les hauteurs voisines, des tours d'observation d'où l'on pouvait découvrir l'approche de l'ennemi. On trouve en effet sur ce plateau les ruines de six petits fortins, *castella* ou *speculæ*, le premier sur le piton même où devait plus tard s'élever le château féodal de Six-Fours, les cinq autres dans les environs aux quartiers du Peyron, de la Lône, de Crotton, du Brusq et au cap Nègre, limite de la commune de Saint-Nazaire. Ces six postes fortifiés, Ἐξ Φρουρία, ont donné très-certainement leur nom au plateau lui-même, qui devrait s'appeler en réalité *Six-Forts* et n'a pris que dans la basse latinité le nom corrompu de *Sex-Furni, Six-Fours.*

(1) SEX FVRI [ii]

Quoi qu'il en soit, si l'origine même de Six-Fours est un peu douteuse et se perd dans la nuit du passé, si la colonisation grecque n'est pas absolument prouvée, l'occupation romaine est tout à fait certaine. Une inscription funéraire en caractères de la belle époque (1), des débris de colonnes, des tombeaux, des mosaïques, un nombre considérable de poteries ornées de figures, des monnaies à l'effigie des empereurs des premiers siècles, ont été découverts à plusieurs reprises depuis la côte du Brusq jusqu'au sommet de l'acropole de Six-Fours, et nul doute que des fouilles intelligentes et méthodiques produiraient des résultats fort intéressants.

VII

La presqu'île de Sicié a conservé d'autre part des témoignages incontestables de l'introduction du Christianisme dès les premiers siècles de notre ère. On sait que la Provence a entendu de très-bonne heure la prédication de l'Évangile; et, malgré toutes les discussions qu'a soulevées dernièrement la question délicate de l'apostolicité directe des églises des Gaules, il est aujourd'hui assez

(1)

D . M.
IVL . THALLVSA
SIBI ET SVIS
FECIT

généralement admis que, très-peu après le sacrifice du Calvaire, une première mission asiatique vint débarquer à Marseille ou dans la région du Bas-Rhône pour y porter la parole du Maître. On sait aussi que les plus anciennes traditions de Provence ont désigné très-nettement Lazare, Madeleine, Marthe et les principaux amis du Christ parmi les émigrants de cette première expédition.

Il est impossible de donner aucun détail précis sur l'itinéraire suivi dans la Gaule méridionale par ces missionnaires, témoins émus des grands événements qui allaient changer la face du monde; mais on peut affirmer qu'ils se séparèrent bientôt, se répandirent un peu partout sur la côte, et que leur apostolat « nomade et vagabond » s'étendit dans toute la région littorale de la Provence. Le fait traditionnel de cette grande prédication évangélique vers le milieu du premier siècle est donc absolument vrai dans son ensemble; mais il est entouré d'épisodes, de traditions et même de légendes que la critique historique ne saurait admettre sans beaucoup de réserves. Il est toutefois intéressant de retrouver, à l'ancien promontoire Citharista, la trace de cette femme aimante et aimée entre toutes, dont le souvenir est encore aujourd'hui une des grandes émotions populaires du midi de la France. Le chemin pavé de blocs antiques qui conduit de l'acropole de Six-Fours à la mer a conservé son nom; on l'appelle toujours

le « chemin romain de Madeleine », *camin roumiou de santo Madaléno.*

VIII

L'église de Six-Fours, malgré ses dimensions assez restreintes, est, au point de vue historique et archéologique, un des monuments les moins connus et les plus curieux de la Provence. Elle se compose de trois parties enchevêtrées les unes dans les autres et appartenant à trois âges différents : une crypte, une église romane, une nef gothique.

La crypte est une excavation de quinze mètres de profondeur pratiquée dans les roches primitives qui constituent l'éminence de Six-Fours ; on y arrive par un couloir en pente ; le souterrain a la forme d'une équerre dont les deux branches sont réunies par une partie arrondie formant abside. Les deux bras de l'équerre ont des dimensions inégales ; le plus grand était destiné aux hommes, le plus petit aux femmes. Au milieu de l'arc de l'abside est sculptée, dans la pierre même, une chaire à laquelle on peut accéder par trois gradins. Tout autour, règne une banquette taillée dans le roc : c'était la place des fidèles qui assistaient l'officiant. Dans un angle, une cuve circulaire d'un mètre de profondeur et de trois mètres de circonférence reçoit encore l'eau qui

suinte de la voûte; c'est là que se pratiquait le baptême par immersion.

Les catacombes de Rome sont aujourd'hui trop connues pour que tout le monde ne retrouve pas immédiatement, dans cette description sommaire de la crypte de Six-Fours, les caractères distinctifs des sanctuaires chrétiens de la primitive Église. Rien n'y manque : souterrain ténébreux, d'un accès difficile et caché; culte mystérieux et secret; crypte voûtée séparée en deux lobes, siége du prélat, *cathedra*, taillée dans le tuf; source sacrée et baptistère; — on se croirait transporté dans l'une de ces galeries de Rome souterraine sur lesquelles les remarquables travaux de M. de Rossi ont projeté une si vive lumière, et où des découvertes toutes récentes ont permis de retrouver le sanctuaire primitif et la chaire même du prince des apôtres (1).

Au-dessus de la crypte s'est élevée la nef romane dont les murs épais, les fenêtres étroites — de véritables meurtrières — rappellent ces églises fortifiées, construites dans la période du septième au onzième siècle sur tout le littoral de la Provence et du Languedoc. L'église gothique du moyen âge a absorbé à son tour l'église romane,

(1) De Rossi, *Roma sotterranea*. *Bullettino di archeologia cristiana*. Rome, 1863-1872.

Mariano Armellini, *Scoperta della cripta di santa Emerenziana e di una memoria relativa alla cattedra di San Pietro nel cemeterio Ostriano*. Rome, 1877.

dont il ne reste que quelques portions; l'ogive élégante a remplacé le plein cintre sévère; les colonnettes gracieuses ont succédé aux contreforts; les baies étroites des fenêtres se sont élargies et ont reçu des vitraux étincelants. Le sanctuaire à trois étages semble reproduire ainsi dans ses transformations la marche progressive de la religion qu'il représente, d'abord humble et persécutée, puis militante, poétique enfin et rayonnante dans son glorieux épanouissement.

IX

La forte position de Six-Fours explique naturellement son importance pendant toute la période du moyen âge.

Lorsque, après la chute de l'empire romain, le littoral était ravagé tour à tour par les Goths, les Bourguignons, les Francs, les Wisigoths, les Lombards et les Sarrasins, les habitants de tout le pays ne purent mieux faire que de se réfugier sur le plateau fortifié. Vers le milieu du dixième siècle, ils y attendirent de pied ferme les Maures du Fraxinet qui venaient de débarquer sur la plage du Brusq, et les forcèrent à reprendre la mer après avoir subi de très-grandes pertes. Les comtes de Provence leur avaient confié le soin d'allumer, en cas de danger, des feux sur le sommet de la montagne; et la tour de guet, dont la fumée pendant le jour et la clarté pendant la nuit annonçait

l'arrivée des Barbaresques, existait encore au commencement du dix-septième siècle.

L'acropole de Six-Fours n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir du passé. Les trois enceintes, le château du moyen âge, les six postes fortifiés sont en ruine; le plateau est désert et inculte, les habitants, rassurés depuis la disparition des Barbaresques, sont peu à peu descendus vers la mer; les petits ports de Saint-Nazaire et de la Seyne sont des communes échappées de l'ancienne seigneurie, et la sécurité qui les a faites indépendantes les a rendues en même temps oublieuses des services reçus.

Le sémaphore moderne du cap Sicié, dont le mât de signaux domine la mer à une altitude de trois cent soixante mètres, remplit aujourd'hui une fonction toute pacifique; il donne des indications de route aux navires qui longent la côte entre l'Espagne et l'Italie; mais l'ancienne citadelle des Romains et les châteaux du moyen âge ont conservé toute leur importance militaire et viennent d'être transformés récemment en fort de premier ordre, dont l'artillerie à longue portée dirige ses feux des deux côtés de la presqu'île et commande à la fois le mouillage du Brusq, les chantiers de la Seyne, l'arsenal et les deux rades de Toulon.

X

On compte à peine vingt milles entre le cap Sicié et le cap Bénat qui marque la saillie la plus occidentale de la chaîne des Maures; c'est la partie exclusivement militaire de la mer de Provence. La grande et la petite rade de Toulon, le golfe de Giens, la rade d'Hyères, se succèdent, se commandent et se complètent, protégés du côté du large par les trois îles granitiques de Porquerolles, de Port-Cros et du Levant, qui semblent les sentinelles avancées du continent. La côte ne présente plus cette continuité de falaises abruptes que nous avons rencontrées depuis Marseille jusqu'à la rade du Brusq; c'est une alternance de contre-forts et de plages, de promontoires rocheux et de bancs d'alluvions; et une étude approfondie de la topographie locale permet même de reconnaître que la ligne du rivage a éprouvé, depuis l'origine de notre période géologique, c'est-à-dire depuis un nombre de siècles relativement assez faible, des modifications très-sensibles.

Quand on examine du large le long développement des montagnes qui forment la région maritime du Var, on remarque derrière la presqu'île de Giens une large dépression de terrain, occupée par une plaine basse, cultivée, et se terminant au rivage par une ceinture d'étangs et de marais. A droite, est l'énorme massif calcaire au pied duquel est adossée la ville de

Toulon; à gauche, le soulèvement granitique de la chaîne des Maures; d'un côté, les escarpements blanchâtres et dénudés du Coudon et du Faron; de l'autre, les montagnes arrondies et boisées que couronnent la forêt de Collobrières et les ruines de la Garde-Freinet; entre les deux, s'étend la vallée d'Hyères, large en moyenne de trois à quatre kilomètres, au milieu de laquelle émergent des collines isolées, — Carqueyranne, Costebelle, le Fenouillet, — qui géologiquement sont des îlots granitiques noyés dans une mer presque horizontale de terrains de transport et d'alluvions récentes. L'ancienne voie Aurélienne, la route de terre moderne, et le chemin de fer de Toulon à Nice occupent presque côte à côte le fond de cette vallée, suivent à peu près le même tracé et contournent au Nord le massif de la chaîne des Maures. C'est aussi dans ce thalweg que se rendent les eaux pluviales qui tombent sur les versants du Coudon et de la chaîne des Maures, et viennent grossir la rivière principale de la région, le Gapeau, qui donne son nom à la vallée.

Le Gapeau prend sa source au pied de la montagne de la Sainte-Baume, coule d'abord de l'Ouest à l'Est et vient se jeter à la mer au Sud d'Hyères, après avoir traversé un étroit défilé dans lequel il ne s'engage qu'en faisant un coude très-prononcé, comme s'il avait été brusquement dévié par une cause tout accidentelle. Il semble en effet, lorsqu'on examine la pente générale de la

vallée et la marche de tous les ravins qui viennent alimenter et grossir le Gapeau, que la réunion de toutes les eaux de la région devait avoir lieu dans le principe aux environs du petit village de la Garde. L'examen d'une carte un peu détaillée permet de reconnaître très-nettement que les anciens écoulements suivaient à peu près la direction du ruisseau de l'Égoutier, qui vient aboutir à l'Ouest de la montagne de Colle-Nègre dans la rade de Toulon. Là se trouve une plaine doucement inclinée vers la mer, formée de cailloux roulés, et qui porte le nom de *Crau*, χραναὸν πεδίον, plaine basse et pierreuse, caractéristique de tous les terrains récemment formés par des phénomènes de diluvium. Il est donc très-probable qu'à l'origine de la période géologique moderne tous les cours d'eau qui descendent soit des montagnes du Coudon et du Faron, soit de la chaîne des Maures, venaient se réunir dans la plaine de la Crau un peu au Nord de la montagne isolée du Fenouillet, se rendaient ensuite directement à la mer en suivant la pente générale de la vallée dont le thalweg porte encore le nom de l'Égoutier, et débouchaient, à l'Ouest de la côte de Carquèyranne, dans la grande rade de Toulon.

A quel moment cet écoulement a-t-il été modifié, et les eaux ont-elles été brusquement rejetées vers l'Est pour passer derrière la montagne d'Hyères et s'étaler sur la plage des Vieux-Salins? Il est difficile de le dire. Le déboisement général

des montagnes, qui est un fait relativement moderne et que l'on doit mettre au passif de la civilisation, est très-certainement une des causes de la transformation des couches supérieures du sol. A l'origine des temps historiques, les gorges calcaires de la vallée du Gapeau n'étaient pas aussi dénudées qu'elles le sont aujourd'hui; le petit fleuve avait par suite un régime beaucoup moins torrentiel: et, sans pouvoir rien préciser à ce sujet, on peut très-bien se rendre compte que les érosions nombreuses qui se sont produites depuis la disparition des forêts ont, pendant une certaine période de siècles, entraîné une masse énorme de matériaux dans la partie basse de la vallée; il s'est produit ainsi un véritable comblement pierreux, et cette Crau a constitué une sorte de barrage qui a arrêté les eaux dans leur écoulement naturel et les a forcées à prendre une nouvelle direction. C'est ainsi que s'est ouvert le lit du Gapeau moderne. Le fleuve dévié débouche aujourd'hui sur la plage du Ceinturon dans une plaine marécageuse, de formation tout à fait récente, qui se modifie tous les jours sous nos yeux, et où nous voyons se produire, dans un cadre relativement restreint, tous les phénomènes de transformation de l'appareil littoral.

XI

Au devant d'Hyères, en mer, à douze kilomètres environ de la côte, un soulèvement grani-

tique a fait sortir de l'eau trois grandes îles rocheuses et un certain nombre d'îlots secondaires, à peu près orientés suivant la direction de l'Est à l'Ouest. Le petit territoire de Giens et le massif rocheux terminé par le cap Sepet, qui enveloppe du côté du Sud la grande rade de Toulon et sur lequel sont construits le fort Saint-Elme et l'hôpital militaire de Saint-Mandrier, appartiennent à la même formation géologique.

L'examen le plus sommaire des lieux ou même d'une carte littorale permet de reconnaître que ces deux presqu'îles ne sont soudées au continent que depuis une époque relativement récente. A l'origine de notre période moderne, peut-être même dans les premiers temps historiques, elles étaient encore complétement entourées par la mer et faisaient incontestablement partie du même archipel. Le petit *lido* sablonneux qui réunit la presqu'île de Saint-Mandrier à la côte de Sicié n'a que deux cents mètres de largeur, et il n'est pas besoin d'avoir recours à l'hypothèse d'un léger soulèvement de l'écorce terrestre pour en expliquer la formation. Les vagues du large, en venant se briser contre les deux promontoires voisins, les ont peu à peu usés, ont arraché à leurs falaises des blocs qu'elles ont roulés d'abord, puis réduits à l'état de galets et de sable ; ces matériaux, tenus en suspension dans l'eau par l'agitation même de la mer, se sont déposés ; et les courants littoraux les ont distribués suivant des flèches de sable

enracinées à la côte même qui leur avait donné naissance. Il s'est formé ainsi, en avant des deux caps, deux jetées dont les extrémités ont marché à la rencontre l'une de l'autre et ont fini par se joindre. L'action de la mer seule a donc déterminé la construction de ce brise-lames sablonneux; et les plus grosses tempêtes, loin de le détruire, n'ont pu que le consolider en arrêtant les vagues qui sont venues lui apporter de nouveaux éléments. La plage des Sablettes, formée de sable et d'algues, émerge à peine de deux mètres au-dessus du niveau de la mer; au-dessus de cette petite ligne de dunes, on aperçoit les bateaux mouillés en rade de Toulon, les quais des bassins, les maisons de la ville; et il est arrivé bien souvent que des navires, oubliant que l'entrée de la rade est à l'Est, sont venus se perdre en mettant le cap sur le lido sablonneux dont ils n'avaient pas observé la présence.

Le même phénomène s'est produit sur une plus grande échelle à la presqu'île de Giens. Deux flèches de sable fin, longues de cinq kilomètres environ, la rattachent à la terre, en formant deux courbes régulières dont la concavité est tournée vers la mer. A droite est la belle rade d'Hyères, à gauche celle de Giens; au milieu, entre les deux cordons littoraux, la lagune de Pesquiers et les bassins carrés des salines miroitent au soleil comme un immense vitrage. Cette cuvette peu profonde, soumise à une évaporation

active, serait même depuis longtemps complétement asséchée, si l'industrie moderne n'avait établi dans la plage Ouest une coupure artificielle, un véritable grau d'alimention et de navigation au moyen duquel les tables salantes sont périodiquement approvisionnées d'eau de mer, et qui permet aux gabares d'aller prendre leurs chargements de sel sur les lieux mêmes de la production.

On voit donc que, malgré son apparence rocheuse, la côte de Provence, entre Toulon et les premiers contre-forts de la chaîne des Maures, n'est pas ce qu'on peut appeler une côte fixe; et, sans qu'il soit besoin de faire intervenir le phénomène incontestable, mais toujours indéterminé, des oscillations du sol terrestre dues à des forces intérieures, le dessin du rivage a éprouvé, depuis l'origine de notre période géologique, par le seul fait des agents physiques extérieurs, des modifications très-marquées.

Le Gapeau primitif devait déboucher, dans le principe, au fond d'un golfe qui a été bientôt comblé par des dépôts diluviens et n'existe plus aujourd'hui. Dans les premiers siècles de notre époque quaternaire, non-seulement les presqu'îles de Sepet et de Giens, mais encore les massifs boisés du Fenouillet, de Carqueyranne et de Costebelle étaient de véritables îles et faisaient partie du même archipel que les îles d'Hyères. Bientôt après s'est formée la plaine de la Crau qui a rejeté

la rivière du côté de l'Est où nous la voyons aujourd'hui; et c'est alors qu'a pris naissance toute la zone littorale désignée sous le nom de *Ceinturon*. Un premier cordon sablonneux a commencé à dessiner la plage, et par derrière les étangs et les marais ont constitué une lagune assez semblable à toutes celles de la basse Camargue et du golfe de Lyon. Le travail de l'atterrissement continue sans cesse, et l'on peut prévoir l'époque relativement prochaine où ces flaques d'eau croupissantes seront vivifiées par l'arrosage, colmatées par les limons de la rivière et transformées en une plaine d'alluvions d'une très-grande fertilité.

XII

Les îles d'Hyères étaient désignées par les anciens sous le nom de Stœchades, *Stœchades insulæ*. Pline raconte qu'on y faisait, depuis la plus haute antiquité, la pêche du corail, dont les Gaulois ornaient leurs épées et leurs boucliers. Dioscoride les appelle *Stichades*, du nom d'une herbe particulière, la *sticha*, qu'il nous représente comme une espèce de thym (1). C'était, paraît-il, une sorte de lavande, *lavandula stœchas*, odorante, ayant à la fois la feuille et le goût amer de l'hysope, qui croissait en abondance dans les trois îles et dont la décoction était souveraine, toujours d'après

(1) Dioscor., III, xxxi.

Pline, « pour les maux de poitrine et les maux de côté (1) ».

Une explication aussi subtile serait à peine digne de certains étymologistes modernes; les anciens étaient plus simples et plus vrais. En général, ils désignaient leurs archipels sous trois noms différents qui rappelaient le dessin que les îles faisaient à la surface de la mer. Lorsqu'elles étaient groupées en cercle, comme dans la mer Égée, on les nommait des Cyclades (κύκλος, cercle); lorsqu'elles étaient disséminées sans ordre et jetées pour ainsi dire à la volée, comme le grain lancé à la main à la surface d'un champ, elles portaient le nom de Sporades (σπόρος, semence); lorsque enfin elles étaient disposées en chapelet suivant une direction à peu près rectiligne, on les appelait des Stœchades (στοίχος, rangée). Aucune étymologie ne saurait être plus claire; ce qui l'est moins, il faut en convenir, c'est le nombre de ces Stœchades. Il y a, à ce sujet, des divergences très-grandes dans les textes des géographes classiques les plus autorisés. Méla désigne sous ce nom, sans en fixer le nombre, toutes les îles littorales de la côte de Provence depuis Marseille jusqu'à la Ligurie italienne (2).

(1) Pline, XXVI, xxvii, 7, et XXVII, cvii, 12.

(2) *At in Gallia, quas referre conveniat, solæ sunt Stœchades, ab ora Ligurum ad Massiliam usque dispersæ.* (Mela, l. II, c. vii.)

Strabon en compte cinq. « Au-devant de la côte, dit-il, en partant de Marseille, on trouve les îles Stœchades. Il y en a trois grandes et deux petites; elles sont habitées par des cultivateurs marseillais; plus anciennement elles avaient même une garnison pour les garantir des descentes des pirates; car elles ne manquent pas de ports. » Et le géographe grec place à la suite les îles de *Leron* (Sainte-Marguerite) et de *Planasia* (Saint-Honorat), que nous appelons aujourd'hui les îles de Lérins (1). Agathémère adopte la même classification que Strabon, mais il place les deux petites Stœchades près de Marseille (2).

Pline est plus précis : « Les trois Stœchades, dit-il, sont ainsi nommées par les Marseillais qui en sont voisins, à cause de l'ordre dans lequel elles sont rangées. Les noms de chacune d'elles sont : *Prote, Mese,* aussi appelée *Pomponiana;* la troisième est *Hypœa;* à partir de ces îles sont *Iturium, Phœnice* et *Phila.* » Puis il mentionne les îles *Lero* et *Lerina,* qui sont évidemment les îles de Lérins que nous avons citées plus haut (3).

Le poëte Lucain parle des Stœchades en faisant le récit du siége de Marseille et semble

(1) Ἁι Στοιχάδες νῆσοι, τρεῖς μὲν ἀξιολόγοι, δύο δὲ μικραί. (STRAB., *Géog.*, liv. IV, c. I, 12.)

(2) Ἁι μὲν μείζους τρεῖς, δυὸ δὲ μικραὶ αὐτῆς ἐγγὺς Μασσαλίας. (AGATH., *Géogr. min.*, éd. Didot, II.)

(3) PLIN., l. III, c. XI.

indiquer qu'elles étaient assez voisines des embouchures du Rhône (1). Étienne de Byzance en compte aussi trois, les place résolûment dans la rade de la ville phocéenne, et ajoute qu'elles s'appelaient *Ligustides*, ce qui n'apprend pas grand'chose, puisqu'elles étaient en face de la côte ligurienne (2).

« Il y a des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois », remarque très-judicieusement Montesquieu (3). Nous n'étonnerons donc personne en disant que tous les auteurs postérieurs au troisième siècle ont successivement reproduit, sans les vérifier, les assertions de leurs devanciers. Les géographes du moyen âge ont été encore plus obscurs et plus contradictoires; et, tandis que les uns placent les Stœchades un peu partout sur la côte rocheuse de Provence, d'autres les voient dans l'estuaire du Rhône; et quelques-uns les confondent avec l'île de la Camargue. Valois lui-même, dont l'érudition était profonde, mais qui n'avait sous les yeux que des cartes imparfaites et des documents défec-

(1) *Et jam turrigeram Bruti comitata carinam*
Venerat in fluctus Rhodani cum gurgite classis
Stœchados arva tenens.....
(Luc., *Phars.*, III, v. 516-518.)

(2) Στοιχάδες νῆσοι τρεῖς πρὸς τῇ Μασσαλίᾳ · καλοῦνται δὲ καὶ Λιγυστίδες. (Steph. Byz.)

(3) Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, ch. iv.

lieux, ne paraît pas avoir fait personnellement la reconnaissance de la côte, et groupe toutes les Stœchades, grandes ou petites, dans les eaux de Marseille et au devant du cap Croizette, l'ancien *Zao promontorium*, où nous avons déjà signalé un petit archipel dont l'île Maïre, *Immadras insula*, est le principal îlot.

On le voit, la confusion est extrême; et, malgré les études approfondies qui ont été faites tout récemment sur la topographie de la Gaule à l'origine de notre ère, il est bien difficile de mettre d'accord tous les textes anciens et d'établir avec une certitude absolue la concordance des îles modernes avec celles qui sont mentionnées par les géographes du moyen âge et ceux de l'époque grecque ou romaine.

Nous n'entrerons pas ici dans une discussion qui offrirait beaucoup plus d'ennui que de véritable intérêt scientifique; nous dirons seulement qu'on peut regarder comme très-probable que les anciens comprenaient sous la dénomination générale de Stœchades toutes les îles littorales échelonnées le long de la côte de Provence; et nous n'hésitons pas à y comprendre à notre tour tous les petits archipels qui émergent à l'extrémité des principaux promontoires et qui sont, comme le nom ancien l'indique, de véritables *rangées* voisines du continent. Les îles de Lérins et d'Hyères, l'archipel des Embiez, l'île Verte près de la Ciotat, les îles Maïre et de Riou à l'extrémité du cap

Croizette, le petit groupe des îles de Marseille peuvent en effet être considérés comme faisant une longue traînée et justifient très-bien ce nom de Stœchades que les géographes ont donné indifféremment, tantôt aux unes, tantôt aux autres.

Mais ce qui est encore plus certain, c'est qu'on désignait d'une manière plus spéciale sous ce nom les deux groupes des îles d'Hyères et les îles de Marseille. Le témoignage de Pline a ici d'autant plus de poids que cet auteur était, en sa qualité de préfet de la flotte de Misène, parfaitement renseigné sur la topographie maritime de la Méditerranée.

Les îles de Marseille s'appelaient, d'après lui, *Iturium, Phœnice, Phila;* et nous y reconnaissons aujourd'hui les trois îlots rocheux de Pomègues, de Ratonneau et du château d'If; c'étaient les « Petites Stœchades ». Les trois plus grandes des îles d'Hyères formaient le groupe des « Grandes Stœchades » et portaient des noms qui rappelaient leur position relative. La première, Porquerolles, en marchant de l'Ouest à l'Est, s'appelait *Prote* (πρῶτη, première); la seconde, Port-Cros, était celle du milieu et s'appelait par suite *Mese* (μέση, milieu); la troisième, l'île du Levant ou du Titan, placée après et comme au-dessous des deux autres, portait le nom d'*Hypœa* (ὑπό, sous, — île inférieure).

Toutes trois présentent d'ailleurs la même constitution géologique; ce sont des fragments déta-

chés de la chaîne des Maures; leurs crêtes sont arides, battues par tous les vents; et elles justifient fort mal le nom poétique d'*îles d'Or* qu'on leur avait donné à l'époque de la Renaissance, sous l'influence des études classiques et par allusion sans doute aux îles Fortunées, où l'on plaçait ce fameux jardin des Hespérides dont les pommes d'or rappelaient les oranges de la côte de Provence (1). Les conditions climatériques de l'archipel d'Hyères diffèrent, en effet, de tout point de celles du littoral qui lui fait face; celui-ci, abrité des vents du Nord, exposé en plein au soleil du Midi, jouit d'une température exceptionnelle et voit prospérer en pleine terre une végétation semi-tropicale; les îles, au contraire, reçoivent de première main tantôt les violentes rafales du mistral, tantôt les vents glacés des Alpes ou les rudes assauts de la mer, et semblent plutôt faites pour une occupation militaire ou industrielle que pour la résidence paisible des malades, des oisifs ou des heureux. Elles sont presque désertes, et leur population se réduit au personnel d'une fabrique de produits chimiques, de quelques employés des douanes, à des gar-

(1) Le nom d'*îles d'Or* est tout à fait moderne; on ne le trouve dans aucun auteur ancien. A défaut de meilleure explication, on a quelquefois pensé que cette désignation avait été donnée aux îles d'Hyères à cause de l'éclat métallique et doré que jettent au soleil couchant leurs rochers granitiques à facettes et leur sable pailleté de mica.

diens de batteries, de phares et de fanaux. Les ruines qu'on y rencontre permettent cependant de supposer qu'elles étaient un peu plus peuplées dans les temps anciens. On y a trouvé, en effet, un nombre assez recommandable de monnaies romaines (1) et surtout massaliotes, et des substructions qui paraissent indiquer un établissement d'une certaine importance.

L'empereur Claude, assailli par une violente tempête, lors de son voyage dans la Grande-Bretagne, vint y chercher un excellent refuge; elles furent aussi le théâtre de l'arrestation de Valens, le plus ambitieux des généraux de Vitellius, qui fut transporté de là à Urbinum, où Paulin le fit mettre à mort (2).

Aux premiers siècles du Christianisme, les moines de Lérins y établirent une succursale qui prit bientôt un très-grand développement; en peu de temps le nombre des religieux s'accrut tellement dans l'île de Porquerolles, qu'ils durent en même temps occuper les deux îles de Port-Cros et du Titan. Dans ces premières années de la vie du monastère, qui furent véritablement une

(1) La plupart des monnaies romaines recueillies dans les îles d'Hyères et la presqu'île de Giens sont à l'effigie des empereurs Néron, Vespasien, Titus, Nerva et Trajan. Les monnaies grecques sont aux types plusieurs fois décrits de Marseille. (Voir Ch. LENTHÉRIC, *la Grèce et l'Orient en Provence, passim.*)

(2) TAC., *Hist.*, l. III, c. XLIII et LXII.

période de travail, de prières et d'austérité, les disciples de saint Honorat ne mirent jamais le pied sur le continent. Séparés du monde par un bras de mer, ils se livraient sans relâche à ces études patientes et fécondes qui seront l'éternel honneur des grandes corporations religieuses du moyen âge ; pendant près de cinq siècles ils vécurent sur ces trois rochers, repoussant les invasions des Barbares et sauvant à plusieurs reprises les trésors des sciences et des lettres dont ils s'étaient constitués, sous la protection de Dieu, les fidèles gardiens. Mais la lutte était inégale ; et, à la fin du douzième siècle, les Barbaresques, victorieux et maîtres de l'archipel, rasèrent leurs couvents, détruisirent leurs églises, brûlèrent et jetèrent au vent les livres et les manuscrits qu'ils avaient pieusement recueillis. A dater de cette époque, les Sarrasins paraissent avoir occupé les trois îles sans avoir été inquiétés ; c'est de là qu'ils envoyaient des expéditions sur le littoral ; c'était en quelque sorte les avant-postes de leur petit royaume de la chaîne des Maures, et ils réussirent à s'y maintenir bien après avoir été chassés du continent. On y trouve encore aujourd'hui des vestiges nombreux de leur occupation militaire ; on voit de distance en distance les ruines de leurs forts quadrangulaires, et partout le sol est couvert de débris de poteries, de briques et de tuiles caractéristiques dont quelques-unes entre autres ont été utilisées pour des constructions modernes

et continuent à porter dans l'idiome provençal le nom de *mallouns sarrasins*.

XIII

Dans les premiers siècles de notre ère, il existait sur cette partie de la côte une ville assez importante du nom de *Pomponiana*. L'Itinéraire maritime la mentionne à trente milles d'Alcône, dans la rade de Bormes et à vingt-cinq milles de Toulon (1). L'emplacement exact de l'ancienne cité gallo-romaine a donné lieu à de nombreuses et très-vives discussions. Les ruines romaines abondent depuis la sortie de la grande rade d'Hyères où se trouve le fort Bréganson, l'ancien *Pergantium* d'Étienne de Byzance (2), toutes les collines qui bordent la mer étaient couvertes de villas et de bourgs assez populeux qui devaient donner à la côte l'aspect du célèbre golfe de Baïa, chanté par Horace (3). On n'a donc, pour ainsi dire, que l'embarras du choix entre ces ruines qui se ressemblent toutes; et cet embarras est encore augmenté par le texte évidemment erroné de Pline, qui place la ville dans

(1) *Ab Alconis Pomponianis, portus,* . . . . mpm. xxx.
A Pomponianis Telone Martio, portus, mpm. xv.
Itin. mar.)

(2) Περγαντίον, πόλις Λιγύων (STEPH. BYZ.)

(3) *Seu liquidæ placuere Baiæ.* (HOR., *Carm.*, l. III, od. IV

l'île *Mese* (Port-Cros), celle des trois îles d'Hyères où les vestiges du passé sont précisément les moins nombreux.

D'après un assez grand nombre d'auteurs, la station officielle de l'Itinéraire maritime, que l'ancien préfet de la flotte de Misène place dans une île, devait se trouver non à Port-Cros, mais à la presqu'île de Giens; et cette presqu'île, qui n'est qu'un massif isolé du continent et rattaché seulement à la terre par deux minces cordons littoraux, aurait fait anciennement partie de l'archipel des Stœchades. C'est donner à la marche des atterrissements et à la formation des flèches de sable une trop grande vitesse. Il est absolument certain que la péninsule de Giens, comme celle du cap Sepet, était, à l'origine des temps historiques, une véritable île entourée de tous côtés par la mer; et nous avons déjà dit qu'à ces époques éloignées, plus ou moins voisines des premiers siècles de notre période quaternaire, la rade de Giens et celle d'Hyères communiquaient librement entre elles par un détroit large et profond qui s'est peu à peu resserré et fermé en donnant naissance à la lagune de Pesquiers; mais, à en juger par la progression normale de tous les *lidi* de même nature, il est non moins certain qu'aux premières années de notre ère la soudure existait déjà depuis longtemps.

Quelle que soit d'ailleurs l'importance des ruines romaines retrouvées autour du château de

Giens, elles ne peuvent avoir constitué une ville dans la véritable acception du mot; et, en présence des résultats bien autrement importants obtenus par des fouilles exécutées depuis une trentaine d'années sur la plage de Carqueyranne, au pied de la gracieuse colline de Costebelle, il est impossible de douter de l'emplacement réel de l'ancienne station romaine de Pomponiana.

La ville était sur le bord même de la mer et s'élevait ensuite à flanc de coteau, sur le versant méridional que couronnent aujourd'hui les débris du couvent de Saint-Pierre d'Al-Manar, dont le nom, d'origine évidemment arabe *(al-manar,* le fanal,, rappelle l'existence d'une ancienne tour de guet sarrasine. Sur cette petite eminence a été bâti plus tard un monastère habité d'abord par des moines de l'ordre de Saint-Benoît, ensuite par des religieuses qui suivaient la règle de saint Bernard. Le couvent était fortifié de manière à pouvoir résister à une brusque invasion des pirates, il exerçait d'ailleurs un véritable droit de suzeraineté sur le pays; et, au premier appel de la cloche d'alarme, les vassaux accouraient en armes pour débloquer le monastère et chasser les Barbaresques. L'espieglerie d'une jeune abbesse fut dit-on, la cause de sa ruine. Par une triste nuit d'hiver, on voulut mettre à l'épreuve la fidélité des manants. Le tocsin retentit. Les serviteurs venus au secours de leurs maîtres reconnurent qu'on avait voulu se jouer d'eux. La vengeance fut pas-

sive, mais terrible. Quelques mois après, les Sarrasins débarquèrent en réalité sur la plage. Le couvent fut cerné et fit entendre des appels de détresse. Personne ne vint. Moins héroïques que leurs sœurs de Marseille qui préférèrent la mort à la honte et se mutilèrent le visage pour faire horreur à leurs vainqueurs, les nonnes d'Al-Manar furent réduites à livrer leurs richesses et durent subir dans toute leur rigueur les lois alors impitoyables de la guerre. Le monastère fut détruit, et c'est au pied de ses murs mutiles que se dressent encore sur la hauteur les ruines romaines beaucoup moins apparentes de l'ancienne Pomponiana.

L'honneur de la découverte appartient en grande partie à un prince ami des sciences et des arts. En 1843, Frédérick de Danemark, qui est devenu depuis le roi Frédéric VII, visitait les côtes de Provence. Très au courant des premiers travaux archéologiques dont cette partie du littoral avait été l'objet, il voulut faire des recherches personnelles et fit exécuter quelques fouilles au pied du versant de Carqueyranne qui regarde la mer. Les premiers résultats furent très-heureux, et on mit bientôt à découvert le sol antique. Aujourd'hui les ruines de Pomponiana, classées parmi les monuments historiques de la France, comprennent une acropole, un nombre considérable de substructions, des puits et des citernes, des termes, un hypocauste, des magasins voûtés

qui paraissent avoir été un entrepôt pour les provisions de la flotte romaine, des vestiges de canalisation et les débris, très-apparents sous l'eau, d'une jetée à l'abri de laquelle les galères pouvaient venir mouiller.

Tout autour de ces ruines, on a retrouvé des objets en bronze, des bijoux, des armes, des meules qui servaient autrefois aux colons, aux soldats et surtout aux esclaves pour écraser le blé, des monnaies grecques aux types de Marseille, et romaines à l'effigie des empereurs des premiers siècles, et un nombre tellement considérable de fragments de poteries anciennes que, sur une étendue de plus de cinq hectares, il est impossible encore aujourd'hui de ne pas en ramasser à pleines mains lorsqu'on prend une poignée de terre, et qu'on est obligé d'en purger les champs nouvellement aménagés par la culture.

XIV

La ville d'*Olbia* (Ὀλβία, heureuse), que Strabon mentionne comme une colonie marseillaise (1), se trouvait aussi dans ces parages fortunés ; mais il est bien difficile d'en préciser l'emplacement. Ptolémée et Pomponius Méla ne donnent à ce

(1) Τὸ δὲ Ταυροέντιον καὶ τὴν Ὀλβίαν καὶ Ἀντίπολιν καὶ Νίκαιν... (STRABON, *Géogr.*, l. IV, c. 1, 5.)

sujet que des indications très-insuffisantes (1). Était-elle bâtie sur le versant oriental du petit monticule d'Al-Manar (2) ou de l'autre côté de la baie au château de Léoube, avec lequel on a voulu quelquefois lui trouver une certaine analogie de nom (3)? Faut-il la voir dans la presqu'île même de Giens? Nous l'avons dit; peu de rivages sont aussi riches en ruines romaines que la côte de Toulon et de la chaîne des Maures; les textes des anciens géographes sont insuffisants et contradictoires; et cette colonie d'Olbia, qui paraît avoir été tour à tour ligurienne, grecque et romaine, est placée par les commentateurs un peu partout dans la rade, à Hyères, à Bréganson, à Giens, dans les îles, à Al-Manar, à Léoube, même à Toulon.

Il n'en est pas de même de Pomponiana, dont

---

(1) *Tum post Athenopolim, et Tauroin.* (MELA, l. II, c. v.)

καὶ ὁ Κιθαριστὴς τὸ ἄκρον.	25° »	42° 30′
Ὀλβία πόλις.	25° 10′	42° 45′
Ἀργεντίου ποταμοῦ ἐκβολαὶ.	25° 40′	42° 45′

(PTOL., *Géog.*, l. II, c. IX.)

(2) WALCKENAER, *Géog. anc. des Gaules*, t. II, p. 191. Baron DE BONSTETTEN, *Carte archéolog. du dép. du Var.* Toulon, 1873.

Etienne de Byzance donne Olbia comme une ancienne ville ligustique, parle du *mons Olbianus* voisin de la ville, et, d'après le Pseudo-Seymnus, semble la placer assez près de Tauroentum :

Ταυρόεις καὶ πλησίον
πόλις Ὀλβία. (V. 215-216.)

(3) PAPON, *Hist. de Provence*, t. I. Chorographie.

les ruines présentent une plus grande consistance, qui est mentionnée comme un véritable port de relâche par l'Itinéraire de l'empire, et était vraisemblablement, à l'époque romaine, une des villes maritimes les plus riches et les plus peuplées de la côte de Provence, après Fréjus et Marseille.

Toulon, en effet, qui est aujourd'hui le foyer vers lequel convergent et d'où rayonnent la puissance et la vie de notre marine nationale, n'était, à l'origine de notre ère, qu'un petit havre d'une importance très-secondaire. Aucun des géographes classiques, Ptolémée, Strabon, Pline le naturaliste, Pomponius Méla, n'en fait la moindre mention. Ni les Phéniciens, ni les Grecs de Phocée, qui ont cependant pratiqué toutes les criques de la Méditerranée gauloise, ne paraissent y avoir fondé d'établissement digne d'être noté.

Il n'existe sur les origines de Toulon que trois documents authentiques; le premier est l'Itinéraire maritime d'Antonin, dont la rédaction remonte au deuxième siècle (1); Toulon y figure sous le nom de *Telo Martius*, comme une des stations officielles de la flotte romaine. La « Notice des dignités de l'empire », publiée plus tard, nous apprend ensuite qu'il existait dans ce port, comme à Narbonne, une teinturerie impériale de pourpre

(1) *A Pomponianis, Telone Martio, portus,* mpm. xxx.
A Telone Martio, Taurento, portus, . . mpm. xii.
(*Itin. marit.*)

dirigée par un intendant, *procurator baphii Telonensis* (1). Le troisième document enfin est une lettre synodique, adressée au pape saint Léon par les évêques des Gaules et qui donne le nom de l'évêque de Toulon, *episcopus Telonensis*, qui siégeait en 451.

Ces témoignages sont confirmés par la découverte d'un certain nombre de sépultures anciennes, tombes à inhumation et à incinération, pavages en mosaïques, et médailles romaines, que l'on retrouve de temps à autre au Nord de la ville moderne et dans la banlieue, dès qu'on remue le sol à une certaine profondeur. Il est remarquable qu'on n'ait recueilli aucune inscription intéressante et surtout rien qui rappelle la colonisation grecque; il est cependant difficile d'admettre que les Grecs n'aient pas tout au moins connu les excellentes conditions nautiques de Toulon; et le nom de *Telo* lui-même, qui n'est qu'une altération d'un mot grec latinisé qui signifie lieu de péage, τελωνεῖον, semble bien indiquer que les Phocéens avaient occupé, sinon fondé, la ville

(1) Phil. Labbe, *Notitia dign. imper. Rom. ex nova recensione*. Biturici, 1651. — Bocking, II, 50.

Les teintures rouges que l'industrie moderne fabrique aujourd'hui avec la cochenille, la garance et les produits de la distillation de la houille ne pouvaient s'obtenir autrefois qu'avec la matière colorante contenue dans un petit coquillage, le *murex*, que l'on pêchait en abondance sur les côtes de la Méditerranée, et notamment aux abords du cap Sicié.

ancienne, et qu'ils y avaient établi une sorte d'entrepôt commercial. Mais, comme la moindre plage suffisait autrefois pour des navires d'un très-faible tonnage, et que, pendant la nuit et le mauvais temps, on tirait le plus souvent les vaisseaux à terre, il est peu probable que la double rade et les bassins intérieurs, si nécessaires aujourd'hui à nos immenses vaisseaux, à nos arsenaux et à nos chantiers de construction et de réparation, fussent alors fort appréciés; il était à peu près inutile à la marine de l'époque d'aller chercher un abri à une assez grande profondeur dans l'intérieur des terres; la moindre crique, terminée par une plage de sable où l'échouage était facile, et protégée du côté de la mer, comme Tauroentum, par une saillie rocheuse de la côte qui formait un môle naturel, était de beaucoup préférable. L'histoire des grands ports de guerre ou de commerce, précédés et défendus par des rades à peu près fermées et par des jetées artificielles, ne commence guère qu'avec les temps modernes, au moment où l'on a créé une marine militaire permanente.

Telo cependant devait être, à l'origine de notre ère, une ville constituée, sinon très-peuplée, puisqu'on y avait établi de bonne heure un siége épiscopal, et que les actes des conciles nous ont conservé les noms des prélats qui ont gouverné ces églises depuis l'année 451 jusqu'au milieu du treizième siècle.

La série épiscopale présente ensuite une lacune de plus de trois siècles, pendant laquelle la ville, sans cesse ravagée par les incursions des Barbaresques, devint presque inhabitable et fut à peu près abandonnée. Le territoire, si l'on en croit les chroniques de Provence, fut un moment dépeuplé, et les terres sans culture de ce désert pouvaient appartenir au premier venu. La ville se reconstitua peu à peu sous la protection des vicomtes de Marseille et des seigneurs abbés de Saint-Victor; mais ce développement fut lent et pénible. Les descentes des Sarrasins se succédaient presque sans interruption; et, d'après les historiens Ruffi et Bouche, le chef de ces écumeurs de mer, qu'on appelait alors « le roi de Mayorque », mit la ville deux fois au pillage dans la seconde moitié du douzième siècle, la livra aux flammes et massacra sans pitié toute la population mâle en état de porter les armes. Quelle que soit l'exagération évidente de pareils récits, il est certain que l'existence de la petite ville de Toulon a été fort précaire pendant la plus grande partie du moyen âge, et que ses habitants, constamment en alerte, ont dû être sur un pied de guerre permanent.

On en trouve en quelque sorte la preuve dans le nom même de la montagne qui domine la ville et qui paraît avoir été de toute antiquité un poste d'observation destiné à signaler l'approche de l'ennemi. Ce grand massif calcaire, couronné

aujourd'hui par une forteresse redoutable, s'appelle le Faron, *Pharus, Farus, Farotus, Pharonum, Faronum;* et dans la basse latinité on désignait ainsi les tours de guet. Pendant la nuit on y allumait des feux clairs, pendant le jour on y brûlait de la paille mouillée; et ce langage de signaux donnait l'éveil aux populations de la côte dès qu'on apercevait à l'horizon quelque navire suspect de piraterie.

La vigie du Faron était, par sa position escarpée, tout à fait inaccessible; les signaux qu'elle faisait étaient répétés par les vigies voisines placées comme elle sur la crête des falaises littorales. L'entretien de ces fanaux primitifs était la sauvegarde du pays, et les archives de Toulon ont conservé de précieux documents qui rappellent les actes et les conventions passés entre les habitants de la ville et ceux des communes voisines, au sujet de l'entretien et de la garde de cette tour qui a été, avec la vigie de Six-Fours, un des plus anciens phares de la France (1).

(1) Ces documents remontent jusqu'au treizième siècle; et l'un des plus complets est celui que l'on retrouve dans un inventaire de titres anciens, dressé en 1549, et dont voici la teneur :

« Premièrement, ung instrument de convention pour faire *Farot* et gardia nuyt et jort en la montaigne appelée *la Bada* (*), terroir de Toulon, par lequel Guillem Rey-

(*) *La Bada,* la vigie : en italien *badar,* observer, aviser, prendre garde; en provençal *badar,* bâyer aux corneilles, regarder à droite et à gauche, a une signification un peu détournée.

XV

Le rôle militaire du port de Toulon dans les temps modernes ne commence guère qu'à l'époque où Louis XII fit construire à l'entrée de la petite rade le bastion circulaire désigné encore aujourd'hui sous le nom de « Grosse Tour », dont le type rappelle celle du Havre, et que les ingénieurs militaires n'ont pas encore démoli, ce dont on ne saurait trop les remercier au nom de l'art et de l'archéologie.

Notre intention n'est pas de parler ici avec détail des transformations incessantes que le port et la rade ont subies depuis près de quatre siècles. Le Dépôt de la marine et la Bibliothèque nationale possèdent des collections de plans du port et de la rade depuis les derniers Valois jusqu'à nos jours; et, bien que les plus anciens et les plus

---

noir, de la Valette, estre convenu avec Martin Chabert, Raymond Lambert, dict Botin, procureur de la commune de La Valette, de faire la dicte garde par l'espace de cinq ans, à raison de quatorze florins chascun an, avec quallité que icelluy gardia ne bogeron d'icelle garde ni nuyt ni jort, pour seureté, fera ung farot, et pour chascune fuste armée, passant par mer, tant qu'il la porra voir, ung aultre farot; et passant fuste de jourt, faire fumée, ou notifier nombre de l'armée qui passera le jour; en manière qu'il n'ausera boger, si ce n'est pour quérir vivres, comme appert acte receu par Me Jacques Ricardi, notaire de Toulon, en date 1419 et à x de octobre. »

HENRI, *Notice sur l'origine du nom de la montagne du Faron*. Toulon, 1849.

curieux ne soient que des images sans signature, sans date et sans classement chronologique, on peut se rendre compte, en parcourant ces documents précieux, de la progression rapide du grand port militaire de la France.

Un petit quai en ligne droite et complétement découvert constituait à la fin du quinzième siècle tout l'établissement maritime. La ville ne formait alors qu'un polygone de cinq à six hectares, entouré d'un fossé. Henri IV comprit le premier que le port de *Thollon*, comme on l'appelait alors, devait être le pivot de la défense de la Provence; il fit allonger le quai de près de cinq cents mètres et creuser une darse neuve qui est devenue depuis la darse vieille, et offrait aux navires un bassin de quinze hectares, ce qui, pour l'époque, était un mouillage d'une superficie considérable. La ville fut agrandie, portée à vingt-quatre hectares, entourée de murailles, flanquée de cinq bastions. Mais les exigences de la marine et de la guerre allaient toujours croissant. Louis XIV venait de confier à Colbert, alors intendant général des finances, le soin de réorganiser la flotte; il fallait des chantiers, des bassins, des aménagements bien autrement considérables pour les escadres nouvelles qu'allaient commander Tourville, Vivonne et Duquesne. Vauban, envoyé à Toulon, résolut d'en faire le premier arsenal de la France, creusa la darse neuve dans le marécage de Castigneau, agrandit les quais, construisit

les magasins et les ateliers, tripla la surface de la ville, l'entoura de fortifications régulières et de bastions étoilés d'après le système qui a immortalisé son nom, en fit, en un mot, la place forte qui devait soutenir les siéges mémorables de 1707 et de 1793, et que le génie militaire transforme aujourd'hui pour la mettre à la hauteur des nouvelles exigences de la guerre.

XVI

Les deux siéges de Toulon au dix-huitième siècle furent les deux plus glorieuses pages de son histoire, et on aime d'autant plus à se les rappeler qu'elles nous consolent un peu de désastres récents et douloureux, en même temps qu'elles sont pour tous une utile leçon de patriotisme.

En 1707, la France était épuisée par un demi-siècle de guerres continues. L'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie formaient contre nos armées affaiblies une redoutable coalition. L'invasion du Midi eut lieu à la fois par mer et par terre. Toulon était l'objectif des alliés, une fois pris, il devenait la base de ses opérations.

Le prince Eugène et le duc de Savoie franchirent le Var, tandis que la flotte anglo-hollandaise restait maîtresse de la Méditerranée. Tout manquait à la fois dans la ville assiégée : les armes, les munitions, l'argent. Équiper et nourrir des troupes dans l'état de dénûment où se trouvait le

pays semblait un problème insoluble. Mais la Provence trouva dans son patriotisme l'énergie et l'héroïsme des grands jours. Les riches épuisèrent leurs trésors, les pauvres leurs forces et leur sang. Tout le monde lutta de dévouement et d'abnégation, jusqu'à l'intendant général des finances, qui engagea sa fortune personnelle et porta à la monnaie ses bijoux, son argenterie de famille et celle de tous les siens. La résistance fut héroïque; les habitants, résolus à lutter jusqu'à la fin, avaient dépavé les rues et se préparaient à un assaut et à une guerre de maisons; la marine avait armé de son côté les remparts et les faubourgs avec l'artillerie de ses vaisseaux. Le journal du siége disait que la ville ressemblait à une « foire aux canons (1) ». Mais le caractère impétueux des Provençaux s'accommodait mal d'un rôle purement passif, et on passa bien vite de la défensive à l'attaque; la population entière, avec cette ardeur et cette furie qui sont le propre des tempéraments méridionaux, s'enrôla tout entière dans les rangs de l'armée. On parlait peu alors de sorties en masses; mais on en fit en réalité, et de terribles. Les femmes apportaient à boire aux soldats au milieu du feu; les enfants suivaient les colonnes et poursuivaient les fuyards et les blessés. Ce peuple ne voulait pas absolument se rendre et ne se rendit pas. En quelques semaines le siége dut

(1) *Journal du siége. Archives de Toulon,* 1707.

être levé. Les impériaux, harassés de fatigue et battus de tous côtés, reprirent la route du Var. Toulon était sauvé, et avec lui la Provence, notre commerce et notre marine dans la Méditerranée.

XVII

Près d'un siècle plus tard, en 1793, les rôles étaient changés, et ce fut une armée française qui vint assiéger la ville de Toulon indignement trahie. A Aix et à Marseille, les principales familles provençales et le bas peuple, égarés par l'ardeur de leur royalisme, avaient mis leur confiance dans l'étranger; le premier port de la France avait été livré aux Anglais. L'amiral Hood, commandant en chef des forces britanniques, espagnoles, piémontaises et napolitaines, occupait la place et ses dépendances. Il s'était attaché principalement à perfectionner les défenses extérieures et avait armé tous les forts, surtout ceux de la côte, qui protégeaient la rade où son escadre était au mouillage. Cinq mille hommes occupaient la ville, dix mille les fort environnants; un corps de débarquement de quatre mille matelots était prêt sur la flotte anglaise. Les deux points que la défense avait cherché à rendre particulièrement inaccessibles étaient, du côté de l'Est, la Grosse Tour et le fort Lamalgue, dont le siege de 1707 avait fait reconnaître l'importance, et, du côté de l'Ouest, le petit fort de l'Éguillette,

placé à l'extrémité du promontoire qui ferme la petite rade et dont l'abord fut tellement hérissé de difficultés qu'on le désignait dans l'armée sous le nom de « Petit Gibraltar ».

« Dans le conseil de guerre qui eut lieu alors, raconte le grand historien de nos guerres de la Révolution et de l'Empire, se trouvait un jeune officier, qui commandait l'artillerie en l'absence du chef de cette arme. Il se nommait Bonaparte et était originaire de Corse. Fidèle à la France, au sein de laquelle il avait été élevé, il s'était déjà battu en Corse contre Paoli et les Anglais; il s'était rendu ensuite à l'armée d'Italie et servait devant Toulon. Il montrait une grande intelligence, une extrême activité, et couchait à côté de ses canons. Ce jeune officier, à l'aspect de la place, fut frappé d'une idée, et la proposa au conseil. Le fort de l'Éguillette fermait la rade où mouillaient les escadres coalisées. Ce fort occupé, les escadres ne pouvaient plus mouiller sous la ville, sans s'exposer à y être brûlées; elles ne pouvaient pas non plus l'évacuer en y laissant une garnison de quinze mille hommes, sans communications, sans secours, et tôt ou tard exposée à mettre bas les armes; il était donc infiniment présumable que, le fort de l'Éguillette une fois en la possession des républicains, les escadres et la garnison évacueraient ensemble Toulon. Ainsi la clef de la place était au fort de l'Éguillette; mais ce fort était presque imprenable. Le jeune Bona-

parte soutint fortement son idée comme la plus appropriée aux circonstances, il réussit à la faire adopter (1). »

On sait comment il la mit à exécution. Le 28 frimaire an II (18 décembre 1793), à minuit, par un orage épouvantable, une colonne commandée par un jeune capitaine d'artillerie, nommé Muiron, gravit les escarpements du fort; les soldats sautèrent à travers les embrasures, pénétrèrent dans les batteries anglaises, s'emparèrent des canons, et le lendemain au petit jour le drapeau tricolore flottait sur les hauteurs des fortifications de l'Éguillette et de Balaguier. C'est en vain que, dans la matinée, les Anglais firent des tentatives désespérées pour reprendre leurs positions; ils furent repoussés avec de grandes pertes, et l'escadre, mouillée dans la rade sous le canon du Petit Gibraltar, n'eut plus d'autre alternative que d'être coulée sur place ou de lever l'ancre. Cette dernière résolution était la seule raisonnable. Les forts de Saint-André, de Saint-Antoine, de Malbourguet, le cap Saint-Elme furent évacués à la hâte. Le fort Lamalgue fut le dernier abandonné, bientôt la flotte anglo-espagnole se retirait, après avoir incendié l'arsenal, et sans porter secours à ceux qui lui en avaient ouvert les portes. Toulon était rendu à la France.

(1) A. Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. VI, p. 11.

XVIII

Le développement de la population de Toulon a suivi la même marche progressive que le port. La ville comptait à peine dix mille habitants au quinzième siècle, dix-huit mille à la fin du seizième; au commencement du dix-septième, les rapports des intendants de Provence portaient ce chiffre à vingt-neuf mille; en 1840, il atteignait soixante mille; et aujourd'hui, en tenant compte de la population flottante de marins qui doit être considérée comme appartenant en fait à l'arsenal et à ses dépendances, le recensement donne près de cent mille habitants.

Considéré dans son ensemble, l'établissement maritime de Toulon comprend à la fois la grande et la petite rade, les bassins, l'arsenal, et comme annexes, le golfe de Giens et la rade d'Hyères. Cette dernière est, en effet, au port de Toulon ce qu'un champ de tir et de manœuvre serait à un quartier d'artillerie. A Toulon ont lieu l'armement, la réparation des navires, la centralisation et la direction de tous les services de la marine; à Hyères s'effectuent les opérations d'embarquement et les exercices de la flotte.

Tous ceux qui ont visité avec soin un arsenal ont aujourd'hui une idée générale des merveilles de l'industrie de la guerre, la plus terrible des industries modernes; la transformation du maté-

riel naval et de tous les engins de la marine a fait, depuis une trentaine d'années, des progrès si rapides qu'on peut prévoir le moment peut-être rapproché où tout ce qui existe aujourd'hui comme moyens d'attaque et de défense sur mer sera aussi inutile que les magnifiques navires cuirassés sortis il y a quinze ans à peine de nos grands chantiers de construction. Rien n'est définitif dans l'armement de notre flotte ; tout y est en quelque sorte provisoire et subordonné peut-être à la mise en œuvre d'un seul canon monté sur un de ces navires singuliers de forme ovoïde, véritables affûts flottants, auquel on donnera une force de propulsion et de résistance supérieure à celle qu'on a pu obtenir jusqu'à présent.

L'attaque et la défense des côtes ont subi les mêmes transformations. Au moment de l'action, l'homme semble disparaître devant les engins qu'il a préparés pendant la paix; et la guerre n'est plus qu'une sorte de lutte violente d'ingénieurs et de machinistes où chacun déploie contre son adversaire invisible toutes les ressources d'un outillage savant et d'une artillerie formidable.

La conséquence de tous ces perfectionnements est qu'un arsenal est moins protégé aujourd'hui par une enceinte continue que par une série de forts détachés qui couronnent toutes les hauteurs et tiennent à une distance de plus de vingt kilomètres les forces assiégeantes. Les collines escarpées qui dominent Toulon du côté du Nord et

qui le flanquent à l'Est et à l'Ouest comme des bastions naturels, se prêtent d'une manière admirable à toutes les exigences de la défense moderne.

Considérée dans ses grandes lignes, la rade de Toulon se divise en deux parties bien distinctes, la grande et la petite rade. La première sert d'avant-port à la seconde; elle est tournée vers l'Est; mais, du cap Sepet au cap Brun, entre lesquels elle s'ouvre, la distance est de trois kilomètres, et les vaisseaux courent à l'aise des bordées dans cet espace. L'entrée et la sortie en sont ainsi facilement praticables. La petite rade comprend, en arrière de l'étranglement formé par la correspondance du cap de l'Éguillette et de la Grosse Tour, une étendue de sept cents hectares; abritée des vents comme un port intérieur, protégée par des batteries dont les feux se croisent sur toute sa surface, elle communique immédiatement avec les darses et l'arsenal.

Telles sont les excellentes conditions topographiques qui constituent la défense de Toulon. Elles paraissaient suffisantes il y a dix ans; elles ne le sont plus aujourd'hui, et il est question de fermer prochainement la grande rade elle-même par deux jetées gigantesques qui s'enracineront à la côte, — la première au cap Brun, la seconde à la pointe septentrionale de la presqu'île de Saint-Mandrier, — et qui seront toutes deux protégées, du côté du large, par un redoutable brise-lames. La grande rade deviendra alors, comme la petite

rade, un immense bassin fermé, à l'abri de la houle du large, et dans l'intérieur duquel on ne pourra pénétrer que par deux passes sinueuses, larges à peine de trois cents mètres, qu'il sera facile de semer de torpilles et qui seront en outre défendues par toutes les batteries de la côte. Dans ces conditions, il sera matériellement impossible de forcer l'entrée du port.

Le chemin de fer de Marseille à Nice passe au Nord de la ville assez loin de la mer; mais l'établissement maritime se trouve, en fait, deux fois relié à notre grand réseau français. L'arsenal en effet est desservi directement par un embranchement à la fois militaire et industriel qui se détache à la station de la Seyne et dont les voies viennent s'épanouir sur les quais de Castigneau et se ramifient le long des bassins; le littoral d'Hyères, de son côté, est depuis quelques années doté d'une voie maritime qui suit le contour de la plage du Ceinturon et se termine aux Vieux-Salins par un quai d'embarquement destiné aux équipages de la flotte.

XIX

Cette rade d'Hyères, une des plus belles peut-être et la mieux dessinée à coup sûr de la Méditerranée, est en même temps un de ses meilleurs mouillages. Elle embrasse toute l'étendue comprise entre la plage et les îles. Celles-ci brisent la houle du large, tandis que les hauteurs boisées

qui dominent la vallée d'Hyères arrêtent les rafales du mistral. Quelle que soit la direction du vent, la rade présente toujours un ou plusieurs abris, et les navires viennent *ranger* la plage ou les îles suivant que le vent souffle de la terre ou de la mer.

La presqu'île de Giens, les îles de Roubaud, de Porquerolles, de Bagaud, de Port-Cros et du Levant forment du côté du large comme les tronçons d'un gigantesque brise-lames naturel de plus de quarante kilomètres de développement qui se soude à la côte par l'isthme sablonneux de Pesquiers.

L'immense bassin a la forme d'une ellipse dont le grand axe, orienté de l'Est à l'Ouest, a près de dix-huit kilomètres, et le petit axe, du Nord au Sud, un peu moins de dix; la surface totale dépasse cent cinquante kilomètres carrés, et la profondeur, assez faible si on se rapproche de la plage continentale, croît rapidement vers le centre et le long des côtes rocheuses de l'archipel. On peut y mouiller à peu près partout par un fond de sable vaseux et d'herbiers, depuis la presqu'île de Giens jusqu'à la méridienne du cap Bénat, et on y rencontre toutes les variétés d'aspects et d'expositions. A l'Ouest, les meilleurs abris sont les mouillages du Pradeau, de la Badine et de Porquerolles, qui sont protégés par cette dernière île et la flèche orientale de la péninsule de Giens, et peuvent contenir toute une flotte; au Nord, on

[illegible] le mouillage des salins d'Hyères, où se [illegible] aucune [illegible] les exercices d'embarquement de l'escadre, et qui reçut saint Louis au retour de sa première croisade; au Sud, la petite rade de Port-Cros, abritée par les montagnes de l'île du même nom, et, peut-être, entre Toulon et Saint-Tropez, le meilleur abri contre la houle du large: à l'Est enfin, la rade qui s'étend du cap Bénat au cap Negre dessine la rade de Bormes, dont les falaises à pic présentent un excellent refuge contre le mistral.

La rade d'Hyères communique avec la haute mer par deux passes. La première, qui s'ouvre entre la presqu'île de Giens et l'île de Roubaud, n'est qu'un étroit chenal large à peine d'un kilomètre, semé de récifs et d'écueils, seulement praticable, pendant le beau temps, par les bateaux de pêche et les tartanes d'un faible tonnage. La deuxième passe est entre Roubaud et Porquerolles; sa profondeur est de cinquante mètres, sa largeur de près de deux kilomètres: c'est la route classique de l'escadre à sa sortie de Toulon. La troisième est un bras de mer de neuf kilomètres de largeur, d'une profondeur qui varie de quarante à soixante mètres; elle sépare les deux îles de Porquerolles et de Port-Cros. Puis se trouve la petite passe de Port-Cros, qui constitue les excellents mouillages dont nous avons parlé plus haut. Vient enfin la grande passe de l'Est, qui s'ouvre entre le cap Bénat et l'île du Levant; c'est un deuxième bras

de mer, large, profond, que suivent ordinairement les navires venant du côté de l'Italie.

La rade d'Hyères forme ainsi une magnifique nappe d'eau où mollissent toujours les tempêtes du large. C'est le rendez-vous de notre escadre d'évolutions de la Méditerranée, le champ d'exercice de nos équipages, le point de départ et de ralliement le mieux indiqué pour nos grandes expéditions; c'est, en un mot, le complément de l'établissement de Toulon.

XX

La marine marchande fait une assez triste figure à côté de cet imposant appareil de guerre. Les petits ports en mer de Porquerolles et de Port-Cros n'ont aucun mouvement commercial, et leurs môles ne servent qu'à amarrer quelques barques de pêche dont le nombre tend toujours à diminuer. Mais ces deux excellents abris rendent de très-grands services comme relâche, et plusieurs centaines de navires viennent annuellement y chercher un refuge contre les coups de mer imprévus du large.

Les deux ports de commerce de la Seyne et de Toulon ont une bien autre importance. Le premier est situé à l'extrémité Sud-Ouest de la petite rade; indépendamment d'un mouvement de marchandises qui varie annuellement de dix à vingt mille tonnes, le port de la Seyne sert aussi

quelquefois de relâche, et est surtout fréquenté par les navires qui ont éprouvé à la mer des avaries sérieuses. C'est là que se trouvent les magnifiques ateliers de réparation et de construction de la Compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée, qui occupent plus de vingt mille ouvriers, et livrent à l'industrie privée, au commerce national, à l'État et même aux nations étrangères, des navires de toutes dimensions : yachts de plaisance, grands voiliers pour le cabotage, steamers pour la navigation au long cours, vaisseaux cuirassés pour les flottes de guerre.

Le port marchand de Toulon est honteusement relégué à l'autre extrémité (Nord-Est) de la petite rade, à l'endroit le plus populeux de la vieille ville; il se compose de deux bassins, la *darse vieille* et le *port de la Rode*, qui ont une profondeur moyenne de cinq mètres, un développement de plus d'un kilomètre et une superficie totale de près de six hectares. Les deux bassins sont aujourd'hui isolés et les navires obligés, pour passer de l'un à l'autre, de faire un crochet extérieur en traversant une partie de la rade militaire. Cette sujétion ne saurait durer, et on étudie en ce moment la question de relier les deux ports par un large canal.

Malgré la supériorité bien légitime qui s'attache à tout ce qui ressort de la marine de guerre, le port marchand de Toulon présente, même au point de vue militaire, un intérêt sérieux. Son

mouvement commercial s'élève ou s'abaisse suivant les exigences et les demandes des équipages de la flotte; il est en moyenne de soixante mille tonnes et a souvent dépassé ce chiffre; le nombre de navires qui y entrent en relâche est de trois cent cinquante par an. Avec le port de la Seyne, il fournit à la pêche côtière plus de douze cents marins que leurs utiles fonctions en temps de paix n'empêchent pas, au jour du danger, d'être embarqués sur la flotte, où ils deviennent bientôt nos meilleurs hommes de guerre. Toulon n'est donc pas tout entier dans son arsenal. La pêche et la marine de commerce y rendent des services permanents dont on ne peut nier l'importance; elles y tiennent une place secondaire, à la vérité, mais qu'il serait injuste et même imprudent de réduire en sacrifiant trop au développement exclusif de l'artillerie, du génie militaire et de la marine de guerre.

XXI

Les environs d'Hyères et de Toulon, dont les rades se touchent et ne sont en réalité que les deux parties d'un seul et même établissement maritime, présentent, dans leurs lignes générales, comme aspect et comme physionomie, les différences les plus tranchées. Au Nord de Toulon, la rade, les bassins, l'arsenal sont dominés par une falaise verticale de six cents mètres de hauteur; derrière

ce rempart et à cent mètres plus haut, s'élève l'escarpement décharné du Coudon. Partout la roche est nue, blanche, taillée à pic, couronnée par des redoutes dont les massives constructions semblent faire partie de la montagne elle-même.

De l'autre côté de la vallée du Gapeau, au contraire, la chaîne granitique des Maures développe ses croupes harmonieuses et ondulées, couvertes de pins et de chênes verts dont le feuillage un peu sombre contraste d'une manière saisissante avec les lignes si nettes et l'éclat un peu cru des montagnes calcaires qui leur font face.

Entre ces deux soulèvements, qui diffèrent autant par leur âge géologique que par leurs formes, leurs contours et leur couleur, s'étend la riche plaine d'Hyères. La ville ancienne occupe la partie supérieure d'une petite colline boisée. Au faîte, à plus de deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer, se dressent les ruines du château, dont les tours massives, carrées, poétiquement enguirlandées de lierre et de vigne vierge, et couronnées de créneaux, rappellent la domination seigneuriale. La ville du moyen âge est humblement couchée au pied de cette acropole; elle est elle-même entourée d'une muraille dans laquelle sont engagés, de distance en distance, des fragments de constructions plus modernes. L'ancienne enceinte descendait la pente de la colline, flanquée d'une dizaine de tours alternativement rondes et carrées; deux portes

ogivales, encore assez bien conservées, donnaient accès à cette partie de la vieille ville qui s'appelle encore la *ville haulte* et n'offre plus aujourd'hui qu'un dédale de ruelles infectes, à pentes fort roides et très-misérablement habitées.

L'ensemble de cette ruche humaine, dominée par une citadelle et un donjon, est bien l'image de la vie féodale. Faibles et désarmés, en proie aux incursions multipliées des pirates, les premiers habitants ont cherché de bonne heure la protection de leur seigneur; mais ce maître bienfaisant est devenu à son tour tyrannique et violent. Sous prétexte de défense, il a enfermé la ville dans une enceinte semblable à un mur de prison. Les vassaux ont bientôt reconnu que cet appareil de guerre n'était pour eux qu'un instrument de servitude; ils ont voulu vivre à l'aise, ont brisé leur collier de force; et aujourd'hui la ville moderne, dégagée de sa ceinture de murailles, descend d'étage en étage, forme une succession de terrasses et d'espaliers, s'élargit en triangle et s'épanouit libre et heureuse dans la plaine verdoyante.

Cette plaine incomparable est une véritable oasis; on l'appelle avec raison le « jardin d'Hyères », comme on dit la *Huerta* dans le royaume de Valence. Presque complétement abritée des vents glacés du Nord-Ouest, elle ne reçoit que très-rarement les rafales du mistral, lorsque celui-ci pénètre à travers les gorges étroites de la vallée du Gapeau et du mont Fenouillet. C'en

[illegible] de palmiers et les bosquets d'agaves donnent à l'ensemble du paysage un caractère [illegible] exotique.

La zone littorale seule contraste péniblement avec la magnificence de cette nature semi-orientale. Comme toutes les rivières qui débouchent dans une mer sans marée et par conséquent [illegible], le Gapeau a produit au fond de la rade de Giens d'abord, puis dans la rade d'Hyères, des dépôts nombreux de sable et de limon. Le mouvement des vagues et la direction des courants ont déterminé de bonne heure la formation d'une plage primitive qui s'est arrondie gracieusement en cercle et qui porte si bien le nom de *Ceinture*. Derrière ce lido sablonneux, coupé de distance en distance par de petits graus temporaires, la lagune morte reçoit tour à tour les eaux douces de la rivière et les eaux salées de la mer. C'est en petit le phénomène qui se produit aux embouchures du Rhône; et la plaine basse, désignée sous le nom de Palivestre (*palus vetus*, vieux marais), est une Camargue en miniature. Mêmes marais imparfaitement desséchés, mêmes efflorescences salines, même insalubrité. Pendant tout l'été et dans les tièdes journées de l'automne, lorsque le vent souffle de la mer, des nuées de moustiques se répandent dans la campagne, des miasmes délétères se dégagent de la surface des étangs, et la fièvre paludéenne, qui désole les vastes solitudes de la région du bas Rhône, exerce ses ravages tout autour des

petites lagunes du Gapeau. Mais ici le remède est facile. Si le problème de l'assainissement, de l'arrosage et du colmatage d'un immense delta comme la Camargue n'a pas encore reçu de solution satisfaisante, c'est qu'il est difficile de se rendre tout à fait maître d'un grand fleuve comme le Rhône. Il ne saurait en être de même d'une modeste rivière. Des travaux relativement peu importants peuvent, dans un avenir prochain, utiliser toutes les eaux du Gapeau pour l'irrigation et l'assainissement du littoral. L'œuvre, espérons-le, sera accomplie avant la fin de notre siècle. Il dépend seulement de la volonté de l'homme de faire disparaître en peu d'années cette fondrière marécageuse et malsaine, et de prolonger jusqu'à la mer la belle plaine de jardins et de vergers dont la culture intelligente est, pour la ville d'Hyères, une tradition et un titre de gloire, et sera, pour ses habitants, une source toujours croissante de profits.

CHAPITRE SIXIÈME

LA CHAÎNE ET LA CÔTE DES MAURES

Constitution géologique. — Ancienne mer Silurienne. — Stations de l'Itinéraire : le golfe de Saint-Tropez, *Sambracitanus sinus;* la baie de Cavalaire, *Heraclea Caccabaria;* la rade de Bormes, *Alconis.*

L'île d'*Alonis* et la ville d'*Athenopolis.* — Vestiges de la colonisation grecque et romaine dans la chaîne des Maures. — Occupation sarrasine. — La Garde-Freinet. — Croisade contre les Sarrasins. — Leur expulsion définitive de la Provence. — Le port de Saint-Tropez; son ancienne prospérité, sa décadence. — Climat africain de la côte des Maures.

I

On donne en Provence le nom de « pays des Maures » ou de « chaîne des Maures » à la zone littorale qui s'étend depuis la rade d'Hyères jusqu'au golfe de Fréjus.

Cette région montagneuse est encore aujourd'hui une des contrées les moins connues de notre territoire. L'ancienne voie romaine, la grande route moderne et le chemin de fer de Marseille à Gênes, décrivent autour du massif des Maures une grande courbe et ne pénètrent dans aucun de ses vallons. L'extrême pointe méridionale de la France reste ainsi en dehors du grand courant de la civilisation; elle est de jour en jour plus oubliée.

Tout concourt d'ailleurs à en faire un pays en quelque sorte à part. Considéré dans son ensemble géologique, le sol de la plus grande partie de la Provence se lie d'une manière intime à celui des montagnes du Dauphiné et peut être considéré comme le prolongement de la chaîne des Alpes. « Un observateur, dit Élie de Beaumont, placé sur le bord des plateaux calcaires qui s'étendent au Nord de Draguignan et de Grasse, et qui forment la première terrasse du grand massif alpin, voit se déployer devant lui et pour ainsi dire à ses pieds les montagnes de l'Estérel et des Maures. Par-dessus leurs cimes les plus saillantes, il aperçoit encore la grande bande bleue de la Méditerranée, sur laquelle se dessinent et se détachent en relief les dentelures de leurs promontoires. Ces montagnes, dont quelques-unes, par leurs rochers escarpés, ont de près quelque chose d'imposant, ne paraissent de ces lieux élevés que comme d'humbles collines assez confusément groupées et couvertes d'une vaste forêt interrompue çà et là par quelque oasis de culture (1). »

La chaîne des Maures ne participe pas à cette immense formation calcaire qui caractérise presque toute la région Sud-Est de la France; elle a pour éléments principaux des roches cristallines anciennes, les unes stratifiées, les autres non stra-

(1) Dufrénoy et Élie de Beaumont, *Explication de la carte géologique de la France*, t. I, ch. VI.

tifiées, des schistes, des gneiss et surtout des masses de granit, sur lesquelles se développe une magnifique végétation qui rappelle les forêts éternelles des Vosges et des Ardennes. Elle forme géologiquement un domaine tout à fait circonscrit.

Le relief du sol l'isole encore davantage. Une large dépression de terrain dont le thalweg est occupé par la rivière de l'Aille, le principal affluent de l'Argens, la sépare au Nord du reste de la Provence ; à l'Ouest et à l'Est, elle est limitée par les plaines alluvionales d'Hyères et de Fréjus ; la mer baigne au Sud le pied de ses falaises escarpées. Peu de chaînes de montagnes sont donc arrêtées par des contours plus nets et plus faciles à saisir ; et le système orographique des Maures, qui se rattache beaucoup plus au soulèvement granitique de la Corse (malgré l'abîme de deux cents kilomètres creusé par la Méditerranée) qu'à celui du grand massif alpin dont il parait être le prolongement, constitue ainsi un ensemble parfaitement défini, et aussi indépendant de tous les terrains qui l'entourent que s'il était une île très-éloignée du continent.

II

Ce fut bien, en effet, une véritable île pendant cette longue période de siècles qui précédèrent les grandes formations stratifiées de notre écorce solide. Dès que la terre un peu refroidie reçut

sous forme de déluges des torrents d'eau provenant de la condensation des vapeurs épaisses qui l'enveloppaient d'une atmosphère sursaturée d'humidité, la mer primitive occupa la majeure partie de l'Europe. Tout l'espace compris entre l'Espagne et les monts Ourals était sous les eaux. Ce qui devait être plus tard la Gaule était réduit à deux grandes îles nues, incultes, absolument désertes, l'une formée des terrains granitiques de la Bretagne et de la Vendée, l'autre constituant le plateau central de l'Auvergne. Plus au Sud émergeaient deux îlots perdus : les Maures et l'Estérel. La vie végétale et animale n'existait pas encore, et les premiers organismes ne purent se developper que beaucoup plus tard et déposer leurs débris dans les terrains lentement formés par les dépôts de la grande mer Silurienne. A peu de chose près, le contour de cette mer primitive, qui a tant varié sur d'autres parties de notre territoire, est resté à peu près le même sur le versant méridional de la chaîne des Maures; et la côte rocheuse qui court d'Hyères à Fréjus présente aujourd'hui le même dessin et les mêmes découpures qu'à l'origine de cette époque ancienne, que les géologues appellent « période de transition », que l'on peut reporter hardiment à plusieurs milliers de siècles et qui a précédé immédiatement les grandes formations calcaires dont les couches successives forment la majeure partie de notre territoire.

Ainsi, pendant une durée de temps incalculable, la mer a déferlé contre cette muraille de granit, rongé ces falaises abruptes et a pu à peine en adoucir quelques contours ; et c'est ainsi que se sont formées très-lentement les plages mollement adoucies de Cavalaire, de Bormes, de Saint-Tropez, et que s'est soudé à la côte le petit cap Taillat, par un phénomène analogue à celui qui a déterminé la formation de la presqu'île de Giens (1).

III

La côte des Maures présente, comme disposition générale, un grand arc de cercle dont la convexité est tournée vers la mer. Elle est directement battue par les tempêtes du large et encore mieux abritée des rafales du mistral. A quelques encablures de la côte, la profondeur est presque partout de plus de vingt brasses, et les plus gros navires peuvent venir y mouiller sur une mer tranquille tant que le temps se maintient au Nord et au Nord-Ouest, c'est-à-dire pendant les deux tiers environ de l'année; mais ils doivent se tenir prêts à appareiller et à prendre le large dès que la brise de terre commence à mollir, et il y aurait le plus grand danger pour eux à se laisser surprendre par les vents qui soufflent du Sud et de l'Est. La navigation le long de cette côte

(1) Voir plus haut, pages 223 et 224.

rocheuse est donc d'une pratique assez délicate; et les anciens, qui n'aimaient pas en général à perdre la terre de vue, avaient multiplié sur cette partie de notre littoral leurs stations de relâche ou de refuge.

L'Itinéraire maritime de l'empire romain mentionne, entre le port de Fréjus et celui de Pomponiana qui se trouvait dans la rade de Giens et sur le rivage de Carqueyranne, trois stations de la flotte, placées dans l'ordre suivant en se dirigeant de l'Est à l'Ouest : le *sinus Sambracitanus, Heraclea Caccabaria* et *Alconis* (1). Ces trois escales correspondent aux trois enfoncements principaux de la côte des Maures. Le golfe Sambracitain était celui de Saint-Tropez; la ville d'Héraclée était dans la baie de Cavalaire; la station d'Alcône était au fond de la rade de Bormes.

Il est assez difficile de dire en quel point précis du golfe de Saint-Tropez se trouvait le port aux premiers siècles de notre ère. Il n'est pas probable qu'il fût à Saint-Tropez même, où on a retrouvé beaucoup moins de débris antiques que partout ailleurs dans le golfe. Peut-être faut-il le chercher au petit havre de Saint-Maxime dont le mouillage

(1) *A Foro Julii sinus Sambracitanus, plagia.* mpm. XXV
A sinu Sambracitano Heraclia Caccabaria, portus. . . . . . mpm. XVI
Ab Heraclia Caccabaria Alconis. . . . . . mpm. XII
Ab Alconis Pomponianis, portus. . . . . mpm. XXX
Itinerar. mar., ed. Parthey et Pinder. Berlin, 1848.

est particulièrement abrité. On trouve, en effet, sur la plage voisine et sur le coteau qui la domine, de très-nombreux vestiges de constructions romaines permettant d'affirmer qu'il y avait là une agglomération d'une certaine importance (1); à côté, un petit enfoncement du rivage forme ce que les Provençaux appellent « une bonne calanque », c'est-à-dire un mouillage naturel, abrité et tranquille. Cette calanque est protégée du large par une pointe rocheuse, le cap des Issambres, dont le nom mérite d'être noté et reflète d'une manière assez transparente l'ancienne désignation de la station romaine, *sinus Sambracitanus.*

Cette station, d'ailleurs, n'est pas mentionnée dans les textes anciens comme un port proprement dit, mais simplement comme une plage d'échouage, *plagia;* et, si l'on s'en tient à la traduction littérale de l'Itinéraire maritime, on doit en conclure qu'il y avait au fond du golfe de Sambracie une petite rade foraine, abritée par la courbure de la côte elle-même, et le long de laquelle les vaisseaux, dont les dimensions ne dépassaient pas en général celles de nos grandes barques de pêche, pouvaient être halés à terre, soit à bras, soit avec des cordes et des cabestans, comme c'était alors l'usage universellement répandu : *Trahuntque siccas machinæ carenas* (2).

(1) Alb. Germondy, *Géographie gallo-romaine de Saint-Tropez et de Grimaud.* Toulon, 1860.
(2) Hor., *Carm.*, l. I, od. iv.

IV

De véritables ports, au contraire, existaient dans la baie de Cavalaire et dans la rade de Bormes.

A Cavalaire, on aperçoit encore les fondations d'une jetée antique enracinée au rivage et qui s'avançait en mer en décrivant un arc de près de quarante mètres; l'abri derrière cette jetée formait le port. La baie dessine elle-même une grande courbe demi-circulaire, terminée à l'Est par le cap Cavalaire, à l'Ouest par le cap Lardier. Au fond de cette anse naturelle, très-abritée des vents du Nord, mais facilement agitée par la houle du large, débouchent plusieurs cours d'eau sans importance et dont les alluvions séculaires ont peu à peu nourri la plage. La terre gagne ainsi tous les jours sur la mer; et cette marche, quoique fort lente, a eu pour résultat inévitable de recouvrir d'une couche de sable une grande partie du môle et de la ville romaine. On n'a jamais fait de fouilles sérieuses et methodiques au fond de la baie; les débris antiques que l'on y a recueillis ont été trouvés à fleur de sol et sont tous de provenance romaine. Rien d'ailleurs ne mérite d'être particulièrement noté; ce sont des fragments épars, presque tous mutilés ou rongés par les vagues : tuiles à rebords, poteries communes, tombeaux en briques, tuyaux de plomb et mon-

naies à l'effigie des empereurs depuis Auguste jusqu'à Aurélien. La ville portait cependant le nom pompeux d'*Heraclea Caccabaria*, et cette désignation est intéressante parce qu'elle rappelle le culte d'Hercule et qu'elle évoque le souvenir de Carthage dont un des anciens noms était *Kakkabé*. Nul doute par conséquent que la colonisation romaine n'ait occupé l'emplacement d'une ville très-ancienne, connue et peut-être habitée depuis plusieurs siècles par les navigateurs phéniciens.

V

Au fond de la rade de Bormes se trouvait la ville d'Alconis; on n'y voit plus aujourd'hui qu'une ferme isolée; mais les débris romains qui l'entourent sont beaucoup plus nombreux qu'à Cavalaire. La plage, enfermée entre le cap Nègre et la pointe Layet, dessine une courbe parfaitement arrondie; le versant méridional de l'une des collines qui forment cet hémicycle est littéralement couvert, sur une surface de cinq à six hectares, de fragments de poteries et de tuiles romaines; le sol révèle la présence d'un très-grand nombre de substructions; des murs antiques existaient, il y a peu d'années encore; mais les matériaux en ont été dispersés, et il est aujourd'hui difficile de se rendre compte de la nature et de la disposition des édifices auxquels ils ont appartenu. Un peu à l'Est du golfe, on a retrouvé des tombes à inci-

nération renfermant des urnes en terre et en verre, des monnaies, des inscriptions fort mutilées, des meules à main ; enfin, au pied de la colline qui se termine par la pointe Layet, on distingue assez nettement les débris d'un pavé qui paraît avoir appartenu à une route antique (1).

De même que la baie de Cavalaire, celle de Bormes était autrefois beaucoup plus profonde; la pointe Layet et le cap Nègre s'avancent comme des jetées; les deux îles de Port-Cros et du Titan rompent les coups de mer du large; la rade présente donc un abri très-sûr; c'était un port excellent dont la nature avait fait tous les frais.

Les deux ou trois petits torrents qui se jettent au fond de cette rade foraine n'ont qu'une très-faible importance; toutefois les atterrissements qu'ils apportent chaque année ont fini peu à peu par augmenter la largeur de la plage; et tout porte à croire que, sous cette couche récente, on pourrait retrouver encore quelques vestiges intéressants de l'ancienne station romaine.

VI

Nous n'étonnerons personne en disant que les

(1) Baron de Bonstetten, *Carte archéologique du département du Var*. Toulon, 1873.

Alb. Germondy, *Géographie gallo-romaine de Saint-Tropez et de Grimand, op. cit.*

archéologues et les géographes ne sont pas d'accord sur l'emplacement exact de ces trois stations maritimes. Quelques-uns veulent identifier le port d'Héraclée avec celui qui se trouvait dans le golfe Sambracitain. Pour la station d'Alcône, les interprétations ont été encore plus singulières. Walckenaër, et avec lui la commission de la carte des Gaules (1), l'identifient avec une île du nom d'*Alonis* dont Étienne de Byzance, d'après Artémidore, attribue la possession aux Grecs de Marseille (2). D'autres ont mesuré les distances portées sur l'Itinéraire et n'ont cru mieux faire que de placer Alconis à l'extrême pointe des Gourdons, à cause du voisinage d'une petite île, *la Fourmigue*, qui deviendrait ainsi l'Alconis de l'Itinéraire et l'île d'Alonis d'Étienne de Byzance.

Toutes ces hypothèses sont bien fragiles. En matière de géographie surtout, le travail de cabinet ne saurait suppléer à la connaissance des lieux; et, si les savants auteurs de la carte des Gaules n'avaient pas craint de faire une courte exploration dans la rade de Bormes, ils n'auraient pas manqué de remarquer que l'île de Fourmigue n'existe pour ainsi dire pas; en fait, ce n'est

(1) WALCKENAER, *Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine*, t. I, part. II, c. II, 1839.

Dictionnaire archéologique de la Gaule. Paris, 1867.

(2) STEPH. BYZ. s. v. ΑΛΩΝΙΣ, νῆσος καὶ πόλις Μασσαλίας, ὡς Ἀρτεμιδώρος.

un rocher situé à plus de quatre kilomètres du rivage de Bormes, battu de tous côtés par la mer, mesurant à peine cinquante mètres de diamètre, et dont la pointe la plus élevée ne s'élève qu'à quatre mètres au-dessus du zéro de la Méditerranée. Les vagues le recouvrent complètement pendant les tempêtes; l'approche en est difficile même par les temps calmes; ce n'est pas une île, encore moins un abri, c'est un écueil (1).

Pomponius Méla et Pline mentionnent, dans les mêmes parages, une ville du nom d'*Athenopolis* et ont encore ajouté à la confusion déjà très-grande (2). Quelle que soit la fantaisie des commentateurs qui ont placé Athénopolis un peu partout, à Toulon, à Agay, à Saint-Tropez, à Grimaud, à Riez, à Marseille même (3), il est certain que cette ville, dont le nom trahit l'origine grecque, se trouvait dans une des criques de la chaîne des Maures. Le silence de l'Itinéraire maritime à son égard ne peut s'interpréter qu'en admettant que l'une des deux villes romaines,

(1) Baron de Bonstetten, *Carte archéologique du département du Var, op. cit.*

A. Germain, *Pilote des côtes Sud de France, publié par ordre du ministère de la Marine et des Colonies.* Paris, 1876.

(2) *Deinde est Forum Julii Octavanorum colonia, tum post Athenopolin, et Olbiam, et Tauroïn, etc.....* (Mela, l. II, c. v.)

In ora autem Athenopolis Massiliensium, Forum Julii Octavanorum colonia, etc..... (Pline, l. III, c. v.)

(3) A. Germondy et baron de Bonstetten, *op. cit.*

Alcône et Héraclée, s'est substituée à la ville grecque qui a été indifféremment appelée par certains auteurs de son ancien nom phocéen *Athenopolis*, et qui a pris sur l'Itinéraire officiel une forme grecque, mais latinisée, probablement celle d'*Heraclea*.

Ce n'est pas là, nous en convenons, une démonstration rigoureuse; mais, à défaut de mieux, cette explication est certainement rationnelle. Nous l'avons d'ailleurs dit plusieurs fois : il est absolument impossible de mettre tout à fait d'accord les textes des géographes classiques; et, quant à l'Itinéraire maritime, il ne donne qu'une énumération de villes littorales dont les distances sont souvent fort inexactes. On ne sait pas du reste comment ces distances de port à port étaient mesurées par les anciens; on ne peut supposer qu'elles aient été comptées en ligne droite et à vol d'oiseau, et il est probable qu'elles représentent approximativement la route que les navires devaient suivre, de promontoire en promontoire, en décrivant autour de chaque cap une courbe plus ou moins prononcée vers la haute mer. Quelle était l'importance de cette courbe? on l'ignore et on l'ignorera probablement toujours. A cette première cause d'incertitude, il faut ajouter les fautes nombreuses dues à la négligence des copistes, les interversions et les interpolations de lieux qu'on a plusieurs fois constatées dans les textes, les dissidences assez nombreuses que l'on

remarque entre les manuscrits les plus anciens et les plus autorisés.

Quel que soit donc l'intérêt que présente l'Itinéraire maritime, on ne doit le considérer que comme une nomenclature, ne pouvant donner les distances en mer avec la précision des mesures terrestres que l'on peut contrôler aujourd'hui beaucoup plus facilement à l'aide des inscriptions des bornes milliaires retrouvées presque partout ; et ce document intéressant, mais inexact, ne saurait être un bon guide que s'il est interprété et complété par les découvertes archéologiques modernes et surtout par l'étude des conditions nautiques des différents points de la côte.

VII

Nous ne pensons pas qu'il y ait un grand intérêt à prolonger une pareille discussion. Tout ce que l'on peut affirmer aujourd'hui avec une parfaite certitude, c'est que, dans le fond abrité des trois golfes principaux de la chaîne des Maures, il y avait, à la fin du deuxième siècle de notre ère, trois escales pour la flotte romaine : une simple plage d'échouage dans le golfe de Saint-Tropez, un port véritable dans la baie de Cavalaire, une station dans la rade de Bormes.

Nous ajouterons même que l'occupation grecque et romaine n'était pas limitée seulement au littoral. Des monnaies massaliotes ont été trouvées

à plusieurs reprises dans l'intérieur de quelques vallons ouverts sur la mer; bien qu'en assez petit nombre, elles témoignent d'une manière incontestable de la présence des Grecs de Phocée dans la région montagneuse des Maures.

Un peu au-dessus du confluent des deux rivières de la Molle et du Giscle, dont les atterrissements ont donné naissance à la petite plaine d'alluvions qui forme le fond du golfe de Saint-Tropez, il existe un riche village, bâti à flanc de coteaux et qui porte le nom roman de Cogolin. Cette excellente position n'avait pas dû échapper aux premiers occupants du sol. On y a retrouvé récemment un intéressant petit monument funéraire en marbre blanc; trois de ses faces portent des bas-reliefs un peu frustes, mais on y distingue encore trois personnages, deux hommes et une femme dont les draperies sobres et droites rappellent la plastique sévère des Hellènes; au-dessous, des fragments d'inscription en caractères grecs assez mutilés permettent de lire deux noms, ΕΡΜΩΝ, Ermôn, et ΜΝΕΣΙΛΑΣ, Mnésilas, au souvenir desquels probablement le monument avait été dédié (1). Il est fort difficile de savoir même approximativement à quelle époque de l'occupation phocéenne remonte cet édicule; il est cependant peu probable, malgré des interprétations

(1) Baron de Bonstetten, *Carte archéologique du département du Var.*

[redacted]

[illegible]

[illegible]

[illegible

tations placent à Châteauneuf entre les deux stations de la ligne de Toulon à Nice, le Luc et Vidauban. A ce point, nous l'avons déjà dit, un embranchement se détachait de la voie Aurélienne, occupait le fond de la vallée et se dirigeait sur Toulon (1). C'est le même tracé qu'ont suivi depuis la route de terre moderne et le chemin de fer.

La chaîne des Maures était donc entourée à sa base, du côté du continent, par une véritable ceinture de routes militaires, tandis que la flotte côtoyait le versant Sud du côté de la mer et desservait les stations de Toulon, de Pomponiana, d'Alcône, d'Héraclée, le golfe Sambracitain et le port de Fréjus; et, comme il était important de pouvoir pénétrer au cœur du massif des Maures et de relier directement par une voie transversale le fond du golfe Sambracitain avec la voie Aurélienne, une route secondaire escaladait les hauteurs de la Garde-Freinet et venait aboutir au *Forum Voconii,* qui devenait ainsi un carrefour stratégique de la plus grande importance.

Il est très-probable que les Romains avaient établi au sommet de ces montagnes de véritables retranchements. Le plateau de la Garde-Freinet les villages de Grimaud, de Cogolin, de la Verne, de Gassin, de Saint-Pons nous offrent encore des vestiges très-nombreux de leur occupation. A

(1) Voir la carte placée au commencement du volume.

Cogolin, une inscription importante, retrouvée sur un monument funéraire romain, établit d'une manière indiscutable l'ancienne existence d'une colonie ou d'un municipe. Elle mentionne, en effet, le nom du sévir augustal Lucius Veratius [1] : et on sait que ces magistrats, préposés à l'entretien du temple et du culte des empereurs divinisés, n'existaient que dans des villes et jamais dans de simples bourgades.

Aux abords du village de Grimaud qui domine le golfe de Saint-Tropez, on voit encore, sur plus de trois kilomètres de développement, les débris majestueux d'un aqueduc tour à tour souterrain, à flanc de coteau, ou supporté par des arcades et qui amenait les eaux d'une source située dans une des gorges de la montagne. Près de Saint-Pons, on a découvert des meules à bras et les restes d'un columbarium, quelques tombeaux engagés dans le roc, un plus grand nombre fait de briques grossières, des inscriptions frustes et tronquées, et surtout un nombre considérable de poteries et de tuiles romaines que le souvenir plus récent des incursions africaines fait presque

---

(1) D . M .
L . VERATIO
FN . COR . PRO
SEX . VIRO AVG
F . P . F

Boucher, *Hist. de Prov.*, t. I.
A. Germondy, *Géog. gallo-romaine, op. cit.*

toujours désigner dans le pays sous la dénomination inexacte de « tuiles sarrasines » (1).

IX

L'occupation sarrasine, en effet, est celle qui a laissé le plus de traces, sinon sur le sol, du moins dans l'imagination des Provençaux de la chaîne des Maures.

On s'accorde généralement à penser que la grande invasion germanique qui, vers la fin du cinquième siècle, amena les Barbares du Nord et de l'Est au cœur de l'empire, ne produisit pas de grandes perturbations dans la région des Maures. Le pays était montagneux, assez pauvre, d'un accès difficile par terre, et ne paraît pas avoir tenté beaucoup les envahisseurs. Il en fut autrement du côté de la mer, surtout à partir du huitième siècle. Les côtes fortement échancrées, découpées en criques étroites, dentelées et dépourvues de toute force navale préposée à leur défense, étaient exposées directement aux attaques des pirates. Les nombreuses inflexions du rivage, presque partout bordé de collines à pic, leur permettaient de se glisser sans être aperçus et de tomber à l'improviste sur des populations d'ailleurs assez clair-semées, que la chute de l'em-

(1) Voir pour la description de ces ruines Alb. Germondy et baron de Bonstetten, *passim*

pire avait désagrégées et que le sentiment de la défense commune ne rendait pas encore solidaires.

C'est ainsi que, dans la première moitié du huitième siècle, les Sarrasins purent mettre la main sur presque toutes les villes littorales de la Provence, depuis Antibes jusqu'à Arles, sans rencontrer de résistance sérieuse. Dans cette invasion générale, les trois ports de la côte des Maures furent à peu près anéantis. Deux d'entre eux, Adrine et Héraclée, ne devaient plus se relever de leurs ruines; et le troisième, Saint-Tropez, renaissait à peine qu'il était la proie d'une nouvelle invasion. Pendant près d'un siècle et demi, les Sarrasins continuèrent ce rôle de pillards sans prendre pied sur le continent; ils songèrent ensuite à s'établir d'une manière durable, et une poignée de ces pirates vint occuper l'ancien village gallo-romain de *Fraxinetum*. Ce nom de Fraxinet ou de Freinet (*fraxinetum*, hêtre), qui rappelle les anciens bois qui couvraient les hauteurs de la chaîne des Maures, était généralement employé pour désigner toute la partie supérieure de la contrée (1). Le village proprement dit était un *castellum* presque inexpug-

(1) ..... *Oppidum vocabulo* Fraxinetum *quod Italicorum et Provincialium confinio stare manifestum est, cujus et cunctis liquido patet situs, mari ex uno latere cingitur et in cæteris densissima spinarum sylva munitur*..... (LUITPRAND, *Antopod.*, l. I, c. I.)

nable, entouré de tous côtés de forêts de pins entremêlés de genêts épineux et isolé par des gorges profondes dont l'accès offrait les plus grands avantages pour la défense et des chances très-peu favorables à l'attaque.

Maîtres de cette position importante, les Sarrasins occupèrent bientôt les hauteurs voisines et les couvrirent de petits châteaux forts assez semblables à celui de leur principale place de résistance, la Garde-Freinet, et qui reçurent le nom générique de *Fraxinets* ou de *Freinets*. Le golfe de Saint-Tropez, qui pénètre au cœur des Maures, devint ainsi une sorte de petite mer sarrasine entourée d'un hémicycle de collines toutes occupées par un de ces petits fortins. C'est par là que les Sarrasins purent faire, pendant plus d'un siècle, un commerce régulier avec les Barbares et l'Espagne; c'est de là qu'ils expédiaient leurs flottes pour rançonner les navires qui s'aventuraient dans le golfe de Lyon ou sur les côtes de la Ligurie, et que, profitant des divisions sans cesse renaissantes entre tous les petits souverains qui se disputaient la malheureuse Provence, ils envoyaient de véritables colonnes incendiaires exercer leurs brigandages et leurs spoliations (1).

(1) Hugues de Provence les chassa une première fois du Fraxinet (942), mais les y rétablit lui-même peu après, leur livra en outre les passages des Alpes et leur permit de rançonner les chrétiens. (Voir GERMONDY, *Géogr. hist. du Freinet, du* v^e *siècle au* xvie *siècle*. Toulon, 1865.)

Le coup de main hardi qui délivra la Provence de l'invasion sarrasine fut une véritable croisade. C'est à Guillaume Ier, comte de Provence, qu'en revient la principale gloire. On ne sait pas au juste quelles étaient les forces dont il disposa dans cette mémorable expedition; mais ce qui paraît certain, c'est qu'il y fut entraîné par un abbé de Cluny que l'Église vénère sous le nom de saint Mayeul. Revenu d'un pèlerinage à Rome en 962, le saint religieux était tombé entre les mains des Sarrasins, en reçut force mauvais traitements et n'échappa à la mort que grâce au payement d'une énorme rançon que dut fournir son monastère (1).

Ce précurseur de Pierre l'Ermite et de saint Bernard fut secondé par un certain Bavons ou Bobon que l'on a quelquefois mis aussi au rang des saints et qui, ayant à venger l'honneur de sa femme outragée par un chef sarrasin, se voua à l'extermination des terribles hôtes de la Provence, les combattit sur divers points et fut un

(1) *Othonis imperatoris tempore, egressi audacter Saraceni ab Africanis partibus, occupavere tutiora Alpium loca, ibique aliquandiu morantes, vastando regionem in giro, diverso raptu tempus expleverunt. Contigit ergo eodem tempore ut beatus Pater Mayolus ab Italia rediens, in altissimis Alpium eisdem Saracenis obviaret. Qui arripientes adduxerunt illum cum suis omnibus ad remotiora montis, ipso tamen patre graviter in manu vulnerato, dum in ea excepisset ictum jaculi super unum de suis venientis.....* (Radulfus Glaber, *Hist.*, l. I, c. IV.)

des principaux acteurs de la prise du Grand-Fraxinet (1).

L'histoire a aussi conservé le souvenir du sire Jean Gibelin Grimaldi, l'un des principaux seigneurs de l'aristocratique république de Gênes, dont la conduite valeureuse fut récompensée par la donation d'un petit fief situé au fond du golfe de Saint-Tropez; et il est facile de reconnaître que le nom assez maussade de Grimaud n'est que l'altération francisée de l'italien Grimaldi.

Les chroniques de Provence ne contiennent sur cette expédition héroïque que des détails épiques auxquels il est bien difficile d'accorder la moindre confiance. La plupart de ces récits ont presque le caractère de légendes chevaleresques, et on comprend sans peine quelle place cette brillante revanche des Chrétiens sur les Infidèles a dû occuper pendant plusieurs siècles dans les traditions et les contes du foyer. Mais nous devons l'avouer, on ne connaît rien de bien précis sur cette campagne dont le résultat fut de

(1) Carlone, *De la domination sarrasine dans la Narbonnaise et sur le littoral de la Méditerranée.* Nice, 1865.

Les Bollandistes rapportent que saint Bavons, qui, selon Joffredy, était de Nice, chassa les Sarrasins du Fraxinet. C'est une gloire que tous les monuments du dixième siècle attribuent à Guillaume Ier. Il faut donc croire que saint Bavons l'accompagna dans cette expédition, et qu'il y montra tant de valeur qu'il mérita de partager l'honneur de la victoire. (Papon, *Hist. gén. de Prov.*, t. II, notes.)

[illegible] sarrasine sur [illegible] Grand-Fraxinet [illegible] n'offrent [illegible] Le sol n'a [illegible] et tout ce qui [illegible] se réduit à deux [illegible] des Maures » et le « [illegible] » [1].

Saint-Tropez [illegible] le seul port de cette [illegible] qui [illegible] à l'époque gréco-romaine. La [illegible] est [illegible], et elle s'accentue [illegible] est très-probable que bien des années [illegible] avant qu'un chemin de fer [illegible] Fréjus en suivant la côte des Maures [illegible] comme le commerce, la civilisation et [illegible] les développements de la vie moderne tendent de plus en plus à se concentrer dans une certaine zone desservie par les voies ferrées, le port de Saint-Tropez, perdu au fond de son golfe et séparé du réseau de nos grandes lignes de communication par une chaîne de montagnes, est condamné à une ruine fatale.

(1) Reinaud, *Invasions des Sarrasins en France, et de France en Savoie, en Piémont et dans la Suisse, pendant les huitième, neuvième et dixième siècles de notre ère, d'après les auteurs chrétiens et mahométans*. 1836.

L'époque de sa plus grande prospérité a été le quinzième et le seizième siècle; il entretenait alors des relations actives avec le Levant. Depuis lors, le mouvement s'est ralenti. Marseille et Cette ont absorbé toute l'activité commerciale de la Méditerranée française. Le mouvement du port de Saint-Tropez, qui était de trente-deux mille tonnes en 1840, n'était plus, il y a dix ans, que de seize mille, et tend à décroître encore. Dans quelques années, tout se réduira au service de la pêche et à l'exportation des produits agricoles du petit bassin de Grimaud.

On a cependant proposé à plusieurs reprises de faire du golfe Sambracitain une succursale de la rade de Toulon. Ce projet est, au premier abord, séduisant. Le golfe se présente de la manière la plus heureuse; il a près de quatre kilomètres de largeur à l'entrée et huit kilomètres de longueur; sa superficie est de près de trente kilomètres carrés, sa profondeur à la passe de cinquante mètres; les fonds sont d'une excellente tenue, et les navires du plus fort tonnage peuvent venir mouiller à peu de distance de la côte par des profondeurs de plus de dix mètres. Mais ces bonnes conditions nautiques sont très-amoindries par la mauvaise orientation de cette grande rade foraine qui s'ouvre directement au Sud-Est et se ressent beaucoup trop de la houle du large. La rade d'Hyères suffit d'ailleurs, pour le moment, à toutes les exigences de la flotte et présente,

comme mouillage et superficie, des avantages bien supérieures à celle de Saint-Tropez. Il est donc à peu près certain que le golfe de Grimaud restera dans l'oubli.

La ville de Saint-Tropez doit à cet isolement une physionomie toute particulière; en dehors de trois ou quatre batteries modernes qui défendent l'entrée du golfe, tout y est vieux de deux ou trois siècles. Au-dessus de la ville s'élève une citadelle bastionnée, d'un style suranné et d'une apparence peu redoutable; deux vieilles tours génoises fendues et presque ruinées rappellent les luttes contre les Sarrasins et les Barbaresques. Au milieu de tous ces pans de murs rongés par le salin, on a peine à se croire dans une ville française du dix-neuvième siècle; les façades des maisons sont bariolées suivant l'ancienne mode espagnole. Les moindres habitations, délabrées et en ruine, sentent la misère et l'abandon; on ne les répare pas, on les badigeonne; et leurs couleurs vives se reflètent dans les eaux d'un bassin presque désert.

XI

Le massif des Maures, si peu connu et si digne de l'être, est pour le géologue et surtout pour le minéralogiste une mine féconde; pour le simple touriste, ce sol granitique, parsemé de grenats, de quartz, de serpentines, produit à certaines

heures du jour un véritable éblouissement. Partout les roches grises et rosées sont pailletées de mica et étincellent au soleil ardent du Midi comme des facettes de cristal poli. Sur les plages et dans les sentiers battus de la montagne, le sable qui provient de la trituration de ces roches ressemble à de la poudre d'or ou d'argent. Millin raconte à ce sujet qu'en 1793 un représentant du peuple, plus patriote que savant, ayant traversé cette montagne, s'empressa de recueillir de ce beau sable et d'en envoyer des échantillons à la Convention, « comme une preuve, disait-il, de l'impéritie des administrateurs du Var, qui foulaient sous leurs pieds des trésors propres à soutenir les frais de la guerre contre tous les rois de l'univers, et qui ne savaient pas en tirer parti » (1).

Sur ce sol aux reflets métalliques se développe une végétation exhubérante, la plus riche peut-être et à coup sûr la plus variée de l'Europe. Les hauteurs sont couvertes de bois de pins, de chênes verts, de chênes-liéges et de magnifiques châtaigniers dont les fruits renommés sont une des principales ressources du pays et sont connus dans une grande partie de la France sous le nom de « marrons de Lyon ». Au-dessous de ces hauts plateaux, les coteaux d'une élévation moyenne sont plantés de vignes et d'oliviers; le

(1) A. L. Millin, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, t. II, c. LXII.

fond des vallées ouvertes sur la mer est tapissé de plantes odoriférantes, d'arbres fruitiers et d'arbusses à fleurs. L'influence d'un climat privilégié, combinée avec celle du sol différent des contrées calcaires environnantes, se manifeste, pour ainsi dire, à l'aspect de chaque arbre, de chaque buisson. Les arbousiers, les grenadiers aux fleurs ardentes, la lavande, les lentisques, les myrtes, les cytises, les grandes bruyères presque arborescentes, sont répandus à profusion.

Le golfe de Saint-Tropez, en particulier, qui s'enfonce profondément dans le cœur du massif des Maures, est à lui seul un pays complet avec ses montagnes primitives, ses masses plutoniques de serpentine, ses buttes volcaniques, son fleuve en miniature et sa plaine d'alluvions. C'est une véritable terre promise qui porte au plus haut degré le cachet de l'Orient; et les Arabes qui l'ont occupée au dixième et au onzième siècle ont pu réellement s'y croire dans leur pays d'origine. Comme dans certaines vallées fertiles et tempérées de l'Asie Mineure, les ruisseaux coulent entre deux haies de lauriers roses aussi serrés que les oseraies du grand Rhône; les orangers et les citronniers vivent en pleine terre; les arbres à cédrats y produisent des fruits d'un volume extraordinaire; les palmiers eux-mêmes ne se contentent pas de projeter leurs tiges élégantes et donnent quelquefois des dattes

aussi savoureuses que celles des oasis de l'Afrique et de la Syrie.

Nulle part en Europe, on ne trouve réunies dans un cadre aussi restreint les cultures les plus extrêmes. Quelques-uns de ces vallons à peu près inconnus sont défendus en hiver contre les vents froids du Nord et rafraîchis pendant les ardeurs de l'été par une brise de mer humide et bienfaisante. C'est « la Provence de la Provence », a-t-on pu dire avec raison ; et cette charmante définition est la plus fidèle peinture et le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce pays sans pareil.


LA LAGUNE ET LA VAL
Pl. 5.
N
S
Argenteus
Canal dérivé de l'Argens
Atterrissement de l'Argens
PAYS
TÉRÉL
AINE
DES
MAURES
Ancien
Ancienne
Cap
1000
500
0

CHAPITRE SEPTIÈME

LA LAGUNE DE L'ARGENS ET LE PORT DE FRÉJUS

La ville et le port d'après le chancelier de l'Hôpital. — Le port créé par César. — Son importance stratégique. — Lépide et Antoine au pont d'Argens. — Ancienne topographie de la plaine de Fréjus. — Lagune vive et lagune morte. — Analogie avec Narbonne et Aiguesmortes. — Indices de l'occupation grecque et phénicienne. — Le port d'Agrippa. — Enceinte romaine. — Portes et tours. — Envasement du port. — Sa ruine complète au dix-huitième siècle.

Caractères généraux de la colonisation romaine. — Procédés de construction des édifices publics. — Rapidité et uniformité de l'exécution. — Service des eaux. — L'aqueduc de Fréjus. — Les jetées du port. — La Lanterne. — Le phare. — La porte d'Orée, *porta Oræ*. — L'amphithéâtre. — Population de Fréjus à l'époque romaine. — Décadence. — Projet de restauration du port.

La rade et le port de Saint-Raphaël. — Analogie du port de Fréjus avec l'Ostie impériale.

I

Le chevalier Michel de l'Hôpital, dont la vie calme et austère a été un modèle de vertu et d'intégrité en même temps qu'une protestation courageuse contre les violences fanatiques qui ont ensanglanté le seizième siècle, était aussi un érudit et surtout un lettré. Il cultivait le grec; il connaissait le latin aussi bien, peut-être mieux que le français, le parlait et l'écrivait avec une si grande facilité qu'il l'employait souvent dans sa correspondance familière. Tout comme un

riche oisif qui aurait habité quinze siècles plus tôt une villa de la Campanie ou les bords alors si fréquentés du Tibre, il nous a laissé de nombreuses épîtres en vers; et, sans aller jusqu'à soutenir avec ses admirateurs qu'elles ont une facture égale à celles d'Horace, il est certain que le style net, sobre et correct du grand chancelier ne serait pas désavoué par un écrivain du siècle d'Auguste, et que l'œuvre poétique de l'Hôpital peut être comparée, au point de vue littéraire, à celles de certains auteurs classiques de la belle époque. L'une de ces épîtres, adressée à son ami Jacques du Faur de Pibrac, est le récit d'un voyage dans le Midi de la France et constitue une sorte de poëme descriptif et géographique où tous les lieux sont dépeints avec une fidélité parfaite.

Après avoir parcouru la chaîne boisée des Maures et avant de s'engager dans les gorges alors si redoutables de l'Estérel, le chancelier s'arrêta quelques instants à Fréjus et voulut visiter les ruines de cette ancienne ville impériale dont le port avait été, aux premiers siècles de l'empire, le premier arsenal de la Narbonnaise.

Inde Forum Juli parvam nunc vidimus urbem.
Apparent veteris vestigia magna theatri,
Ingentes arcus, et thermæ, et ductus aquarum;
Apparet moles antiqui diruta portus,
Atque ubi portus erat, siccum nunc littus et horti.
Ad Iac. Fabrum, l. V, ep. II.

« Nous arrivons à Fréjus qui n'est plus qu'une

pauvre petite ville. Voici les grandes ruines du théâtre antique, les arceaux effondrés, les thermes, l'aqueduc et les débris épars des quais et des bassins; le port a disparu sous les sables; ce n'est plus qu'une plage et un champ. »

Il est impossible de faire, en moins de mots, une description plus nette et plus vraie. Fréjus est en effet moins qu'une ville déchue; c'est une ville morte, étouffée, comme tant d'autres du littoral, par les boues et les alluvions du fleuve qui lui avait donné la vie.

II

Avant la conquête romaine, Fréjus était le centre principal de la peuplade des Oxybiens (1). La Provence était alors occupée par un assez grand nombre de tribus appartenant toutes à la grande famille ligurienne, mais dont il est bien difficile aujourd'hui, pour ne pas dire impossible, de connaître les limites exactes et l'importance relative. Tout ce que l'on sait de ces Oxybiens, c'est qu'ils faisaient partie du groupe beaucoup plus considérable désigné sous le nom de Commoniens (2), et que leur pays était borné au Nord par celui des Suétriens montagnards, au Midi par

(1) ..... *Regio Oxubiorum*..... (PLINE, l. III, c. v.)

(2) Εἶτα Κομμονῶν
Φόρος Ἰούλιος κολωνία. . . . . 26° 30′ 42° 50′
(PTOLÉMÉE, l. II, c. IX.)

la mer [illegible]. Les indications fournies par les anciens géographes sont si peu vagues et très-sommaires; mais elles permettent cependant d'attribuer à ce petit peuple la possession de la vallée inférieure de l'Argens, c'est-à-dire la riche plaine qui s'étend entre la chaîne des Maures et le soulèvement de l'Esterel.

Il est hors de doute que les Phéniciens d'abord, puis les Grecs de Phocée, dont on retrouve les traces dans toutes les villes littorales de la Ligurie, avaient fondé à l'embouchure de l'Argens un établissement de commerce, et qu'une ville ligure-phénicienne ou ligure-grecque existait bien avant l'occupation romaine. Le vertueux Agricola, beau-père de Tacite, était de Fréjus: il l'appelle une « illustre et très-ancienne colonie [2] », et parle de sa prospérité dans les siècles qui ont précédé la campagne de César. Toutefois, on n'a retrouvé que très-peu de vestiges de cette période antérieure à la conquête: et la ville de Fréjus ne se dessine nettement qu'à l'époque de la colonisation romaine, c'est-à-dire un demi-siècle avant notre ère. La grande voie militaire, construite ou mieux réparée par Aurélius Cotta qui lui donna son nom, *via Aurelia*, sortait de Rome par la porte du Janicule, longeait la côte ligu-

(1) ..... *Super quos Suetri*..... (PLINE, l. III, c. v.)

(2) *Ex veteri et illustri colonia Forojuliensium*. (TACITE, *Agric.*, l. III.)

rienne et venait aboutir à Fréjus. Là, elle quittait le rivage, remontait un peu vers le Nord, contournait la chaîne des Maures et se dirigeait sur Arles. Fréjus était donc la dernière station maritime desservie par cette route stratégique, dont l'avantage principal était de suivre fidèlement le contour de la mer Méditerranée, de rester ainsi sous la protection de la flotte romaine et d'être en même temps une porte toujours ouverte sur la Gaule.

La nécessité d'assurer des communications régulières entre Rome et la province nouvellement conquise décida de la fortune de Fréjus. C'était, en effet, le premier port après les Alpes, et même le seul jusqu'à Marseille, par où il fût possible de pénétrer facilement dans le pays ligure au delà de la grande chaîne. Marseille elle-même n'offrait pas les mêmes avantages; elle était beaucoup plus éloignée de Rome; et, bien qu'elle eût depuis assez longtemps reçu le titre d'alliée, *fœderata,* la part qu'elle avait prise à la guerre civile ne permettait pas de compter sur elle d'une manière absolue. C'était d'ailleurs une ville libre, étrangère, peuplée de commerçants grecs et beaucoup plus préoccupée de ses intérêts matériels que désireuse d'être absorbée dans le réseau de l'administration romaine.

La petite ville de Fréjus n'avait aucune prétention et se prêtait mieux aux exigences du futur dictateur. Elle ouvrait la vallée de l'Argens.

A peu de distance de la voie Aurélienne s'embranchait une route stratégique qui pénétrait par Riez et Forcalquier (1) jusqu'au cœur de la province; on pouvait donc avoir, à la sortie même de l'Italie, une station maritime à la disposition de Rome.

César n'hésita pas. Irrité d'ailleurs contre Marseille qui avait embrassé contre lui la cause de Pompée, repoussé ses avances et l'avait contraint à un siége long et meurtrier, il ne résista pas au désir de donner une rivale à la grande ville phocéenne; et, en même temps qu'il renforçait la colonie de Narbonne, il envoyait au petit port de l'Argens une sorte d'avant-garde d'occupation qui devait être le germe de la colonie. Ce furent, comme à Narbonne, des vétérans de son corps préféré, la dixième légion, qu'il chargea de cette mission; mais il est assez peu probable que cette première colonie fût exclusivement militaire, puisque à cette époque la légion de ce nom combattait en Espagne (2).

(1) FORUM JULII, Fréjus, *mansio*.
Le Muy, *mutatio*.
Lentiez, *mutatio*.
Saint-André, *mutatio*.
REÏS APPOLLINARES, Riez, *mansio*.
Le Castellet, *mutatio*.
FORUM NERONIS, Forcalquier, *mansio*. (HAYAUX DU TILLY, *Congrès archéolog. de France*, quarante-troisième session. Arles, 1876.)

(2) *Hist. gén. de Languedoc*, note CXII, A. M.

Quoi qu'il en soit; la ville prit alors le nom de son nouveau maître, en même temps que celui de la légion qu'il y avait envoyée, et s'appela officiellement *Forum Julii Decumanorum*, forum de Jules, d'où s'est formé le nom moderne *Fréjuls* ou *Fréjus* qu'elle a depuis conservé.

Malgré les avantages que pouvait présenter la nouvelle colonie comme poste stratégique, il est certain que le choix de César était, au point de vue nautique, assez mauvais. De tout temps les anciens connaissaient les atterrissements produits par les rivières qui écoulent leurs eaux limoneuses dans les mers sans marée, et le soin qu'ils ont pris bien souvent d'éloigner les ports des embouchures des fleuves en est une preuve certaine. Vitruve, le plus expérimenté des Romains en matière de construction, signale l'instabilité des ports établis dans les zones de dépôt; et il est assez curieux de constater que les principes du célèbre architecte, qui servait précisément comme ingénieur militaire dans les armées de César, furent très-peu mis en pratique. Le port de Fréjus fut donc pour ainsi dire décrété par un acte de volonté souveraine. La ville était baignée au Sud par des étangs assez peu profonds qui communiquaient directement avec la mer; à l'Ouest, elle était bordée par le cours marécageux de l'Argens, et c'est dans cette lagune morte plus ou moins recreusée que vinrent mouiller tout d'abord les navires de la flotte romaine. Dans

[illegible] ne pouvait être [illegible] de temps.

[illegible]

La [illegible] de Fréjus était traversée par la voie [illegible], qui suivait le cours de l'Argens. [illegible] milles de la ville romaine, en remonta[illegible] la vallée, on rencontrait l'importante station [illegible] l'Aréa Flaminii dont l'emplacement [illegible] de vives controverses qu'il serait [illegible] de rappeler, si ces lieux n'a[illegible] des plus grands événe[illegible]

[illegible] frappé en plein sénat, et la [illegible] inattendue [illegible] ses conquêtes et rallumé le [illegible] Le monde romain fut [illegible] quelques années à de san[illegible] qui devaient se terminer [illegible] dictature. Plancus [illegible] du pays des

---

[illegible] *Lac et Provence.* [illegible]

[illegible] Paris, 1864.

[illegible] *Canet du* [illegible]

[illegible] *historiques* [illegible]

[illegible] Var. Tou[illegible]

Allobroges, correspondant à la province du Dauphiné.

Lépide avait obtenu celui de la riche Provence qui était regardée comme une partie de l'Italie. Antoine, de son côté, qui avait voulu se donner comme le vengeur de César, venait d'être déclaré par le sénat ennemi de la république. Battu près de Modène, il s'était retiré vers les Alpes avec ses légions et manifestait l'intention de se rendre dans les Gaules. La confusion était extrême. Le pouvoir et l'autorité commençaient à déserter le sénat pour passer dans l'armée. Lépide, chargé de disputer à Antoine le passage des Alpes, n'avait ni le talent ni la force d'âme nécessaires pour dominer une situation difficile.

Le triumvirat commençait à se dessiner, et quelques rares familles patriciennes s'effrayaient d'un état de choses qui menaçait la vieille constitution romaine. Cicéron lui-même, qui avait sauvé une première fois la république menacée par Catilina, flottait incertain sur les résolutions qu'il cherchait à imposer au sénat où sa puissante parole avait toujours une grande influence. Les généraux préposés à la conduite des armées correspondaient directement avec lui ; leurs lettres prouvent qu'ils étaient moins préoccupés du salut de la patrie que du soin d'obtenir des dignités lorsqu'un régime définitif serait établi, et surtout d'accroître leurs richesses. Le grand orateur, qui en était en quelque sorte le dispensateur, faisait

un peu céder son amour pour la république à la haine profonde qu'il avait vouée à Antoine; il commençait d'ailleurs à vieillir, avait besoin de repos, aimait le luxe, interrogeait anxieusement l'avenir et se préoccupait surtout de conserver son immense fortune et les dix-neuf villas somptueuses qu'il possédait un peu partout en Italie. C'est au milieu de cette désorganisation générale qu'Antoine et Lepide marchaient à la rencontre l'un de l'autre, sans conviction, sans patriotisme, désireux avant tout de voir les événements tourner au mieux de leur intérêt. Ils ne devaient pas tarder à s'entendre. Lépide arrivait du confluent de la Saône et du Rhône; Antoine l'avait devancé, et son avant-garde était déjà rendue à Fréjus. Deux lettres écrites à Cicéron, l'une par Lépide, l'autre par Plancus, indiquent que l'armée de Lépide était campée près de Forum Voconii et permettent d'en préciser l'emplacement par rapport à Fréjus.

« Marcus Lépide, tribun des soldats, général et grand pontife, à Cicéron, salut.

« J'ai appris qu'Antoine s'avance vers ma province à la tête de son armée; Lucius Antoine son frère, le précède avec une partie de sa cavalerie. J'ai quitté le confluent du Rhône et j'ai gagné à marches forcées Forum Vocontium, j'ai fait camper mes troupes un peu au delà, près du fleuve d'Argens, pour m'opposer à celles d'Antoine.

« Le 12 des calendes de juin, au pont d'Argens (1). »

De son côté, Plancus écrivait :

« Plancus salue Cicéron.

« J'ai appris qu'Antoine est arrivé à Fréjus avec son avant-garde vers les ides de mai. Lépide est campé près de Forum Vocontium ; ce lieu est à vingt-quatre milles de Fréjus. Il m'a écrit qu'il avait résolu de m'y attendre (2). »

On connaît la suite. A peine arrivé à Fréjus, Antoine entama des négociations avec Lépide ; il lui fit envisager sous l'aspect le plus brillant et le plus productif le résultat d'une trahison ; il lui parla de leur ancienne amitié, l'invita à se joindre à lui, lui représenta que les richesses qu'ils allaient amasser seraient réunies dans leur commune famille, et finit par lui déclarer qu'il était résolu d'ailleurs, si ses offres étaient repoussées, à s'ouvrir de force un passage dans les Gaules. En même temps il envoyait dans le camp de Lépide des émissaires qui représentaient à leurs anciens frères d'armes tous les avantages d'une défection.

Il n'en fallait pas tant pour ébranler Lépide ; et

(1) Cum audissem Antonium cum suis copiis, præmisso L. Antonio cum parte equitatus, in provinciam meam venire, cum exercitu meo ab confluente Rhodano castra movi, ac contra eos venire institui. Itaque continuis itineribus ad Forum Vocontium veni, et ultra castra ad flumen Argenteum contra Antonianos feci... (CICER., *Epist.*, l. X, XXXIV.)

(2) CICER., *Epist.*, l. X, XVII.

de ce même port d'Argens, il écrivait au sénat qu'une sédition venait d'éclater dans son armée, qu'il craignait un soulèvement général, et que, dans l'intérêt de la paix publique, il faisait sa jonction avec celui qu'il avait reçu l'ordre de combattre comme un ennemi. C'en était fait de la république. Les *pronunciamentos* militaires allaient devenir la seule politique de Rome. La patrie était livrée aux généraux maîtres des légions : et quelques années plus tard, après des luttes sanglantes, le triumvirat s'effondrait lui-même, et le monde romain était la proie d'une volonté unique et souveraine.

IV

Aucun témoignage n'est plus authentique que les deux lettres de Plancus et de Lépide ; et il en ressort tout d'abord que les distances portées sur les itinéraires de l'empire et sur la carte de Peutinger sont erronées, et que le Forum Voconii, la dernière station de l'armée de Lépide, était exactement à vingt-quatre milles de Fréjus, sur la rive droite de l'Argens.

On sait que les stations militaires, établies par les Romains au milieu des peuples nouvellement soumis, se trouvaient autant que possible à la rencontre de deux vallées et étaient placées de préférence sur des hauteurs, de manière à faciliter la surveillance du pays. Les deux villages de Vidauban et de Châteauneuf remplissent très-bien ces

conditions stratégiques. Ils se touchent presque et sont tous deux à vingt-quatre milles environ de Fréjus. Le plateau de Châteauneuf devait être le *castrum* de l'armée romaine; le forum proprement dit, c'est-à-dire la ville et le marché d'approvisionnement pour les troupes, était dans la plaine de Vidauban. La convergence en ce point de la vallée de l'Argens venant de l'Ouest, de celle de la Floriège venant du Nord, et de celle de l'Aille qui permettait l'accès dans les montagnes des Maures, offrait des avantages très-sérieux pour l'établissement d'un forum qui devait être l'utile auxiliaire de la colonie militaire et maritime de Forum Julii. Le camp de Lépide était donc nécessairement établi un peu en avant de la station romaine, sur la rive droite de l'Argens et dans une position excellente qui aurait pu lui permettre de défendre vigoureusement le passage du fleuve, s'il n'avait pas été séduit par les promesses et peut-être troublé par les menaces de celui qui allait bientôt partager avec lui le pouvoir. Le pont d'Argens, théâtre de la défection de Lépide, était encore debout il y a une trentaine d'années; ses trois arches inégales ont été alors emportées par une crue de la rivière. Le pont de la route moderne, qui passe à quelques mètres, a pris son nom, et il ne reste plus aujourd'hui de l'un des plus anciens ouvrages de la voie Aurélienne que les amorces très-reconnaissables des culées et quelques inscriptions mutilées qu'on a retrouvées dans les ruines.

V

La ville de Fréjus est située sur le versant méridional d'une petite colline de formation ancienne, presque au confluent de deux rivières, le Reyran et l'Argens.

Le premier n'est à proprement parler qu'un torrent qui ravine les gorges profondes de l'Estérel, est presque toujours à sec en été, mais se manifeste en hiver et après la saison des pluies par des crues subites et véhémentes. L'Argens, au contraire, est un véritable fleuve; ses eaux troubles et blanches lui ont fait sans doute donner son nom, *Argenteum flumen* (1). Il prend sa source dans la région Ouest de la Provence, au pied de la chaîne de la Sainte-Baume, près de l'ancienne station romaine de *Tegulata,* aujourd'hui la Grande Pégière (Var), traverse des terrains très-meubles et, après un cours de plus de cent kilomètres, roule à la mer une très-grande quantité de sables et de limons. Ce sont les alluvions de ces deux rivières et de quelques affluents secondaires qui ont formé la plaine basse et fertile dominée par la ville de Fréjus.

Le plus simple coup d'œil jeté sur une carte locale permet de juger de la progression et de la

(1) *Amnis in ea Argenteus.* (PLIN., l. III, c. v.)
Ἀργεντίος ποταμός. (PTOL., *Géogr.*)

puissance de l'atterrissement moderne. A l'origine de notre période géologique, l'Argens débouchait dans un golfe étroit, profond, véritable défilé qui a été peu à peu comblé par les apports du fleuve. Ce golfe s'enfonçait de plus de quinze kilomètres dans l'intérieur des terres; et, si l'on avait jaugé depuis un certain nombre d'années le débit moyen de l'Argens et déterminé approximativement la proportion des matières minérales et terreuses que ses eaux contiennent en temps de crue, on pourrait connaître très-exactement le taux d'avancement de la plage et préciser mathématiquement la position relative de la mer et du continent à différentes époques du passé. Ces documents nous font absolument défaut; toutefois il est certain qu'à l'origine de notre ère la ville de Fréjus n'était pas, comme on l'a dit si souvent, sur le bord même de la mer. Le texte de Ptolémée, qui écrivait au deuxième siècle après Jésus-Christ, distingue très-nettement la colonie romaine des embouchures du fleuve qui se divisait en plusieurs bras et formait au Sud de la ville une sorte de delta aux contours variables (1). Comme Narbonne et Aiguesmortes, situées aux embouchures de l'Aude et du Rhône, Fréjus était donc séparé de la mer par une lagune plus ou moins profonde; dans la suite des siècles, cette lagune vive a été peu à peu atterrie par les eaux

(1) Ἀργεντίου ποταμοῦ ἐκβολαί 25° 40′ 42° 45′. (PTOL., *Géogr.*, l. II, c. IX.)

trouables de l'Argens, et l'étang jadis navigable est devenu successivement une lagune morte, un marais pestilentiel, une plaine d'alluvions entrecoupée de fossés tour à tour inondés et asséchés.

VI

On ne sait absolument rien d'historique sur la situation de Fréjus antérieurement à la conquête romaine; mais on ne saurait douter que la lagune de l'Argens n'ait offert de très-bonne heure un asile aux premiers navigateurs de la côte de Provence, pêcheurs ligures, commerçants grecs et phéniciens.

Les conditions d'établissement d'un port étaient loin d'être les mêmes à ces époques éloignées que de nos jours. Pour des navires qui calaient à peine de deux à trois mètres d'eau, une simple plage d'échouage suffisait; et il est fort probable que, derrière les bancs vaseux de l'Argens, il existait une petite rade tranquille qui a dû être de tout temps connue et fréquentée. Des médailles marseillaises portant la légende classique ΜΑΣΣ ont été trouvées sur le territoire de Fréjus et démontrent d'une manière indéniable le passage et même le séjour des Grecs de Phocée.

Le nom que portait la ville primitive de Fréjus est encore un problème: on n'a découvert aucun débris de monument, aucun vestige épigraphique antérieur à la conquête; tout est romain dans la

vallée de l'Argens; toutefois le souvenir de l'occupation ligure, phénicienne et grecque semble apparaître sur quelques inscriptions romaines et leur donne un intérêt tout particulier. Tout le monde sait que le chemin de fer de Toulon à Nice traverse un immense champ d'alluvions aujourd'hui en pleine culture et qui fut autrefois le port de Fréjus. Les travaux exécutés en 1861 pour l'établissement de la voie ferrée mirent au jour un nombre considérable de pierres couvertes d'inscriptions qui ont été malheureusement détruites par les ouvriers, mais dont un petit nombre ont pu être sauvées par les soins éclairés de quelques amis de l'antiquité (1).

L'une d'elles, la plus curieuse sans contredit, était gravée sur un cippe funéraire qui paraît avoir été le piédestal d'un vase ou d'une statue. La beauté des caractères, leur forme irréprochable ne permettent pas d'abaisser l'âge du monument au-dessous du deuxième siècle après notre ère, et quelques signes de décadence dans le style semblent même indiquer la seconde moitié de ce siècle. L'inscription est bilingue; la première partie est latine et porte ces mots :

« A Caïus Vibius Ligur, sa mère Maxime. »

Au-dessous on lit en caractères grecs :

(1) Voir la lettre adressée par M. Révoil, architecte des monuments historiques, à M. le ministre de l'instruction publique.

« Cette tombe avait été construite pour de plus âgés ; mais le destin a frappé, sous l'influence du climat de la contrée, un enfant de sept ans. Ses parents, son père et sa mère ont enseveli celui qu'ils avaient élevé.... O vaines espérances des hommes ici-bas ! [1] »

On ne peut manquer d'être saisi par l'expression de cette douleur vraie, résignée, tendre, bien supérieure à la sécheresse romaine et gardant l'empreinte de ce sentiment poétique et presque religieux qui caractérise si bien le génie de la Grèce et de l'Ionie. Le nom de *Ligur*, d'autre part, mérite d'être noté et n'a rien qui doive surprendre à Fréjus, sur une terre occupée pendant

---

(1) C VIBIO LIGVRI
MAXSVMA
MATER FECIT
ΤΟΝΤΑΦΟΝΗΡΓΑΖΟΝΤΟΓΕΡΑΙΟ
ΤΕΡΟΙΟΔΕΔΑΙΜΩΝ
ΝΗΠΙΟΝΑΝΤΕΒΟΛΗΟΕΠΤΑΕΤΕΣ
ΚΛΙΜΑΤΙΟΥΝΓΕΝΕΕΟΓΕΝΕΤΑΙΤΕ
ΟΜΟΙΟΝΕΘΡΕΨΑΝΕΘΑΨΑΝ
ΓΑΙΟΝΩΜΕΡΟΠΙΩΝΕΛΠΙΔΕΣ
ΟΥΜΟΝΙΜΟΙ

ou, en caractères ordinaires, d'après la lecture de M. Alexandre (*Rev. archéol.*, 1861) :

C Vibio Ligurí Maxsuma mater fecit.

Τὸν τάφον ἠργάζοντο γεραιοτέροις· ὁ δὲ Δαίμων
Νηπίων ἀντέβολης ἑπταετὲς κλίματι.
Συγγενεὲς γενέται τέ ὁμοῦ ὃν ἔθρεψαν ἔθαψαν
Γαῖον· ὦ μεροπῶν ἐλπίδες οὐ μόνιμοι.

plusieurs siècles par une tribu ligurienne qui devait, même sous la domination de Rome, former toujours le fond de la population. A un autre point de vue enfin, il est intéressant de constater qu'à l'époque romaine les conditions climatériques de la basse plaine de l'Argens étaient assez mauvaises; et il n'est peut-être pas téméraire de conclure que les étangs, qui longeaient la ville du côté de la mer, engendraient alors, comme au moyen âge et de nos jours, des fièvres pernicieuses.

Une autre inscription, tout entière en caractères latins, a été retrouvée dans les mêmes circonstances. C'est encore une inscription funéraire et qui paraît avoir été destinée primitivement à être encastrée dans la façade d'un monument modeste comme l'inscription elle-même. Les lettres sont superficiellement gravées, peu régulières, offrent des indices très-nombreux de décadence et dénotent un artiste médiocre ou négligent du troisième et peut-être du quatrième siècle après notre ère. La lecture a présenté certaines difficultés, mais les épigraphistes les plus autorisés l'ont rétablie avec une certitude presque absolue. On y lit :

« A Baricbal son ami, Agrippina Prima. Il a vécu quarante ans. Son héritière a construit ce monument pour lui et pour elle (1). »

(1) (B)ARICBALO . AMIC(O)
(AG)RIPPINA . A(MICA)

Cette inscription, quoique fort laconique, révèle les rapports intimes et tendres qui existaient entre ce Baricbal et sa jeune héritière. Jusqu'ici rien de bien nouveau ; et des donations de cette nature et pour ce genre de services étaient fréquentes dans le monde ancien. Mais le nom de *Baricbal* est d'autant plus intéressant qu'il n'a rien de romain ; c'est évidemment un nom d'origine barbare et très-probablement phénicienne, à en juger par sa terminaison. Les deux racines hébraïques *barac* et *ba-al* lui donnent un sens très-naturel : « béni de Baal ou du Seigneur », et tout porte à croire que le généreux testateur était quelque riche marchand, armateur de Tyr ou de Carthage, qui faisait encore le commerce à Fréjus vers le milieu du troisième siècle et sous la protection de l'administration romaine.

On le voit donc : quelques lignes détachées de deux inscriptions presque oubliées nous permettent de retrouver à Fréjus, au milieu de l'époque impériale, le souvenir des Ligures, des Phéniciens, des Grecs, en même temps qu'une sorte de constatation de l'insalubrité de cette zone marécageuse au temps même de sa plus grande prospérité.

//// L . ERES . EX . TESTAM
ENTO . F . ET . SIBI
(Ici deux mains entrelacées.)
(*Revue archéol.*, 1861.)

VII

Toutefois, ce ne sont là que des indices; et la ville de Fréjus doit être considérée comme romaine et impériale. Toutes les ruines importantes qu'on y a trouvées sont, en effet, postérieures à la conquête des Gaules. César n'eut pas le temps de mettre ses projets à exécution; le port ou plutôt la partie de l'étang où venaient stationner les navires, et qui, dans le principe, paraît avoir été tout à fait à l'Est de la ville, fut bientôt comblé par les atterrissements; et lorsque, quelques années plus tard, Agrippa, ministre et favori d'Auguste, vint occuper la Gaule, il dut entreprendre des travaux considérables pour le mettre en état de recevoir la flotte romaine et les trois cents galères que la victoire d'Actium venait de livrer à son heureux maître.

C'est à cette époque qu'il faut placer la construction de la plus grande partie de Fréjus. Les géographes des premiers siècles la désigneront désormais sous le nom de *classica navale Augusta, colonia Octavanorum,* ce qui signifie que c'était un arsenal dédié à Auguste, et que la colonie avait été renouvelée par les soldats de la huitième légion (1).

(1) *Forum Julii Octavanorum colonia, quæ pacensis appellatur et classica.* (PLINE, l. III, v.)

Καὶ τὸ ναύσταθμον τὸ Καίσαρος τοῦ Σεβαστοῦ, ὃ καλοῦσι Φόρον Ἰούλιον. (STRAB., *Géogr.*, l. IV, c. 1, 9.)

L'ancienne colonie romaine ne nous a laissé que des ruines; mais elles sont nombreuses et grandioses, et les progrès de la science archéologique permettent aujourd'hui de reconstituer avec une exactitude parfaite la physionomie de la ville antique. Il est pénible cependant d'avouer que la destruction de la plus grande partie des remparts et des monuments est tout à fait récente, et que presque toutes les maisons construites à Fréjus depuis moins d'un siècle ont emprunté leurs matériaux aux édifices romains.

Le doute n'est malheureusement pas permis à cet égard; et il suffit, pour s'en convaincre, de comparer ce que l'on voit aujourd'hui avec les ruines décrites en 1729 par un modeste écrivain, l'abbé Girardin. L'importante monographie de Girardin n'a aucune prétention archéologique; l'auteur ne possédait d'ailleurs que des notions d'architecture très-incomplètes, et se contentait de décrire d'une manière naïve peut-être, mais d'autant plus digne de foi, l'état extérieur de la ville et de ses environs (1).

Depuis lors, une étude savante due à M. Charles Texier, insérée dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et donnant le résultat des fouilles qu'il opéra à deux reprises différentes en 1822 et en 1829, a permis de re-

(1) GIRARDIN, *Histoire de la ville et de l'église de Fréjus.* Fréjus, 1729.

connaître que l'état des ruines était encore à cette époque beaucoup plus satisfaisant qu'aujourd'hui (1).

Toutefois, malgré les dévastations sans nombre que la ville antique a subies dans ces derniers temps, et la perturbation apportée notamment dans les quartiers de la marine par les travaux du chemin de fer de Toulon à Nice exécutés en 1861, il est encore facile de retrouver les substructions de la plupart des édifices, de suivre les quais du port, la ligne continue des remparts; et presque partout des déblais très-superficiels mettent au jour le sol antique remblayé par la main des hommes ou les alluvions récentes de l'Argens.

VIII

L'enceinte de Fréjus forme un polygone irrégulier, dont le périmètre a un développement de trois mille cinq cents mètres environ. Les murs avaient, en général, trois mètres d'épaisseur et une hauteur de huit mètres; ils étaient flanqués de tours rondes très-peu espacées, à deux étages, et dont la hauteur était de douze à quinze mètres. L'ensemble de la fortification était crénelé. Quatre portes donnaient accès à la ville : la porte des Gaules, *porta Gallica;* celle qui s'ouvrait du

(1) Ch. Texier, *Mémoires sur la ville et le port de Fréjus.* Acad. des inscr. et belles-lettres. Paris, 1849.

côté de l'Italie, *porta Romana;* une autre, moins importante, au Sud de la porte des Gaules, sur la berge adoucie de l'Argens, *porta Argentea;* une dernière enfin, beaucoup plus ornée que les précédentes, donnait sur le port; c'était la porte d'Orée, *porta Oræ,* désignée plus souvent, mais fort improprement, sous le nom de *porta aurea,* porte dorée. La voie Aurélienne traversait Fréjus dans sa plus grande dimension, et pénétrait dans la ville par la porte d'Italie pour en sortir par celle des Gaules. Ces entrées de la ville, à l'exception de la porte d'Orée, qui était pour ainsi dire intérieure, puisqu'elle était au fond du port, étaient fortifiées et accompagnées de tours rondes et crénelées comme on en voyait de distance en distance le long du mur d'enceinte.

Aux deux extrémités de la ville, du côté de la mer, s'élevaient deux *castella* également fortifiés; l'un est encore désigné sous le nom de « citadelle », le second s'appelle la « plate-forme ». Ces deux châteaux forts dominaient ainsi le port et contribuaient à sa défense.

Il ne reste malheureusement que des ruines informes de ces deux acropoles, que l'on ne peut mieux comparer qu'à deux bastions de très-grandes dimensions, reliés par une courtine dont le tracé suivait l'alignement de l'ancien quai, disparu sous les atterrissements. Ces ruines permettent cependant de juger de l'aspect général de la ville antique vue du port; et on y reconnaît,

à première vue, une physionomie toute spéciale. Fréjus, en effet, n'était pas une colonie ordinaire; et, bien qu'on y trouve, comme partout ailleurs, les vestiges des monuments classiques de l'architecture officielle, amphithéâtres, forum, thermes, etc., c'était avant tout un arsenal et une ville de garnison pour les équipages de la flotte.

Rome n'était devenue une puissance maritime que par la force des choses. Son génie ne la portait pas sur mer. Ce ne fut que lorsqu'ils résolurent de chasser les Carthaginois de la Sicile, que les Romains se construisirent d'un seul jet toute une flotte dont les navires étaient plus ou moins bien copiés sur le squelette, dit-on, d'une galère ennemie, échouée sur les côtes du Latium. Mais ils ne furent jamais que de très-médiocres ingénieurs de constructions navales et d'assez inhabiles marins.

Leurs bateaux appartenaient presque tous à cette classe qu'on appelait des onéraires, *onerariæ naves;* ce n'étaient que des navires de transport, que l'on manœuvrait surtout à la rame, capables de renfermer dans leur cale des munitions, des armes, des hommes et même des chevaux, mais par cela même lourds, pesants et difficiles à gouverner avec des vents contraires ou de fortes mers. Ces navires, armés d'éperons et de grappins, venaient résolûment s'accrocher aux vaisseaux ennemis. La bataille n'était plus dès lors une question de tactique et de navigation; c'était

une affaire d'abordage, une lutte corps à corps, et les soldats des légions combattaient sur la mer d'après les mêmes règles que sur la terre.

Il suffit de lire les récits de Polybe, de César et de tous les historiens militaires pour juger de l'exiguïté des nefs antiques, si on les compare à nos vaisseaux modernes. César raconte en effet que, lorsqu'il ordonna à ses lieutenants de faire le siége de Marseille à la fois par terre et par mer, il manquait absolument de flotte et commanda à la hâte des galères de combat au chantier d'Arles; et ces galères, dit-il, furent prêtes et armées en trente jours (1). On lit dans Polybe que, pendant l'une des guerres des Romains contre les Carthaginois, on put engager d'un côté cinq cents quinquérèmes, de l'autre près de sept cents, et que plusieurs centaines de ces galères furent coulées, prisonnières ou mises hors de combat (2).

---

(1) CÆSAR, *De bell. civ.*, I, XXXVI.

ANIBERT, *Mémoire sur l'ancienneté d'Arles*. Arles, 1872.

Ch. LENTHÉRIC, *les Villes mortes du golfe de Lyon*, IIe part., ch. XII. Paris, 1876.

(2) 5. *Quo quidem, ut reliqua certamina atque apparatus taceam, sicut ante diximus, semel, quinqueremibus amplius quingentis, si classem utramque in unam summam jungas; iterum, non multo paucioribus septengentis, pugnatum est.*

6. *Ac Romani quidem eo bello quinqueremes amiserunt, cum iis quæ naufragiis periere, ad septingentas. Carthaginienses vero ad quingentas.* (POLYBE, *Hist.*, l. I, t. LXIII. Trad. Did.)

On sait, d'autre part, que les navires anciens étaient le plus souvent halés à terre pendant la nuit avec des câbles et des cabestans. La pratique du mouillage en rade était inconnue, et les marins romains ne se trouvaient en sûreté que lorsque leurs navires reposaient à sec sur la terre. La flotte, arrivée au port, était tirée sur des plans inclinés, sur des cales préparées à l'avance, ou même quelquefois sur la berge même, comme on le fait encore de nos jours sur toutes les plages de la Méditerranée pour les barques de pêche ou les petits bateaux de plaisance; et ces procédés tout à fait primitifs, qui datent du temps d'Homère, ne paraissent pas s'être perfectionnés notablement pendant l'époque impériale (1).

Il serait facile de multiplier à ce sujet les citations classiques; et on en conclurait aisément que la flotte romaine se composait d'un nombre considérable de vaisseaux de médiocre volume et assez mal outillés comme engins de navigation. Le matelot, dans le sens nautique du mot, n'existait pour ainsi dire pas. Le soldat romain mon-

(1) Νῆα μὲν οἴγε μέλαιναν ἐπ' ἠπείροιο ἔρυσσαν
ὑψοῦ ἐπὶ ψαμάθοις, ὑπὸ δ'ἔρματα μακρὰ τάνυσσαν.
(Hom., *Il.*, I, v. 485-486.)

. . . . . εἰρυάτο νῆες
θῖν' ἐφ' ἁλὸς πολιῆς· τὰς γὰρ πρώτας πεδίονδε,
εἴρυσαν, αὐτὰρ τεῖχος ἐπὶ πρυμνήσιν ἔδειμαν.
(Hom., *Il.*, XIV, v. 30-32.)

Trahuntque siccas machinæ carenas.
(Horat., *Carm.*, l. I, od. iv.)

tait sur un navire comme sur un chariot de guerre. Tous les détails que nous pouvons connaître sur l'aménagement des bateaux antiques nous permettent d'affirmer qu'on n'y connaissait pas ce que nous appelons de nos jours la vie de bord. Les troupes, embarquées accidentellement sur les navires, descendaient à terre tous les soirs, dans des ports distants de quelques milles les uns des autres, désignés à l'avance par les itinéraires et où les flottes relachaient avec cette prudence extrême, on peut même presque dire avec cette excessive timidité, dont les Romains ne se sont jamais départis sur la mer et qui contraste d'une manière si singulière avec leur indomptable courage sur la terre ferme.

Toutefois, comme la conquête leur avait donné la domination du plus grand développement de côtes que jamais nation ait possédé, et qu'ils étaient maîtres de tous les rivages de la Méditerranée, il était indispensable pour eux d'entretenir une flotte permanente pour exercer une surveillance sur cet immense littoral. Ils en avaient même trois principales : l'une dans la mer Adriatique; l'autre dans la mer Tyrrhénienne, qui correspond aux parages du Latium, de la Sardaigne et de la Sicile, la troisième dans la mer Ligustique, le long des côtes de la Narbonnaise et de l'Ibérie (1).

(1) F. Robiot, *le Recrutement de l'état-major et des*

Chacune de ces flottes avait son port d'attache, son arsenal. Le premier était à Ravenne, le second à Misène, le dernier à Fréjus. Fréjus était donc exactement, à l'époque impériale, l'analogue de notre port de Toulon. C'était le centre de ralliement de l'escadre de la Méditerranée gauloise. On peut même croire, d'après le témoignage de Tacite (1), que ce port, qui avait toute la faveur d'Auguste parce qu'il avait été créé par Jules César, était le plus important des trois; car on sait que c'est là que le vainqueur d'Antoine envoya les beaux navires qu'il avait conquis à la bataille d'Actium, et qu'il considérait à bon droit comme le plus glorieux trophée de ses victoires.

Les ruines des deux citadelles qui dominent le port de Fréjus parlent dès lors d'elles-mêmes; et, s'il est impossible de les restaurer dans tous leurs détails, il est facile de se rendre compte de leur destination première. C'étaient des magasins d'approvisionnement pour la flotte, des salles de dépôt pour les armes, les munitions, les agrès des navires, et vraisemblablement aussi des ca-

---

équipages dans les flottes romaines au temps de l'Empire. (*Rev. arch.*, 1873.)

(1) *Italiam utroque mari duæ classes, Misenum apud et Ravennam, proximumque Galliæ littus rostratæ naves præsidebant, quos Actiaca victoria captas Augustus in oppidum Forojuliense miserat, valido cum remige.* (Tac., *Ann.*, IV, 5.)

sernements pour les soldats qui ne couchaient jamais à bord et qui laissaient tous les soirs les vaisseaux sous la surveillance d'un petit nombre de gardiens.

Les deux citadelles étaient à plusieurs étages; leur partie inférieure, la seule qui existe aujourd'hui, laisse encore voir une série de voûtes en berceau séparées par des piliers rectangulaires, et qui rappellent les célèbres réservoirs de Misène destinés à l'approvisionnement de la flotte. L'état de dégradation des ruines ne permet pas de dire s'il y avait là, comme à Misène, un immense bassin d'alimentation d'eau douce. Quelques antiquaires ont pensé avec plus de raison que ce sous-sol, dont le radier présente une pente dirigée vers le port et qui se perd dans la vase au-dessous de l'ancien niveau des eaux de la lagune, constituait une série de cales d'échouage, le long desquelles les bateaux tirés à sec auraient été complétement mis à couvert par les voûtes dont nous venons de parler (1). Ce n'est là sans doute qu'une hypothèse; elle a cependant l'avantage d'être rationnelle et tout à fait conforme aux usages maritimes de l'époque. Quoi qu'il en soit, on ne saurait douter que les deux plates-formes n'aient été autrefois occupées par de grandes constructions affectées au service du port, et il est très-naturel d'admettre que leur partie supé-

(1) Ch. TEXIER, *op. cit.*

rieure devait servir d'entrepôts et de logements pour le matériel de la flotte et les hommes qui en faisaient partie.

Le port, ainsi que nous l'avons dit, s'étendait au Sud de la ville, et n'était qu'une portion de la lagune approfondie et placée directement sous la protection des forts. Tout d'abord, on l'avait établi au pied de la plate-forme, dans la partie qui semblait le moins exposée aux ensablements de l'Argens et du Reyran. C'était là qu'était le port de César; mais quelques crues des deux rivières en exhaussèrent bientôt le fond; et Agrippa dut faire construire un épi, puis un môle isolé, entre lesquels on fut obligé d'entretenir la profondeur au moyen de dragages incessamment renouvelés. Le remède était borné et la source du mal permanente. Au bout de deux siècles, l'épi d'Agrippa fut tourné par les atterrissements. On chercha alors à provoquer des chasses énergiques dans le port par une déviation de l'Argens, dont on aperçoit encore les traces au Nord de la citadelle; mais les chasses ne sont jamais efficaces dans les mers sans marée, et l'envasement qui avait eu lieu par le haut s'opéra par le bas. On fut alors réduit à entretenir d'une manière continue une passe artificielle dans l'étang. On creusa un chenal maritime large et profond; et, à mesure que de nouveaux dépôts de l'Argens exhaussaient le fond de la lagune et augmentaient la largeur de l'appareil littoral, on prolongeait ce canal jusqu'à

la mer [illegible] à [illegible] cesser sans cesse pour assurer le passage des bateaux de plus faible tirant d'eau. En [illegible], les navires de cinquante tonneaux [illegible] de la place à pénétrer dans l'enceinte [illegible] Fréjus: quelques années plus tard, en [illegible], la communication se [illegible] pour toujours. Depuis lors, la lagune s'est transformée en marais: aujourd'hui c'est une plaine de sable, coupée çà et là de quelques étangs [illegible].

IX

Notre intention n'est pas de faire ici une description détaillée des monuments de Fréjus. Cette étude demanderait un livre à part: elle a été d'ailleurs plusieurs fois faite avec conscience et talent, et nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur aux intéressantes monographies qui ont été publiées sur ce sujet depuis près d'un siècle (1). Il y trouvera la description minutieuse, les dessins exacts et la restauration intelligente de tous les monuments de la ville antique, — citadelle et jetées du port, magasins de l'arsenal, tours du phare et des signaux, murailles et portes de l'enceinte, marché, thermes, théâtre,

(1) GIRARDIN. — Ch. TEXIER, *op. cit.*
V. PETIT, *Esquisses des monuments romains de Fréjus.* (*Bull. mon.*, 1864-1865.)

amphithéâtre, temples, forum, égoûts, aqueduc, etc... Nous nous contenterons d'envisager la colonie dans son ensemble et d'en reproduire les traits principaux.

On sait que dans l'organisation des provinces conquises les Romains poursuivaient un double but : créer un pouvoir fort qui les rassurât contre les tentatives des vaincus, et établir une administration aussi simple, aussi facile que possible. Ce système reçut des applications diverses dans chacune des provinces, suivant la nature des lieux, le caractère des habitants, leur état de civilisation et les circonstances de la conquête; il comportait une espèce d'ordre, une série de degrés par lesquels les peuples soumis avaient à passer (1).

Aux peuples conquis par la force, dont les terres confisquées avaient été adjugées à l'*ager publicus,* on imposait la colonie romaine, établissement semi-civil, semi-militaire, fondé en principe sur l'expropriation des anciens habitants, sur l'implantation d'une petite Rome au milieu des peuples vaincus. Au-dessous venait la cité latine, dans laquelle pouvaient entrer les peuples qui avaient accepté de meilleure grâce le joug romain et qu'on assimilait alors aux alliés les plus favorisés, aux Latins. Au-dessous encore étaient ceux qui payaient un tribut annuel appelé

(1) Herzog, *Galliæ Narbonensis historia.* Leipsick, 1863

stipendium, dont la fixation était laissée à l'arbitraire du gouvernement de la province; on les désignait alors sous le nom de *stipendarii*, et leur état provisoire était considéré comme une transition entre la colonisation régulière et les premiers moments de la conquête.

Tel fut le système employé constamment pendant la République et les beaux temps de l'Empire; il réunissait tous les avantages, et le gouverneur général de la province, se déchargeant sur les magistrats particuliers des villes des détails de l'administration, pouvait d'autant mieux veiller aux intérêts généraux (1).

L'ensemble des monuments de Fréjus permet de croire que cette ville avait été de très-bonne heure une des colonies les plus favorisées; c'était à la fois une colonie civile et militaire. En principe, le premier résultat de l'installation d'une colonie était de faire disparaître l'ancienne population; mais il n'en fut pas ainsi en Gaule; la conquête fut relativement douce, et les habitants de la Narbonnaise en particulier se virent traités comme les populations de la Grande-Grèce. Le caractère propre de la colonisation était de former un même tout, de créer en quelque sorte une Rome nouvelle dans laquelle les vétérans et les colons devaient retrouver les institutions, les

(1) *Hist. gén. de Languedoc*, note CXII sur les colonies romaines. A. M.

mœurs, les monuments et surtout les plaisirs de la métropole, et qui offrait au peuple nouvellement conquis de si grands avantages qu'il ne dut pas hésiter longtemps à faire bon marché de sa nationalité. Quarante-cinq ans avant Jésus-Christ, César avait promulgué une loi organique, restée célèbre sous le nom de *lex Julia*, qui réglait jusqu'à la minutie tous les détails de l'administration intérieure des colonies, et prescrivait que les habitants des villes conquises ne pouvaient prétendre à Rome à aucune magistrature. La loi cessa bientôt d'être exécutée; et, dès les premiers empereurs, quelques colonies favorisées commencèrent à être représentées directement au sénat. Claude fit étendre ce privilége aux habitants de toute la Gaule chevelue; dès Vespasien, la Narbonnaise, qui comprenait toute la partie littorale de notre pays depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées, était devenue tellement romaine qu'au dire de Pline on ne la distinguait plus de l'Italie (1); et les citoyens de ces colonies privilégiées, absolument égaux aux citoyens de la métropole, furent souvent qualifiés de consulaires, de préteurs, et purent exercer toutes les magistratures comme s'ils avaient été de véritables citoyens romains.

Cette uniformité entre toutes les villes annexées à l'empire est un des caractères les plus remar-

(1) PLIN., *Hist. nat.*, l. III, c. v.

quables de la conquête romaine. Aucun peuple n'a possédé à un plus haut degré le génie de la colonisation administrative et n'a mieux su donner à ses constructions le caractère d'utilité publique. Mais nulle part cette puissante faculté d'organisation n'a produit des résultats plus rapides et plus complets qu'à Fréjus; et il est impossible de ne pas admirer ici la sûreté de méthode, l'esprit pratique et la simplicité des moyens matériels d'exécution qui permirent de faire pour ainsi dire disparaître d'un seul coup la ville gréco-barbare et d'improviser en très-peu d'années une cité absolument nouvelle, calquée sur la métropole, et dont tous les rouages purent fonctionner dans leurs moindres détails le lendemain même de leur création.

X

On se fait, en général, une idée un peu fausse des méthodes employées par les Romains dans les constructions si nombreuses dont ils ont couvert le sol de leur immense empire. On est assez porté à croire que ce peuple fort par excellence a voulu donner systématiquement à tous ses monuments un caractère de vigueur très-prononcé et une grande majesté architecturale. Rien n'est moins exact, et une étude récente et très-approfondie de M. l'ingénieur Choisy sur « l'art de bâtir chez les Romains » permet de se rendre

compte aujourd'hui de tous leurs procédés de construction et de l'organisation de leurs chantiers dans les moindres détails. Les Romains n'avaient pas en réalité d'architecture qui leur fût propre. L'élément principal de tous leurs édifices était la voûte ou l'arceau, et ils l'avaient emprunté aux Étrusques. C'est d'eux aussi qu'ils avaient adopté, dans le principe, ces blocs énormes appareillés sans ciment et qui distinguent la plupart des monuments de la République. Ce mode de construction d'ailleurs, où chaque pierre éveille l'idée d'une difficulté vaincue, convenait trop à l'expression de leur puissance pour tomber en désuétude le jour où Rome parvint au terme de sa grandeur; aussi ne fut-il abandonné à aucune époque. Les colonnes de granit dressées dans les monuments de l'empire, les monolithes, lourds et massifs comme des obélisques égyptiens, qui portent la retombée des grandes voûtes, les quartiers de roche taillée qui forment l'enceinte des amphithéâtres, tous ces fastueux revêtements que les architectes des bas temps appliquaient à leurs grands édifices, montrent assez, malgré la différence des styles, que les constructeurs de Rome n'ont jamais entièrement oublié les antiques traditions puisées à l'école des maîtres étrusques (1). Mais l'esprit

(1) A. Choisy, *l'Art de bâtir chez les Romains*, Ire part., ch. I. 1873.

essentiellement pratique des Romains, leur goût instinctif pour les choses simples et utiles les poussèrent bientôt à employer dans leurs constructions publiques des procédés d'exécution beaucoup plus économiques et surtout beaucoup plus rapides. Déjà, dès la fin de la République, les embellissements de Rome, entrepris avec une fiévreuse activité, n'étaient plus qu'un moyen de faire oublier au peuple son ancienne vie politique, et la ville aux sept collines se couvrit, sous Agrippa, d'édifices consacrés aux plaisirs et aux fêtes de la multitude. Les colonies n'étaient que le reflet de la métropole; on y déployait la même activité pour la construction des mêmes édifices: c'était partout la même discipline savante, la même rapidité d'exécution, facilitée d'ailleurs par les ressources d'une main-d'œuvre gratuite et presque inépuisable.

Il était en effet de principe à Rome que le soldat ne devait dans aucun cas rester inoccupé; et, en l'employant aux ouvrages de construction, on voulait avant tout le préserver d'une oisiveté dangereuse. Fréquemment les troupes romaines furent ainsi chargées de travaux quelquefois superflus. Quand Vitellius fit élever par ses soldats des amphithéâtres dans les villes de Bologne et de Crémone, il songeait moins, nous apprend Tacite (1), à doter ces deux villes de monuments

(1) TACIT., *Hist.*, l. I, c. LXVII.

utiles qu'à s'affranchir un instant de l'esprit turbulent des légions. On vit de même les soldats romains construire des amphithéâtres en Afrique (1), des murailles de défense en Bretagne (2), en Égypte des tombeaux, des ponts, des temples, des portiques, des basiliques (3); en Italie ils travaillèrent aux grandes routes; presque partout la mention de leurs travaux était accompagnée de cette curieuse observation « que les monuments furent entrepris pour occuper leurs loisirs ».

Ce n'étaient pas seulement les soldats que l'on transformait ainsi en ouvriers de bâtiment; telle était la simplicité des procédés, qu'ils pouvaient être appliqués par les prisonniers mêmes que les Romains tenaient à leur discrétion et par des condamnés tirés des derniers rangs du peuple. La condamnation aux travaux publics comptait, en effet, au nombre des peines légales; elle est citée dans les Sentences de Paul; on la retrouve à chaque page de la législation théodosienne (4), et l'on sait qu'elle consistait surtout à faire extraire des matériaux pour les ouvrages publics (5).

(1) Orell., 6597.
(2) Orell., 3566.
(3) Vopisc., *Prob.*, c. ix.
(4) Paul., *Sentent.*, l. V, tit. De pœnis.
Cod. Th., l. XIV, tit. x.
Digest., l. XLVIII, tit. xiv.
(5) A. Choisy, *l'Art de bâtir chez les Romains*, 3e part., ch. ii.

Mais on allait plus loin encore dans les provinces; et dans les moments de presse on ne craignait pas d'appeler sur les chantiers, comme on aurait appelé sous les armes, les hommes libres les plus étrangers à l'art de bâtir; c'était une véritable levée en masse. Toute la population corvéable de l'empire pouvait être convertie en terrassiers et en maçons, et on disposait ainsi d'une main-d'œuvre pour ainsi dire infinie. Les types de construction étaient d'ailleurs très-simples et toujours les mêmes; l'intelligence de l'ouvrier était en quelque sorte supprimée; on y suppléait par le nombre; et tout homme valide, soldat, prisonnier de guerre, esclave, condamné, homme libre même, concourait à l'exécution des travaux publics; ce n'était qu'une affaire de discipline et d'organisation.

La conséquence de ce système fut naturellement l'abandon, dans la plupart des cas, des voûtes de grand appareil, des assises de pierre de taille et de toutes les dispositions architecturales qui auraient exigé non-seulement du temps, mais encore et surtout des praticiens intelligents et exercés; et ce ne fut que dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la proximité de carrières d'une exploitation facile permettait d'obtenir sans trop de temps des matériaux de grandes dimensions, que l'on employait des blocs énormes comme ceux que l'on admire par exemple au pont du Gard ou aux Arènes de Nimes. Presque

partout, les contructions étaient faites en petits matériaux réunis au mortier, en briques, en maçonnerie concrète, ce qui n'exigeait de la part des ouvriers aucun talent, aucune éducation spéciale (1).

XI

La ville antique de Fréjus est un exemple saisissant de ces procédés d'exécution rapide. Tous les édifices de la ville, les murailles de l'enceinte, les quais du port ont été construits à la même époque, sous une seule impulsion, par les mêmes ouvriers, agissant avec les mêmes moyens, sur des mesures identiques, avec de petits matériaux taillés sur les mêmes proportions et mis en œuvre d'une manière invariable. Les pierres de taille ne manquaient pas cependant dans le pays. Les montagnes des Maures et de l'Estérel étaient voisines et auraient pu fournir des carrières inépuisables où il eût été facile de trouver des blocs d'une variété et d'une richesse incomparables. Mais il eût fallu du temps et des ouvriers spéciaux; et, sauf les colonnes, les revêtements

(1) Les savantes études que poursuit en ce moment M. l'ingénieur Choisy ont même démontré que, dès l'empire, les Romains d'Occident s'étaient attachés à réduire les frais de cintrage, et que les Romains d'Orient, et après eux les Byzantins, leurs successeurs directs, ont fait un dernier pas dans cette voie et sont parvenus à s'affranchir absolument de tout cintre.

de marbre et les ornements en serpentine et en porphyre dont on retrouve quelques débris, la ville entière était bâtie en briques et en petits moellons. Il y a même plus. Partout où le rocher est apparent, on l'a utilisé pour le noyer dans la maçonnerie de manière à économiser une partie des édifices dans lesquels il était enchâssé; c'est ainsi que la moitié de l'amphithéâtre est empâté dans une masse rocheuse de nature volcanique qui forme, du côté du Nord, une partie de l'enveloppe extérieure. Même esprit d'économie pratique dans la construction de l'enceinte de la ville; la haute et longue muraille relie en plusieurs endroits des massifs de poudingue dont les falaises forment une fortification toute naturelle. Partout se décèle la préoccupation de faire vite, d'utiliser tous les accidents de terrain et de reproduire des types extrêmement simples, sans aucune originalité et sans la moindre recherche d'ornementation.

XII

Fréjus, presque entourée par les flaques boueuses de l'Argens et du Reyran, manquait d'eau potable; et l'on sait tout l'intérêt que les Romains attachaient à une abondante distribution d'eau; c'était pour eux plus que pour nous (ne craignons pas de l'avouer à notre honte) une nécessité de premier ordre. L'éloignement des sources n'était pas un obstable; et, dans toutes les colonies impor-

tantes, le service des eaux était peut-être, avec celui des jeux, le mieux fait, le plus assuré de l'édilité romaine (1).

Une petite rivière, la Siagne, qui coule à plus de soixante kilomètres de Fréjus et jette ses eaux claires dans le lit du Reyran, fut presque en entier absorbée pour le service de la ville et du port. L'aqueduc serpentait le long de plusieurs collines, traversait des gorges secondaires et entrait à Fréjus par la porte romaine à la hauteur même des remparts. On en voit encore les ruines sur plus de trente kilomètres de développement; ici c'est une cuvette souterraine, là des arcades ruinées dont les longs alignements rappellent les grands aqueducs de la campagne romaine. Par une singulière disposition les eaux arrivaient dans la ville à la hauteur même des remparts, de telle manière que le chemin de ronde de l'enceinte, recouvert de dalles, pouvait servir de rigole de distribution. Les arcades de l'aqueduc, dont on aperçoit encore les piliers dans la campagne, avaient en général dix à douze mètres de hauteur et une ouverture de cinq mètres; de grands contre-forts en talus venaient s'appuyer contre les pieds-droits. C'est incontestablement le travail d'adduction d'eau le plus étendu, sinon le plus monumental, que les Romains ont établi sur le sol de la Narbonnaise.

(1) Ce service était désigné sous le nom de *cura urbis et ludorum*. (Voir le texte de la *lex Julia*.)

Une armée d'ouvriers a dû en très-peu de temps le mener à bonne fin ; mais la main-d'œuvre et les procédés de construction sont exactement les mêmes que pour tous les monuments de la ville, et il est même évident que la précipitation de la construction a nui à la solidité de l'œuvre qui a été réparée peu après son achèvement. Les traces de ces réparations sont encore très-visibles ; en quelques endroits l'aqueduc est double, ce qui indique qu'une seconde canalisation de secours avait été construite à côté de la première qui devait menacer ruine ; et il est à remarquer que les parties réparées ont été en général traitées avec beaucoup plus de soin que l'ouvrage primitif.

Aucun document épigraphique ne permet de déterminer l'époque précise de la construction de l'aqueduc ; il est cependant assez probable qu'elle est à peu près la même que celle des remparts et de la majeure partie de la ville ; et l'opinion générale des antiquaires est qu'il date des premières années de l'empire, tandis que les réparations auraient été faites sous le règne de Vespasien, après la guerre entre Othon et Vitellius.

XIII

Les seuls monuments de Fréjus qui diffèrent de tous les types connus et si souvent reproduits par les Romains dans toutes les villes latines et les colonies sont ceux qui concernent le port. Les

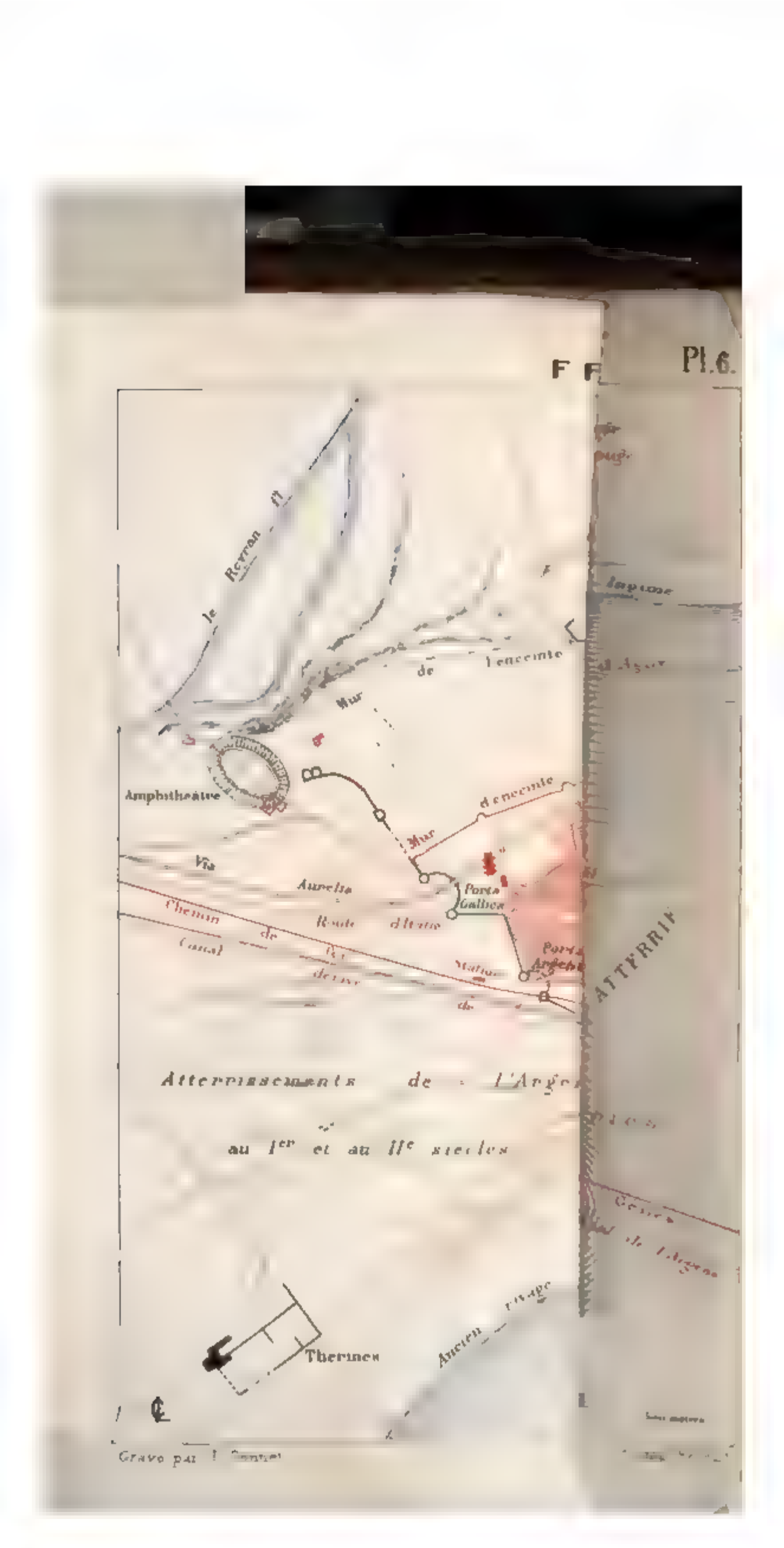
Pl.6.
Le Rerran
Mur de l'enceinte
Amphithéâtre
Mur d'enceinte
Voie Aurelia
Chemin de halage
Route d'Italie
Porte Gallien
Atterrissements de l'Arge
au Ier et au IIe siecles
Theriques
Ancien rivage
ATTERRIS
Gravé par

Quais et les jetées sont encore apparents au Sud de la ville dans la plaine d'alluvions sablonneuses que traverse dans toute sa largeur le chemin de fer de Toulon à Nice. La grande jetée s'enracine à la citadelle dont les substructions circulaires et les vigoureux contre-forts soutenaient le mur de face.

Vis-à-vis se trouve un môle isolé qui présente deux alignements d'équerre, sépare l'ancienne rade en deux et rappelle les brise-lames avancés en mer qui étaient d'un usage assez fréquent dans les petits ports antiques.

A l'extrémité de la grande jetée, on remarque dans un état parfait de conservation un monument singulier dont le soubassement circulaire est surmonté d'un prisme à six faces couronné lui-même par une pyramide hexagonale. La hauteur totale de cet édifice étrange est de 10m,50. Sa destination première n'est pas facile à trouver et a donné lieu à des méprises singulières. Un plan manuscrit de d'Anville, déposé à la Bibliothèque nationale, le désigne comme étant « l'ancien phare de Forum Julii ». Mais cette opinion est absolument insoutenable. L'édifice est complétement massif, aucun escalier ne conduit au sommet, et sa hauteur est inférieure à celle des remparts, des tours de l'enceinte et de la citadelle. L'interprétation la plus rationnelle est donc que ce petit monument était une sorte de balise destinée à diriger la marche des vaisseaux dans l'avant-port, où la navigation devait être quelque

peu incertaine à cause de la diminution progressive de la profondeur et des ensablements toujours croissants de l'Argens. Peut-être les faces du prisme étaient-elles utilisées, comme celles de la célèbre tour des Vents à Athènes, pour le tracé de cadrans solaires, et le sommet de la pyramide était-il surmonté d'une sorte de girouette ou d'un mât qui permettait de donner aux navigateurs la direction du vent et de leur faire les signaux nécessaires pour les manœuvres de l'entrée.

Il est curieux, à ce sujet, de remarquer que l'un des plus anciens poëtes grecs, Leschès, qui vivait vers la trentième olympiade (environ six cent soixante ans avant J. C.), décrit dans sa petite Iliade une tour de même genre qui existait à l'extrémité du promontoire de Sigée, sur l'Hellespont, à l'époque du siége de Troie. L'érudit bénédictin dom Bernard de Montfaucon en donne le dessin, dans la Table Iliaque, et la représente en forme de pile ou de grand cippe terminé par un sommet aigu. C'est, à peu de chose près, le type de l'édifice de Fréjus; et il y a tout lieu de les considérer tous deux comme des signaux de jour, remplissant les mêmes fonctions que ceux qui existent en si grand nombre aujourd'hui sur nos côtes, et que l'on appelle des « amers ». Quoi qu'il en soit, ce n'était pas un phare, et rien n'est moins bien trouvé que le nom de « Lanterne » sous lequel ce petit monument est universellement connu et désigné.

Le véritable phare de Fréjus était en face et avait une tout autre importance. Comme tous les monuments de cette nature, il rappelait par ses dispositions principales le célèbre édifice élevé à l'entrée du port d'Alexandrie. Tout le monde sait que ce monument prodigieux était construit dans la petite île de Pharos, d'où il a tiré son nom Φάρος, phare, pour le donner à tous les édifices du même genre créés après lui, et que, ruiné par un tremblement de terre le 8 août 1303, il ne nous a laissé que des vestiges insignifiants et même un peu contestés. Cette merveille de l'ancien monde était considérée comme le triomphe de l'art de l'ingénieur et de l'architecte; et César lui-même, ordinairement assez froid et peu disposé à prodiguer son admiration, en parle dans des termes presque enthousiastes (1).

D'après les témoignages de plusieurs auteurs, Pline, Josèphe, Edrici, etc., sa hauteur dépassait cent et peut-être cent cinquante mètres; et, bien qu'il faille un peu se méfier de l'exactitude des chiffres cités dans les textes anciens, il n'est pas impossible que Ptolémée ait cédé à la tentation de surpasser les Pharaons en donnant à cette tour prodigieuse des dimensions supérieures à celles des pyramides (2).

(1) *Pharus est in insula turris magna altitudine mirificis operibus extructa, quæ nomen ab insula accepit.* (CÆSAR, *De bell. civ.*)

(2) D'après les calculs très-probables de Letronne, la

Ce qu'il y a de certain, c'est que les plus beaux phares de l'antiquité étaient construits sur ce modèle presque toujours cité comme le type supérieur dont on ne pouvait jamais approcher (1). Tel était entre autres celui que Caligula fit construire à Boulogne, à la suite de cette folle expédition qu'il prépara sur le bord de l'Océan, où il s'avança à la tête de son armée avec un grand appareil de balistes et autres machines de guerre. Personne, raconte Suétone, ne soupçonnait son dessein, lorsque subitement il ordonna à ses soldats de ramasser des coquillages qui étaient, disait-il, des dépouilles de l'Océan dignes d'être portées au Capitole et au Palatin. Comme témoignage de cette ridicule victoire, il fit élever à une grande hauteur une tour où l'on alluma pendant la nuit des feux pour diriger la marche des navires. Ce fut le plus ancien et le plus beau phare de la Gaule. D'après le dessin qui en a été fait peu avant sa destruction et qui nous a été conservé par un savant dominicain, le Père Lequien, la tour établie sur la falaise devait être octogone. Chacun de ses côtés avait à sa base vingt-cinq pieds,

---

hauteur du phare d'Alexandrie n'aurait été que de cinquante mètres, ce qui le rendrait tout à fait comparable au phare de Cordouan, dont le plan focal est à l'altitude de soixante mètres au-dessus des hautes mers.

(1) *Conjectisque pilis superposuit altissimam turrem in exemplum Alexandrinæ Phari ut ad nocturnos ignes cursum navigia dirigerent.* (SUÉTONE.)

et son diamètre soixante-dix. Elle était composée de douze étages en retrait les uns sur les autres ; et l'entablement supérieur de chaque étage formait une sorte de terrasse ou de promenoir. L'édifice présentait ainsi une forme pyramidale assez élégante. La construction était recherchée, composée de pierres de différentes couleurs alternant avec des chaînes de briques qui devaient lui donner un aspect décoratif très-remarquable.

On sait que cette tour portait pendant le moyen âge le nom de « tour de l'Ordre », *turris Ordinensis*, altération de *turris Ardens*, tour Ardente, nom qui rappelle sa destination première. D'après la chronique d'Éginhard, Charlemagne la fit restaurer et rétablit à son sommet les feux qui étaient éteints depuis plusieurs siècles. En 1545, les Anglais, maîtres de Boulogne, englobèrent la tour de l'Ordre dans leurs fortifications et la convertirent en donjon de forteresse. Le fort et la tour s'écroulèrent en 1684 (1).

A peu de chose près, c'étaient les dispositions fondamentales de la tour d'Alexandrie. Sauf quelques réductions dans les dimensions, c'étaient aussi celles du phare de Fréjus. Celui-ci existait au pied de la citadelle à l'origine même de la grande jetée. Il les reliait entre elles par le moyen de chemins couverts dans lesquels on pouvait cir-

(1) *Société française de Numismatique et d'Archéologie.* — 1875.

culer en sûreté. Le fort, séparé de la ville par le canal de l'Argens qu'on avait détourné pour produire une chasse au fond du port, tenait ainsi au môle par l'intermédiaire du phare. Comme à Alexandrie, à Ostie et à Boulogne, la tour était à plusieurs étages, en retrait les uns sur les autres jusqu'au sommet; des salles étaient établies à chaque étage pour les surveillants, *cohortes vigilum*, et les dépôts de matières combustibles qu'on brûlait au sommet de l'édifice. Les vestiges du monument permettent encore de distinguer la plate-forme inférieure, le chemin de ronde, et l'escalier qui conduisait à la salle du premier étage; au centre un amas de briques en forme de secteur paraît provenir des colonnes placées à la partie supérieure de la chambre du fanal. Mais la tour, dont les ruines branlantes s'élevaient encore, il y a à peine cinquante ans, à près de vingt-cinq mètres, s'est complétement écroulée depuis peu; et il est aujourd'hui presque impossible de faire une restauration certaine du monument et d'en fixer la hauteur même approximative.

XIV

Non loin du phare on voit encore la porte célèbre que l'on désigne vulgairement sous le nom de *porte dorée;* elle touche à la fois à la citadelle et à l'enceinte de la ville. Cette porte, exécutée avec beaucoup plus de soin que toutes les con-

structions de Fréjus, est formée d'assises très-régulières de grès rouge, de porphyre et de briques; elle est incontestablement d'une époque postérieure à la plupart des monuments de la ville, et paraît avoir été ornée avec une sorte de magnificence. On a, en effet, retrouvé tout autour des débris très-nombreux de plaques de marbre, des chapiteaux, des fragments d'entablements et de statues, parmi lesquelles une tête de Jupiter d'un assez beau style, sculptée à l'effet, comme un ouvrage destiné à la décoration. La porte n'est d'ailleurs qu'une partie d'un grand portique ou *stoa* qui était éclairé par de grandes arcades et précédait un édifice fort vaste, composé de plusieurs salles dont la plus grande, disposée suivant un ordre ionique en marbre blanc, était ornée de niches et de statues.

Il est assez difficile de se rendre très-bien compte de la destination primitive du monument, aujourd'hui presque méconnaissable. La porte dorée seule est debout au milieu des ruines; le soleil du Midi l'a recouverte d'une teinte tellement ardente que le pinceau ne pourrait la rendre avec fidélité sans être accusé de parti pris d'exagération. Est-ce la couleur blonde de cette maçonnerie ensoleillée, ou les riches marchandises que l'on faisait passer par cette porte pour les amener dans les magasins de la ville, qui ont fait donner à cette arcade le nom de *porte d'Or, porta aurea?* Il est difficile de l'admettre; encore

moins faut-il croire, avec quelques antiquaires par trop naïfs, que de grands clous à tête dorée reliaient les stucs peints qui décoraient la porte et dessinaient, sur les piliers, les bandeaux et la voûte, des dessins étincelants.

Cette fameuse porte d'Or n'était, en réalité, que l'ouverture principale d'un élégant portique qui donnait accès sur le quai; c'est là qu'il faut placer l'ancien rivage de l'étang, ce que dans notre vieux français on désignait, il y a à peine trois siècles, sous le nom de l'*orée* (1), dont l'étymologie *ora*, bord, plage, est tout à fait transparente. La porte d'*Orée*, *porta Oræ*, n'était donc ainsi nommée que parce qu'elle s'ouvrait sur la berge même de la lagune qui constituait le port de Fréjus; et cette désignation, sainement interprétée, est d'autant plus intéressante qu'elle nous donne une nouvelle et précise indication de l'ancien état des lieux.

XV

Une des questions que l'on se pose toujours à la vue des ruines d'une ville antique, c'est la détermination de sa population. Presque tous les

(1) « Avoit fait tendre ung pavillon sur l'orée du fleuve. » (JOINVILLE, *Hist. de saint Louis.*)

« Les porte-guidons et porte-enseignes avoient uniz leurs guidons et enseignent l'orée des murs. » (RABELAIS, *Garg.* I, 27.)

Pl. 7.

archéologues locaux mettent une sorte d'amour-propre à proposer des chiffres fort élevés. Deux éléments permettent cependant de renfermer celui de Fréjus dans des limites assez justes : le périmètre de l'enceinte et les dimensions de l'amphithéâtre.

On sait que les représentations du cirque étaient, dans le monde romain, un plaisir gratuit et public offert presque quotidiennement à tous. Une relation constante devait donc nécessairement exister sous l'Empire entre les dimensions des monuments destinés aux amusements du peuple et le chiffre même de la population. On a souvent proposé de fixer approximativement ce rapport à la moitié du nombre des habitants, et cette proportion a permis de déterminer avec une exactitude très-suffisante la population des principales villes de la Narbonnaise, Narbonne, Nimes, Arles (1).

Les ruines de l'amphithéâtre de Fréjus sont assez bien conservées pour qu'on puisse reconstituer exactement toutes les dimensions de l'édifice. L'ellipse extérieure du monument mesure cent treize mètres suivant le grand axe, et quatre-vingt-cinq suivant le petit. L'arène, qui avait aussi une forme elliptique, avait 67m,71 de longueur sur 39m,6 de largeur. Ces dimensions ne sont pas de

(1) Ch. LENTHÉRIC, *les Villes mortes du golfe de Lyon.* — *La Grece et l'Orient en Provence.* Passim.

beaucoup inférieures à celles des grands amphithéâtres des trois villes que nous venons de citer; mais l'édifice était moins élevé, les gradins moins nombreux; et, tandis qu'à Nimes l'amphithéâtre contenait près de vingt-cinq mille spectateurs, le calcul très-exact, fait d'après les restaurations de M. Ch. Texier, ne permet pas d'attribuer à celui de Fréjus plus de dix mille; et, en y ajoutant toutes les places comprises dans l'intérieur des portiques, les dégagements et les couloirs, en supposant ce que l'on appelle, en terme de théâtre, une salle comble, on arrive à peine au chiffre de douze mille. D'après cette base, la population de Fréjus aurait été de vingt à vingt-cinq mille âmes.

Cette estimation est d'ailleurs corroborée par la comparaison que l'on peut faire entre l'enceinte de Fréjus et celle de Nimes, par exemple, l'une des villes romaines le mieux connues du Midi de la France, et dont la population ne dépassait pas quarante mille âmes à l'époque de sa plus grande splendeur, sous le règne d'Antonin (1). Le périmètre des remparts avait à Nimes près de six kilomètres; celui de Fréjus n'avait que trois mille cinq cents mètres; une proportion facile à établir permet d'arriver approximativement au chiffre de population que l'amphithéâtre nous avait déjà

(1) F. Germer-Durand, *Enceintes successives de la ville de Nimes*. Nimes, 1874.

donné, c'est-à-dire vingt à vingt-cinq mille habitants, chiffre bien inférieur sans doute à celui que l'on cite quelquefois, mais qui représente cependant, pour l'époque romaine, une ville d'une très-sérieuse importance.

XVI

Un port comme Fréjus, établi en pleine zone d'atterrissements, était destiné à une décadence rapide. Nous avons vu que, sous les premiers empereurs, on avait dû construire un môle avancé et détourner les eaux de l'Argens, tantôt pour rejeter au large les atterrissements, tantôt pour opérer une chasse dans le bassin. Ce ne furent que des palliatifs. Tant que l'Empire fut florissant, il fut possible d'organiser un service d'entretien pour opérer le dragage du port, continuellement menacé par les crues de l'Argens. Ce n'était qu'une affaire de main-d'œuvre, et la main-d'œuvre ne coûtait rien à l'époque romaine. Une armée de terrassiers convenablement dirigés pouvait facilement maintenir dans la lagune et le chenal une profondeur de trois mètres, bien suffisante pour les navires de l'époque; mais, dès le cinquième siècle, l'arrivée des Barbares interrompit le cours régulier de l'administration impériale, le port ne fut plus l'objet que d'un entretien intermittent, et les boues de l'Argens et du Reyran, qui arrivaient d'une manière continue, exhaus-

sèrent dans une très-forte proportion le fond de la zone inondée, et commencèrent à combler les étangs qui séparaient la ville de la mer.

L'invasion sarrasine ruina complétement le pays; l'amphithéâtre fut transformé en forteresse; et lorsque, au dixième siècle, les évêques de Fréjus firent entourer d'une nouvelle enceinte la ville à peine renaissante, presque tous les monuments de l'époque romaine furent affectés à cette inutile et regrettable reconstruction. Le port de Fréjus était perdu pour toujours; car on ne pouvait appeler de ce nom un marais à peine navigable, au milieu duquel divaguaient les eaux de l'Argens et du Reyran. Comme Ravenne, Ostie, Narbonne et Aiguesmortes, le port de César a subi la loi fatale de l'envasement. Une plaine basse et marécageuse le sépare à jamais de la mer; et le seul avenir qui reste à la pauvre bourgade est de cultiver quelques jardins à la place même où, dix-huit siècles auparavant, venaient mouiller les trois cents galères conquises par Octave à la bataille d'Actium.

XVII

La baie de Fréjus est ouverte au Sud-Ouest. Le rivage dessine une ellipse très-allongée dont les deux extrémités sont : à l'Est le petit port de Saint-Raphaël, à l'Ouest l'embouchure de l'Argens, près des rochers de Saint-Aigour. Le fond

de la baie s'avance lentement. L'action des courants littoraux se fait sentir principalement dans la direction de l'Est à l'Ouest; mais la petite rade qui s'étend au-dessous de Saint-Raphaël est à l'abri des atterrissements qui ont ruiné le port antique.

Cette situation a éveillé chez quelques esprits désireux de ressusciter l'œuvre des Romains l'idée de recreuser l'ancien port de Fréjus, éloigné aujourd'hui de près de deux kilomètres du rivage, à l'aide d'un canal largement ouvert, entièrement différent du chenal des premiers siècles, qui partirait de la ville même et viendrait déboucher dans les eaux claires de Saint-Raphaël. Au point de vue purement technique, cette entreprise ne présente certainement pas de difficultés insurmontables; et il est certain qu'on pourrait très-bien réunir les eaux de l'Argens et du Reyran dans un seul lit, les rejeter à l'Ouest en temps de crue, les utiliser pendant la majeure partie de l'année pour l'atterrissement agricole de la plaine d'alluvions qui s'étend au Sud de Fréjus, et transformer ainsi cette plaine en jardins et en terres arables d'une très-grande fécondité.

Mais si une entreprise agricole de cette nature est de celles dont le résultat dépend de la volonté persévérante de l'homme, il n'en est pas de même de la résurrection d'un port militaire ou de commerce mort depuis plusieurs siècles. On ne crée pas aussi facilement un centre d'activité mari-

time. Le port de Saint-Raphaël, d'ailleurs, suffit très-largement à toutes les exigences de la navigation dans la baie de Fréjus. Quelques travaux d'amélioration ou de recreusement, le prolongement du môle, la construction d'un épi destiné à contenir les eaux du petit torrent de la Garonne, sont tout ce que l'on peut et doit faire pour ce petit havre qui fait aujourd'hui le service maritime dont le port de Fréjus est à jamais déshérité.

On ne remarque pas depuis plusieurs années un accroissement sensible dans le mouvement commercial de la région. L'importance de la pêche a même décliné sur cette partie de nos côtes; et le mouillage de Saint-Raphaël, assez ouvert du côté du large, ne présente pas des conditions excellentes comme rade de refuge. Un effectif de deux cents pêcheurs forme le fond de la population de cette petite crique, dont l'avenir est moins dans le développement du commerce et de l'industrie que dans l'hivernage des riches oisifs et la vente lucrative de terrains destinés à la construction de villas de plaisance.

Peu de régions de la Provence présentent des conditions plus séduisantes de paysage et de climat. La petite ville de Saint-Raphaël est placée en dehors de la zone d'infection des marécages de Fréjus. Elle s'étend gracieusement sur la plage au pied de la chaîne sauvage de l'Estérel. De tous côtés, les rochers aigus de porphyre rouge percent le sombre feuillage des chênes-liéges et

des pins. La côte bordée d'écueils se développe en dessinant une falaise tourmentée couverte de chênes verts. Un peu au large, deux rochers fauves, semblables à des animaux fantastiques au repos, ferment la rade et reçoivent sur leur croupe allongée l'écume des vagues; le premier est couché à quelques encablures de la côte, le second à cinq cents mètres en avant; — on les nomme le lion de terre et le lion de mer.

Au loin, Fréjus, pauvre et triste, s'éteint dans une morne solitude. Le voile de la mort semble déjà recouvrir la campagne silencieuse et endormie. La large plaine de l'Argens se développe horizontale, verdoyante et fiévreuse; les ruines de l'aqueduc se dessinent à l'horizon, se perdent dans le fond de la vallée et rappellent ces longues files d'arceaux et de piliers qui rayent à perte de vue la campagne déserte tout autour de la Ville éternelle.

L'ensemble de ce paysage méridional est beaucoup plus italien dans le sens classique du mot qu'un très-grand nombre de sites célèbres en Italie. C'est le même sol, le même ciel et la même tristesse qu'aux bords du Tibre; les débris romains épars de tous côtés rendent l'analogie plus saisissante encore. Le port de César et d'Auguste rappelle ainsi par bien des traits, sur notre côte de Provence, les vicissitudes, la prospérité et les ruines de l'Ostie impériale et des ports de Claude et de Trajan.

[redacted]

CHAPITRE HUITIEME

L'ESTÉREL. — CANNES. — LÉRINS.

Roches éruptives de l'Estérel. — Les *Suelteri* ou *Suetri* — Légendes chrétiennes. — La fée Estrelle — Les anciens brigands de l'Estérel. — Le cap Roux. — La rade foraine d'Agay — Traversée de l'Estérel par le chemin de fer. — Aspect oriental du golfe de Cannes.

Division du golfe en deux le golfe de Jouan et le golfe de la Napoule — La Siagne. — Ancien état des lieux — Temples de Vénus, de Mars et de Mercure — Transformation de la baie de la Siagne en marais et en rizières — Etat moderne. — La plaine de Laval. — Régime torrentiel de la Siagne. — Les déboisements et les incendies de l'Estérel

Cannes antique. — L'*Ægitna* de Polybe et le port *Oxybien* de Strabon. — La station militaire d'*Horrea* — Chateau de la Napoule. — Lord Brougham à Cannes. — La flore et le climat. — Le golfe Jouan — Le port de Cannes — Travaux modernes, menaces d'ensablement. — Mouvement commercial. — Grasse, ses fleurs et ses parfums. — Les villas de la plage.

L'archipel de Lérins, *Lero* et *Lerina*. — Le dieu *Lero* — Vestiges de l'occupation grecque et romaine. — L'île Sainte-Marguerite et les prisonniers d'État — L'île Saint-Honorat — Fondation, prospérité et décadence du monastère de Lérins. — Sécularisation de l'abbaye — Ruines modernes. — Tentatives infructueuses de restauration.

I

La chaîne de l'Estérel sépare le golfe de Fréjus de la plage de Cannes. Le massif montagneux a une forme à peu près elliptique dont le grand axe, orienté du Nord au Sud, mesure une vingtaine de kilomètres, tandis que le petit axe en a quinze environ de l'Ouest à l'Est. Il se détache

d'une manière complète de toutes les formations géologiques qui l'entourent du Nord à l'Est et dont les masses calcaires, largement stratifiées, sont le prolongement de la grande chaîne des Alpes.

Le groupe de l'Estérel diffère par sa forme, par sa couleur, par son origine, de toutes les montagnes littorales de la côte de Provence. Il est entièrement constitué de roches primitives d'éruption; ses plus hauts sommets ne dépassent pas six cents mètres; mais toutes les arêtes en sont aiguës, d'un rouge vif presque ardent. Les crêtes sont dénudées et sauvages. La falaise abrupte, découpée en angles saillants et rentrants, se dresse du côté de la mer comme une fortification inaccessible, défendue par un archipel d'îlots et d'écueils de porphyre presque poli, sur lesquels la lame déferle depuis plusieurs centaines de siècles sans avoir pu produire encore des traces d'érosion géologiquement appréciables. C'est essentiellement une côte fixe. Le relief, les dentelures et les anfractuosités du rivage, les fiords et les cavernes rocheuses dans lesquels la mer s'engouffre ont à peine varié et sont aujourd'hui ce qu'elles étaient à l'origine des temps historiques et même, on peut le dire, aux premiers jours de notre époque géologique contemporaine.

La région est étrange et doit vraisemblablement son nom à une ancienne tribu ligurienne, les

Suelteri, que les géographes classiques placent sur le bord même de la mer entre la chaîne des Maures et les dernières ramifications des Alpes Maritimes. On trouve encore leur nom inscrit sur le grand trophée d'Auguste fièrement planté an Nord de Monaco, à la limite même des Gaules et de l'Italie (1). Pays montagneux, sauvage, couvert d'épaisses forêts de pins, de chênes-liéges et de chênes verts, terminé au Midi par un mur de rochers qui plonge dans la mer et dont le sommet se hérisse en pointes menaçantes, il dut offrir des retraites impénétrables aux peuplades primitives de la Gaule et fut, pendant de longs siècles, le repaire inexpugnable de ces anciennes bandes de pillards et de corsaires que les armées de Rome purent à peine soumettre et laissèrent en dehors de la zone de colonisation dans une sorte de demi-indépendance.

La voie Aurélienne, en effet, qui fut dans les Gaules le principal élément de la civilisation romaine et ne s'engageait en général que dans des pays cultivés ou cultivables, ne traversait pas l'Estérel; elle longeait la côte et suivait à peu près le chemin en corniche que les douaniers parcourent encore aujourd'hui et dont le railway

(1) NERVSI . VELAVNI . SVETRI .
(Ancienne inscription de la Turbie.)
Dein Suelteri, supraque Verrucini. (PLIN., l. III, c. v.)
Σουτρίων ἐν παραλίοις Ἄλπεσιν Σάλτναι. (PTOL., *Géog.*)

de Toulon à Nice s'écarte assez peu. On en trouve des vestiges très-apparents à Téoule, sur la plage d'Aurèle dont le nom est assez significatif, au col de la Sainte-Baume et dans le petit golfe d'Agay, à dix mètres à peine au-dessus du niveau de la mer.

D'après des traditions confuses, un temple de Diane l'Éphésienne aurait été bâti sur l'un des sommets de la chaîne; mais il est peu probable que la colonisation grecque ait jamais pénétré dans ces gorges profondes, peu favorables à la culture de la vigne, de l'olivier, et absolument impropres au développement du commerce maritime qui était la principale préoccupation des émigrants de l'Ionie. Des légendes à demi chrétiennes sont venues à leur tour se greffer sur ces souvenirs mythologiques; les cavernes du cap Roux, aujourd'hui noyées par la mer, auraient été, dès les premiers siècles de l'introduction du Christianisme en Provence, l'asile de quelques missionnaires apostoliques, et les actes de saint Armentaire parlent même d'une sorte de fée bienfaisante à laquelle on offrait des sacrifices, que les femmes stériles invoquaient pour obtenir une heureuse fécondité, et dont le nom Estrelle aurait servi à désigner l'ensemble de ce pays mystérieux et inaccessible (1). Il est à peine

(1) MILLIN, *Voy. dans les dép. du Midi de la France*, t. II, c. LXIV.

besoin de dire qu'aucune donnée sérieuse ne permet d'ajouter foi à ces récits plus ou moins fabuleux. Les traditions sont incertaines et plus que confuses, et le passé historique de l'Estérel restera longtemps encore environné d'une obscurité complète.

II

Ce pays âpre et désert, où le manque de sol végétal et la difficulté des transports ont empêché la civilisation de s'introduire alors que toute la côte de Provence était en pleine culture, ne tient aucune place chez les historiens et les géographes classiques; il semble n'avoir pas existé pour eux, et ce silence peut en grande partie être expliqué par la terreur que les montagnes de l'Estérel ont inspirée de tout temps et qui en faisait à bon droit, comme des gorges d'Ollioules près de Toulon, une sorte de pays barbare et redoutable, dans l'intérieur duquel l'homme civilisé n'avait réellement jamais pu pénétrer.

Millin, qui en sa qualité d'homme du Nord n'aimait pas les Provençaux, considérait avec quelque raison l'Estérel comme le refuge où venaient s'abriter les malfaiteurs qui infestaient la côte depuis Marseille jusqu'au Var.

« En général, écrivait-il en 1807, probablement sous l'impression fâcheuse de quelque mésaventure de route, il ne faut pas se fier aux paysans

de cette région. Demandez-leur votre chemin, ils ne répondent pas ou ne le font que pour vous égarer. Ayez bien soin que rien ne manque à vos équipages, à vos harnais; car il ne faut attendre d'eux aucune assistance; s'ils vous voient dans l'embarras, ils rient; si vous êtes en danger, ils passent leur chemin. Qu'un voyageur altéré cueille une grappe de raisin, il doit s'estimer heureux si cette légère indiscrétion ne lui attire pas un coup de bâton, de pierre ou de fusil de la part du propriétaire. Leurs cris sont ceux du tigre; leur vivacité est celle de la rage. Les rixes naissent pour des misères; elles occasionnent des injures, et la réponse à celles-ci est presque toujours un coup de bâton, de pierre ou de couteau, souvent mortel. Celui qui a commis le crime, revenu à lui, ne pense point à son atrocité, mais à ses suites; il abandonne sa victime, qu'il pourrait secourir; et quelquefois il l'achève pour n'avoir point à craindre sa déposition. Son parti est bientôt pris, il fuit; et, posté dans les vaux d'Ollioules ou dans les fonds de l'Estérel, il attend le voyageur, commence par être voleur, et devient bientôt assassin par métier. C'est ainsi que se recrutent les brigands qui infestent les routes de la Provence (1). »

Quelques années auparavant, en 1787, le célèbre Saussure avait eu le courage très-réel de

(1) MILLIN, t. II, c. LXI.

parcourir à pied, en géologue et en botaniste, le massif de l'Estérel; et son enthousiasme pour la flore semi-tropicale qu'il rencontrait sur le flanc méridional de ces rochers exposés aux ardeurs d'un soleil de feu était, il faut le reconnaître, bien souvent tempéré par une légitime inquiétude sur les terribles éventualités de son exploration scientifique. « Le grand chemin est là entièrement à découvert, lisons-nous sur ses notes de voyage, et dominé par des pointes saillantes sur lesquelles les voleurs placent des sentinelles. Ils laissent avancer les voyageurs à peu près jusqu'au milieu de l'espace renfermé entre ces pointes; et là, embusqués dans les bois, ils fondent sur eux et les dépouillent, tandis que les sentinelles veillent à ce que la maréchaussée ne vienne pas les surprendre. Dans ce cas, un coup de sifflet ou un autre signal convenu les avertit, et ils s'enfuient dans la forêt. Il est absolument impossible de les y atteindre; non-seulement c'est un taillis très-épais, mais le fond de ce taillis est rempli de gros blocs de pierre; il n'y a là ni chemins, ni sentiers; et, à moins de connaître l'intérieur du bois comme les voleurs eux-mêmes le connaissent, on ne peut y pénétrer qu'avec une lenteur et une difficulté extrêmes. La forêt se prolonge jusqu'à la mer; elle a près de trois à quatre lieues de long sur une ou deux de large; et tout cet espace, entièrement inculte, est le refuge des

forçats qui s'échappent des galères de Toulon, pépinière de tous les brigands du pays (1). »

Cette description si peu engageante n'était pas chargée. Les gorges de l'Estérel étaient pour le moins aussi dangereuses au commencement du siècle que certaines parties du royaume de Naples et de la Grèce, ces deux terres classiques du brigandage en Europe; et, malgré la grande route de Toulon en Italie qui traversait la montagne dans toute sa longueur, le pays n'a présenté une sécurité parfaite que depuis un très-petit nombre d'années. Le hameau de l'Estérel, qui se trouve au point culminant de la route et au cœur même du massif, est le seul village que l'on rencontre dans cet inextricable fouillis de broussailles et de bois incultes. Créé à la fin du dernier siècle comme poste militaire, uniquement destiné à la surveillance, il a aujourd'hui perdu toute son importance depuis la destruction complète du brigandage. Le chemin de fer littoral a contribué de son côté à l'abandon du pays; la grande route internationale, dont les lacets serpentaient dans les profondeurs de la redoutable montagne, n'a même plus aujourd'hui l'importance d'un sentier. Non-seulement tous les voyageurs et toutes les marchandises qui se rendent de France en Italie, mais encore tous les produits locaux qui passent de la vallée de la Siagne dans celle de l'Argens,

(1) SAUSSURE, *Voyages*. Genève, 1787.

prennent aujourd'hui la voie ferrée. L'Estérel est redevenu un désert. Les magnifiques bois de pins et de chênes qui le couvraient jadis sont même depuis longtemps en voie de dépérissement manifeste. Le grand incendie que Charles-Quint fit allumer pour se débarrasser des paysans qui le harcelaient a fait plus de mal que le sac de plusieurs villes; aujourd'hui encore le feu est le grand ennemi de ces forêts résineuses, si facilement inflammables, abandonnées presque sans surveillance à tous les hasards du maraudage, aux dévastations des troupeaux et aux caprices des bergers; et il faudra peut-être la terrible leçon de plusieurs sinistres et l'application pendant deux à trois siècles d'une réglementation sévère pour reconstituer à grand'peine les richesses forestières des temps anciens.

III

La côte abrupte de l'Estérel, dont le relief si nettement accusé présente une série de caps et d'enfoncements d'un dessin et d'une couleur tout à fait caractéristiques, offre aux navires qui font le petit cabotage entre Marseille et Gênes un double avantage : — pendant les beaux temps, un excellent point de reconnaissance, le cap Roux; — pendant les tempêtes, un précieux mouillage, la rade d'Agay.

Le cap Roux est comme la sentinelle avancée

du massif, l'angle le plus saillant, le plus aigu, le sommet le plus élevé. Ses aiguilles de porphyre se dressent verticalement à l'aplomb même de la mer ; et, au pied de la falaise, des grottes célèbres ont conservé le souvenir de saint Honorat, de saint Eucher et de quelques autres religieux du monastère de Lérins, que de pieuses traditions provençales ont longtemps considérés comme les patrons tutélaires de la contrée (1). Il y a quelques années encore, le cap Roux et sa « Sainte-Baume » étaient l'objet de fervents pèlerinages (2) ; ce site agreste ne reçoit plus aujourd'hui la visite que d'un petit nombre de touristes intrépides qui viennent étudier, non sans quelque danger, les

(1) *Est quidam mons, in mari Gallico Narbonensi in ingressu patriæ Provinciæ, ad occiduum venientibus ab Italia, qui vulgo* Caporosse *nuncupatur inter insulam Lerinensem et civitatem Forojuliensem interpositus : qui fere per tria milliaria et eo amplius in altum se extollens rupibus vallatus, invius et nemoribus obsitus, cujus orientis et meridiei plagam mare alluit, in qua præ cæteris portum habet* Agathon *nomine qui vulgo* Agay *dicitur; in cujus etiam latere, prope verticem, inter Aquilonem et Occasum, adest quoddam antrum, per sex milliaria distans à prædicta civitate Forojuliensi, in modum oratorii, in quo sanctus Honoratus, primus abbas et fundator sacri monasterii Lerinensis, aliquandiu eremicultor mansit. (Chronol. Lerin.,* I, p. 37.)

(2) On ne doit pas confondre cette « Sainte-Baume » avec la grotte célèbre du même nom, située à la naissance de la vallée de l'Huveaune et qui, d'après la grande tradition chrétienne de Provence, fut la retraite de sainte Madeleine.

richesses botaniques ou minéralogiques de cette extrême pointe méridionale de la France, et sont récompensés de leurs fatigues par la vue d'un des plus admirables horizons de mer qu'il soit donné à l'homme de contempler.

Le cap Roux, qui signale la côte à plus de trente milles en mer, indique en même temps aux navires la route à suivre pour arriver au mouillage d'Agay. La petite rade foraine s'ouvre comme une échancrure de plus de cent hectares, pénètre profondément dans l'intérieur du continent et présente sur des fonds très-propres au mouillage des hauteurs d'eau de près de trente mètres. Un hémicycle de collines élevées, les Mornes Rouges, la ferme au fond et la préserve d'une manière absolue des rafales du mistral. Le cap Roux et le cap Drammont la limitent à droite et à gauche comme deux môles gigantesques et rompent les coups de mer du large; et, bien que la houle du Sud-Est se fasse toujours sentir dans la rade, les vagues sont assez amorties pour que les navires puissent y tenir en sécurité sur leurs ancres pendant que les plus violentes tempêtes font rage à quelques brasses en dehors de ce bassin naturel. Aussi n'est-il pas rare de voir quelquefois plusieurs centaines de tartanes ou même de bateaux de commerce d'un assez fort tonnage attendre, pendant trois ou quatre jours, dans cette retraite paisible, le brusque retour du beau temps.

Ces excellentes conditions de mouillage et

d'abri, si précieuses encore de nos jours, devaient rendre des services bien autrement importants à la navigation ancienne beaucoup plus timorée que la nôtre; et dans cette région de la mer Ligurienne surtout, où la moindre tempête du Sud-Est pouvait jeter les navires à la côte et les briser sur les rochers de l'Estérel avant qu'ils aient atteint le golfe de Cannes ou celui de Fréjus, le petit havre d'Agay se présentait comme un véritable port de salut. Aussi, et bien qu'on n'y trouve aucun vestige authentique de l'occupation phénicienne ou grecque, on ne doit pas douter que les premiers navigateurs de la Méditerranée n'aient souvent abrité leurs galères dans cette anse si favorablement disposée. On aurait tort cependant de l'identifier, comme l'ont fait quelques commentateurs, avec la colonie gréco-romaine d'*Athenopolis*, que des textes précis placent à l'Ouest de Fréjus (1); mais il n'est pas téméraire d'y voir le *portus Agathonis* (2) mentionné par les chroniques de Lérins ou le port Oxybien dont parle Strabon (3).

Alors comme aujourd'hui la côte paraît avoir

(1) *In ora autem Athenopolis Massaliensium, Forum Julii octavanorum colonia...* (PLIN., l. III, c. v.)

Deinde est Forum Julii octavanorum colonia; tum post Athenopolim, et Olbiam... (MELA, l. II, c. v.)

(2) Voir la note 1, p. 368.

(3) Ὁ Ὀξύβιος καλούμενος λιμήν, ἐπώνυμος τῶν Ὀξυβίων Λιγύων. (STRAB., *Geogr.*, l. IV, c. 1, 10.)

été très-peu habitée. Le fond de la baie, occupé par une petite plage marécageuse formée par les apports du ruisseau d'Agay, pouvait être un peu plus enfoncé dans les temps anciens que nous ne le voyons maintenant. Cette plage gagne en effet tous les jours vers la mer ; mais cette progression fort lente n'a pas sensiblement modifié le contour général du golfe depuis l'origine de notre ère, et l'on voit encore des traces de la voie romaine à quelques mètres de la côte. La situation topographique est donc aujourd'hui ce qu'elle devait être à l'époque gréco-phénicienne. L'établissement récent du chemin de fer n'a apporté aucun élément de vie à ce petit pays mort depuis plus de quinze siècles ; plus que jamais Agay n'est qu'un point de passage. On n'a pas reconnu la nécessité d'y établir le moindre quai, l'embarcadère le plus modeste pour faciliter l'approche des navires. Les difficultés d'accès du côté de la terre, l'âpreté du pays environnant, l'éloignement de tout centre habité le rendent impropre au commerce ; et on doit même regarder comme tout à fait chimérique les espérances de quelques propriétaires qui voudraient voir s'élever, sur cette côte abrupte, déserte, et qui n'est après tout qu'une gorge entourée de rocs escarpés et complétement privée d'horizon, des villas de plaisance aussi recherchées que les chateaux et les hôtels, sur les plages largement developpées de Cannes, de Nice ou de Menton. Sauf pendant les grosses mers du

large, alors que la rade se remplit de navires qui accourent à toutes voiles comme des oiseaux chassés par la tempête, la mer est aussi déserte à Agay que la terre; l'industrie de la pêche elle-même y est tout à fait nulle, et aucune barque n'y a son point d'attache. A peine si de loin en loin quelque pêcheur de corail, héritier de traditions séculaires, vient y faire des recherches de moins en moins fructueuses. Officiellement et administrativement, Agay est une station de Marseille à Nice; mais en réalité rien ne s'y arrête, ni marchandises, ni voyageurs. Ce n'est qu'une rade de refuge momentané pour les marins craintifs et un but d'exploration pour quelques touristes. Ce n'est plus et ce ne sera jamais un lieu de séjour.

IV

La chaîne littorale de l'Estérel, qui ne présente qu'une superficie peu considérable (trente mille hectares environ) et des altitudes assez faibles (cinq à six cents mètres), est une véritable barrière entre deux régions de la côte de Provence tout à fait distinctes. Pour le géologue et le botaniste, c'est un soulèvement éruptif des plus curieux dont les richesses minérales et la flore spéciale méritent un examen tout particulier; pour le voyageur et l'artiste, c'est un merveilleux décor aux lignes étranges, à la couleur ardente, encombrant de rochers presque fantastiques tous les

plans de la scène, dont la toile de fond, se déchirant tout à coup, découvre un horizon radieux et une terre nouvelle.

Tous ceux qui ont apporté dans leurs voyages un peu de méthode et d'esprit d'observation savent que la nature, en déroulant successivement sous nos yeux les paysages les plus variés et les plus extrêmes, procède dans ses changements de deux manières différentes.

Le plus souvent, les horizons, les reliefs, les climats, les cultures, les mœurs, tous les aspects et tous les phénomènes de la vie extérieure se succèdent et se modifient par degrés insensibles ; au bout d'un certain temps, par le seul fait de la continuité et de l'enchaînement de ces transformations inappréciables en elles-mêmes, tout est devenu nouveau dans le monde environnant, et on se trouve transporté dans un milieu absolument différent de celui que l'on a quitté; de même qu'en optique on peut passer, sans avoir la sensation du changement, d'une couleur à une autre tout à fait contraire en suivant la gamme des nuances intermédiaires habilement fondues.

Quelquefois, au contraire, la transition est soudaine; le décor semble s'effondrer, et une perspective nouvelle surgit tout d'un coup, comme si un machiniste invisible avait ordonné le changement à vue d'un spectacle grandiose.

Le voyageur qui traverse la France dans sa plus grande dimension du Nord au Sud et se

dirige vers l'Italie, en prenant un de ces trains rapides dont la vitesse merveilleuse est devenue pour nous une nécessité de premier ordre et n'est plus qu'un jeu pour l'industrie moderne, peut en moins d'une journée assister à trois de ces changements à vue.

Nous en avons déjà signalé un à la descente du Rhône. A moins de douze heures de Paris, un peu au-dessous de Valence, la vallée, étroite et resserrée comme la gorge d'un torrent des Alpes, s'ouvre et s'élargit tout à coup. Les rochers ont disparu comme par enchantement, et le relief du sol accuse à peine quelques ondulations couvertes de cultures. La verdure sombre et luisante a fait place à une teinte plus pâle qui s'harmonise mieux avec les tons de la roche calcaire. L'atmosphère jusque-là humide et nuageuse est devenue d'une clarté et d'une transparence parfaites; une sorte de poussière lumineuse semble rayonner au-dessus de l'horizon. L'olivier jusque-là inconnu apparaît sur tous les coteaux. C'est le Nord qui finit, la région méditerranéenne qui commence.

On traverse alors des plaines fertiles et de moins en moins accidentées jusqu'au grand désert de la Crau. Une chaîne de montagnes pelées semble barrer la route; la voie ferrée s'y engage résolûment et pénètre dans la roche; un souterrain de près de cinq kilomètres est bientôt franchi; le jour renaît subitement; on dirait une véritable

explosion de lumière. Une immense nappe d'un bleu éblouissant s'étend jusqu'à l'horizon. Au milieu du golfe, des îles rocheuses se détachent en relief sur le double azur de la mer et du ciel. Marseille éclatante de blancheur s'épanouit au fond de sa rade, adossée contre l'amphithéâtre de ses collines, précédée de ses môles et de ses tours, un peu embrumée par la fumée de ses usines, de ses paquebots, et les émanations de sa population condensée, dominée et protégée par la tour gréco-byzantine dont la grande statue dorée scintille, comme un phare, aux rayons du soleil. On est entré dans la zone littorale.

On ne la quitte plus jusqu'en Italie; et si, de temps à autre, le railway s'écarte un peu de cette côte, il y revient sans cesse comme poussé par un invincible attrait en décrivant autour de chaque golfe des courbes gracieusement arrondies. Les baies de la Ciotat, de Saint-Nazaire, de Bandol sont ainsi bordées par le chemin de fer qui passe de l'une à l'autre en perçant les promontoires qui les séparent. La chaîne des Maures éloigne bientôt la route de la mer, mais elle la retrouve dans le golfe de Fréjus et la suit jusqu'à Saint-Raphaël. C'est alors que se dresse le mur de porphyre de l'Estérel. La roche couleur de feu est perforée comme par un outil. Les tranchées, les tunnels et les viaducs serpentent le long de la falaise et quelquefois surplombent la mer. Les parois déchirées de l'âpre montagne répercutent, comme un rou-

lement de tonnerre. Le bruit strident des wagons emportés dans leur course. Mais le terrible défilé est bientôt franchi: l'horizon s'ouvre, le calme revient, le ciel s'éclaircit: et on débouche tout d'un coup au-dessus des ruines du petit château de la Napoule dans une baie remplie de lumière et toute rayonnante de fleurs. La campagne apparaît comme une immense serre en plein épanouissement: sur les coteaux des bois d'oliviers, des groupes de pins parasols, dans la plaine de longs alignements de cypres, le long des ruisseaux de véritables bois de lauriers-roses serrés comme des osiers, partout des champs d'orangers et de citronniers, et de distance en distance les arbres caractéristiques de la zone tropicale, les palmiers, les cactus, les aloes, projetant dans le bleu du ciel leurs tiges élégantes et étouffant au soleil leur feuillage épais, hérissé d'épines semblables aux enroulements de serpents convulsionnés. Ce n'est plus la Provence, c'est mieux que l'Italie; on se croirait en Orient.

V

On compte à vol d'oiseau vingt kilomètres environ entre la pointe de l'Aiguillon qui termine à l'Est le massif de l'Esterel et le cap de la Garoupe derrière lequel se trouve la ville d'Antibes. La ligne du rivage s'infléchit et se creuse entre ces deux promontoires et dessine une double cour-

bure de manière à former deux golfes inégaux, le golfe de la Napoule ou de Cannes et le golfe Jouan, séparés entre eux par la pointe aiguë de la Croisette. Au devant de la Croisette, la côte se prolonge invisible sous l'eau et se manifeste de distance en distance par des écueils sous-marins; à près de mille trois cents mètres, le banc rocheux se relève, affleure le niveau de la mer et donne naissance à un petit archipel formé de deux îles principales entourées d'un cortége de récifs et de brisants; c'est le groupe de Lérins.

Le golfe Jouan, dont l'ouverture est à peine de sept kilomètres, présente une courbe demi-circulaire à peu près parfaite. Le rivage bordé de collines tour à tour granitiques et calcaires est nettement dessiné; la zone littorale doucement inclinée vers la mer est couverte d'oliviers et d'orangers qui gagnent tous les jours et remplacent les grands pins odoriférants dont on retrouve encore de magnifiques bosquets sur toutes les hauteurs. Les villas et les jardins modernes se substituent peu à peu aux forêts séculaires; mais quelle que soit la culture, arbres de hautes futaies, vergers ou champs de fleurs, il est certain qu'une végétation intense a de tout temps orné cette terre privilégiée. Aucun cours d'eau important ne débouche dans le bassin; la plage n'a reçu aucun dépôt d'alluvions; la côte est stable, et la courbe gracieuse qu'elle dessine est à peu près la même qui existait à l'origine des temps historiques. La voie

Aurélienne la longeait autrefois et passait, comme la route moderne et le chemin de fer, au creux même du golfe, à cet endroit célèbre où Napoléon Ier vint débarquer à l'improviste le 1er mars 1815 au retour de l'île d'Elbe. Une borne milliaire, qui porte le nom de l'empereur Tibère, en désigne très-nettement la place et ne laisse aucun doute à ce sujet (1).

La grande route militaire d'Italie en Gaule coupait ensuite la pointe de la Croisette et se dirigeait sur Cannes où elle traversait le torrent du Riou sur un petit pont dont les substructions ont été retrouvées. Elle suivait la côte jusqu'à la Napoule; mais cette côte était loin de présenter alors la courbe elliptique si bien développée et la belle plage sablonneuse que nous lui voyons aujourd'hui. Les dépôts de la rivière de la Siagne qui débouche au fond du golfe ont, depuis quelques centaines d'années, modifié l'aspect des lieux. Le petit fleuve, dont les sources multiples et les principaux affluents se ramifient dans le grand massif calcaire qui s'étend au Nord de la ville de Grasse, contourne le flanc oriental de la chaîne de l'Estérel, et traversait autrefois un pays entièrement boisé. Les défrichements, les incendies et

(1) TIB . CAESAR
DIVI . AVG . F . AVG
PONTI . MAXIM
TRIB . POT . XXXII
VIAM . REFECIT

les abus du pâturage en ont fait un véritable torrent. Son débit est devenu fort irrégulier, ses inondations beaucoup plus fréquentes, ses atterrissements ont augmenté d'une manière très-sensible; et il se produit à son embouchure les mêmes phénomènes que l'on observe dans la région inférieure de tous les grands fleuves qui déversent leurs eaux chargées de limons dans une mer inerte et sans marée. Le plus simple examen d'une carte géologique de cette partie du littoral de la Provence montre que la Siagne, dans la partie inférieure de son cours sur trois ou quatre kilomètres de développement, serpente dans une plaine d'alluvions récentes dont le niveau est à peine plus élevé que celui de la mer, et lui est sur quelques points inférieur. C'est la plaine de Laval. Cette plaine n'existait pas à l'origine de notre époque géologique; la mer pénétrait alors dans un golfe profond, et la rivière débouchait dans une gorge enfoncée dans l'intérieur des terres. Les deux extrémités de ce golfe, semblables à deux môles avancés, étaient le contre-fort de l'Estérel, qui domine le petit port de Téoule à l'Ouest, et le rocher de Cannes à l'Est.

Peu à peu, par suite de l'action incessante de la mer combinée avec celle des courants littoraux, deux flèches de sable se sont soudées à ces deux caps et ont marché lentement à la rencontre l'une de l'autre; elles se sont rencontrées; un lido sablonneux a fermé le golfe. La petite rade est de-

venue alors un bassin séparé du domaine maritime par une frêle barrière; la barrière s'est bientôt renforcée; les eaux troubles de la Siagne, arrivant d'une manière continue dans cette lagune vive, ont commencé à combler sa partie supérieure; le bras de mer s'est changé en lac qui communiquait encore avec le golfe par une ou plusieurs de ces coupures du cordon littoral appelées *graus*, comme on en voit en si grand nombre au devant de Venise et de Ravenne, sur tout le littoral de l'Adriatique, et dans les marais de Narbonne et d'Aiguemortes le long de la plage sablonneuse du golfe de Lyon; tous ces graus se sont enfin oblitérés, et les atterrissements ont fait de l'ancienne baie un cloaque fangeux, dont le niveau s'est exhaussé après chaque crue.

La Siagne, arrêtée dans son cours par les vases qu'elle avait elle-même apportées au-devant de son embouchure, s'est alors divisée en deux bras, dessinant, comme tous les fleuves de la Méditerranée, un delta qui a fini par s'avancer jusqu'au cordon littoral. Aujourd'hui l'une des branches du delta est presque atterrie; le petit fleuve a complétement comblé sa lagune intérieure; une seule bouche traverse le bourrelet sablonneux, écoule les eaux à la mer; et les limons des crues, dépassant la ligne de la plage, dessinent un promontoire sous-marin dont la progression, quoique fort lente, est cependant fort appréciable.

VI

La plaine de Laval n'est donc qu'une lagune transformée; et, bien que les mots semblent jurer ensemble, on peut dire en toute vérité qu'elle est un produit de l'inondation, et qu'elle a été asséchée par le fleuve lui-même. La voie Aurélienne, qui allait d'Antibes à Fréjus, la contournait au Nord et passait au pied d'un petit mamelon de poudingue tertiaire, dont le nom moderne Arluc, *Ara-luci*, autel du bois sacré, a une physionomie antique assez reconnaissable (1).

Un bois de pins parasols couronne encore l'éminence, et on voit sur le plateau des débris de murs cyclopéens à pierres sèches qui semblent indiquer un ancien poste d'observation ou un camp retranché. Polybe raconte que, vers l'année 155 avant J. C., lorsque le consul Quintus Opimius entreprit, sur la demande des Grecs de Marseille, cette campagne célèbre qui devait refouler à douze stades de la côte les Oxybiens, les Décéates et toutes les tribus liguriennes, et les déposséder à jamais de leur influence mari-

(1) *Nazarius, vir strenuus et pius, non ferens animas hominum illudi fraude diabolica, delubrum et aram impudicæ Veneri dicatam in quodam monticulo qui dicitur* Arlucus, *quasi* ara-luci, *prope pontem fluminis nunc vulgo nuncupati* Siagnia, *omnino eliminare curavit...* (*Chronol. Lerin.*, II, p. 80.)

time (1), il campa avec ses légions sur une petite colline littorale qui dominait la rivière de l'ancien Apron (2), qui est la Siagne moderne; cette éminence est le plateau d'Arluc. Un siècle plus tard, la *Province* reconnaissait la domination romaine, et l'ancien oppidum reçut une autre destination. Un temple s'y éleva en l'honneur de la déesse préférée des marins, née si gracieusement, suivant la fable, de l'écume de cette mer bleue dont les vagues venaient battre le pied de la colline. Au sacellum païen le zèle des premiers chrétiens substitua un sanctuaire, qui fut tout d'abord consacré à saint Étienne et placé ensuite sous le vocable de l'un des saints les plus populaires de la Provence, celui-là même qui, sorti du monastère de Lérins, alla à Marseille jeter les fondements de l'abbaye de Saint-Victor; aujourd'hui encore, par un mélange singulier de souvenirs profanes et de traditions chrétiennes, le « romérage de saint Cassien », qui a lieu le 23 juillet de chaque année, voit accourir une foule ardente et convaincue, qui commence la journée par une fête exclusivement religieuse et la prolonge bien souvent dans la nuit par des bals et des festins, réminiscence des orgies païennes.

(1) ... ὅσον κατὰ μὲν τὰ εὐλίμενα ἀπὸ τῆς θαλάττης ἀπελθεῖν (ἐπὶ) τοὺς βαρβάρους ἐπὶ δώδεκα σταδίους, κατὰ δὲ τοὺς τραχῶνας ἐπὶ ὀκτώ. (STRAB., *Géogr.*, l. IV, c. 1, 5.)

(2) Στρατοπεδεύσας δὲ παρὰ τὸν Ἄπρωνα ποταμόν. (POLYBE, XXXIII, VIII, 2, éd. Didot.)

De l'autre côté de la vallée et au-dessus même du château ruiné de la Napoule, le Sant-Peyré ou mont Saint-Pierre, au sommet duquel se trouvent les ruines d'une chapelle consacrée, comme son nom l'indique, au prince des apôtres, s'appelait, d'après les anciens actes, la montagne de Mercure, et supportait vraisemblablement quelque temple dédié au messager des dieux (1). Une autre petite éminence voisine, *Mons Martini* ou *Mons Martis*, couronnée aussi par un oratoire consacré à saint Martin, était jadis occupée par un temple de Mars (2). Le soldat chrétien, armé et casqué, a remplacé l'ancien dieu de la guerre; de même que saint Pierre, qui ouvre les portes du Ciel, avait détrôné Mercure, le conducteur des âmes dans les Champs Élysées. Ces curieuses transformations sont assez fréquentes en Pro-

(1) *De altero latere... montem* Mercori; *de uno fronte, flumen Cyagna.* (*Gallia Christ.*, t. I. Instrumenta Ecclesiæ Forojuliensis.)

Non longè ab hoc monte Martino *seu* Martio, *deprehendo montem* Mercurii. (ANTHELMY, *De initiis Eccl. Foroj.*, p. 81-83.)

(2) VIGILIA . METIA
MASSAE . FILIA
MARTI . OLLOVBO
V . S . L . M .

(*Inscription de la Napoule, perdue, citée par Papon, Spon, Carlone et Ed. Blanc.*)

La montagne de Mars a pris le nom de mont Saint-Martin comme celle de Sainte-Victoire, à Aix. (ACHARD, *Géog. de la Prov.*, t. I. Aix, 1787.)

païenne (1), et dont le nom même, comme celui de son temple, est l'expression de la virginité (*Parthénon*, πάρθενος, vierge ; — *Athéné*, Ἀθήνη, ἀ τιθήνη, je n'allaite pas) (2).

Quoi qu'il en soit, le petit golfe de la Siagne semble avoir été, à l'époque gréco-romaine, placé sous la protection de trois dieux, sinon les plus puissants de l'Olympe, du moins les plus remuants sur la terre, Mars, Mercure et Vénus, les deux premiers particulièrement gaulois, la dernière essentiellement grecque et maritime, tous trois intimement liés aux affaires des hommes et ayant de tout temps personnifié les principales passions qui les agitent, l'amour, la guerre et l'argent.

VII

On voit, d'après ce qui précède, que l'étude géologique du terrain et les quelques vestiges archéologiques qu'on y rencontre permettent de faire revivre la physionomie ancienne des lieux. On

(1) ALLIEZ, *les Iles de Lérins*, ch. XI, § 4, notes.

(2) La déesse vierge Athéné avait chez les Grecs ses végétaux symboliques que l'on distinguait sous le nom de *parthenium*, παρθένιον, c'est-à-dire *herbe de la Vierge*. Dans les légendes du moyen âge, les attributs de Minerve ou Athéné passèrent à la Vierge, mère du Sauveur; les herbes *parthenium* devinrent des « herbes de la Madone », et ces herbes *virginales* furent dotées, dans la créance populaire, de vertus en rapport avec leur nom. (Voir ANGELO DE GUBERNATIS, *la Mythologie des plantes*. 1878.)

[illegible] nombre des documents historiques d'une grande valeur. Les actes retrouvés dans la bibliothèque du monastère de Lérins et classés aujourd'hui dans les archives de la ville de Draguignan, mentionnent même les droits de pêche que les moines bénédictins possédaient dans les étangs formés par l'embouchure de la Siagne, et les nombreux procès qu'ils eurent à ce sujet avec les riverains de la mer, du fleuve et des étangs [1]. On sait aussi que le riz était cultivé, au quatorzième siècle, dans cette plaine submergée et submergée à la moindre crue [2].

La grande route de Marseille au Var, que les états de Provence avaient fait construire il y a près d'un siècle et demi, passait alors sur une chaussée de levade composée d'un grand nombre d'arceaux, et traversait le marais comme on le voit si souvent pour les routes situées dans la zone marécageuse du golfe de Lyon. « Cette longue chaussée, écrivait en 1855 M. Jaume Saint-

---

1. Archives de Draguignan. Liasses n° 540 et 635.

2. « Nous, Jean Brancassi, vicaire et procureur général de l'abbaye de Saint-Honorat de Lérins, ayant entendu que journellement, on sème partout sans ordre et ne peuvent [illegible] les eaux pour les arroser, à soi obstant l'un l'autre, dont est fort querelles entre eux et grand interest du seigneur et à ses sujets, a été enjoinct de ne semer rz que au quartier que sera semer Reverendissime Seigneur, comme est à plain contenu et la crie sur ce faicte. »

Crie faite à Cannes et dans les villages environnants le 5 mars 1560. Arch. de Drag., l. 635.

Hilaire (1), formée d'arches et de terre-pleins, était nécessaire, parce que la grande route d'Italie traverse la plaine de Laval, et qu'après les pluies d'orage du printemps et de l'automne, elle est entièrement submergée, pendant plusieurs jours, par le débordement de la rivière de Siagne..... Depuis quarante ans, on a tant coupé de bois, tant dépouillé les montagnes et les collines des Basses-Alpes, situées au Nord du département du Var, et d'où sort la rivière de Siagne, que les pluies entraînent une grande quantité de terre végétale et la déposent dans la plaine de Laval, de sorte qu'après tous les débordements cette plaine s'est exhaussée de plusieurs centimètres; et, comme cela dure depuis quarante ans, il en résulte que, dans plusieurs endroits, le terrain de la plaine est arrivé à la hauteur de la chaussée et a enterré les arches. Je me suis assuré par moi-même que, dans un débordement qui eut lieu en avril 1821, le niveau d'une pièce voisine de la maison où j'étais logé fut exhaussé de plusieurs centimètres dans l'espace de quinze jours. »

La nature, on le voit, n'a pas été le seul agent de ce colmatage rapide; le déboisement des montagnes est entré pour une très-grande part dans les transformations rapides de toutes les plaines littorales; et l'histoire de Provence en particulier a conservé le souvenir de ces lamentables incen-

(1) *Stat. du Var.* 1838.

dies, qui ont fait souvent disparaître en quelques semaines plusieurs milliers d'hectares de forêts séculaires. Les violences de la guerre, le désespoir des vaincus, la nécessité de ruiner le territoire devant les armées des envahisseurs, l'impossibilité de se maintenir en sûreté dans un pays couvert de bois, ont à plusieurs reprises provoqué des destructions dont les conséquences ont été fatales pour le régime des eaux. Ces excès datent de loin. Aussi haut qu'on peut remonter dans l'histoire des peuples, on voit l'homme, roi de la terre, la dévaster comme un conquérant malfaisant et ne laisser bien souvent après lui, partout où il a porté sa civilisation, que des ruines et de lugubres débris (1). Le gaspillage ou la destruction des richesses forestières a été bien souvent la triste conséquence de la conquête. La vieille terre de Judée était déjà dépoisée du temps de Salomon, et on était obligé d'aller chercher dans les forêts du Liban la charpente du temple que devaient incendier plus tard les légions romaines. Quatre cents ans avant Jésus-Christ, Platon regrettait les antiques ombrages de la Grèce, presque partout détruits, et, sans sortir de notre France, nous savons, à n'en pas douter, qu'à l'époque barbare elle était presque entièrement couverte de bois entrecoupés de clairières et de marais. C'est de César que date chez nous

(1) A. Surell, *Études sur les torrents des Hautes-Alpes*.

cette guerre fatale aux forêts, guerre de vingt siècles qui a failli se terminer sous nos yeux par une extermination complète. Les Commentaires nous les montrent à chaque instant incendiées tantôt par les Gaulois pour arrêter la poursuite de César, tantôt par les Romains pour forcer la retraite de Vercingétorix. La colonisation suivit la conquête, et le défrichement, *vastinium*, élargit bientôt les traces de la guerre (1).

Puis on vit se ruer, en Provence surtout, les Lombards, les Wisigoths, les Sarrasins, pour lesquels l'incendie de ces forêts résineuses était un moyen d'intimidation, une arme sauvage, trop souvent un simple caprice de conquérant enivré. Après eux vint cette terrible lutte où François Ier et Charles-Quint ravagèrent tour à tour la région littorale et boisée, et pendant laquelle ce dernier, harcelé par les paysans, mit le feu aux forêts de l'Estérel sur une surface de plus de trois cents kilomètres carrés. Les grandes guerres du dix-huitième siècle qui amenèrent les Impériaux sur nos côtes ne furent pas plus clémentes. Les Allemands ravageaient avec un implacable acharnement le pays occupé (2). « Vous avez raison, répondaient-ils brutalement aux députés des États, mais nous avons pour nous

(1) CÆSAR, *De bell. Gall.*, passim.
Alfred MAURY, *les Forêts de la Gaule.*
(2) *Hist. du siége de Toulon.* Paris, 1707.

le droit du canon, et nous voulons du vin, de l'argent, et un couvent de religieuses à discrétion [1]. » L'héroïque résistance de la Provence leur prouva qu'on ne pousse pas impunément à bout une population ardente et généreuse; mais la guerre eut des suites funestes et dont on se ressent encore aujourd'hui. Lorsque les Impériaux repassèrent le Var, toutes les campagnes étaient perdues, les forêts anéanties, et la Provence, si riche et si cultivée, ne présentait plus, au dire des contemporains, qu'un monceau de ruines fumantes, presque un désert.

VIII

Toutes ces causes réunies, les unes lentes et naturelles, les autres accidentelles et dues à l'intervention violente de l'homme, ont concouru au même résultat, qui est le comblement des baies dans lesquelles se jetaient les rivières, beaucoup moins torrentielles autrefois qu'aujourd'hui, et dont les eaux relativement claires serpentaient sur les flancs boisés des collines littorales. C'est ainsi que nous avons vu se combler la lagune de l'Argens et s'exhausser la plaine de Fréjus; de même s'est fermée, depuis plusieurs siècles, la baie de la Siagne. Tour à tour transformée en

(1) *Mémoire manuscrit attribué à M. d'Emerigou.*
BAUDE, *les Côtes de Provence.*

lagune morte, en étangs, en marécages, elle n'est plus aujourd'hui qu'une immense plaine d'alluvions sablonneuses, coupée çà et là de flaques d'eau de plus en plus rares, et terminée par la magnifique plage au contour elliptique qui dessine le golfe de Cannes.

L'heureuse rivale de Nice étale ses villas sur ce cordon de création récente. Les palais, les châteaux, les hôtels couvrent un espace de plusieurs kilomètres carrés, et il ne reste de la ville ancienne qu'une agglomération de maisons médiocres étagées les unes au-dessus des autres, et couronnées par une petite forteresse délabrée. Ce petit monticule, qui a été le berceau de la ville moderne, était habité bien avant l'occupation romaine, et s'appelait *Ægitna*. C'était dans le principe une bourgade ligure, de la tribu des Oxybiens, et dont le nom nous a été conservé par le récit détaillé que nous a laissé l'historien Polybe de la campagne entreprise par le consul Q. Opimius au secours des Massaliotes, alliés des Romains (1). La ville barbare, entourée, suivant l'usage de l'époque, de murailles massives et crénelées, était ainsi adossée contre la colline et surmontée par une plate-forme qui constituait une sorte de réduit de la place, une véritable acropole, dernier refuge en cas de guerre. Le port était au bas, le long de la plage qui borde le pied du

(1) POLYBE, *Hist.*, XXXIII, IV, VII et VIII.

[illegible] se serait avoir eu, dans les temps anciens, [illegible] importance. Strabon, en effet, si sobre [illegible], le mentionne immédiatement après [illegible] de Marseille et de Fréjus. Il regarde comme le [illegible] port de la côte de Provence, et le désigne sous le nom de port des Ligures Oxybiens [1].

Une deuxième ville, ou plutôt un camp retranché, existait quelques milles dans l'intérieur des terres. Ce oppidum pouvait réunir toute la population de la côte, occupait le plateau de la colline où se trouve aujourd'hui la petite ville de Vieux. C'était le *vieux Égitna*, qui devint la deuxième place forte des Oxybiens, après que le port et l'Égitna maritime avaient été occupés par les armées romaines, et que la loi du vainqueur eut contraint la cité ligurienne à abandonner à ses rivales grecques de Marseille et à se retirer à deux milles du rivage de la mer. On retrouve encore aujourd'hui sur le territoire ancien de Cannes les dispositions traditionnelles des villes littorales antiques : sur la grève, le port réduit à une simple plage d'échouage, entouré de maisons de pêcheurs et d'entrepôts pour les commerçants, et protégé par une citadelle; sur la montagne, la véritable ville intérieure, pouvant abriter derrière les murs de son oppidum la totalité de la pen-

(1) [illegible]

plade envahie, non moins défendue par l'architecture naturelle du mamelon qui lui servait à la fois de base et d'escarpe, que par ses murs de circonvallation de construction presque cyclopéenne.

Quelle fut l'importance de cette Ægitna primitive? Il est impossible d'avoir là-dessus des notions même vagues, et il reste à peine quelques souvenirs de cette première période de l'histoire de Cannes. On trouve encore moins de traces de l'occupation phénicienne; il est hors de doute cependant que, bien avant les Grecs, les navires phéniciens ont connu le golfe de la Napoule, y faisaient quelques opérations de commerce, ou tout au moins sont venus assez souvent chercher un abri dans un des nombreux mouillages du golfe, qui ne présentent aucun, pris isolément, des conditions absolues de sécurité dans tous les temps, mais qui se suppléent mutuellement par la diversité de leurs expositions.

L'occupation grecque, sans y avoir laissé plus de monuments que les précédentes, commence à être mieux connue et entre dans le domaine de l'histoire tout à fait positive. On a même retrouvé sur la plage de Cannes quelques drachmes au type du taureau et du lion qui attestent le séjour des commerçants massaliotes. On sait, d'ailleurs, que les victoires de Q. Opimius (155 av. J. C.) et de Sextius Calvinus (123 av. J. C.), appelés en Gaule par les Grecs de Marseille,

transformèrent rapidement la ville liguro-barbare en une cité gréco-romaine; elle perdit alors son nom d'Ægitna et s'appela « château marseillais », *castellum Marsellinum* (1), en souvenir de sa métropole, désignation assez fréquente d'ailleurs sur la côte grecque de Provence, et que nous avons déjà vue appliquée au port de Bouc dans la rade de Fos (2).

IX

Ni le port ni la ville de Cannes ne sont mentionnés dans l'Itinéraire maritime d'Antonin et dans la Table théodosienne (carte de Peutinger). On doit en conclure que Cannes n'était une station officielle ni pour la flotte, ni pour les armées romaines. La voie Aurélienne passait au Nord de la ville, mais les géographes classiques n'en parlent pas. Le grand Itinéraire de la Province indique que la station voisine s'appelait *ad Horrea* (3); c'était, comme son nom l'indique, un dépôt d'approvisionnements et un entrepôt de vivres, situé à douze mille d'Antibes, c'est-à-dire près de l'embouchure même de la Siagne.

(1) ALLIEZ, *les Iles de Lérins*, ch. x.
A. L. SARDOU, *l'Ægitna de Polybe*. Nice, 1878.

(2) Ch. LENTHÉRIC, *la Grèce et l'Orient en Provence*, ch. VIII, XVI.

(3) *Antipoli*. . . . . mpm. x
Ad Horrea. . . . . mpm. XII
Forum Julii . . . . . mpm. XVIII

On y voit aujourd'hui les ruines pittoresques du village et du château de la Napoule, dont les substructions et l'origine ont été l'objet de nombreuses contestations archéologiques.

Le nom de la Napoule a une sorte de physionomie grecque assez prononcée, *Neapolis,* et a séduit naturellement tous ceux qui voient avec raison sur la côte de Provence un reflet de l'occupation phocéenne. Quelques commentateurs du dernier siècle ont même voulu y placer la colonie grecque d'Athenopolis; mais c'est là une erreur manifeste; car, si on ne connaît pas exactement l'emplacement de cette colonie phocéenne, on est du moins absolument certain, d'après les textes si précis de Pline et de Mela, qu'elle se trouvait entre le golfe de Fréjus et la rade d'Hyères; et nous avons vu plus haut qu'elle ne pouvait être que sur le littoral des Maures, à Saint-Tropez ou à Cavalaire (1).

Encore moins faut-il admettre l'opinion de Bouche et Walckenaër qui, pour identifier la Napoule avec l'Ægitna de Polybe, ont dénaturé son nom et en ont fait de parti pris une *Ægitnapolis* que l'on ne trouve dans aucun texte ancien (2). On ne saurait nier sans doute qu'il existe une certaine ressemblance entre le mot

(1) PLIN., l. III, c. v. MELA, l. II, c. v. (Voir ci-dessus, page 370.)

(2) VALCKENAER, *Géog. anc. des Gaules,* t. I.

[illegible] et la fin de mot *Epicapolis*; mais ce dernier est arbitrairement choisi pour les besoins de la cause. Pline, le seul des géographes classiques qui nous ait conservé le véritable nom du port des Oxybiens, l'appelle *Egitna*. Arpinus (1), sans le citer, cite le port de Dix *polis*, mais, qu'il faut certainement pas omis si cette terminaison est bien partie intégrante du nom de la ville, comme on le voit dans Antipolis, Neapolis, Pergapolis, Alexandrolis et tant d'autres villes d'origine grecque (2).

Pline n'explique pas mieux l'origine du nom de la Napoule, qui signifie « ville-neuve », sans qu'il soit possible de retrouver aucun texte, aucun acte qui fasse mention de la ville disparue; il s'en rapporte à des chartes du douzième siècle qui désignent la localité située à l'embouchure de la Siagne sous le nom d'*Epalia* (vivres, approvisionnements), et croit y retrouver le souvenir des greniers de la station romaine, *ad Horrea* (3).

Quoi qu'il en soit, sans s'arrêter davantage à des discussions étymologiques qui reposent sur des transformations de mots souvent arbitraires,

---

1. Pline, *Hist. nat.* [illegible]
2. [illegible], *Bulletin de la Société de géographie*, août 1884.
3. Papon, *Hist. gén. de Provence*.
4. Arch. de l'évêch. de Grasse, [illegible].
5. Arch. de la Cour des comptes. Reg. Levidi, f. 334.

il est absolument certain que la Napoule a été bâtie sur des substructions romaines, et très-probablement avec les matériaux provenant de la destruction des greniers et des magasins de l'époque impériale. Les fouilles récentes, exécutées pour l'établissement du chemin de fer de Marseille à Nice, ont mis au jour un nombre considérable de grandes galeries voûtées, communiquant les unes avec les autres, assez semblables aux réservoirs qui servent à l'approvisionnement de l'eau dans les grandes villes et qui, dans les premiers siècles de notre ère, ne pouvaient avoir d'autre destination que l'emmagasinage des marchandises et des denrées. Ce ne sont pas de simples *silos,* mais des greniers parfaitement aérés, divisés en compartiments réguliers, séparés par de hauts piliers sur lesquels s'appuyaient les retombées des voûtes et occupant une superficie de plusieurs hectares. De tous côtés, le sol sonne creux sous les pas; et nul doute que de nouvelles fouilles, pratiquées à un ou deux mètres au plus au-dessous de la couche végétale, ne révèlent des constructions jusqu'à présent inconnues. Les ruines antiques sont encore apparentes sur le bord même de la mer; on y retrouve des débris de tuiles et de poteries; et, bien que l'existence du port en cet endroit ne soit pas mentionné dans l'Itinéraire maritime, la disposition même des lieux indique qu'il y avait au moins un quai d'embarquement

permettant aux bonnes d'accoster ces docks de l'époque impériale.

C'est sur ces ruines que se sont établis les constructions de la Napoule et le petit château féodal dont les tours, démantelées au treizième siècle par les Sarrasins, découpent sur le bord de la mer leur silhouette d'une grâce incomparable. Le hameau moderne de la Napoule est un des plus pauvres et des moins peuplés de la côte; c'est à peine si quelques barques de pêche viennent de temps à autre mouiller et s'abriter au pied de ces ruines de tous les âges; et il n'existe pas la moindre cale d'échouage là même où se trouvait l'une des plus importantes stations de la voie Aurélienne, véritable cité militaire, spécialement affectée au ravitaillement des convois, et qui, par sa situation sur le rivage même de la mer, pouvait recevoir facilement tous ses approvisionnements soit d'Ostie, soit de Fréjus, soit de Marseille, et être ainsi en communication permanente avec les trois principaux ports de la Méditerranée.

X

Tout autre était Cannes. Son nom ne figurait sur aucun itinéraire officiel; et il est probable que, déjà dans les temps anciens, elle était moins une ville proprement dite qu'une agglomération de maisons de plaisance, une résidence de luxe, une

sorte de rendez-vous hivernal de familles patriciennes. Un cippe funéraire, portant une inscription importante, a été récemment découvert dans la banlieue de la ville, et semble prouver qu'elle constituait, sous les premiers empereurs, un municipe doté d'institutions comme les grandes villes de la *Province*. Le culte officiel du chef de l'État divinisé y était pratiqué par des sévirs augustaux; et le petit monument paraît révéler d'une manière assez certaine la présence d'un de ces magistrats à la fois prêtres et courtisans, qui n'exerçaient leur singulier ministère que dans les villes riches et aristocratiques (1).

Tacite nous apprend en outre que, sous l'empereur Claude, cette partie de la province était peuplée de familles patriciennes qui ne le cédaient en rien aux plus opulentes de Rome (2). Le nombre considérable de débris épigraphiques que l'on a relevés depuis vingt ans dans la cam-

(1) VENVSIAE
ANTHIMIL
LAE
C . VENVSIVS
ANDROM . SEX
VIR . AVG . CORP
FILIAE
DVLCISSIMAE

(Inscription trouvée à quatre cents mètres de la gare de Cannes, dans les matériaux de la chapelle de Saint-Nicolas.)

(2) TACITE, *Ann.*, l. XI, XIV.

page de Cannes, au Cannet, à Mougins, dans les îles de la rade aujourd'hui désertes (1), ne nous permet plus de douter que cette côte privilégiée, dont la culture et les mœurs étaient déjà, du temps de Pline (2), aussi développées et raffinées que celles des plus riches provinces de l'Italie, ne fût absolument couverte de cottages et de villas somptueuses; et le golfe de Cannes, divisé, comme celui de Naples, en deux segments inégaux, précédé comme lui d'un petit archipel d'îles boisées, jouissant d'un climat encore plus heureux, orné d'une végétation à la fois italienne et orientale, devait être assez semblable à ces campagnes célèbres de Sorrente, de Misène, de Castellamare et aux rivages de Baia et de Capri dont les poëtes classiques nous ont laissé les plus séduisantes descriptions (3).

---

(1) Brun et Sardou, *Épigraphie antique et Inscriptions anciennes inédites*. (Bull. de la Soc. des lettres, sciences et arts des Alpes-Marit., ann. 1873 et suiv.)

A. Carlone, *Vestiges épigraphiques de la domination gréco-massaliote et de la domination romaine dans les Alpes-Maritimes*.

Ed. Blanc, *Épigraphie antique des Alpes-Maritimes*, 1878.

(2) *Agrorum cultu, virorum morumque dignatione, amplitudine opum, nulli provinciarum postferenda, breviterque Italia verius quam Provincia.* (Pline, l. III, c. IV.)

(3) *Contracta pisces æquora sentiunt,*
Jactis in altum molibus. Huc frequens
Cæmenta demittit redemptor

Aussi, lorsque le flot de l'invasion barbare vint envahir l'Europe, il n'eut pas de peine à balayer une population énervée par le luxe, et que l'abus séculaire des jouissances matérielles avait rendue absolument incapable de la moindre résistance. Pendant plusieurs siècles, le malheureux pays reçut les assauts de toutes les bandes étrangères qui inondèrent la région méditerranéenne, Vandales, Goths, Wisigoths, Francs, Lombards, Sarrasins. A l'intérieur le désordre n'était pas moins grand; et la longue série des guerres de Provence, les troubles religieux, la peste de 1588, les querelles incessantes et les ambitions effrénées de tous les seigneurs locaux décimèrent la contrée et firent de cette côte, jadis si riante, une lande presque déserte, sans culture, où l'on ne vit plus bientôt que des ruines et des cendres accumulées.

Au commencement de notre siècle, Cannes, si prospère seize cents ans auparavant, n'était qu'une pauvre bourgade. Le commerce y était tout à fait nul; et l'illustre voyageur de Saussure la dépeint, en 1787, comme un hameau misérable composé de deux ou trois rues à peine habitées par quelques matelots. Telle serait encore sa situation si

---

Cum famulis, dominusque terræ
Fastidiosus... (HOR., *Carm.*, l. III, od. 1.)
Nullus in orbe sinus Baiis prælucet amœnis.
(HOR., *Ep.*, l. I, 1.)

une mésaventure de voyage n'y avait fait séjourner pendant quelques semaines l'un des plus illustres hommes d'Etat de l'Angleterre, auquel la ville nouvelle et tout le littoral sont redevables d'une vogue et d'une prospérité toujours croissantes.

En 1831, le grand chancelier lord Brougham, fuyant les brouillards du Nord, se rendait en Italie, terre classique de la lumière et du soleil. Retenu sur le territoire français par les tracasseries de la police sarde qui redoutait en lui l'introduction du choléra de l'autre côté des Alpes, il employa cette halte forcée à de fréquentes excursions dans le golfe de la Napoule. Ce fut pour lui une véritable révélation. Ce soleil et ces fleurs qu'il allait chercher à l'extrémité méridionale de l'Europe, il les trouvait dans la baie de Cannes. Lord Brougham n'alla pas plus loin et résolut de fixer sur cette plage merveilleuse sa résidence d'hiver. Ses compatriotes accoururent à son appel; en moins de trente ans Cannes était transformée; aujourd'hui la ville compte près de dix mille habitants. Chaque année une véritable émigration russe, américaine, anglaise, tout le *high life* du monde entier vient y passer en pleine lumière cette rude moitié de l'année pendant laquelle les pays du Nord sont plongés dans une demi-obscurité froide et brumeuse. Le long de la plage, depuis le château de la Napoule jusqu'à la pointe de la Croisette, dans l'intérieur des terres, sur les monticules boisés qui forment autour du golfe

un hémicycle de verdure, de bosquets et de fleurs, se pressent tous les jours plus nombreux les villas, les châteaux crénelés, les palais, les hôtels, les jardins, les bois d'orangers, les massifs de palmiers et d'aloès enchevêtrés dans un pêle-mêle confus et d'un goût peut-être douteux, mais dont l'accumulation désordonnée et l'exubérante richesse suivent depuis près d'un demi-siècle une progression rapide jusqu'ici non interrompue.

XI

C'est qu'en effet aucun pays au monde ne possède un climat comparable à celui de Cannes. On n'y connaît pas, comme dans le reste de la Provence, de température extrême. La ceinture continue des collines qui dessinent le golfe forme une sorte de paravent naturel entre la rade et les hautes montagnes; et, lorsque les vents froids soufflent des Alpes, ils passent par-dessus le littoral qui demeure toujours abrité. Grâce à cette protection, ils vont tomber à une certaine distance à la surface de la mer, dont on voit les vagues se gonfler à l'horizon, tandis que les eaux voisines de la plage présentent à peine quelques ondulations comme celles d'un lac tranquille (1).

La déperdition nocturne de la chaleur, favorisée par la limpidité d'un ciel presque toujours sans

(1) Élisée Reclus, *les Villes d'hiver*, c. IV.
Jean Reynaud, *Magasin pittoresque*.

[illegible] se pour ainsi dire réglementée par le voisinage des eaux marines toujours toutes à se refroidir et qui entourent les côtes de leur moite atmosphère. La température de la terre est ainsi à chaque instant corrigée et pondérée par celle de la mer. Elle est en moyenne de seize degrés, supérieure à celle de Nice, de Gênes, de Florence, de Pise, de Rome et même de Naples; elle ne descend pas jusqu'à la gelée et ne s'élève jamais aussi haut que dans la plupart des villes du Nord de l'Europe.

Cette égalité de climat se manifeste tout d'abord extérieurement par le développement simultané des végétations en apparence les plus contradictoires. L'homme, maître de la terre et doué d'une nature extrêmement flexible, est le seul des êtres organisés qui puisse s'acclimater presque partout à la surface du globe: il vit et se développe normalement sous la zone torride comme dans les régions glaciales, et passe brusquement d'un climat extrême à l'autre, presque sans efforts, sans perte de force ni altération de santé. Les végétaux sont autrement sensibles, et la flore, comme la faune, varie complétement avec les latitudes et les hauteurs.

A Cannes, plus que partout ailleurs sur la côte de Provence, les végétations des climats opposés se fondent dans une admirable promiscuité. Ce paysage est véritablement unique, et l'on se croirait parfois transporté dans une immense serre

où se trouveraient réunis par des moyens artificiels les sujets les plus disparates. La plaine est couverte d'orangers et de citronniers, au milieu desquels émergent de distance en distance des éventails de palmiers et des tiges d'aloès; les coteaux sont couronnés de pins parasols dont les grandes têtes majestueuses rappellent les sites classiques de la campagne romaine; le fond du tableau est tapissé de forêts de pins noirs et serrés, semblables à une draperie sévère au-dessus de laquelle se profilent les lignes pures des Alpes rayonnantes dans leurs neiges éternelles; et l'on voit ainsi groupés dans le même cadre les grands conifères du Nord, les oliviers de la Provence, les fruits dorés et embaumés des Baléares, les lauriers-roses de l'Asie Mineure et les végétaux épineux du Tell algérien.

XII

Au point de vue militaire, maritime et même commercial, la baie de Cannes a, depuis deux cents ans, considérablement perdu de son importance. Pendant la guerre avec l'Espagne qui devait se terminer par la réunion du Roussillon à la France, on la considérait comme une position stratégique de premier ordre, une excellente rade foraine couverte par les îles de Lérins, et pouvant servir de base d'opération à nos flottes et à nos armées dans le cas où ce petit archipel tomberait entre les

[illegible] de l'ennemi. Les entreprises patriotiques de Louis XIII et de Richelieu pendant les vingt mois que les Espagnols occupèrent les forts de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat (septembre 1635-mai 1637), la sollicitude extrême avec laquelle ils continuèrent à veiller sur cette partie du littoral de la Provence avaient alors leur raison d'être.

Depuis lors les conditions générales de la guerre maritime et de la défense des côtes se sont modifiées, plus encore peut-être que celles de la guerre continentale. La baie de Cannes, semée d'écueils que recouvre à peine une tranche d'eau de trois ou quatre mètres, est absolument impropre au mouillage des navires de guerre et ne peut être accessible qu'aux bateaux d'un faible tirant d'eau exclusivement employés au cabotage local. Quoique plus profond, le golfe Juan, que le bouillant archevêque de Bordeaux, Mgr de Sourdis, chef des conseils de la marine royale, dépeint dans son rapport au cardinal de Richelieu comme « la tête du royaume et la plus belle situation qu'on puisse voir, puisque de là toutes les partances sont excellentes et que, de toutes les navigations qu'on fait à la mer, on est obligé de le reconnaître (1) », n'est

1 Voir dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France* la correspondance de Henri de Sourdis : ordres, instructions et lettres de Louis XIII et du cardinal de Richelieu, sur les opérations maritimes de 1636 à 1642.

même plus aujourd'hui un port de pêche; c'est à peine une station de relâche; et le petit embarcadère sur pilotis en fer que l'on a récemment construit au fond de la baie ne sert qu'à l'exportation de quelques produits locaux, et en particulier de quelques poteries délicates dont les habitants de Vallauris, l'ancienne *Vallis aurea*, ont conservé l'élégante tradition.

XIII

Le port de Cannes, bien que médiocre, a un mouvement un peu plus sérieux et qui atteint, tant à l'entrée qu'à la sortie, près de vingt-cinq mille tonnes. Il y a à peine un demi-siècle, le port n'était qu'une anse naturelle, abritée par un large quai ombragé d'arbres, le long duquel venaient se ranger les navires qui faisaient, pendant les beaux temps, des opérations de commerce avec les ports voisins. On a voulu mieux faire, mais les travaux récents sont loin d'avoir produit d'heureux résultats. Un môle de cent cinquante mètres a été construit à grands frais en 1838; précédé d'un véritable échiquier de roches sous-marines, il n'est d'aucun secours pour les navires de guerre qui exigent des profondeurs bien supérieures. La grande navigation et la marine de l'État ne peuvent donc tirer aucune utilité d'un port dont l'approche est hérissée d'écueils. Il y a plus : la disposition de ce môle continu, enraciné

[illegible] mondial, a failli de[illegible]. La mer, [illegible] par le con[illegible] qui [illegible] à [illegible] de l'Est à l'Ouest, [illegible] a presque [illegible] [illegible] port. Depuis dix [illegible] il [illegible] s'est avancée de près de quarante mètres. [illegible] que [illegible] de progrès [illegible] et que la [illegible] du rivage puisse s'être arrêtée [illegible] dans une nouvelle position d'équilibre. [illegible] opposant une résistance [illegible] à l'envahissement.

Ces [illegible] pourraient peut être évités si l'on [illegible] simplement d'abriter, sur [illegible] les dispositions que les ingénieurs [illegible] de tout temps appliquées dans des circonstances analogues. C'est, en effet, pour ces derniers une sorte de tradition séculaire de disposer les ouvrages extérieurs de leurs ports de manière à ne pas s'opposer à la marche des courants littoraux et des sables qu'ils transportent [1]. Les restes des villes antiques de Pouzzol, de Misène, de Naples, les ports de Trajan et de Claude à Ostie, les villes modernes de la plupart des petits havres de rivage de l'ancien royaume de Naples, Sorrente, Trani, etc..... présentent tous une série de jetées reunies par des arceaux très-

[1] [illegible] Port [illegible] des ports [illegible] Annal. des ponts et chaussées [illegible] 1862.

surbaissés. Ces môles ainsi tronçonnés n'opposent aucun obstacle aux courants qui font l'office de dragues naturelles et rétablissent la profondeur perdue. Grâce à cette agitation sagement ménagée, les sables ne s'arrêtent pas dans le port; ils ne font que le traverser et peuvent ensuite se diriger dans le fond des golfes ou sur tout autre point de la côte que la nature leur a prescrit comme terme final de leur marche. C'est ainsi qu'un certain nombre de petits ports de l'Italie méridionale, dont l'existence remonte aux dernières années de la république romaine, bien qu'abandonnés depuis plus de dix-huit siècles, conservent encore aujourd'hui en plusieurs endroits des profondeurs supérieures à dix mètres.

XIV

Cannes, malgré ses mauvaises dispositions nautiques, est le port naturel de la vallée de la Siagne. C'est là que viennent aboutir tous les produits agricoles et industriels récoltés ou fabriqués dans ce magnifique amphithéâtre de collines dont le plateau calcaire de Grasse forme le couronnement. Cette heureuse petite ville de Grasse semble être la patrie des fleurs et des parfums. Ses forêts d'oliviers fournissent l'huile la plus fine et la plus moelleuse de la Provence, et ses bosquets d'orangers et de citronniers donnent à la fois des fleurs en abondance et des fruits en pleine maturité. Dans la

campagne, les rosiers, les jasmins, la menthe, l'héliotrope, les violettes de Parme, les résedas, sont cultivés sur de grandes surfaces, comme on fait ailleurs pour les plantes potagères les plus usuelles. La transformation de ces produits naturels en parfumerie est devenue la grande industrie de la région, et le voisinage des Alpes permet d'ajouter à cette flore pour ainsi dire domestique l'exploitation d'une foule de fleurs et de plantes sauvages, le thym, la lavande, le romarin que l'on peut recueillir à peu de distance sur la hauteur.

Tout ces produits se dirigent vers Cannes et alimentent son port; mais ce genre d'exportation n'est pas de nature, on le comprend, à grossir beaucoup le chiffre du tonnage. Les matieres lourdes et encombrantes, les produits de la grande industrie manquent complétement dans le golfe de la Napoule, et le chemin de fer est encore venu diminuer l'importance du mouvement maritime. Quelle que soit donc la prospérite de la campagne de Cannes, le port restera toujours dans un rang tres-secondaire. La pêche cependant, qui y entretient plus de quatre-vingts bateaux montés par deux cents matelots, en fait un centre maritime intéressant pour le recrutement des equipages de la flotte. Mais il est peu probable que le commerce et l'industrie se developpent jamais d'une maniére sérieuse dans une ville qui n'est qu'une agglomération d'hôtels et de villas, et où

tout est subordonné au luxe et aux habitudes mondaines des étrangers. Le goût de plus en plus répandu des voyages, le développement général du bien-être, les exigences de la santé et la toute-puissance de la mode ont donné à cette ville, bénie du soleil, une fortune plus rapide et même plus sûre que l'industrie la plus laborieuse et la mieux dirigée. Comme la plupart des stations hivernales de la Méditerranée, Cannes est une ville où l'on ne sent pas le besoin du travail. Elle se contente d'exploiter indifféremment l'étranger riche qui sème son or, et le moribond qui n'a plus la force de le défendre et auquel elle vend le plus chèrement possible quelques lueurs d'espérance. Elle grandit sans cesse, et il est difficile de dire où s'arrêtera ce mouvement d'extension; mais l'on peut dès maintenant prévoir l'époque prochaine où les deux plages de la Napoule et du golfe Jouan, depuis l'embouchure de la Siagne jusqu'au promontoire de la Garoupe, ne seront plus, comme la merveilleuse campagne de Gênes, qu'un immense parc moderne semé de jardins, de villas, d'hôtels et de palais.

XV

Le grand intérêt et la poésie du golfe de Cannes ne sont pas sur ce littoral où la nature disparaît un peu trop sous le décor; il faut aller les chercher en mer, à une demi-lieue de la côte. Là,

deux petites îles, aujourd'hui presque désertes, méritent d'une manière toute particulière l'attention recueillie de l'historien, de l'archéologue, du chrétien, de quiconque, en un mot, a conservé dans son âme le culte du passé et la religion des souvenirs. L'archipel de Lérins émerge à peine de quelques mètres au-dessus de la nappe bleue de la rade. Autour des deux îles principales, un nombre considérable de rochers aux formes bizarres, les uns à fleur d'eau, les autres cachés, portent le nom de « les Frères » ou « les Moines », en souvenir sans doute de cette armée de religieux qui a peuplé pendant près de quinze siècles l'archipel et la côte qui lui fait face. Cette ceinture de récifs et d'écueils sous-marins reçoit tout d'abord le choc des vagues; et les deux îles, en quelque sorte protégées par cette avant-garde de petits môles perdus, semblent flotter comme deux radeaux de verdure sur une mer tranquille.

Elles sont régulièrement orientées comme celles d'Hyères de l'Est à l'Ouest; et on a vu plus haut que les géographes anciens désignaient sous la dénomination générique de « Stœchades » toutes les îles rocheuses échelonnées le long de la côte ligurienne depuis Marseille jusqu'au Var. Strabon raconte qu'elles étaient très-peuplées (1). Pline remonte plus loin dans le passé et parle d'une

(1) Πλανασία καὶ Λήρων, ἔχουσαι κατοικίας. (STRAB., *Géog.*, liv. IV, c. 1, 10.)

ville importante et fortifiée, *Vergoanum*, dont il restait à peine des ruines de son temps, ce qui porte son existence à un nombre de siècles indéterminé avant notre ère (1). Les noms anciens de ces îles, *Lero* et *Lerina*, mentionnés par Ptolémée et Strabon, se retrouvent dans la dénomination moderne de Lérins et rappellent, d'après les géographes classiques, le passage, les exploits ou la domination d'un héros légendaire qui fut peut-être le fondateur de la ville dont il ne restait plus à l'époque de Pline que le nom et un vague souvenir (2).

Quel était ce *Lero* dont la mythologie barbare ne nous a laissé aucune trace, et dont le culte cependant était en honneur dans les îles (3)? Faut-il y voir une sorte d'Hercule ligure analogue au Melkarth tyrien, fondateur et colonisateur de villes, conquérant pacifique plutôt que guerrier? Doit-on le regarder simplement comme une sorte de mythe représentant le peuple primitif qui a occupé l'archipel de Lérins au seuil même des temps historiques? Il est difficile de rien préciser à ce sujet. Il est curieux, toutefois, de remarquer que ce même nom de *Lero* ou de *Lerios* a été donné à plusieurs îles des Sporades,

(1) *Lero et Lerina, adversus Antipolim, in qua Vergoani, oppidi memoria.* (PLIN., l. III, c. II.)

(2) Ληρων, var. : Λῆρος νῆσος, Ληρωνις. (PTOL., II, IX, 21.)

(3) Ἐν δὲ τῇ Ληρωνι καὶ ἡρῷον ἐστὶ τὸ τοῦ Λήρωνος. (STRAB., l. IV, c. I, 10.)

dans la mer Égée (1), et il est assez rationnel d'admettre que cette désignation identique révèle une communauté d'origine. Le *Lero* des côtes de l'Asie Mineure serait donc le même, ou proviendrait du même cycle légendaire que celui des côtes de la Ligurie; et nous aurions ainsi une nouvelle preuve de ces premières migrations orientales qui, aux époques héroïques de l'histoire, ont colonisé les rivages occidentaux de notre Méditerranée.

Quoi qu'il en soit, il est certain que, bien avant l'occupation romaine, le sol de ce petit archipel était couvert d'habitations et même de monuments. Phéniciens et Grecs ont abrité leurs galères dans les petites criques naturelles qui découpent le périmètre des deux îles et le canal qui les sépare; et, lorsque les conquérants des Gaules y mirent pour la première fois le pied, un siècle et demi avant notre ère, ils les trouvèrent riches, peuplées, en pleine culture et jouissant déjà d'une civilisation assez avancée.

---

(1) Ἔστι δὲ καὶ Ἀμοργὸς τῶν Σποράδων, ὅθεν ἦν Σιμωνίδης ὁ τῶν ἰάμβων ποιητής, καὶ Λέβινθος καὶ Λερία. (STRAB., l. X, c. v, 12.)

Καὶ Πάτμος καὶ Λέρος. (STRAB., l. X, c. v, 13.)

Leros, prope Patmos. (PLIN., l. IV, xxv, 5.)

Leros in Cariæ ora. (PLIN., l. V, xxxvi, 2.)

XVI

La grande île s'appelle Sainte-Marguerite, en souvenir de l'église qu'on y construisit sous ce vocable dans les premiers siècles du moyen âge. Elle était, dans les temps anciens, particulièrement consacrée au légendaire *Lero* dont elle portait le nom, ainsi qu'un petit îlot rocheux, la Tradelière, *Trans-Lero,* situé à quelques encablures à l'Est. On y voyait, nous dit Strabon, un temple du dieu où les pirates ligures venaient faire des sacrifices; et, si l'on en croit la chronologie de Lérins, ce culte paraît avoir subsisté pendant les deux ou trois premiers siècles de notre ère. Il ne nous reste absolument rien de ce passé, peut-être un peu douteux. L'occupation romaine elle-même n'a laissé que de faibles traces de son passage; nous voyons cependant, dans l'Itinéraire maritime d'Antonin, que les deux îles *Lero* et *Lerina* étaient une station officielle de la flotte entre le port d'Antibes et celui de Fréjus (1). Les annalistes de Lérins nous affirment, de leur côté, que les Romains y construisirent des demeures somptueuses, des fortifications, un arsenal, dont on voyait encore les ruines

(1) *Ab Antipoli Lero et Lerina, insulæ.* . . mpm. XI
A Lero et Lerino Foro Juli, portus. . mpm. XXIIII
(*Itin. mar.*)

à la fin du seizième siècle (1). Une inscription bilingue en grec et en latin, exhumée en 1818 près du fort Sainte-Marguerite, malheureusement perdue et assez incorrectement rapportée, est cependant une preuve évidente que l'île était fréquentée par les navigateurs grecs, et qu'une population grecque y existait côte à côte avec la population romaine (2).

Tous les monuments du passé ont à peu près disparu; et les matériaux antiques, remaniés plusieurs fois, ont été, jusqu'au dernier, mis en œuvre pour les fortifications modernes. La seule construction intéressante est le fort qui a joué, pendant les deux siècles derniers, un rôle militaire de premier ordre; ce n'est plus aujourd'hui qu'une caserne. Construit par Richelieu, considérablement agrandi par les Espagnols maîtres de l'île, transformé ensuite d'après les plans de Vauban, il

(1) *In qua* (Lerone) *Romani ...auleata domicilia, validasque munitiones construxerunt (ut adhuc monstrant antiqua vestigia, pro regifico apparatu velivolarum classium dirigendarum in Galliarum partes occiduas. — Chronol. Lerin. Descriptio situs.*

(2) ΥΠΕΡΤΗϹϹΩΤΗΡ
ΜΙΟΥΛΙΟΥΛΙΓΥΟϹ
ΕΠΙΤΡΟΠΩΚΑΙϹ
ΑΓΑΘΟΚΛΗϹ
ΔΟΥΛΟϹ
ΕΥΧΑΠΕΠΑΝΙ

PRO . SALVTE
M . IVLI . LIGVR
PROC . AVG
AGATHOCLES

Ὑπὲρ τῆς σωτηρ(ίας) Μ(ά)ρκου Ἰουλίου Λιγ(ύ)ου, ἐπιτρόπω Καισ(αρος), Ἀγαθοκλῆς, δοῦλος εὐχ(ὴν) ἀπε(δωκε) πανι.

a été depuis lors presque toujours utilisé comme pénitencier militaire ou comme prison d'État.

Le plus célèbre des prisonniers de Sainte-Marguerite est celui qui est connu dans tous les mémoires, et surtout dans les drames, les romans et même les romances, sous le nom de « Masque de Fer ». On sait toutes les hypothèses qui ont été faites au sujet de ce mystérieux personnage, véritable sphinx de l'histoire. Les travaux récents de la critique (1) n'ont pas eu de peine à établir que, de toutes les solutions proposées, la plus répandue et la plus populaire, celle-là même qui a été adoptée par les historiens les plus brillants, mais les plus passionnés de notre époque (2), est de beaucoup la moins vraisemblable. Quelque désillusion qu'en puissent éprouver les gens avides de royales et ténébreuses intrigues, l'inconnu, dont la vie cachée aux yeux du monde n'a eu pour horizon que les murs de Pignerols, de Lérins et de la Bastille, et sur la mémoire duquel pèse encore la terrible parole de Louis XIV : « Il faut que personne ne sache jamais ce que cet homme sera devenu », n'était pas et ne pouvait pas être le propre frère du grand roi, fils adultérin de la séduisante Anne d'Autriche, à laquelle les romanciers modernes ont

(1) Voir Marius Topin, *l'Homme au Masque de fer*, 1870.

(2) Michelet, *Régence*.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

après avoir commandé en maîtres, ils revenaient captifs et désarmés.

Le dernier enfin, le plus tristement célèbre des prisonniers de Sainte-Marguerite et dont, malheureusement pour nous, le crime n'est pas une énigme de l'histoire, a été un maréchal de France; et on se demande encore aujourd'hui par quel étrange concours de circonstances les portes de la forteresse, si hermétiquement fermées sur tant d'innocentes victimes, se sont entr'ouvertes devant celui dont le nom restera toujours écrit à la page la plus honteuse de notre histoire nationale.

XVII

Un petit bras de mer de sept cents mètres, hérissé de pointes de rochers sur lesquels on ne trouve que trois mètres d'eau, sépare l'île Sainte-Marguerite de l'île Saint-Honorat. Celle-ci est la miniature de la grande île; même forme ovale, même orientation, relief à peine accentué. Les anciens l'appelaient tantôt *Lerina*, la petite Léro, tantôt *Planasia*, Πλανασία, c'est-à-dire l'île plane. Le tour de l'île dessine une ellipse à peu près parfaite et mesure à peine trois kilomètres. C'est, comme on le voit, un simple banc de rocher d'un demi-kilomètre carré, arasé presque horizontalement à trois ou quatre mètres au-dessus du zéro de la mer, et recouvert d'une mince couche d'humus et de débris végétaux. Et cependant ce rocher, dont les maigres bouquets de pins et le

donion désaché sont à peine l'écho de l'attention du monde, à vingt siècles en arrière proportionnés dans l'histoire religieuse de la Gaule.

En 1[illegible] suivant la chronique de Lérins, dans les premières années du cinquième siècle suivant les données modernes, saint Honorat rencontrait les solitudes de l'Estérel pour venir fonder dans l'île de Lérins les fondements du monastère qui porte encore son nom. Autour de lui se groupa une petite famille de cénobites, occupés tous dans le principe à la prière et à la contemplation. La fondation prospéra : le doigt divin en semait l'étoile. En quelques siècles la communauté religieuse sorte de république indépendante, devenait riche, forte, puissante, [illegible] même, et comptait plusieurs milliers de sujets.

Il ne saurait être question de faire ici la monographie même très-sommaire du monastère de Lérins. Cette étude a été faite récemment : d'après les documents authentiques, recueillis par feu le P. Vincent Barralis, l'un des derniers survivants de nombreuses générations de moines, et connus sous le nom de *Chronologie de Lérins* [1].

---

[1] [illegible] *Annales du monastère de Lérins* [illegible].

[2] [illegible] — A dire vrai, [illegible] — [illegible] P. R[illegible]

Ce n'est pas d'ailleurs en quelques lignes qu'on peut écrire l'histoire religieuse, littéraire, dramatique, souvent troublée, quelquefois glorieuse, d'une société qui a vécu près de quatorze siècles, et dont le germe déposé sur les ruines de l'ancien monde s'est développé au milieu de toutes les convulsions de l'empire romain, s'est épanoui dans toute sa séve en pleine barbarie, et a traversé toute la période du moyen âge et des temps modernes.

Comme les célèbres retraites du Mont-Athos en Orient et du Mont-Cassin en Italie, le monastère de Lérins a été, pendant la tourmente des invasions du quatrième au sixième siècle, l'asile inviolable de la pensée et de la foi. Le monde romain s'écroulait de toutes parts, et le flot des Barbares s'en arrachait les lambeaux. Tout était brisé et dispersé par cette force aveugle et brutale; et l'on put craindre un moment que le flambeau de la vie intellectuelle, qui avait jeté un si vif éclat dans les siècles de Périclès et d'Auguste, ne s'éteignît complétement au milieu de la tempête. « Pour que la culture de l'esprit, a dit un écrivain de génie (1), les sciences, les lettres prospèrent par elles-mêmes, il faut des temps heureux et paisibles. Quand l'état social devient difficile, rude, malheureux; quand les hommes souffrent beaucoup et longtemps, l'étude court grand risque

(1) Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I.

d'être négligée et de décliner. Le goût de la vérité pure, le sentiment du beau séparé de tout autre besoin sont des plantes délicates autant que nobles; il leur faut un ciel pur, un soleil brillant, une atmosphère douce; elles courbent la tête et se flétrissent au milieu des orages... L'étude, les lettres, la pure activité intellectuelle, n'auraient pu résister seules aux désastres, aux souffrances, au découragement universel; il fallait qu'elles se pussent rattacher aux sentiments et aux vérités populaires, qu'elles cessassent de paraître un luxe et devinssent un besoin. La religion chrétienne leur en fournit le moyen; ce fut en s'alliant avec elle que la philosophie et les lettres se sauvèrent de la ruine qui les menaçait; leur activité eut alors des résultats directs, pratiques; elle se montrèrent appliquées à diriger les hommes dans leur conduite, vers leur salut. On peut le dire sans exagération; l'esprit humain, proscrit, battu de la tourmente, se réfugia dans l'asile des églises et des monastères; il embrassa en suppliant les autels pour vivre sous leur abri et à leur service, jusqu'à ce que des temps meilleurs lui permissent de reparaître dans le monde et de respirer en plein air. »

Telle fut la noble mission des religieux de Lérins. Quelques années après sa constitution, ce petit monde sacerdotal sortait de sa période de recueillement et d'ascétisme pour entrer dans celle du travail. Les résultats furent d'autant plus

féconds que la règle monastique librement acceptée par des hommes intelligents et convaincus était, à cette époque d'ignorance, de violence et de brutalités, la seule force morale capable de résister au torrent des Barbares. Le monastère constitua ainsi pendant plusieurs siècles une société indépendante, fortement disciplinée, dépositaire des richesses intellectuelles comme des vérités éternelles, refuge et consolation de tous, interposée entre les maîtres du monde et les peuples soumis, servant toujours de lien entre eux et finissant par les dominer tous par l'ascendant de la vertu, de l'intelligence et de la foi.

Ce fut sa gloire ; et pendant dix siècles la petite île Saint-Honorat, semblable à un rocher détaché de l'archipel des mers de Grèce pour venir échouer dans les eaux de Provence, fut une véritable pépinière de docteurs, d'érudits, de saints et de martyrs.

Entre temps, les descentes des pirates venaient troubler la paix du sanctuaire; et l'on montre encore le petit *atrium* aux lourds arceaux, où saint Porcaire et cinq cents de ses compagnons furent égorgés en l'année 725. Ce n'était pour ces hommes fortement trempés qu'un vent de tempête, et la vie monastique reprenait bientôt après, calme, régulière, studieuse et toujours pleine d'espérance.

Toutefois les dangers devinrent plus grands et surtout plus fréquents, à mesure que les ri-

chesses et les dons de toute nature affluèrent dans l'« île des Saints ». A chaque instant des felouques sarrasines étaient signalées à l'horizon. L'île était envahie, le couvent profané et surtout dépouillé, les religieux violentés, quelquefois mis à mort; et, à partir du dixième siècle, on ne connut plus ces longues années de paix et de travail, qui furent l'âge d'or du monastère. Saint-Honorat dut être fortifié, le couvent devint une citadelle; la prospérité matérielle s'en accrut, mais l'institution fut dès lors faussée dans son principe. La discipline se relâcha, l'activité intellectuelle s'affaiblit, et la communauté de Lérins entra dans une troisième période, la période militaire, pendant laquelle le régime de la commende entraîna les plus graves conséquences.

On sait l'origine de cette institution déplorable et la triste influence qu'elle a exercée sur l'avenir des ordres monastiques. D'abus en abus, les biens et les droits ecclésiastiques furent traités comme de simples propriétés, transmissibles par héritage ou par dotation. Les prélatures furent considérées comme des fiefs; et l'on vit des seigneurs percevoir les fruits de domaines religieux, laissant les possesseurs canoniques remplir, dans la gêne, les fonctions du ministère sacré; on vit même des femmes pourvues de monastères d'hommes et des séculiers, devenus abbés par l'épée, aller résider avec leurs familles dans des lieux où la première règle aurait dû être l'éloi-

gnement de tout ce qui peut rappeler les agitations et les vanités du monde (1).

Le désordre et le relâchement étaient arrivés à un tel point à Lérins, vers le milieu du quinzième siècle, qu'un chapitre général y fut tenu le 9 juin 1440 pour contraindre les moines à se confesser au moins le premier dimanche de chaque mois et à communier au moins aux fêtes solennelles. Pour tous ceux qui savent combien sont étroites et précises les obligations du ministère sacré, ce simple fait peut donner la mesure du laisser-aller de la discipline ecclésiastique (2). A vrai dire, ce n'était plus un monastère, mais une sorte de pénitencier religieux, un lieu de refuge pour quelques déclassés, un fief d'exploitation pour certains abbés commendataires qui considéraient l'abbaye et ses dépendances sur le littoral comme une propriété dont l'abbé régulier et les moines résidants étaient les serfs attachés au sol (3). Quelquefois on y enfermait, comme dans une bastille d'un nouveau genre, des mineurs déshérités, victimes d'intrigues ou de rivalités de famille, et pour qui le cloître était une tombe anticipée (4). Pendant longtemps on y

(1) ALLIEZ, *Hist. du monastère de Lérins*, t. II, ch. XVII.
(2) *Manuscrit de D. Bon.* (ALLIEZ, t. II, ch. XVI, *op. cit.*)
(3) *Repente tonsuram pro suo libito accipiunt, de laicis non monachi sed abbates efficiuntur.* (Vén^e BÈDE, *Hist. eccl.* — ALLIEZ, t. I, ch. XVII.)
(4) ALLIEZ, t. II, ch. XVII.

déversa tous les religieux scandaleux de l'Italie, au point qu'on désignait le monastère sous le nom de « galère de la religion » (1). En même temps, le personnel régulier, qui avait compté près de quatre mille moines actifs au huitième siècle, était réduit à une centaine de sujets mécontents; ce nombre diminuait encore, et ceux qui restaient semblaient des corps inertes courbés sous la domination des abbés commendataires. Ceux-ci, de plus en plus riches, puissants « seigneurs des mers des deux îles », battaient monnaie pour le Levant, aliénaient à prix d'argent leurs prérogatives à des marchands, à des hérétiques et à des intermédiaires plus ou moins avouables (2), et compromettaient de la manière la plus grave les dignités ecclésiastiques dont ils n'étaient plus que d'infidèles dépositaires.

Pour l'honneur même de l'institution, les choses ne pouvaient pas aller plus loin, et il était temps que la parole divine : « Si le sel s'affadit, il n'est bon qu'à être jeté et foulé aux pieds (3) », reçût un solennel accomplissement. Le 11 août 1787, le pape Pie VI édictait une bulle qui

(1) *Requête des religieux de Lérins au Roi, citée dans le mémoire de l'évêque de Grasse de 1693.* (ALLIFZ, t. II, ch. XIX.)

(2) Voir à ce sujet l'arrêté du Roi en son conseil, en date du 1er juillet 1686, contre-signé Colbert, et retirant à l'abbaye le droit de battre monnaie qu'elle s'était arrogé. (L'abbé TISSERAND, *Congrès scientif. de France*, 31 décembre 1866.)

(3) SAINT MATTHIEU, c. V, v. 13.

réunissait à l'évêché de Grasse l'abbaye morale ment déchue depuis longtemps; la suppression canonique était prononcée dans les premiers mois de 1788; et, lorsque les commissaires royaux vinrent faire l'inventaire de ce monastère qui avait été, pendant plus de dix siècles, un ardent foyer de vie intellectuelle et l'une des résidences les plus prospères et les plus peuplées de la chrétienté, ils trouvèrent une bibliothèque au pillage, des ornements sacrés en lambeaux, des terres en friche, une église abandonnée et quatre religieux seulement, indifférents et passifs, qu'une pension viagère de 1500 livres et la perspective de vivre sur le continent consolèrent de la grande ruine qu'ils virent consommer sous leurs yeux.

XVIII

Ainsi finit misérablement le glorieux monastère de Saint-Honorat. Le voyageur qui met aujourd'hui le pied sur ce rocher si plein de souvenirs est tout d'abord frappé du nombre des ruines et de l'amas de décombres qu'il voit autour de lui. En certains endroits, les tuiles romaines, les débris de matériaux frustes, les fragments de colonnes, de marbres, de chapiteaux jonchent le sol. Le grand donjon carré, construit au douzième siècle pour la défense de l'île contre les Sarrasins, commande fièrement la mer; ses hautes murailles jaunies par le soleil et

ses parapets crénélés se découpent d'une manière admirable sur le bleu foncé de la Méditerranée et semblent protéger encore la petite église à demi ruinée qui fut le sanctuaire des premiers religieux. Tout est détruit à l'intérieur; mais on ne saurait parcourir sans intérêt ces salles effondrées, ces souterrains remblayés par les décombres et ces longs corridors où l'ogive et le plein cintre s'entre-croisent dans un pêle-mêle confus (1). C'est le véritable type de ces châteaux forts à la fois militaires et religieux, élevés sur le littoral de la Provence du dixième au quatorzième siècle, où tout rappelle ce moyen âge passionné et violent, mais toujours poétique et convaincu. Toutes les pierres employées à cette construction démantelée sont des matériaux mutilés et réemployés de l'époque romaine. Presque toutes les colonnes sont antiques; les unes en marbre rose ou blanc; les autres en granit ou en porphyre bleu de l'Estérel. Sur l'une on trouve le nom de Constantin (2); sur

(1) Prosper MÉRIMÉE, *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, 1835.

(2) IMP
FL . VAL .
CONSTAN
TINO . P . F .
AVG
. . . . .
. . . . .
. . . .
. . . . .
. . . NEPOTI

une autre la dédicace d'une corporation d'utriculaires qui faisait le service de la batellerie entre Cannes et Lérins (1). D'autres fragments portent des caractères grecs, indices de l'occupation phocéenne (2). Les soubassements et les gros blocs sont en plusieurs endroits des pierres tumulaires quelquefois intactes, le plus souvent brisées et qu'on a engagées dans le corps de maçonneries plus modernes.

Tout autour de l'île sept petits monuments, dont l'état de dégradation ne permet pas de reconnaître les dispositions ni la destination primitive, ont été dans la suite transformés en oratoires aujourd'hui détruits; et sur la plage même on a recueilli un autel votif dédié à Neptune (3).

Tout ce passé païen a complétement disparu, et le moyen âge lui-même ne nous a laissé que des ruines. Vendue aux enchères peu après sa sécularisation, l'île de Lérins a été depuis boule-

---

DIVI CON
STANT . AVG

(1) Ch. LENTHÉRIC, *la Grèce et l'Orient en Provence*, pièce justificative n° 5.

(2)
MI . . .
ΠΑΝΩ
. . . .
ΟΧΕΙ
ΑΑΠ
ΙΙ
(Ed. BLANC. Epigr. ant. — Alp.-Mar.)

(3)
NEPTVNO
VERATIA
MONTANA
Id. ibid.

versée de fond en comble, a passé de main en main et est devenue la propriété tantôt d'un ministre anglican, tantôt d'une actrice de la Comédie française. Aujourd'hui l'église rachetée par les évêques de Fréjus a été rendue au culte, et vingt-cinq religieux Bénédictins, animés d'un zèle fort louable, y ont établi, faute de mieux, un orphelinat de jeunes enfants auxquels on apprend les éléments de l'instruction primaire et la pratique de quelques métiers manuels. Cette modeste attribution contraste d'une manière pénible avec la destination supérieure de ce monastère illustre qui a été pendant si longtemps le refuge des lettrés et le centre d'études et de méditation de tant de docteurs.

Toutes ces constructions modernes jouent assez mal le moyen âge et ont même soulevé à plusieurs reprises les justes critiques des amis de l'art et de l'archéologie (1). Ayons le courage de le dire. L'église rajeunie ne s'harmonise pas avec les débris grandioses qui l'entourent. On ne remet pas les ruines à neuf; on ne refait pas le passé, et le passé de l'« île des Saints » était assez glorieux pour être intégralement conservé comme une précieuse relique. Pour l'homme de goût, de science et de foi, l'île Saint-Honorat doit rester une grande ruine, le monastère un grand souvenir.

(1) Léon Palustre, *Destruction de l'abbaye de Saint-Honorat par les religieux Bernardins. — Les Moines de Lérins.* Bull. mon., 1876.

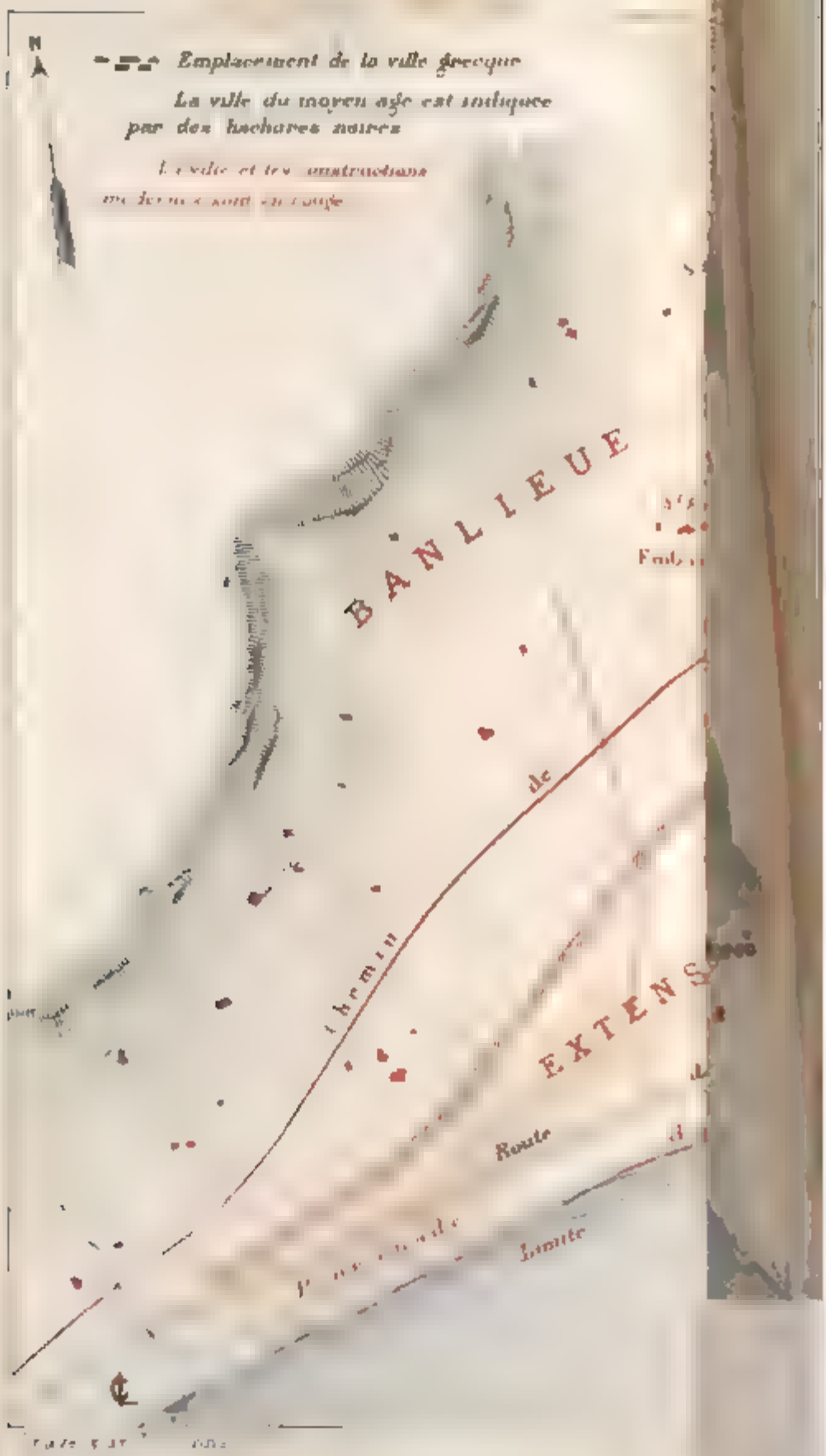
N
Emplacement de la ville grecque
La ville du moyen âge est indiquée par des hachures noires
BANLIEUE
Chemin de
EXTENSI
Route
Limite

CHAPITRE NEUVIÈME

NICE. — ANTIBES. — CIMIEZ.

Le cap de la Garoupe. — L'ancien golfe du Var, Οὔαρος, *Varus*. — Régime torrentiel. — Analogie du Var avec la Durance. — Divagations des torrents. — Influence du déboisement. — Opinions de Vauban sur le Var. — Endiguement moderne.

Population primitive de la côte. — Camps retranchés, *Castellaras*. — Les *Nerusii*. — Ancienne route entre Vence et Cimiez. — *Via Heraclea, Via Julia Augusta* — Occupation phénicienne de la région littorale. — Colonisation grecque. — Nice, Νίκη, *Nicæa*. — L'acropole, le château.

Origine grecque d'Antibes. — La pierre sacrée d'Antipolis. — La villégiature aux environs de Nice. — Vestiges épigraphiques. — Cimiez, *Cemenelium*, ancien oppidum ligure. — Ruines romaines. — Thermes. — Amphithéâtre. — Aqueducs. — Le port moderne d'Antibes. — Sa décadence. — Port de Nice. — Mouillages de Limpia et de Saint-Lambert. — Creusement du port de Limpia. — Travaux modernes. — Importance commerciale du port.

I

Une presqu'île rocheuse, qui se détache à angle droit de la côte et s'avance en mer comme un épi, limite à l'Est le golfe Jouan. C'est le promontoire de la Garoupe. L'ossature calcaire du continent disparaît sous une admirable végétation. Partout des pins d'Alep, des pins parasols, des aloès et des orangers en pleine terre et surtout de magnifiques oliviers dont la grande envergure contraste avec les arbustes rabougris de la vallée du Rhône. C'est toujours le même paysage oriental et la même flore moitié italienne et moitié

africaine qui s'épanouit dans tous les abris de la côte depuis Toulon jusqu'à l'Italie.

La presqu'île est très-dentelée et présente une série d'angles aigus et d'enfoncements d'une très-grande variété de dispositions. Le cap d'Antibes ou de la Garoupe en forme la saillie extrême, la plus avancée vers la mer. Puis viennent successivement le cap Gros, la pointe Bacon, le rocher d'Antibes et le gracieux monticule du Fort-Carré qui découpent la côte en petites baies demi-circulaires ouvertes à la houle du large, mais parfaitement abritées contre les rafales du mistral.

La petite ville d'Antibes est bâtie au pied de la montagne de la Garoupe, du côté de l'Est, à l'endroit même où ce grand promontoire s'enracine à la ligne du continent. A dix-huit kilomètres plus loin, après le Var, on retrouve les mêmes dispositions; et une ramification des Alpes Maritimes projette en mer deux contre-forts, le Mont-Boron et le Mont-Ferrat, entre lesquels s'enfonce la rade de Villefranche. A l'origine de ce massif et du côté de l'Ouest se déroule la plage de Nice, couverte d'hôtels et de jardins. Les deux villes de Nice et d'Antibes se font ainsi vis-à-vis; et le bras de mer qui les sépare pourrait à la rigueur être considéré comme un golfe largement ouvert, si la côte ne présentait vers le milieu un renflement démesuré dont l'origine est relativement moderne et qui prend tous les jours une plus grande extension. Ce renflement est l'embouchure du Var.

II

Géologiquement, lorsqu'on envisage dans leur ensemble les deux grands contre-forts calcaires de la Garoupe et du Mont-Ferrat et l'immense couloir d'alluvions anciennes et modernes qui s'étendent à plusieurs kilomètres sur les deux rives du Var, on reconnaît les éléments constitutifs d'un golfe primitif que le diluvium de ce fleuve a rempli à l'origine de notre période quaternaire. Peu à peu la terre a gagné sur la mer; les alluvions ont comblé la gorge béante; cette progression continue a transformé l'enfoncement ancien en une saillie moderne; mais il est probable que cette saillie n'existait pas à l'époque grecque et romaine, et que le rivage présentait une seule courbe, concave, régulière et sans inflexion. C'était bien alors un véritable golfe, le golfe du Var.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer à plusieurs siècles de distance le taux d'avancement des embouchures d'un fleuve; on sait cependant que cet avancement est un phénomène constant dans une mer inerte comme la Méditerranée, et que les matières charriées par les grandes crues, déposées à peu de distance du rivage, remaniées ensuite par les vagues et les courants, forment les éléments constitutifs d'une plage toujours croissante.

On manque absolument de données expéri-

mentales pour la plupart des fleuves ; et pour le Var en particulier, ce n'est que depuis quelques années qu'on a étudié sérieusement son régime, mesuré son débit, et cherché à se rendre compte de la quantité de galets et de limons qu'il apporte annuellement à la mer.

Les amateurs d'étymologies faciles pensent que le Var, *Varus, Varius,* doit son nom à la soudaineté de ses crues, et oublient un peu que le nom grec du fleuve est *Ouaros,* Οὔαρος, dont la racine celtique *ar, ouar,* est assez apparente. Il est certain que peu de fleuves sont plus capricieux, plus violents et d'un régime plus inégal. Le Var descend, en effet, des sommets abrupts des Alpes Maritimes et occupe, sur près de cent kilomètres de développement, le thalweg d'un bassin de plus de trois mille kilomètres carrés dont les cinq sixièmes sont formés par un sol imperméable (1). Sa pente, très-rapide dans la région supérieure, dépasse encore cinq millimètres par mètre à la rencontre de son affluent, l'Estéron, à quatre kilomètres de l'embouchure. Dans de pareilles conditions, les crues sont subites et véhémentes, et entraînent à la mer une masse énorme de matériaux arrachés aux flancs de la vallée principale et des gorges secondaires. Le trajet est trop court et trop rapide pour que ces matériaux aient eu le temps d'être réduits entièrement en sable et

(1) Delesse, *Lithologie du fond des mers,* ch. v.

en limon comme ceux du Rhône et de la Durance, et les eaux d'inondation roulent avec fracas un mélange de boues et de galets qui vont se perdre dans les profondeurs assez voisines de la côte. D'autres rivières, d'une importance moindre, mais souvent terribles en temps de crue, la Brague, le Loup, le Paillon, ont, comme le Var, un régime tout à fait torrentiel. Les alluvions qu'elles déposent ont donné naissance à une plaine basse et marécageuse célèbre dans l'histoire de l'empire par la rencontre des armées d'Othon et de Vitellius (soixante-neuf ans après Jésus-Christ) (1); et cette zone littorale, limitée par une plage de sable et de galets toujours augmentée par de nouveaux apports, est façonnée par les vagues et les courants suivant deux grandes courbes régulières, la première commençant au port d'Antibes jusqu'au promontoire du Var, la seconde allant de ce promontoire à la colline calcaire qui domine la ville de Nice.

III

Le Var naît dans la même région montagneuse que la Durance; et, bien que le grand affluent du Rhône ait un développement de plus de trois cents kilomètres,—le triple environ de celui du Var,—les deux cours d'eau ont entre eux les plus frappantes analogies. A vrai dire, ce ne sont pas des rivières,

(1) TACITE, *Hist.*, l. II, XIV et XV.

mais des torrents alpins qui ont pris des proportions démesurées. Dans la partie supérieure de leurs vallées, leurs berges sont déchirées comme si une plaie vive avait dévoré les flancs de la montagne ; vers le tronc principal convergent des ravins formés eux-mêmes de gorges secondaires, et ces embranchements ramifiés finissent par se réduire à de simples entailles qui pénètrent profondément dans toutes les anfractuosités du massif des Alpes. « Mais le trait caractéristique de ces rivières est de divaguer à la partie inférieure de leur cours sur un lit plat, très-large et dont elles n'occupent qu'une très-petite portion. Ce n'est pas seulement la forme de la section fluide qui se modifie et dans laquelle se déplace de temps en temps le thalweg ; c'est la masse tout entière des eaux qui abandonne son lit, le laisse tout à coup à sec et se transporte dans un lit nouveau à une grande distance du premier (1). » C'est ainsi que se forment ces immenses plages caillouteuses que l'on appelle, de leurs vrais noms, des *craus* (χραναόν πεδίον, plaine dure et pierreuse), et qui ne sont que les délaissés de la rivière après le passage des grandes crues. Le Var d'ailleurs, ainsi que le fait remarquer M. l'ingénieur Vigan qui a fait de toutes les questions qui se rattachent à ce torrent une étude très-approfondie, paraît avoir éprouvé, à une époque peu éloignée de nous, des

(1) A. Surell, *Torrents des Hautes-Alpes*, ch. II.

variations de régime que l'on doit attribuer au déboisement de sa vallée supérieure. Des plans dressés au siècle dernier le représentent coulant, dans la partie basse de son cours, entre deux rives rapprochées, assez bien définies, formées par des dépôts d'alluvions; et, à mesure que l'on consulte des documents de plus en plus récents, on voit ces berges s'éloigner l'une de l'autre, le lit s'élargir, le fleuve devenir plus incertain et plus dévastateur. Les riverains eux-mêmes ont contribué à ce bouleversement; en même temps qu'on déboisait en haut, ils déboisaient en bas, ameublissant le sol compacte des forêts séculaires et facilitant son entraînement à la mer (1). Ainsi l'homme a troublé les conditions de l'ordre établi par une longue succession de siècles. Le sol tendre, longtemps protégé sous une couverture de forêts, a été remis au jour. Cette lutte incessante où la gravitation et les agents atmosphériques, d'un côté, travaillent sans relâche à niveler le terrain, tandis que, de l'autre, le sol, grâce au secours de la végétation, résiste à leurs attaques, l'homme est venu y prendre part, et, jetant à bas les forêts antiques, s'est ajouté lui-même aux forces de la destruction et porte aujourd'hui la peine des désordres qu'il a créés (2).

(1) B. VIGAN, *Mémoire historique et technique sur les travaux d'endiguement et de colmatage du Var*, Annales des ponts et chaussées, mai 1872.

(2) SURELL, *Torrents des Hautes-Alpes*, ch. XXVII.

IV

On conçoit sans peine les désastreuses conséquences de ces pratiques dignes des temps barbares. Le Var a corrodé de plus en plus ses rives; en même temps que les douze millions de mètres cubes de limon qu'il charrie à la mer étaient perdus pour l'agriculture, il détruisait les alluvions séculaires déposées dans la partie inférieure de sa vallée; et, au lieu de construire et de féconder, il ruinait tous les jours le magnifique delta de son embouchure.

Le mal paraissait sans remède aux ingénieurs des deux derniers siècles. Le Var, considéré à juste titre comme le plus redoutable des torrents des Alpes, était abandonné sans frein à toutes les fureurs de ses emportements. « Il est si fou et si gueux, écrivait Vauban, que le profit qu'on en pourrait espérer n'égalerait pas la centième partie de la dépense qu'il y faudrait faire (1). » Malgré tout son génie, Vauban se trompait; et ce sera la gloire de nos ingénieurs modernes d'avoir réalisé un problème déclaré insoluble par le plus illustre de leurs devanciers. Aujourd'hui la partie inférieure du Var, sur trente-trois kilomètres de longueur, est contenue entre deux digues parallèlles, insubmersibles, distantes de trois cents mètres environ. Les divagations du fleuve sont ainsi arrê-

(1) VAUBAN, *Oisivetés*, tome 1er.

tées; et les eaux troubles des crues, ingénieusement conduites derrière les digues, se répandent par couches régulières sur les champs de cailloux stériles que les inondations avaient précédemment déposés.

Les marécages du Var ont ainsi peu à peu disparu; le pays a été assaini, le torrent maîtrisé, les terrains vagues de l'embouchure protégés. Une voie carrossable, établie le long du fleuve, donne aux populations de la vallée principale et des vallons secondaires de l'Estérel, de la Tinée, de la Vésubie, un debouché sur Nice toujours assuré; cinq cents hectares de bois et de graviers, soustraits aux inondations, ont été déjà convertis en terres fertiles; plus de mille hectares d'alluvions ont été préservés d'une ruine imminente; et, au fur et à mesure que disparaissent les cloaques d'eau stagnante, on voit la vie renaître, et la plaine jadis fiévreuse entrer dans une période de régénération. Aujourd'hui toute la partie supérieure de la vallée est couverte de champs et de prairies; la *malaria* a disparu des villages voisins. Dans quelques années, cette transformation bienfaisante s'étendra jusqu'à l'embouchure même du fleuve (1).

V

Le Var des anciens, livré complétement à lui-

(1) B. VIGAN, Mémoire déjà cité.

même, décrivait, comme la Durance, des méandres très-capricieux, sur une immense nappe de cailloux. Presque à sec pendant la plus grande partie de l'année, il prenait à l'époque de la fonte des neiges des proportions démesurées. D'après Strabon, les pleines eaux occupaient une largeur de sept stades (douze cent soixante mètres) (1). Ptolémée parle de ses embouchures multiples (2); et, sans remonter aux textes des géographes classiques, on peut voir sur les cartes du seizième et du dix-septième siècle le fleuve se ramifier en plusieurs bras, encombrés par une véritable traînée d'îlots allongés, et présenter moins l'aspect d'une rivière régulière que d'une grande crau sillonnée par plusieurs torrents.

Il est hors de doute qu'à l'origine de notre ère, le promontoire actuel du Var n'existait pas, et des cartes relativement récentes montrent que le Var débouchait dans une échancrure. Mêmes dispositions pour les torrents voisins qui jettent leurs eaux sur la plage d'Antibes à Nice. Le Loup, la Brague, le Paillon, ont tous comme le Var gagné sur la mer; leurs apports ont augmenté la largeur de l'appareil littoral; et, si l'on ne voit pas encore à leurs embouchures des protubérances analogues à celles que l'on

(1) Οὔαρος ὑπάρχει δὲ θέρους μὲν μικρός, χειμῶνος δὲ καὶ μέχρι ἑπτὰ σταδίων πλατυνόμενος. (Strab., *Géog.*, l. IV, c. I, 3.)

(2) Αἱ τοῦ Οὐάρου ποταμοῦ ἐκβολαί. 27° 30′ 43°. (Ptol., *Géog.*, l. II, c. IX, 8.)

observe à l'entrée de tous les cours d'eau qui se déversent dans le golfe de Lyon, c'est que les matières minérales charriées, au lieu de s'étaler sur une plage sous-marine faiblement inclinée, viennent se perdre dans une mer profonde.

Mais le comblement du golfe et l'avancement de la plage, quoique beaucoup plus lents qu'aux embouchures du Rhône, de l'Aude et de l'Hérault, n'en existent pas moins. La lutte entre la mer qui ronge la côte et les fleuves qui la nourrissent ne saurait être égale. La plage avancera toujours, et, en remontant le cours des siècles, on peut regarder comme certain que le bras de mer qui s'étend entre le cap de la Garoupe et le cap Ferrat dessinait autrefois un golfe sensiblement plus concave, et offrait un meilleur mouillage que celui que nous voyons aujourd'hui.

VI

On sait que, bien avant la colonisation grecque, cette partie du littoral de la Méditerranée a été, plus que toute autre, occupée par les Ligures; et, bien qu'il soit un peu téméraire d'être affirmatif lorsqu'il s'agit d'un passé qui remonte à sept ou huit siècles avant notre ère, on peut conjecturer sans grande chance d'erreur que la côte des Alpes Maritimes fut de tout temps une des parties de la Ligurie les plus riches et les plus peuplées. Nulle part en effet la nature et le climat ne se

prêtent mieux à tous les besoins de l'homme. D'un côté les vallons abrités, les versants doucement inclinés vers la mer présentent les conditions les plus favorables à la vie facile et paisible; de l'autre, les collines étagées, qui forment le magnifique hémicycle de la vallée du Var, semblent disposées pour servir d'assiette à ces camps retranchés qui tenaient une si grande place dans l'organisation militaire des tribus primitives. En fait, des travaux archéologiques tout à fait récents, et qui se poursuivent encore à l'heure où nous écrivons, ont permis de constater l'existence d'une série d'*oppida* parfaitement conservés, désignés dans le pays sous le nom de *Castellaras,* construits en blocs appareillés sans mortier ni ciment suivant le mode ligure et présentant la forme d'un quadrilatère allongé, plus souvent celle d'une ellipse qui dessine le périmètre du plateau de la montagne (1). Depuis Grasse jusqu'à Monaco, presque tous les sommets étaient occupés par ces *castra* fortifiés qui ont servi de refuge aux populations liguriennes, traquées par les légions romaines, et dont les murs massifs ont traversé

(1) Chambrun de Rosemont, *Étude sur les antiquités antérieures aux Romains dans les Alpes-Maritimes,* Nice, 1874.

Ed. Blanc, *Fouilles de la Touraque, près Vence* (Alpes-Maritimes), Bull. mon., 1875.

Senéquier, *les Anciens Camps retranchés des environs de Grasse,* Nice, 1877.

presque intacts une période de plus de vingt siècles.

Vers la même époque, le littoral recevait les premières visites des navigateurs phéniciens, et on est très-fondé à croire que ce peuple commerçant ne s'est pas borné à établir quelques comptoirs sur la côte, mais a pénétré d'une manière sérieuse dans le cœur du pays. On a, en effet, retrouvé récemment les vestiges d'une route très-ancienne, qui reliait le plateau de Cimiez, au Nord de Nice, avec la ville de Vence sur la rive droite du Var. Cette route a été réparée par les Romains, et ce qui nous en reste présente tous les caractères de l'époque romaine : chaussée composée de stratifications régulières, tombeaux alignés, débris antiques sur les côtés. Les deux villes qu'elle mettait en communication, Vence et Cimiez, avaient, aux premiers siècles de notre ère, une grande importance, et sont mentionnées dans la « notice des provinces » parmi les huit *civitates* des Alpes Maritimes (1). Vence, *Ventia*, assise dans une

(1) *Provincia Viennensis quarta Alpium Maritimarum habet civitates numero VIII :*

Metropolis civitas :	*Eberdunum*.	Embrun.
Civitates :	*Diniensium*.	Digne.
	Rigomagensium. . .	Chorges.
	Soliniensium.	Castellane.
	Saniensium.	Senez.
	Glannatina.	Glanderez.
	Cemenelensium. . . .	Cimiez.
	Venciensinm.	Vence.

position charmante à dix kilomètres de la mer, sur un coteau fertile, abritée des vents du Nord par les hautes parois des rochers qui la dominent, vit bientôt les colons affluer dans ses murs et peupler ses campagnes. Le gros bourg moderne avait été dans le principe la capitale de la peuplade ligurienne des *Nerusii* (1). Conquise par les Romains, elle devait être un centre d'approvisionnements pour les armées et prit le nom de *Ventium horreum Cæsaris* (2). « Ce deuoit estre, dit Papon (3), une ville de fort grande considération qui deuoit estre habitée par des gens de condition », et le *corpus* si remarquable des inscriptions de Vence publié récemment par M. Ed. Blanc (4) donne la mesure de l'importance d'une cité qui posséda bientôt un forum, des aqueducs, des temples, des palais, et par suite tout un cortége officiel de décurions, de prêtres et de magistrats.

Cimiez, de son côté, qui n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines, avait, d'après M. Mommsen (5), joui pendant un certain temps d'une

(1) Νερουσίων ἐν Παραλίοις Ἄλπεσιν, Οὐίντιον. (Ptol., III, 1, 14.)

(2) Millin, t. III, c. lxx.

(3) Papon, *Hist. de Provence*, chorographie.

(4) *Mémoires de la Société de Cannes*, année 1877.

Carlone, *Épigraphie gréco-massaliote et romaine dans les Alpes-Maritimes*, 1868.

(5) Mommsen, *Corpus*, t. V, nos 7907 et 7917.

Rev. des soc. sav., 6e sér., t. VI, nov.-déc. 1877.

réelle prééminence sur tout le groupe des villes ligures des Alpes Maritimes. C'était, avant que ce rôle fût dévolu à Embrun, le chef-lieu, la métropole de toute la région. On ne saurait donc être surpris de voir une route spéciale réunir ces deux villes importantes, onduler sur les coteaux qui dominent la mer, à travers un pays riche et séduisant, et se bifurquer ensuite, à partir de Vence, pour se diriger d'un côté à la mer sur Antibes, de l'autre vers la montagne sur Auribeau, et aboutir finalement au grand port militaire de Fréjus. Arrivée à la frontière d'Italie, cette route remontait la vallée de Laghet, franchissait les Alpes au col de la Turbie au-dessus de Monaco, entrait par là dans la Gaule Cisalpine et venait se souder à Vado (*Vada Sabatia*, à six kilomètres de Savone), à l'ensemble des voies italiennes. Cette route de Cimiez à Nice n'était d'ailleurs qu'un tronçon de l'ancienne *via Julia Augusta*, qui fut bientôt délaissée par suite de l'établissement postérieur de la *via Aurelia*, alors que l'accroissement de Nice et surtout d'Antibes eut fait de cette dernière voie littorale l'itinéraire officiel des armées romaines.

Mais la découverte de ce tronçon de route n'est pas seulement intéressante au point de vue de la reconstitution du réseau des voies romaines de la province des Alpes Maritimes; et on croit pouvoir aujourd'hui affirmer que cette partie de la *via Julia Augusta*, qui partait de Vence et se

dirigeait vers le faîte de la Turbie, est la plus ancienne communication entre les Gaules et l'Italie.

C'est bien l'antique voie appelée par Aristote la voie *Heracléenne*. Diodore de Sicile, Silius Italicus et Ammien-Marcellin racontent dans un langage un peu imagé peut-être, mais qui nous donne cependant des indications assez précises, que le demi-dieu Hercule, venant du pays des Ligures et se rendant en Italie, escalada les Alpes et construisit le long de la mer une route « qui fendait à la fois les nues et les rochers (1) ».

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ce voyage d'exploration que le Melkarth tyrien avait accompli le long des côtes de la Méditerranée depuis le rocher de Gibraltar, l'ancienne Calpé phénicienne, où se trouvaient les célèbres colonnes d'Hercule, jusqu'à Monaco qui a conservé

---

(1) Ἐκ τῆς Ἰταλίας φασὶν ἕως τῆς Κελτικῆς καὶ Κελτολιγύων καὶ Ἰδήρων εἶναι τινα ὁδὸν Ἡράκλειαν καλουμένην.

ARIST., *De mirab. auscultat.*, éd. Did., t. IV, 1re part., p. 88, c. LXXXV.

Hercules, in Italiam tendens, iterque per Alpes faciens, ita difficilem aditu, asperamque viam stravit, ut postea, exercitibus cum jumentis impedimentisque facile iter esset. (DIOD. SIC., l. V.)

Primam viam Thebanus Hercules..... prope Maritimas composuit Alpes. (AMM. MARC., XV.)

Primus inexpertas adiit Tyrinthius arces,
Scindentem nubes, frangentemque ardua montis.
Spectarunt Superi, longisque ab origine sæclis
Intemerata gradu, magna vi, saxa domantem.
(SIL. ITAL.)

le nom du temple exclusivement consacré au culte du demi-dieu conquérant. Le héros légendaire n'est, on le sait, que le peuple phénicien lui-même personnifié et déifié, et toutes les désignations héracléennes sont la manifestation évidente du passage et du séjour des enfants de Tyr au milieu des populations celto-ligures campées sur le littoral de l'antique Provence (1).

Les fragments de voie Héracléenne, *via Herculea*, située dans l'intérieur des terres entre les deux *oppida* ligures de Vence et de Cimiez sont donc la preuve indiscutable que l'occupation phénicienne n'était pas limitée à la fréquentation exclusive de la côte et au cabotage de port à port, mais qu'elle avait jeté des racines profondes dans le pays et qu'elle y avait apporté, sous la forme de travaux d'utilité publique, des éléments de civilisation et de progrès.

VII

Cette terre ligure-phénicienne reçut bientôt une nouvelle importation orientale. L'émigration grecque de Phocée, au commencement du sixième siècle avant notre ère, se répandit promptement sur tous les rivages occidentaux de la Méditerranée, et Marseille fut une des premières

(1) L'abbé J. J. L. Barges, *Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celto-Ligurie* Paris, 1879.

[illegible]

grecques sur notre littoral, et qui ne nous sont donnés que par des récits à peu près légendaires; on peut cependant admettre comme assez rationnel que la grande migration des Grecs de l'Asie Mineure en Occident s'est répandue presque simultanément sur toutes les côtes de la Méditerranée gauloise. Le texte d'Hérodote, le plus net des historiens anciens et celui dont le témoignage nous est d'autant plus précieux qu'il est le plus rapproché des faits qu'il raconte, nous apprend que lorsque les Phocéens fugitifs s'embarquèrent en masse à la recherche d'une nouvelle patrie, ils se dirigèrent d'abord vers Chio, puis s'établirent pendant cinq ans dans l'île de Cyrnos, qui est notre île de Corse, où ils bâtirent une ville, nommée *Alalia*, que l'on croit retrouver dans le petit bourg d'Algajola, situé à la pointe Nord de l'île, à peu de distance de Calvi, et par conséquent tout à fait en regard de la côte ligurienne (1).

De cette extrémité du rivage de la Corse, on distingue facilement à l'horizon les hautes montagnes des Alpes Maritimes, et à certaines heures du jour le diadème des neiges éternelles qui les couronne se détache avec une netteté parfaite sur le bleu pâle du ciel

(1) Hérodote, *Hist.*, l. I, clxiv, clxv et clxvi, *passim*. Diodore de Sicile, l. VI, c. iv.
F. Bréa, *Nice et Comté*. Nice, 1877.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

une grève doucement inclinée, le long de laquelle on tirait les bateaux, comme le font encore aujourd'hui à la même place les pêcheurs modernes de Nice; un plateau qui pouvait servir à la fois de citadelle, de lieu de refuge et de ville sacrée, rappelant ainsi, par toutes ses dispositions, l'acropole d'Athènes et des principales villes maritimes de la mère patrie.

VIII

Toutes les villes phocéennes avaient un temple dans le voisinage du port, et ce temple était invariablement consacré à Diane d'Éphèse, la déesse privilégiée. Il est impossible de retrouver aujourd'hui à Nice l'emplacement exact de l'ancien *ephesium;* mais les substructions antiques de la chapelle centrale du Saint-Suaire, orientée comme les temples antiques, rectangulaire comme eux, permettent de penser que l'église moderne s'est élevée, comme on l'observe presque partout, sur les ruines du *sacellum* païen.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la ville grecque primitive a occupé le fond de l'anse des Ponchettes, et s'est établie à l'abri du grand contrefort qui forme la colline du château. Tout porte à croire cependant que la colonie grecque ne dut pas occuper la grève du Paillon sans éprouver quelque résistance. Le pays n'était pas désert; et la montagne de Nice en particulier était occupée, antérieurement à l'arrivée des Phocéens, par un

établissement ligure dont on a retrouvé des vestiges incontestables. Les ruines d'un hypogée recouvert par des voûtes massives, des tombeaux, des débris de constructions préhistoriques et des instruments de l'âge de la pierre taillée nous révèlent, en effet, la présence d'un campement liguro-pélasgique remontant aux époques historiques les plus éloignées (1). Ce plateau fut abandonné très-vraisemblablement par les indigènes lors de l'arrivée des Grecs; et ceux-ci, fidèles à leurs traditions, le conservèrent comme poste d'observation, au besoin comme refuge en cas de surprise, pour les habitants de la ville marchande établie sur la grève. C'est sur cette hauteur que furent construits tour à tour l'acropole de la cité phocéenne et la forteresse du moyen âge

Rien n'est donc moins rigoureux que d'attribuer à l'extension de la puissance massaliote la fondation de toutes les colonies grecques de notre littoral, et on peut admettre avec autant de vraisemblance que l'émigration phocéenne s'est portée simultanement sur les différents points de la côte; et de ce que Nice, après avoir acquis un certain développement, a été conduite, par suite de circonstances qui nous sont inconnues, à se mettre sous la protection de Marseille; de ce que, en échange de cette protection, elle lui payait un

(1) P. Gésy, *Recherches archéologiques sur le château de Nice*. Nice, 1875.

tribut, on n'est pas autorisé à affirmer d'une manière positive qu'elle ait été fondée par les Grecs marseillais. La communauté d'origine, la similitude du langage, des mœurs, de la religion, et, par-dessus tout, l'amour-propre local de la puissante république, ont suffi très-certainement pour accréditer cette opinion et la faire admettre sans examen et sans contrôle par un très-grand nombre d'auteurs dans la nomenclature géographique ancienne et moderne.

IX

Vis-à-vis de Nice, de l'autre côté du Var, une autre colonie grecque ne tarda pas à éclore dans une des échancrures naturelles de la côte formée par la saillie de la presqu'île de la Garoupe. Son nom *Antipolis*, ἀντὶ-πόλις, indique qu'elle était placée à l'opposé de la ville de Nice et qu'elle lui était postérieure. L'*Antipolis* des Grecs est devenu l'*Antiboul* des Provençaux et l'Antibes moderne. Faut-il la considérer comme une sous-colonie de Nice ou de Marseille? Il est difficile d'avoir à ce sujet le moindre renseignement. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que la ville grecque d'Antipolis remonte au moins au quatrième ou au cinquième siècle avant notre ère; c'est ce qui résulte incontestablement d'une découverte archéologique toute récente, qui a excité au plus haut degré l'intérêt du monde savant, et dont le lec-

[illegible]

[illegible]

[illegible]

faces longitudinales un peu convexes; c'est sur la plus large et la plus aplatie de ces faces que sont gravés, dans le sens de la longueur du galet, deux vers en quatre lignes (1) dont la traduction littérale est :

« Je suis Terpon, serviteur de l'auguste déesse Aphrodite; que Cypris récompense de ses faveurs ceux qui m'ont placé ici. »

Ce texte, d'une facture si hiératique, a attiré dès son apparition l'attention des épigraphistes, et a été étudié avec le plus grand soin par les hommes les plus compétents (2); et tout d'abord on a reconnu que le style de l'écriture rappelle d'une manière saisissante les inscriptions ioniennes archaïques de la voie des Branchides, spécialement voués au culte d'Apollon Didyméen; c'est un type mixte qui associe quelques formes de l'ancien alphabet ionien aux lettres communément adoptées par les Grecs vers la fin du cinquième siècle avant notre ère. On a donc là une preuve certaine de l'ancienne colonisation grecque sur la plage d'Antipolis.

---

(1) ΤΕΡΠΩΝΕΙΜΙΘΕΑΣΘΕΡΑΠΩΝ
ΣΕΜΝΗΣΑΦΡΟΔΙΤΗΣ
ΤΟΙΣΔΕΚΑΤΑΣΤΗΣΑΣΙΚΥΠΡΙΣ
ΧΑΡΙΝΑΝΤΑΠΟΔΟΙΗ

Τέρπων εἰμι θεᾶς θεράπων σεμνῆς Ἀφροδίτης,
Τοῖς δὲ καταστήσασι Κύπρις χάριν ἀνταποδοίη.

(2) Froehner, *la Vénus d'Antibes.* (*Rev. arch.*, 1867.)
L. Heuzey, *la Pierre sacrée d'Antipolis.* (*Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 1874.)

[illegible] [illegible] [illegible] [

la pierre noire dont parle l'apologiste Arnobe, et qui représentait la grande déesse Phrygienne (1).

Les traces de ce fétichisme primitif se retrouvent partout, d'après Pausanias, dans les anciens cultes de la Grèce (2); et un grand nombre de bétyles connus aujourd'hui représentent ordinairement des divinités du cycle de l'Aphrodite primitive, déesse qui était figurée elle-même dans ses anciens sanctuaires de l'île de Chypre, et notamment dans le temple de Golgos, sous la figure d'une pierre conique, analogue par conséquent à la pierre sacrée d'Antipolis. Cette forme archaïque du culte d'Aphrodite paraît même avoir traversé presque sans altération la belle période grecque et avoir survécu à toutes les transformations du rituel antique, puisque Pausanias raconte qu'il put voir encore, près de deux siècles après Jésus-Christ, dans le temple de l'Amour à Thespies, une pierre brute personnifiant le dieu Eros, et que ce fétiche recevait, à côté des chefs-d'œuvre de Praxitèle et de Lysippe, les hommages et les prières de fervents adorateurs (3).

La pierre d'Antipolis rappelle, comme on le voit, ces anciennes pratiques; et elle constitue, à n'en pas douter, une véritable idole, semblable à la grossière image de l'Amour de Thespies. La

(1) ARNOBE, VII, XLIX.

(2) Τα δὲ ἔτι παλαιότερα καὶ τοῖς πᾶσιν Ἕλλησι τιμᾶς θεῶν οὐτ' ἀγάλματα εἶχον ἄργοι λίθοι. (PAUSANIAS, VII, XXII, 4.)

(3) PAUSANIAS, IX, 27, 1.

[redacted]

vant que recherché dans l'art d'aimer et de jouir.

Le caractère sacré de la pierre d'Antibes a cependant été contesté, et quelques archéologues locaux persistent à n'y voir qu'un emblème phallique dont l'inscription serait une annonce séductrice placée à la porte de quelque débauché (1). Le monument lui-même aurait, dans cette hypothèse, été dressé verticalement, ainsi que l'indiquerait le troisième mot du second vers, auquel on donnerait une signification toute lascive, appropriée à la disposition du caillou. Il convient toutefois de remarquer que la forme ovoïde de la pierre ne présente pas la division trilobée, caractéristique de tous les attributs phalliques; et dans des questions d'une nature si délicate il est, croyons-nous, très-imprudent de forcer le sens des mots et de supposer une irrégularité de conjugaison pour arriver à une interprétation licencieuse plus ou moins en rapport avec les mœurs dépravées de l'époque (2).

(1) Mougins de Roquefort et Gazan, *Soc. acad. du Var*, 1876.

Ed. Blanc, *Épigraphie antique des Alpes-Maritimes*, 1re partie. Nice, 1878.

(2) Ch. Robert, *Revue des sociétés savantes*, nov.-déc. 1877.

M. Edm. Blanc, dans ses derniers travaux sur l'épigraphie antique de l'arrondissement de Grasse (*Annales de la Société des Lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, Nice, 1878), donne même une traduction et une interprétation érotiques qui feraient de ce Terpon, serviteur de Vénus, un personnage de la pire espèce, dont le métier inavouable

Mieux vaut donc s'en tenir aux explications les plus naturelles, adoptées d'ailleurs par les maîtres de la science. Les Grecs d'Antibes étaient des Ioniens, et l'on sait que le culte d'Eros était très-populaire en Ionie. Rien de plus normal par conséquent que de voir ce culte en honneur dans les colonies phocéennes de la côte gauloise. Il est vrai que les caractères de l'inscription, malgré les traces d'archaïsme, n'indiquent pas une époque beaucoup plus ancienne que le cinquième siècle avant notre ère, et que les Grecs n'en étaient plus réduits depuis longtemps à adorer des pierres brutes. « Mais, comme le fait excellemment remarquer M. Heuzey à qui nous avons déjà fait tant d'emprunts, l'attachement persistant aux formes les plus primitives du culte, à travers tous les progrès de l'art, est pour ainsi dire une loi de l'histoire des religions. Ce ne fut qu'après le temps de Périclès que l'Amour de Praxitèle et celui de Lysippe furent placés à côté du grossier caillou auquel on sacrifiait dans le temple de Thespies. Encore ces créations de l'art n'étaient-elles que des offrandes, des ornements du sanctuaire, qui ne diminuaient en rien le prestige religieux des idoles véritables, des fétiches informes consacrés par la tradition. Il n'y a donc rien d'impossible à ce que les pêcheurs ou

et les vices honteux rentreraient dans le domaine des actes déférés à nos cours d'assises et sur lesquels il nous est difficile d'insister ici.

les marins grecs d'Antipolis, à l'époque la plus brillante de la civilisation hellénique, aient cru encore faire œuvre pieuse en recueillant avec respect et en consacrant par une inscription un galet roulé par les eaux. Cette longue fidélité aux usages primitifs s'explique surtout chez un peuple d'émigrés, séparés du centre de leur race, et qui se trouvaient en contact sur ces mers lointaines, non-seulement avec les barbares de l'Occident, mais encore avec les Phéniciens et les Carthaginois, de tout temps adonnés à des superstitions du même genre. »

Le caillou d'Antibes peut donc être considéré comme un des monuments les plus intéressants de nos antiquités de Provence, et un témoignage indiscutable de l'ancien culte des Hellènes au cinquième siècle avant notre ère.

X

Pas plus à Antibes qu'à Nice, on ne trouve de débris importants de la ville phocéenne; et tout ce qui reste de l'occupation grecque se réduit à quelques inscriptions des premiers siècles qui sont loin de présenter l'intérêt de la pierre sacrée dont nous venons de parler (1).

(1) CARLONE, *Épigraphie gréco-massaliote dans les Alpes-Maritimes.*

Ed. BLANC, *Corpus des inscriptions de l'arrondissement de Grasse.*

[illegible]

[illegible] par il y montera la preuve en-

milles patriciennes, de magistrats, de personnages consulaires pour lesquels les campagnes voisines de Nice étaient à l'époque impériale, comme elles le sont de nos jours, un séjour de plaisance et une résidence d'hiver.

En dehors de ces textes épigraphiques et de quelques monnaies, Nice ne nous a laissé aucun souvenir des premiers siècles. L'établissement maritime créé par les Phocéens est toujours resté, même après la conquête, un quartier de commerçants et de marins, formé de maisons assez pauvres et beaucoup plus grec que romain. La véritable ville romaine était à deux kilomètres au Nord, sur le plateau de Cimiez.

Cimiez était, dans le principe, un oppidum habité par une des peuplades des Alpes, les *Vediantii* (1). Son nom seul, *Cemenelium*, indique

---

C. SECVNDVS
CF . PATERNVS
EXPAG . STAR
VIC . VEL
GRAV . INF . LIB
V . S . L . B .

qui doit se lire : *Fago Deo, C(aius) Secundus C(aii) F(ilius) Paternus ex pag(o) Star(oni) vic(o) vel(acio)* ou *vel(ostino) grav(i) inf(irmitate) lib(eratus) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito). (Inscriptions trouvées sur des falaises situées sur le versant nord du Cheiron, près Nice.* Rev. arch., mars 1878.)

(1) *Oppidum Vediantiorum civitatis Cemelion.* (PLIN., III, 7.)

son origine ligure (1); mieux que son nom, les murs encore apparents de l'enceinte à gros blocs qui entoure le plateau d'une vigoureuse ceinture rappellent les méthodes de fortification de l'époque celtique. De cette terrasse, comme de toutes celles qui dominent le rivage, les Ligures pouvaient surveiller le pays, et particulièrement le comptoir que les Phocéens avaient installé sur le rivage, au pied du promontoire voisin de la rive du Paillon.

Il est probable que, dès ses débuts, la jeune colonie grecque, riche et marchande, eut à repousser bien des agressions de la part des tribus liguriennes pauvres et armées; et l'on sait d'ailleurs que ce fut sous prétexte de secourir les villes du littoral inquiétées par les Barbares que les Romains mirent pour la première fois le pied dans les Gaules et finirent peu à peu par s'en rendre maîtres.

La conquête ne modifia pas d'une manière sensible les conditions de la colonie niçoise qui resta ville grecque et commerçante, à demi indépendante, tandis que sa voisine, Antibes, acceptait le municipe romain, entrait dans la vie impériale, devenait ville latine, arsenal militaire, et fut en fait le port officiel de Cimiez. Celle-ci, de

(1) Mommsen, *Corpus*, t. I, p. 22, et t. V, p. 888.
F. Brun, *Étymologie du nom de* Κεμενέλεον, *Cemenelium*. Nice, 1878.

son côté, était la ville impériale de la région; et les textes épigraphiques nous y révèlent la présence d'édiles, de décemvirs, de sévirs augustaux, de plusieurs colléges et d'une assez nombreuse garnison (1).

On ne doit donc pas être surpris de l'absence de ruines romaines à Nice, qui ne devait posséder que très-peu de monuments. Cimiez et Antibes, au contraire, étaient les deux villes administratives, militaires et en quelque sorte officielles de la région; et la première, comme nous l'avons déjà dit, était même devenue la metropole des Alpes Maritimes de la Province. La ville romaine s'etendait sur toute la partie supérieure du plateau et occupait presque exactement l'emplacement de l'ancien oppidum ligure dont le périmètre est encore apparent; et il n'est presque pas de propriétes ou des fouilles, même tres-superficielles, ne fassent decouvrir aujourd'hui le sol antique. Ces travaux de recherche, entrepris depuis un petit nombre d'années, se poursuivent de nos jours avec beaucoup d'intelligence et font le plus grand honneur aux archeologues locaux. Tout récemment on a releve avec le plus grand soin le trace tres-sinueux des deux aquedues, à deux niveaux différents, qui alimentaient la

(1) CARLONE, *Épigraphie greco-massaliote*, passim.
F. BRUN, *Nice et Cimiez*, op. cit.

[illegible] monumentales [illegible] [illegible] [illegible]

indiquent l'emplacement de ces salles adjacentes aux thermes et qui servaient au repos, aux plaisirs et aux exercices des baigneurs et des oisifs. L'hypocauste enfin, où se trouvaient les foyers et d'où partaient les canaux destinés à chauffer l'eau et à produire la vapeur, est entièrement découvert et rappelle dans tous ses détails les dispositions usuelles adoptées dans les thermes des principales villes d'Italie (1).

L'amphithéâtre, moins riche, est beaucoup mieux conservé et paraît avoir été construit dès les premières années de l'occupation romaine. Les matériaux sont grossiers. Aucune décoration extérieure. C'est dans toute sa brutalité le monument classique de la tuerie impériale : une grande enceinte elliptique entourée de gradins sur lesquels prenaient place les magistrats, les légionnaires et le peuple, en tout trois ou quatre mille spectateurs assis à l'aise, protégés par une immense tente et qui venaient périodiquement voir combattre et mourir quelques centaines d'esclaves et de captifs (2). En admettant avec un grand nombre d'archéologues la proportion de un pour trois entre le nombre des spectateurs et celui des habitants de la cité, on voit que Cimiez ne devait pas

(1) F. Brun, *Description des bains de Cemenelum d'après les découvertes faites en 1875*. Nice, 1877.

(2) L'arène elliptique de l'amphithéâtre avait quarante-six mètres suivant le grand axe et trente-quatre mètres quatre-vingts cent. suivant le petit.

compter plus de dix à douze mille âmes. C'est peu pour une ville moderne; c'était beaucoup plus pour une ville romaine, si l'on observe que Arles, Nimes et Narbonne, les trois premières colonies de la Gaule méridionale, n'avaient pas, au temps de leur plus grande splendeur, une population de plus de quarante à cinquante mille habitants.

XI

Les ruines d'Antibes sont beaucoup moins importantes. La ville a été plusieurs fois bouleversée. L'arsenal maritime des Romains a été vraisemblablement construit avec les débris de la ville grecque; la ville du moyen âge a été à son tour bâtie avec les matériaux romains et successivement dévastée par les Goths, les Lombards et les Sarrasins. Les ingénieurs militaires ont complété l'œuvre de destruction des barbares; l'enceinte romaine a complétement disparu, et tous les matériaux antiques ont servi aux fortifications modernes que nous voyons aujourd'hui et qui, depuis le déclassement militaire de la forteresse d'Antibes, sont destinées à disparaître dans un avenir plus ou moins prochain.

Ce n'est donc qu'avec bien des réserves que l'on doit considérer l'église actuelle, au sommet de la ville, comme occupant l'emplacement d'un ancien temple de Diane d'Éphèse. Les deux grandes tours carrées qui la flanquent ne sont pas davantage de

construction romaine; mais cependant on y retrouve des matériaux de grand appareil provenant incontestablement des démolitions des anciens édifices, et quelques-unes de ces pierres de taille portent des inscriptions en caractères de la belle époque dont l'une notamment, renversée sens dessus dessous, garde encore le nom d'Antipolis. Le cirque lui-même ne nous a laissé que des soubassements tronqués et bien difficiles à reconnaître dans les caves de quelques maisons. Le théâtre, déjà en ruine au moyen âge, a été complétement rasé en 1691. Le sol en a été nivelé pour servir d'assiette à un parc d'artillerie qui n'existe déjà plus; et le seul souvenir qui nous en reste est l'inscription, tragique dans sa brièveté, mais d'une concision touchante et pleine d'atticisme, consacrée à la mémoire d'un pauvre enfant, captif peut-être, venu du Nord, loué sans doute par quelque entrepreneur de spectacle pour danser sur la scène d'Antibes, et qui fut enlevé au milieu de ses succès : *Saltavit et placuit* (1). Çà et là on a relevé des fragments de murs qui paraissent avoir appartenu à des tours ou à des portes de l'enceinte, quelques citernes et deux aqueducs qui s'étendent assez loin dans la campagne et dont

(1) D . M .
PVERI . SEPTENTRIONIS
QVI . ANNORVM. XII.
ANTIPOLI . IN . THEATRO
BIDVO . SALTAVIT . ET . PLACVIT

l'un a pu être conservé et utilisé pour l'alimentation de la ville moderne.

XII

Antibes semble avoir été destiné à être de tout temps un arsenal maritime. Les Romains en avaient fait le port officiel et militaire de Cimiez; plus tard Henri IV, Richelieu et Vauban y établirent une place de guerre, la première que l'on rencontrait sur notre territoire après avoir franchi le Var, qui formait alors la limite franco-italienne. Depuis le reculement de notre frontière au delà de Menton et la transformation de notre matériel de guerre, la place d'Antibes n'a plus sa raison d'être. L'enceinte bastionnée de la ville et le fort carré qui la protége, dorés et presque rougis par le soleil, entourés de bois d'oliviers, ne sont plus qu'un ravissant décor de théâtre. Le port, à demi couvert par un môle circulaire coupé d'arceaux et de pilastres, a une élégance qui rappelle les naumachies antiques; on n'y voit plus aucun navire de l'État, et il n'abrite guère que quelques bateaux qui font le petit cabotage avec les ports voisins. Le chantier de construction, que l'on avait installé au siècle dernier dans un bastion en saillie sur la direction générale du môle, n'existe pour ainsi dire plus que de nom, et n'est guère utilisé que pour quelques réparations accidentelles de plus en plus rares et pour l'armement de petits bateaux de pêche.

Directement ouvert aux mers du large qui laissent pénétrer la houle jusqu'au fond du bassin, placé en outre à l'Ouest du Var dont les sables sont entraînés par le courant littoral, le port d'Antibes présente des conditions nautiques assez médiocres. Toutefois de récents travaux qui ont porté à six mètres la profondeur de l'entrée et du bassin, qui n'était que de quatre mètres du temps de Vauban, contribuent à y entretenir un certain mouvement commercial et le font même rechercher quelquefois comme port de refuge. Près de deux cent cinquante bateaux y entrent annuellement en relâche, et le tonnage des marchandises importées et exportées dépasse dix mille tonnes. C'est en somme un port de troisième ordre, bien suffisant pour desservir les intérêts d'une ville jadis florissante, aujourd'hui tout à fait déchue.

XIII

Le port de Nice, malgré les vicissitudes sans nombre qu'il a subies pendant toute la série des temps historiques, a une tout autre importance. Il n'a jamais eu, comme Antibes, de prétention militaire, et est resté toujours ce qu'il était il y a plus de vingt siècles, un port exclusivement commercial. Mais l'emplacement du port a changé. Sous la domination grecque, il se trouvait, comme nous l'avons déjà dit, à la plage des Ponchettes, qui longe l'ancienne ville, au devant du *Corso*

moderne, transformé depuis peu en une promenade latérale à la mer, plantée de palmiers, et qui doit faire suite à cette admirable chaussée, unique dans son genre et désignée sous le nom de « Promenade des Anglais ». C'est en réalité le « boulevard des Italiens » de la Méditerranée. Le port n'était alors qu'un simple mouillage, une plage d'échouage; et les navires étaient halés sur la grève soit à bras d'hommes, soit à l'aide de cabestans et de cordages, comme on le fait encore sur tout le littoral de la Ligurie entre Gênes et Monaco.

Jusque vers le milieu du siècle dernier, on distinguait même à Nice deux ports ou plutôt deux mouillages distincts dans chacune des deux anses situées à droite et à gauche du promontoire du Château : à l'Est, entre le cap de Mont-Boron et la pointe des Ponchettes, était le mouillage de Limpia, ainsi nommé à cause des nombreuses sources d'eau douce plus ou moins limpides qui s'épanchaient à la surface du sol; à l'Ouest, entre la pointe des Ponchettes et l'embouchure du Paillon, était celui de Saint-Lambert, le plus ancien, le mieux abrité des coups de mer du large par la falaise même au-dessus de laquelle se sont élevés successivement l'*oppidum* ligure de la ville primitive, l'acropole grecque, le *castrum* romain et la forteresse du moyen âge. C'est ce dernier mouillage qui paraît avoir été dans le principe le port de la cité phocéenne. Il est aujourd'hui complétement abandonné depuis près de deux siècles.

Le port de Nice est tout à fait artificiel. Un moment on avait eu l'idée de le creuser dans le lit caillouteux du Paillon, qui est bien le type le plus saisissant de ces torrents indisciplinés des Alpes, presque toujours à sec, qui sert de champ d'étendage et de séchoir à toutes les blanchisseuses de la ville, et où l'on ne voit de l'eau que tous les dix ans sous forme de cataractes et de déluge d'inondation. Pour se débarrasser de ce petit fleuve incommode et rageur, on avait eu le projet de le dévier à l'Est, et de le rejeter à l'endroit où se trouve le port actuel. On recula devant les dépenses considérables et l'imprévu de l'entreprise; on préféra créer directement un bassin de toutes pièces dans la plaine même de Limpia; et en 1750, le roi Charles Emmanuel III posait la première pierre du nouveau port moderne. Aujourd'hui, après plus d'un siècle de travaux et surtout après les améliorations et les agrandissements exécutés par les ingénieurs français depuis l'annexion du comté de Nice, le port, entouré de quais, protégé par des jetées monumentales, a une superficie de cinq hectares; et son tirant d'eau, qui n'était dans le principe que de quatre mètres, a été approfondi à six mètres dans l'intérieur du bassin, à sept mètres à la passe.

Quoique directement exposé comme celui d'Antibes aux coups de mer du large, les dispositions heureuses des jetées ont produit dans le bassin et tout le long des quais un calme complet, et les

conditions nautiques seraient excellentes sans les difficultés assez sérieuses de l'entrée pendant les gros temps. Aussi, sur plus de mille deux cent bateaux qui viennent y faire annuellement des opérations de commerce, soixante à peine y entrent en relâche. Mais la nature a mieux fait que les hommes ; et la rade de Villefranche, qui s'ouvre comme une vaste échancrure à l'Est même du cap de Mont-Boron et à deux kilomètres à peine de Nice, offre aux navires qui fuient la tempête l'un des plus sûrs abris de toute la Méditerranée, et constitue en fait la rade de secours et le complément indispensable du port de Limpia.

Comme importance commerciale, Nice occupe le troisième rang sur la liste des ports de la Méditerranée. Il vient immédiatement après Marseille et Cette, et fait surtout des échanges avec les ports voisins de l'Italie et de la rivière de Gênes. Son mouvement commercial dépasse quatre-vingt mille tonnes. C'est le premier de nos ports de second ordre. A ce titre il justifie parfaitement les dépenses considérables dont il a été l'objet depuis un siècle et surtout depuis dix ans. La ville classique des fleurs et du soleil n'est donc pas seulement une résidence de luxe, une station d'hiver et un pays de douce villégiature ; c'est encore un utile entrepôt de marchandises, un centre de commerce important, et par suite un précieux auxiliaire de notre puissance maritime.

[redacted]


9.
O.
N
S
E
Route
LA TURBIE
de
chien
La
Tête
COMMUNE
1573
PRINCI
(256)
Station
Chemin
Palais
Cap d'Ail
MONACO
MER

CHAPITRE DIXIÈME

MENTON. — LA TURBIE. — MONACO.

Aspect oriental de la côte entre Nice et Menton. — Climat de Nice. — Sécheresses estivales. — Ressources des irrigations. — Dérivation projetée de la Vésubie. — L'eucalyptus, son origine, sa croissance, son action assainissante dans les pays marécageux. — Derniers essais, résultats déjà acquis.

La « Petite Afrique » entre Villefranche et Monaco. — Les oliviers de Beaulieu. — Les citronniers de Menton. — Populations primitives de la côte. — Débris préhistoriques. — Occupation phénicienne. — Itinéraire maritime entre Nice et Vintimille. — La rade et le port de Villefranche, *Olivula ;* — *Anao,* Beaulieu; — *Avizio,* port d'Eza ; — *Lumone,* Menton ; le port et la ville.

La route de la Corniche. — Le mont Agel et la Turbie. — Trophée d'Auguste. — L'inscription des quarante-cinq peuplades des Alpes. — Mutilation du monument. — Le Melkarth tyrien à la Turbie. — Physionomie antique de la côte de Monaco. — Les temples d'Hercule et de l'Astarté phrygienne.

La principauté. — Le port d'Hercule Monœcus, Μόνοικος. — La ville et le château des Grimaldi. — Flore et climat.

Monte-Carlo. — Le casino et les jeux. — Conclusions.

I

La physionomie orientale de la côte de Provence s'accentue de plus en plus à mesure qu'on avance vers l'Est. Déjà, à partir de Marseille, dans les creux de quelques vallons abrités et exposés au Midi, nous avons vu apparaître des palmiers, des agaves et tous ces arbustes épineux qui semblent échappés aux rivages d'Afrique ou de Grèce. Mais ce n'étaient encore que des mani-

festations isolées; et les grands végétaux exotiques se trouvaient en quelque sorte dépaysés, interpolés dans la flore indigène, comme des plantes étrangères venues artificiellement dans une atmosphère de serre chaude.

Il faut arriver à Hyères pour trouver un épanouissement complet de cette végétation tropicale. On la rencontre ensuite sur plusieurs points de la chaîne des Maures et particulièrement dans les golfes de Cavalaire, de Bormes et de Saint-Tropez, si bien défendus contre le vent froid du Nord et suréchauffés par un soleil ardent. Au sortir de l'Estérel, le phénomène jusque-là discontinu prend un caractère de permanence très-marqué; et, depuis le golfe de Cannes jusqu'à Nice, la région littorale ressemble plus à un jardin de l'Orient qu'à une côte européenne.

Toutefois le tableau n'est pas homogène et manque en quelque sorte d'unité. Les orangers des Baléares et les palmiers africains sont mêlés aux pâles oliviers de la Provence; aû-dessus se profilent les têtes nobles et solennelles des pins parasols caractéristiques des paysages classiques de l'Italie méridionale. Les croupes arrondies des Maures et les crêtes aiguës de l'Estérel sont couvertes à leur tour de chênes-liéges, de chênes verts et de broussailles sauvages. De distance en distance les gorges de l'Argens, de la Siagne, du Var et du Paillon s'ouvrent perpendiculairement au rivage, et reculent la perspective; dans le

lointain, les escarpements des vallées, tantôt abrupts et dénudés, tantôt revêtus de pins noirs et serrés, prennent la teinte sévère des régions alpestres; et tout au fond, à l'horizon, la grande chaîne du mont Viso découpe sur l'azur du ciel le diadème radieux de ses neiges éternelles.

II

Les variations du climat sont naturellement liées à cette variété de reliefs et de cultures; et le terrible mistral descend de temps à autre de la région montagneuse, s'engage dans les couloirs des vallées et vient s'abattre en mer après avoir fait rage sur la région littorale. Les brises régulières, qui soufflent alternativement de la terre et de la mer, et dont le va-et-vient périodique a pour résultat de renouveler et de purifier l'atmosphère tout en empêchant de trop grands écarts dans la température, sont souvent interrompues par l'apparition soudaine du terrible ouragan. C'est autour de Nice surtout que ces perturbations sont le plus marquées. Tantôt une poussière étouffante s'élève des routes, des sentiers et des terrains cultivés; tantôt une bise glacée s'engouffre dans la gorge du Paillon et parcourt la campagne avec une indicible fureur; d'autres fois le vent d'Ouest balaye la basse vallée du Var et se charge des miasmes paludéens de l'embouchure. Quelle que soit la direction de la tempête;

la plaine se voile alors sous un immense dôme de poussière tourbillonnante aussi épaisse que le brouillard de Londres; à peine distingue-t-on les objets rapprochés à travers une atmosphère tellement obscurcie que M. Élisée Reclus ne craint pas de la comparer à la pluie de cendres des volcans; (1) et l'on a dit avec raison que si les villes littorales de la Provence n'ont pas d'hiver, elles connaissent encore moins le printemps.

On peut espérer toutefois que, dans un avenir prochain, les travaux des ingénieurs apporteront à l'état de choses actuel sinon un remède complet, du moins une amélioration sérieuse. Tout le monde sait quelle merveilleuse transformation l'irrigation a produite dans la région pierreuse et bosselée qui constitue la banlieue de Marseille. Un canal dérivé de la Durance permet de distribuer des eaux limoneuses à plus de neuf mille hectares dont près de quatre mille sont actuellement arrosés et forment, autour de la grande ville phocéenne, une ceinture de prairies, de jardins et de bosquets (2).

La dérivation de l'un des affluents du Var, la Vésubie, l'ancienne *Vulpis* de la carte de Peutinger, est destinée à produire dans la campagne de Nice, déjà si fertile, des bienfaits analogues.

---

(1) Élisée Reclus, *Géog. univers.*, t. II, ch. III.

(2) F. Martin, *M. de Mont-Richer et le canal de Marseille*. 1878.

Plus de cinq mille hectares pourront être arrosés; et l'on verra alors disparaître ces terribles sécheresses estivales qui désagrégent le sol calcaire, le transforment à sa surface en poussière grise, ténue comme la cendre, mobile sous l'action de tous les vents, et qui rend quelquefois l'atmosphère absolument irrespirable (1).

Déjà les travaux d'endiguement du Var ont amélioré d'une manière très-sensible les conditions sanitaires de la zone littorale; et les vents d'Ouest n'apportent plus à Nice ces exhalaisons malsaines, l'une des principales causes des fièvres et des pestes qui désolaient jadis le pays. Ces heureux résultats sont dus non moins aux magnifiques travaux de colmatage exécutés par nos ingénieurs qu'au développement de plantations habilement disposées et qui forment à la ville un véritable rideau de défense. La culture en général et la végétation arborescente en particulier sont regardées avec raison comme des préservatifs très-efficaces contre les mauvaises influences atmosphériques des pays bas et marécageux; et la régénération de ces territoires insalubres paraît entrer depuis quelques années dans une période nouvelle. La sylviculture moderne vient, en effet, de s'enrichir d'un nouveau végétal qui n'est encore considéré en Provence que comme un

(1) *Rapport des ingénieurs des Alpes-Maritimes sur le canal de la Vésubie.* Nice, 31 décembre 1877, 6 février 1878.

arbre d'ornement, mais qui est destiné à devenir sous peu un véritable agent d'utilité publique. Cet arbre est l'*eucalyptus*. On connaît son origine et son histoire. Le 6 mai 1792, le botaniste La Billardière, qui accompagnait l'amiral d'Entrecasteaux dans son voyage à la recherche de la Pérouse, reconnut un groupe gigantesque de de ces arbres, jusqu'alors inconnus, sur la terre de Van Diemen ou Tasmanie, l'une des grandes îles de la Nouvelle-Hollande (1). Soixante-huit ans plus tard, en 1860 et en 1861, des graines étaient transportées d'Australie en Europe et en Afrique, et mises en terre à titre d'essai. Les semis prospérèrent et donnerent naissance à des sujets qui ont dépassé en quelques annees la hauteur de trente mètres. Aujourd'hui toute la zone littorale de l'Algerie et la région entiere de Cannes à Monaco montrent aux voyageurs, entre le feuillage pâle des oliviers et les vastes parasols des pins d'Italie, les jeunes tiges des eucalyptus aux feuilles en faux, d'un vert bleuâtre, tremissant au plus léger souffle du vent. Leurs branches superieures, d'une extrême flexibilité, atteignent déja la hauteur des arbres de haute tutaie et supportent victorieusement les plus rudes attaques du mistral (2).

(1) La Billardière, *Histoire des plantes de la Nouvelle Hollande et de la Nouvelle-Calédonie*.

(2) J. L. Planchon, *l'Eucalyptus globulus*.

III

La principale propriété de cet arbre digne d'être compté parmi les colosses du monde végétal est son extrême rapidité de croissance. Il n'est pas rare de le voir grandir de six mètres par saison, et rien ne peut faire supposer que, dans certaines parties de la Provence, il n'approchera pas un jour de la taille de quatre-vingts à cent mètres qu'il atteint dans sa patrie d'origine, l'Australie. On conçoit donc tout l'intérêt qui s'attache à la propagation d'un arbre dont le développement est infiniment plus rapide que celui de nos essences indigènes, et qui fournit cependant un bois d'une dureté presque comparable à celle du chêne (1).

On sait, en effet, que la consommation annuelle du bois en France est toujours progressive et de plus en plus hors de proportion avec la lente production de nos forêts. Le terrible arrêt de Colbert, par lequel il exagérait sans doute sa pensée : « La France périra faute de bois », ne doit pas être considéré comme une vaine parole. Dans un pays comme la Provence, où les forêts presque exclusivement composées d'essences résineuses sont fatalement exposées aux ravages des incendies périodiques, l'exploitation généralisée d'un arbre très-peu combustible est appelée à rendre d'im-

(1) F. Martin, *l'Eucalyptus et ses propriétés industrielles.*

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

ou une utopie; et, pour rentrer dans le domaine des faits acquis, nous devons ajouter que l'eucalyptus, que l'on désigne souvent en Espagne, dans les provinces de Valence et de Cadix, sous le nom d'« arbre à fièvre », se recommande surtout dans les pays marécageux par ses propriétés thérapeutiques aujourd'hui parfaitement reconnues. Le précieux végétal, comme tous ses congénères de la famille des myrtacées, a des feuilles persistantes et odorantes; et son tissu ligneux est doué d'une remarquable propriété d'absorption. Les plantations d'eucalyptus, dans quelques parties de la zone littorale de l'Algérie et dans la campagne de Rome, ont fait disparaître en moins de trois ans les fièvres paludéennes (1). Dans les terrains bourbeux, les eaux sont littéralement pompées par la végétation, et l'arbre agit à la fois comme desséchant et comme désinfectant. On voit donc quelle variété de services pourrait rendre ce géant de l'Australie sur nos côtes de Provence, surtout à l'embouchure des rivières, où les eaux divaguent ou stationnent sans écoulement sur des terrains d'alluvions récentes et sont retenues en flaques d'eau putride par la barrière du cordon littoral.

Tous les essais isolés tentés depuis une quinzaine d'années ont donné, au point de vue de l'assainissement, des résultats satisfaisants et en certains

(1) F. Martin, *op. cit.*, *passim*.

endroits véritablement merveilleux (1). On peut donc affirmer que l'eucalyptus a fait ses preuves; et il est temps, croyons-nous, de sortir de la période des expériences timides et circonscrites pour entrer dans celle d'une large application, et d'engager les agronomes et les sylviculteurs à entreprendre avec confiance et sur une vaste échelle l'exploitation rationnelle d'un végétal qui sera pour eux une source certaine de revenu et pour tous un élément de santé, de bien-être et de progrès.

IV

L'irrigation et le reboisement combinés avec intelligence sont donc destinés à faire de la campagne de Nice, déjà si favorisée par le soleil, une véritable terre promise et à corriger, de la manière la plus heureuse, les caprices d'un climat qui est, malgré ses inconvénients, l'un des plus séduisants et les plus justement célèbres qui soient au monde.

A partir de Nice, la côte change d'aspect. Plus de vallées, plus de plages. Les derniers contre forts des Alpes Maritimes plongent à pic dans la mer, et la grande falaise calcaire est un véritable rempart qui protége d'une manière absolue le rivage contre les vents glacés du Nord. Nulle part en

(1) Docteur GIMBERT, *Étude sur l'influence des plantations d'eucalyptus globulus dans les pays fiévreux*. 1875.

France et même en Europe on ne trouve une température moyenne plus élevée; et c'est avec juste raison que les environs de Villefranche, de Beaulieu, d'Eza et de Monaco ont pu être désignés sous le nom de « Petite Afrique ». Les escarpements de la falaise ont pris de place en place, sous l'action du soleil, une teinte rouge feu comme celle du métal chauffé à la fournaise. Les routes qui longent la côte sont jalonnées de distance en distance d'aloès et de palmiers. Sur le bord des chemins, des géraniums toujours en fleur forment de longues haies, hautes souvent de quatre à cinq mètres. Les plantes épineuses de la flore tropicale tapissent les rochers de leurs feuilles larges et massives. Les citronniers surtout prospèrent mieux que partout ailleurs en Provence. C'est en particulier la culture dominante et productive de la banlieue de Menton, et les terrasses qui dominent cette ville à moitié italienne en sont littéralement couvertes. Grâce à l'admirable fixité de la température, la production est permanente, la récolte pour ainsi dire continue; et tandis que, dans l'Italie méridionale et même en Sicile, le précieux arbre ne donne son fruit qu'une fois par an à la fin de l'hiver, on voit à Menton les mêmes branches porter à la fois des bourgeons à peine éclos, des fleurs en plein épanouissement et des fruits arrivés à parfaite maturité.

Mais ce qui donne à cette partie de l'extrême France un caractère antique et presque sacré, ce

[illegible] ses magnifiques bosquets d'oliviers plusieurs [illegible] On ne rencontre plus le sujet chétif [illegible] quelque grandeur de la vallée du [illegible] de la plaine d'Arles et de toute la Provence [illegible] Parmi de Wimpfen atteint ici des proportions colossales ses branches indépendantes [illegible] à vingt mètres de hauteur. On en voit qui surpassent comme des colosses au milieu des champs [illegible] de Perrier et mesurent au niveau du sol [illegible] quatorze mètres de circonférence. La [illegible] de la Palestine n'en eut pas de plus beaux. [illegible] Parmi ceux dont parle l'Ecriture [illegible] [illegible] et il est impossible de [illegible] [illegible] siècles qu'il a traversés en [illegible] [illegible] de ses siècles. Vieillard [illegible] à la base. [illegible] éternellement [illegible] et se [illegible] aux siècles pâles [illegible] les plus célèbres du [illegible] le souvenir de toutes les générations [illegible]

[illegible]

Cette merveilleuse série de la région de Villefranche et de Menton est encore mise en relief [illegible] incomparable harmonie que présentent les [illegible] [illegible] L'œil découvrit et saisit [illegible] [illegible] que la ligne du rivage et les

[illegible] [illegible] Jugex. [illegible] II, v. 8.

mille accidents du terrain ont été dessinés pour le plaisir des yeux par le plus ingénieux des architectes. La montagne de Mont-Boron qui sépare le golfe de Nice du grand bassin de Villefranche, la péninsule du cap Ferrat, la pointe de Saint-Hospice, le rocher de Monaco, le cap Martin qui commande la rade de Menton, forment autant de môles naturels qui se détachent de la grande falaise du littoral et déterminent entre eux un nombre égal de petites baies riantes, bordées de bois d'oliviers et d'orangers, les unes foraines, les autres complétement fermées, et dont les orientations opposées permettent aux navires de venir chercher un abri quelle que soit la direction des vents.

Un pays pour lequel la nature a été si prodigue de ses dons, un littoral si bien disposé pour recueillir les navires en détresse ont dû nécessairement être peuplés de très-bonne heure et recherchés d'une manière toute spéciale par les plus anciens navigateurs de la Mediterranée. Nulle part peut-être on ne trouve en plus grande abondance des vestiges de la présence de l'homme même aux époques antéhistoriques Les hauts plateaux du Mont Agel, du Mont Chauve, du Mont Pacanaglia, de la Tête de Chien, qui dominent la mer à près de mille mètres d'altitude, et presque toutes les cavernes et les grottes situées dans les anfractuosités des falaises qui commencent à Nice et se prolongent jusqu'à Vintimille, possèdent des fragments de sépultures primitives, des débris

humains et des quantités d'armes et d'outils en silex, en grès, en os, caractéristiques de cette première période de l'humanité que la science moderne désigne sous le nom d'âge de la pierre taillée (1).

Quelques siècles après arrive le premier flot de l'émigration orientale; mais tout ce qui touche à l'occupation primitive de la côte ligure par les navigateurs phéniciens restera toujours enveloppé de beaucoup de mystère et d'obscurité. Toutefois on ne saurait douter aujourd'hui que, partout où on retrouve le nom ou le souvenir d'Hercule ou de Melkarth, il ne faille lui subtituer le peuple tyrien lui-même, dont le héros conquérant et civilisateur n'était que le symbole et la représentation divinisés. Les récits de tous les mythographes relatifs aux voyages et aux exploits du demi-dieu, dégagés de toutes les fictions et de tous les embellissements dont l'imagination poétique des Grecs s'est plu à les entourer, acquièrent dès lors pour nous l'importance de documents géographiques et historiques; toutes les légendes d'Hercule, sainement interprétées par une judicieuse critique, ne sont autre chose que l'histoire de la marche et des conquêtes des premiers Tyriens; et les villes *héracléennes*, telles qu'*Heraclea* de

(1) Chambrun de Rosemont, *Étude sur les antiquités antérieures aux Romains dans le département des Alpes-Maritimes*. Nice, 1874.—*Les Tombeaux antéhistoriques du Mont-Agel*. Nice, 1875.

la vallée du Rhône, *Heraclea Caccabaria* de la chaîne des Maures, sont autant de villes ligures transformées et colonisées par l'occupation phénicienne.

On sait d'ailleurs par le témoignage d'Aristote qu'une ancienne route conduisait autrefois d'Italie en Gaule et en Espagne, en traversant successivement les Alpes Maritimes, le pays des Celto-Ligures, celui des Ibères et les contreforts maritimes de la chaîne des Pyrénées (1); et il paraît même que les Grecs et les indigènes pouvaient y circuler avec assez de sécurité, car la surveillance en était confiée aux habitants responsables, chacun sur leur territoire, des attaques et des dommages causés aux voyageurs (2).

Cette route à la fois commerciale et stratégique était la grande voie Héracléenne, *via Herculea,* dont on retrouve partout des tronçons en Provence et qui fut le chemin suivi, huit ou dix siècles avant notre ère, sinon par Hercule qui n'a jamais existé réellement, du moins par les marchands tyriens. Le *substratum* de la route primitive a servi depuis à l'établissement de la voie Domitienne et de la voie Aurélienne et a presque partout disparu sous les rectifications et les réparations romaines. Mais les Phéniciens en avaient

(1) Voir page 446.
(2) E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. II, ch. II, § 2.

[redacted]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

il convient de constater l'exactitude parfaite des termes employés par l'Itinéraire, exactitude d'autant plus remarquable que ce texte très-laconique n'est qu'une simple nomenclature. Nice et Vintimille ne sont désignés que sous le nom de plage, *plagia;* les quatre stations intermediaires sont appelées des ports, *portus*. Pour quiconque connaît cette partie de la côte, cette distinction est parfaitement juste encore aujourd'hui; elle l'était, à plus forte raison, sous le règne d'Antonin, et plus encore à l'époque grecque et romaine. Les navires venaient, en effet, se ranger à Nice et à Vintimille, le long des bancs de gravier amoncelés par le Paillon et la Roya; le mouillage était complétement dépourvu de ces ouvrages protecteurs, qui constituent, à proprement parler, un port, tandis que les quatre autres stations intermédiaires, formées par les dentelures de la côte, possédaient des bassins naturels presque fermés, où les travaux de l'homme avaient eu à peine besoin de compléter l'œuvre de la nature.

L'un d'eux surtout présente des conditions nautiques exceptionnelles; c'est celui d'Olivula, qui offre un mouillage parfaitement abrité dans la rade déjà si sûre de Villefranche. Toutes les escadres connaissent et frequentent aujourd'hui ce bras de mer intérieur qui semble creusé artificiellement dans le massif calcaire dominé par la route de la Corniche, et que l'on croirait avoir été disposé tout exprès pour le stationnement des

grands navires. Deux contre-forts des Alpes Maritimes, distants à peine d'un kilomètre et demi, l'un formé par les croupes du Mont Boron et du Mont Alban, l'autre dessinant la péninsule de Saint-Jean et terminé par le cap Ferrat, s'avancent en mer perpendiculairement à la côte, comme deux immenses môles naturels. Le premier a deux kilomètres et demi de saillie; le second, plus avancé, n'a pas moins de quatre kilomètres, couvre ainsi, du côté de l'Est, le cap du Mont Boron, et, par cette heureuse disposition naturelle, amortit les coups de mer pendant les tempêtes. L'enfoncement de la rade de Villefranche, qui la met à l'abri de la houle du large, empêche aussi les courants littoraux de s'y faire sentir. L'entrée est sûre par tous les temps; et cette grande nappe d'eau tranquille, entourée de rochers abrupts et aux contours invariables depuis un nombre incalculable de siècles, présente, sur des fonds d'excellente tenue, des profondeurs qui varient de vingt à soixante-dix mètres et permettent aux plus gros navires de venir ancrer à quelques encablures du rivage.

Au fond, un peu à l'Est, la petite ville de Villefranche est comme suspendue au flanc de la montagne; ville toute moderne si on la compare à tous les ports de l'époque grecque et phénicienne disséminés sur la côte, et qui cependant n'a plus aujourd'hui sa raison d'être depuis que les populations du littoral ne vivent plus dans la

terreur permanente des incursions barbaresques. Villefranche, en effet, voisine de Nice, qui accapare à son profit tout le commerce de la région, adossée à une falaise et dépourvue d'une manière complète d'emplacement pour le débarquement des marchandises, manque de débouchés naturels, ne possède aucune des conditions nécessaires à une ville de commerce et n'a jamais été qu'un port de guerre tout à fait artificiel. C'était là que séjournait la petite flottille que le Piémont entretenait encore au siècle dernier pour faire la chasse aux corsaires, et aux frais de laquelle contribuaient tous les navires de commerce des nations méditerranéennes. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un amas de bâtisses militaires, de magasins bastionnés et casematés suivant les principes du dix-septième siècle, que l'on conserve sans grande utilité, et rappelant assez les fortifications d'Antibes qui datent de la même époque.

Les quais déserts servent, faute de mieux, à la manutention du charbon que l'on fournit aux flottes en relâche dans la rade. Nul comme port de commerce, Villefranche conservera toujours une importance de premier ordre comme rade de mouillage et de refuge; et, tandis qu'une vingtaine de petits caboteurs à peine le fréquentent annuellement pour des opérations de transit tout à fait locales et à peu près insignifiantes, près de six cents navires de tout tonnage, sans compter les vaisseaux de guerre de nos escadres et même

ceux des autres nations, y séjournent comme dans un bassin, pendant des mois entiers, dans l'intervalle de leurs exercices et de leurs manœuvres, ou viennent y chercher, au pied du lazaret et des jetées de la citadelle, un abri temporaire contre les grosses mers.

VII

Les souvenirs de la vie antique, qui manquent complétement à Villefranche, abondent de l'autre côté de la rade. Presque en face de l'ancien arsenal piémontais, la côte se creuse et dessine un petit bassin demi-circulaire absolument garanti contre tous les vents de terre et de mer. Le calme est complet par tous les temps, et il est difficile de comprendre comment ce mouillage excellent n'a reçu dans la nomenclature maritime moderne que le nom assez impropre d'anse de « Passable ». C'est là même que se trouvait l'ancienne *Olivula*, dont le nom rappelle, il est à peine besoin de le dire, les magnifiques bosquets d'oliviers séculaires qui s'échelonnent, depuis deux mille ans, au pied de la falaise entre Villefranche et la côte d'Eza. Des fouilles toutes récentes exécutées pour la construction d'une redoute militaire ont mis au jour plus de cinq cents squelettes, des armes, des lampes et des urnes sépulcrales, un nombre assez considérable de monnaies à l'effigie des empereurs des derniers siècles; et l'on peut regarder

comme certain que l'isthme étroit et boisé, qui soude au continent le massif du cap Ferrat et qui sépare la rade de Villefranche de celle de Beaulieu, a été, comme il méritait de l'être, une des résidences d'hiver les plus recherchées par les familles patriciennes de la fin de l'empire.

Quant aux deux ports désignés dans l'Itinéraire sous les noms d'*Anao* et d'*Avisio*, il est assez difficile de préciser exactement leur emplacement (1). On trouve indifféremment sur tous les points de la côte des vestiges de matériaux romains; mais nulle part on ne remarque un amoncellement de débris qui indique d'une manière plus particulière une ville, un port antique, à l'exclusion des lieux voisins. Tout porte à croire cependant qu'Anao devait se trouver de l'autre côté de la rade de Villefranche, dans la petite baie de Beaulieu, soit à Beaulieu même, soit dans la crique aujourd'hui occupée par le port Saint-Jean. La station maritime d'Avisio lui faisait face, et n'était que le port du petit village d'Eza, occupé depuis par les Sarrasins, qui couronne comme un nid d'aigle la falaise à pic, et où des ruines assez nombreuses et quelques inscriptions démontrent la présence de l'occupation romaine.

(1) F. Brun, *Rectification de l'Itinéraire maritime d'Antonin, entre Vintimille et Nice.* (*Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.* Nice, 1878.)

VIII

Le dernier port de la côte française est Menton. On trouve dans l'Itinéraire terrestre des provinces de l'empire une station militaire du nom de *Lumone*, placée à dix milles de Vintimille, *Albintimilio*, et à six milles du hameau de la Turbie, *Alpe summa*, qui formait alors la limite entre la Gaule et l'Italie (1). Les géographes modernes sont, en général, d'accord pour identifier Lumone avec la ville de Menton. Les mesures s'accordent à peu près; mais, à vrai dire, Menton est une ville toute moderne. On n'y trouve aucune trace de l'occupation romaine; et, si l'on en croit les traditions populaires qui ont cependant une tendance très-marquée à faire remonter jusqu'aux âges héroïques l'époque de la fondation de toutes les villes, Menton ne serait qu'une colonie de pirates, originaires de l'île de Lampedousa, située entre Malte et l'Afrique, qui auraient établi au huitième siècle de notre ère un premier campement sur le petit cap occupé par la ville actuelle.

---

(1) *Albintimilio*. . . . . mpm. XVI
Lumone. . . . . mpm. X
Alpe summa . . . . . mpm. VI
(*Huc usque Italia, abhinc Gallia.*
Cemenelo. . . . . mpm. VIII
Varum flumen . . . . . mpm. VI
(*Itinerarium provinciarum Antonini Augusti*, éd. Parthey et Pinder.)

L'Itinéraire maritime, qui donne si exactement l'indication des moindres lieux de stationnement de la flotte romaine, ne mentionne aucune escale entre Vintimille et Monaco; et cependant la grève assez peu inclinée de Menton présente de meilleures conditions pour l'échouage que celle de Nice. La ville, assise en amphithéâtre sur une croupe de rochers, domine deux anses dans lesquelles se déversent plusieurs torrents, le Carreï; le Borigo, le Gorbio, dont les apports sont assez sensibles et donnent à la plage sous-marine un talus beaucoup plus doux qu'à l'embouchure du Paillon; et tandis qu'au devant de Nice on trouve, à cinq cents mètres seulement du rivage, des profondeurs qui dépassent cent mètres, les côtes de fond à la même distance sont à peine, à Menton, de dix à quinze mètres.

Le climat de Menton est incontestablement l'un des plus doux et des plus constants de toute la côte ligurienne, sans en excepter Cannes. La ville est encore italienne d'allures, de mœurs et de langage. Par suite de l'immigration toujours croissante des familles du Nord, elle prend pendant les mois d'hiver une sorte de physionomie russe et anglaise; elle deviendra tout à fait française dans peu de temps, lorsque les travaux du port, actuellement en pleine activité, l'auront fait entrer dans le cercle de notre mouvement maritime.

Ce que l'on a jusqu'à présent désigné à Menton sous le nom de port n'était, il y a quelques

[illegible]

IX

Toutes ces petites stations maritimes, échelonnées depuis Nice jusqu'à Vintimille au pied de la falaise calcaire qui plonge à pic dans la mer, sont dominées par une route dont les lacets suivent l'extrême bord de la crête supérieure. Cette route merveilleuse serpente, s'infléchit, monte, descend, épouse toutes les sinuosités de la montagne, contourne les pics les plus aigus, surplombe quelquefois la mer et se maintient toujours à des altitudes qui varient de trois cents à cinq cents mètres.

C'est une œuvre toute moderne et française qui date de 1806. Sur bien des points, elle emprunte l'ancienne voie Aurélienne; sur d'autres, elle suit, après les avoir adoucis, les sentiers vertigineux frayés par les chèvres et comme suspendus au-dessus de l'abîme; et l'ensemble de tous ces redressements, de ces élargissements et de ces rectifications ingénieusement soudés les uns aux autres, constitue la route pittoresque et presque délaissée depuis l'ouverture du chemin de fer littoral, célèbre dans le monde entier sous le nom classique de « route de la Corniche ».

Dans la partie qui nous occupe, elle se confond sensiblement avec l'ancienne voie romaine et passe comme elle au village de la Turbie, sur l'arête même qui réunit le Mont Agel au promontoire de la Tête de Chien.

Les plus anciens documents géographiques de l'empire désignent cet emplacement sous le nom de sommet des Alpes, *Alpe summa,* et indiquent bien que c'était là qu'on quittait l'Italie pour passer en Gaule, *huc usque Italia, abhinc Gallia* (1). C'est la station mentionnée sur la Table de Peutinger sous la dénomination de passage des Alpes Maritimes, *in Alpe maritima* (2), et c'était bien en réalité le point culminant de la route qui suivait le littoral ligurien. C'est encore la limite naturelle, sinon politique, de la France et de l'Italie.

De ce col de la Turbie, les golfes, les anfractuosités et toutes les découpures de la côte se dessinent avec une admirable précision. Du côté du continent, on voit s'élever, d'étage en étage, les grandes assises de la chaîne des Alpes qui se perdent dans la région des nuages et des neiges permanentes. Lorsque l'atmosphère est transparente, la Corse, les fines dentelures de l'Apennin et de la rivière de Gênes, les mornes rouges de l'Estérel et les croupes sombres et boisées des montagnes des Maures se détachent avec une netteté parfaite, baignés à leur pied par le bleu profond de la mer, et délicatement azurés à leur sommet par l'air et la distance. Rien ne vaut un pareil spectacle. On embrasse à la fois la mer, les îles, le rivage et les hautes montagnes. La

(1) Voir la note de la page 496.
(2) Voir la carte de la page 193.

transition d'un pays à l'autre est manifeste; c'est bien le point de passage de la Gaule Cisalpine à la Gaule Transalpine, de la vieille Provence à l'antique Ligurie.

X

La tradition veut que ce soit sur le sol même de la Turbie qu'Auguste ait vaincu les peuplades ligures; et il est possible, bien qu'on n'ait à ce sujet aucun document historique précis, que la possession de ce point stratégique ait été directement disputée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a été choisi comme un socle gigantesque pour supporter le grandiose trophée de la victoire de celui qui était déjà considéré comme le maître du monde.

Déjà, dans les dernières années de la république, les légions avaient pris l'habitude de consacrer les hauts faits d'armes de leurs généraux par des monuments commémoratifs élevés sur le lieu même du combat et tout autour desquels on amoncelait le butin et les armes des ennemis vaincus. Plutarque parle avec admiration de l'immense bûcher auquel Marius fit porter, après la bataille d'Aix, les dépouilles des Ambrons et dont il eut soin d'ailleurs de distraire à son profit tout ce qui était précieux et pouvait figurer à Rome pour la magnificence de son triomphe (1). Strabon

(1) Ἐπὶ πυρὰς μεγάλας καταστωρεύσας... (PLUTARQUE, *Marius*, XXII, 1)

[illegible] mentionnent l'existence du temple que Pompée avait fait élever, après sa guerre d'Espagne, à l'extrémité orientale de la chaîne des Pyrénées. Il l'indique sur les itinéraires sous le nom de *Summum Pyrenæum*, et Pline [illegible] que, sur les bords de ce monument, on lit, malheureusement [illegible] encore l'emplacement précis, le nom des [illegible] villes prises ou reprises par Pompée. Il est vrai qu'en dehors du mont Pyrène [illegible] depuis la conquête romaine, sinon [illegible] de démarcation entre la Gaule et l'Espagne.

[illegible] ces monuments [illegible] les villes de [illegible] de Pompée. Mais il y a une troisième [illegible] sur le territoire [illegible], du moins de ruines [illegible] et [illegible] connues. Les [illegible] qu'il [illegible] pour être assez [illegible] sur emplacement. La [illegible] de village [illegible] à l'Orne et rappelle le [illegible]. Les Grecs, en effet, [illegible] sur le [illegible] à l'origine [illegible] Ἰμπορία Ἐλάσσων, Ἰμπορία Μικρά, [illegible] Emporiæ, Emporiæ, Emporia et Emporium.

[illegible]

C'était en l'an de Rome 746. Auguste venait d'être investi pour la dix-septième fois de la puissance tribunitienne. L'empire existait depuis vingt-cinq ans. Les signes extérieurs de la soumission, du respect et de la flatterie envers le souverain revêtaient déjà la forme d'un culte officiel et sacré. Sinon par les détails de son architecture qui nous échappent, du moins par sa masse qu'il nous est encore permis de juger, le monument était digne de la *divinité* de l'empereur. Quelque ruiné qu'il soit aujourd'hui, on peut se rendre compte de ses dispositions principales; et on ne saurait mieux le comparer, bien que ses dimensions soient beaucoup plus considérables, qu'à l'un des monuments romains les plus connus du Midi de la France, la Tour-Magne de Nimes, qui domine encore fièrement comme une tour d'observation la colline calcaire au pied de laquelle était bâtie la ville favorite d'Antonin. C'est la même forme polygonale et massive, le même profil, la même physionomie.

Les auteurs anciens ne nous ont laissé aucune description du monument. Pline seul rapporte l'inscription qui existait de son temps et qu'il eût été très-certainement impossible à nos épigraphistes de reconstituer avec les fragments très-rares qu'on a retrouvés. L'inscription de Pline, en effet, se compose de soixante-dix-huit mots dont trente-trois pour la dédicace officielle et la mention du divin Auguste et de toutes ses di-

gnes, quarante-cinq pour les noms des peuples vaincus : bien qu'elle ne nous soit parvenue qu'après plusieurs altérations et en passant par la main des copistes, M. E. Desjardins a pu non-seulement rétablir le texte de l'historien latin sur les meilleurs manuscrits, mais encore déterminer avec une grande sagacité les dispositions mêmes de l'inscription. D'après cette restauration, elle se composait de huit lignes, était par conséquent beaucoup plus longue que haute, et occupait l'une des faces du monument qui devait nécessairement présenter une forme prismatique ou polygonale plutôt que cylindrique.

Avant 1865, on ne connaissait que quatorze lettres, réparties sur quatre fragments. C'était tout ce qu'avait pu découvrir dans les décombres du monument l'historien niçois Joffrédi : et, grâce au texte de Pline, ces fragments lui avaient suffi pour établir l'identité du trophée des Alpes avec les ruines de la Turbie (1). Depuis lors, on a trouvé cinq nouveaux fragments qui avaient été employés comme matériaux de construction et engagés dans une voûte du mur d'enceinte du village. C'est tout ce qu'on possède aujourd'hui (2).

(1) De Caumont, *Fragments de l'inscription du monument de la Turbie, près Monaco.* (*Bull. mon.*, 1868.)

(2) Cerquand, *Fragment d'inscription de la Turbie.* (*Rev. arch.*, t. XX, 1869.)

Ernest Desjardins, *Gaule romaine*, t. II, ch. II, § 6.

Des trophées d'armes, des scènes militaires qui étaient figurés sur les faces du monument, des colonnes, des chapiteaux et de la statue d'Auguste qui occupait le centre de la plate-forme supérieure, il ne reste qu'un énorme fragment de frise orné de draperies qui parait avoir fait partie de quelque groupe allégorique et qu'on a retrouvé mutile, retourné, et creusé en forme d'auge, à la porte de l'église de la Turbie. Notons encore un fragment de tête antique d'un assez beau travail, exhumé au siecle dernier et qui figure aujourd'hui, sous le nom un peu hasardé de « tête de Drusus », au musée de Copenhague. Tout le reste n'est qu'un amas de décombres; et de cet édifice grandiose qui dominait la mer on n'a recueilli que les neuf fragments de l'inscription commémorative dont nous venons de parler et qui tiennent à l'aise dans une vitrine du musée de Saint-Germain.

A défaut de descriptions authentiques et remontant à l'époque où le monument, quoique mutilé, se dressait encore dans toute sa majesté, on peut trouver des indications très-intéressantes dans la description confuse sans doute, mais assurément fort exacte, que nous a laissée le Père Franciscain P. Antoine Boyer dans son histoire de Nice écrite en 1564. A cette époque, l'ossature générale de la Turbie existait dans son ensemble, et on pouvait juger de ses dimensions, de ses dispositions principales, de son style et

même de son ornementation. On voyait encore les arcatures extérieures, des fragments de colonnes et de pilastres, des restes de frises, de moulures, de motifs de décoration, et surtout quelques débris de la colossale statue d'Auguste dont on a tant parlé et qui paraît avoir eu une hauteur totale de dix-huit pieds.

Le monument a commencé à être dégradé au sixième siècle par les barbares, et depuis cette époque a été considéré presque toujours comme une immense carrière où, pendant dix siècles, des générations d'iconoclastes ont puisé méthodiquement pour les besoins des constructions voisines. Le village de la Turbie, en particulier, est construit tout entier de ses débris; et les fortifications qu'on a élevées pour le défendre contre les attaques sarrasines ont la même provenance. C'est dans une des portes du rempart du moyen âge qu'on a découvert les marbres portant les lettres tronquées que nous avons mentionnées plus haut; et il est probable que d'autres fragments de l'inscription, encore engagés dans les maçonneries des fortifications, pourront être un jour retrouvés.

L'église de Monaco, bâtie en 1080 par les habitants de la Turbie, a absorbé une grande partie des pierres toutes taillées du trophée d'Auguste. Depuis lors, les libéralités des seigneurs d'Eza ont favorisé la destruction du monument; et, pendant tout le douzième siècle, les Génois en

ont exploité les marbres de revêtement pour la décoration de leurs palais.

Au commencement du quatorzième siècle, des constructions nouvelles se greffèrent sur l'ancien colosse. Une grande tour à créneaux, aujourd'hui branlante et démantelée, fut dressée au centre même des ruines, et pour l'élever on n'employa certainement pas d'autres matériaux que ceux qu'on avait sous la main, tout préparés et à pied d'œuvre (1).

Un peu plus tard, ce qui restait des marbres de la Turbie fut employé à l'ornementation du maître-autel de la vieille cathédrale de Nice, bâtie dans l'enceinte du château, au centre même de l'acropole grecque. Mais cette dernière destination, qui semblait cependant devoir conserver une partie de ces débris précieux, ne fit qu'en avancer la perte. Lorsqu'en effet Catinat fit en 1691 le siége de Nice, l'explosion d'une poudrière renversa complétement la nef de l'église et ensevelit l'autel sous une masse de décombres qu'on abandonna comme de vils matériaux. Quelques années plus tard, en 1706, le maréchal de Berwick faisait sauter à la mine pendant six mois les moindres pans de murs qui provenaient de l'ancienne forteresse. Dès lors, ces restes in-

(1) CARLONE, *Notes et documents sur la Turbie.* (*Congr. scient. de France.* Nice, 1866.)

formes et mutilés furent considérés par les habitants comme un simple amoncellement de pierres où ils puisèrent pendant plus d'un siècle pour la construction de toutes les maisons de la ville moderne. Les matériaux ont été dispersés de tous côtés, brisés, transformés suivant les besoins et complétement perdus pour l'archéologie. Il ne reste aujourd'hui de ce somptueux édifice qu'un immense squelette décharné; et les touristes modernes, captivés par les séductions de toute sorte que leur offrent les délicieuses villas échelonnées sur la côte, se doutent à peine que la ruine perdue dans les nuages qui domine les jardins de Monte-Carlo a été l'un des grands monuments historiques de l'époque impériale, la consécration solennelle de la puissance romaine sur le sol de la Gaule, le témoignage de l'asservissement des quarante-cinq peuplades ligures de la région des Alpes, et que ce monument était destiné à perpétuer à travers les siècles, avec l'image sacrée d'Auguste, la gloire de ses armes et l'éclat de son nom.

XI

Le sol de la Turbie rappelle des souvenirs bien autrement éloignés que ceux de la période romaine; et nous avons déjà eu l'occasion de dire que la route, qui passait sur la crête qui joint le Mont Agel à la Tête de Chien, et aboutissait, sur la rive droite du Var, à l'ancienne capitale

des *Vediantii*, — Vence, — était la plus ancienne communication entre la Gaule et l'Italie.

La légende d'Hercule, forçant le passage des Alpes dans le pays des Liguriens et gravissant les sommets escarpés de la chaîne qui domine la mer, se concilie très-bien avec les ruines de murs informes que l'on voit au Mont Agel. Or Hercule n'est pas un dieu d'origine grecque, et l'Héraclès hellénique n'est qu'une altération, une sorte de copie adoucie du terrible Melkarth de l'Orient; mais, comme le fait ingénieusement remarquer M. Ernest Desjardins, le nom même du dieu n'avait presque pas varié en passant par la bouche des enfants de l'Ionie. Les mots, en effet, se lisent de droite à gauche en phénicien, au lieu de se lire de gauche à droite comme les mots grecs et ceux de toutes les langues occidentales et modernes ; et, si l'on observe que le M et le Σ ne sont, comme dessin, qu'un même signe placé dans une direction différente, on voit que le Melkarth de la Phénicie, dont le nom est MEAKAPΘ, devait se lire en grec (H)PAAEM ou (H)PAKAHΣ (1).

On peut donc très-bien identifier le nom du dieu tyrien avec celui du héros de la Grèce; l'un n'est que l'anagramme de l'autre.

Aussi, malgré l'impossibilité de rien dire de précis et d'historique se rapportant à ces temps sans histoire qui remontent au delà du sixième

(1) E. DESJARDINS, *Gaule romaine*, t. II, ch. II, § 4.

siècle avant notre ère, on doit considérer comme un fait absolument acquis à la science que les navigateurs de Tyr et de Carthage, personnifiés dans leur Melkarth, ont occupé la côte ligurienne bien avant l'arrivée des Phocéens; et partout où l'on a retrouvé dans la suite une mention géographique portant le nom de l'Héraclès hellénique, on a la preuve indiscutable de l'introduction de l'élément grec dans un pays déjà colonisé par les Phocéens.

Ce contact gréco-phénicien est surtout manifeste sur la côte de Monaco. Le nom seul du pays, Monaco, rappelle le Melkarth tyrien, le « Dieu seul », le « Dieu fort et sans rivaux » qui ne souffrait, dit M. Renan, ni émules, ni voisins (Monoïcos, Μόνος οἰκῷ, seul dans la maison), et dont le culte exclusif n'était associé dans son temple à celui d'aucune autre divinité.

Ptolémée mentionne sur ce rivage deux ports d'Hercule, l'un dans la rade de Villefranche, l'autre dans le petit havre de Monaco (1); et, bien qu'on ait cherché quelquefois à soutenir que le géographe grec du second siècle avait distingué à tort « le port d'Hercule du port

(1) Μασσιλιωτῶν Νικαια.. . . . 28° » — 43° 5′
Ἡρακλέους λιμήν. . . . . 28° 15′ — 42° 45′
Τροπαια Σεβαστοῦ . . . . . 28° 30′ — 42° 30′
Μονοίκου λιμην. . . . . 28° 40′ — 42° 40′
(Ptol., *Geogr.*, III 2.)

Monœcus (1), » il est certain que ces deux centres maritimes, intentionnellement séparés dans la table ptoléméenne par les trophées d'Auguste, étaient parfaitement distincts l'un de l'autre. Leurs longitudes et leurs latitudes sont données avec une tres-grande précision; et ces indications géographiques permettent d'affirmer que ce n'etait pas seulement le petit rocher de Monaco que fréquentaient les navigateurs orientaux, mais que toute la côte, depuis Nice jusqu'à Vintimille, était bien *héracléenne*, c'est-à-dire, on ne saurait trop le répéter, tyrienne et phénicienne.

La région montagneuse l'etait aussi; car on ne saurait autrement interpreter la grande légende du passage des Alpes par le dieu voyageur et conquérant, non plus que la construction de la forteresse inexpugnable et de la route en corniche mentionnees par Silius Italicus, sur les crêtes perdues dans les nuages qui dominent la mer.

Les expressions un peu hyperboliques *arces inexpertas, colles Herculei, nebulosa saxa* (2), indiquent des escarpements sauvages à peu près inaccessibles; et, quelle que soit la tolérance que l'on puisse avoir pour les poetes, elles ne pour-

(1) D'Anville, *Notice de la Gaule.*

(2) *Herculei ponto cœpere existere colles*
Et nebulosa jugis attollere saxa Monœci.
(Sil. Ital., I, v. 568.)

raient s'appliquer sans une exagération tout à fait ridicule au gracieux rocher de Monaco, qui s'élève à peine de cent mètres au-dessus du niveau de la mer, dans une moite atmosphère d'une pureté inaltérable. La description de Silius Italicus était donc exacte surtout pour les navigateurs qui, en s'approchant de la terre, embrassaient d'un seul coup d'œil l'ensemble du massif des Alpes, et pour qui la Turbie et le Mont Agel semblaient se confondre avec les sommets de la chaîne presque toujours couverts de neige et enveloppés de brouillards (1).

XI

Le culte de Melkarth n'était pas le seul que les vaisseaux de Tyr apportèrent sur les rivages occidentaux de la Méditerranée. L'impudique Astarté, la déesse de l'amour violent et terrible, avait aussi son temple dans tous les ports de la côte; et, de même que l'Hercule hellénique n'a été qu'une sorte de métamorphose du Melkarth tyrien, l'élégante Aphrodite, dont on retrouve le sanctuaire dans tous les établissements maritimes des fils de l'Ionie à côté de celui de Diane d'Éphèse, n'est elle-même qu'une transformation

(1) CARLONE, *Étude sur les premiers temps historiques des Alpes-Maritimes.* (*Congr. scient. de France,* 35e session. Nice, 1867.)

adoucie et poétisée de la grande Mere Phrygienne.

Les temples ont disparu du territoire de Monaco, et l'imagination peut se donner libre carrière pour reconstituer la physionomie de cette côte gréco-phénicienne. Il est cependant assez rationnel de placer le temple du héros des légendes antiques, du demi-dieu des voyages hardis et des grandes entreprises, sur ce sol même de la Turbie où il était, de la part des voyageurs qui affrontaient les dangers de la route héracléenne, l'objet d'une vénération particulière. On est aussi très-naturellement conduit à rétablir par la pensée le temple de l'Astarté phrygienne ou de l'Aphrodite grecque sur la terrasse ensoleillée de Monaco, qui se découpe gracieusement en mer comme Gibraltar, l'ancienne Calpé phénicienne des Colonnes d'Hercule.

Ce roc d'ailleurs, détaché en presqu'île, semble ne pas appartenir à l'Occident et paraît être un fragment échappé de l'archipel des Cyclades. Est-ce dès lors aller trop loin que de se représenter tous les promontoires de cette côte fortunée couverts de leurs petits bois sacrés à l'ombre desquels les ménades à demi nues, emportées par le délire bachique, se livraient dans le mystère de la nuit à l'ivresse de leurs danses voluptueuses et, le corps agité de tremblements convulsifs, s'abandonnaient à tous les emportements de l'orgie sacrée? Ne semble-t-il pas que l'on voit encore le flot des pèlerins et des dévots gravir les sentiers

[illegible] à [illegible] [illegible] [illegible]

beauté et couler à flots toute la séve de la vie sensuelle et païenne,

> Ou Vénus Astarte, fille de l'onde amère,
> Secouait, vierge encor, les larmes de sa mère,
> Et fécondait le monde en tordant ses cheveux.

XIII

Le séduisant petit royaume de Monaco a conservé, malgré ses transformations modernes, toute la grâce de ces temps mythologiques. Le port, que Strabon regardait déjà de son temps comme médiocre et capable de recevoir seulement un petit nombre de navires de moyen tonnage, n'a aucune importance et n'est autre chose qu'une petite rade foraine ouverte aux vents de mer (1). Mais l'ensemble formé par le rocher sur lequel est posé l'ancien château des Grimaldi, la petite anse bordée de villas et le casino éblouissant de lumières et de fleurs qui couronne le promontoire de Monte-Carlo forment le plus admirable décor de théâtre qu'il soit possible d'imaginer; et la rampe de cette scène féerique est éclairée par un splendide soleil d'Orient. La mer vient battre le pied de la falaise, et son écume semble nourrir les plantes grimpantes qui se glissent dans toutes les fentes des rochers. L'énorme rempart calcaire

(1) Ὁ δὲ τοῦ Μονοίκου λιμὴν ὅρμος ἐστὶν οὐ μεγάλαις οὐδὲ πολλαῖς ναυσίν. (STRAB., *Geog.*, IV, VI, 3.)

[illegible] par le soleil a pris, de distance en dis[illegible] la couleur rouge de la braise. De vigou[illegible] aloès étalent le long de ces parois brûlantes [illegible] raquettes lourdes et épineuses; et ce magni[illegible] soubassement de rochers sert de support à [illegible] jardins et à des vergers où les végétaux de [illegible] flore tropicale se mêlent aux citronniers, aux [illegible]angers, à la vigne, à l'olivier, à tous les arbres [illegible] la région méditerranéenne. Tout est vert, tout est en fleur; la nature sourit dans une fête perpétuelle, et la mauvaise saison n'a jamais de prise sur ce printemps éternel.

L'État-miniature de Monaco n'a que trois kilomètres de longueur sur une largeur qui varie de un kilomètre à cent cinquante mètres. Il existe, comme on le voit, beaucoup de propriétés en Angleterre, en Italie et même en France, où le sol cependant est très-morcelé, qui ont une superficie beaucoup plus grande que celle de ce petit royaume.

Le rocher-capitale n'est qu'un ramassis de maisons assez vulgaires au milieu desquelles se dresse, en vue de la mer, le château féodal des Grimaldi. Le prince régnant, quoiqu'il puisse se considérer comme l'héritier du domaine d'Hercule, le « dieu fort par excellence », est en réalité le plus faible souverain du monde; mais c'est un gentilhomme de plus vieille maison que bien des rois puissants de notre époque; car il descend de cette illustre famille de la république de Gênes dont les mem-

bres furent, pendant plusieurs siècles, les défenseurs héroïques de notre Provence et les infatigables adversaires des Sarrasins.

La principauté de Monaco n'est, au demeurant, qu'un fief indépendant. Les grandes puissances européennes se sont entendues pour reconnaître cette nationalité un peu fictive et ont neutralisé cet heureux coin de terre qui est devenu un jardin d'hiver cosmopolite, un véritable espalier de fleurs et de fruits de tous les pays, et qui se réduit en somme à une étincelante façade qui regarde la mer.

Le palais du prince, Monte-Carlo, toutes les villas de la côte sont échelonnés sur ce plan incliné, précédés de leurs perrons de marbre, entourés de massifs de roses, de haies de géraniums, de bouquets de cactus qui scintillent au soleil comme des pierreries sur une chasuble. Le pays semble être une exposition florale permanente et ne peut mieux être compare qu'à une immense serre sans vitrage ou les arbres et les fleurs, vivifiés par l'air et la lumière, ont atteint le plus magnifique épanouissement. A certaines heures du jour et de la nuit, on se croirait transporté dans un de ces jardins enchantés dont parlent les poetes, ou sur le seuil d'un de ces palais de la Renaissance, au milieu du bruit de leurs fêtes et dans tout l'éclat de leurs splendeurs.

finances de l'État, la fortune du souverain et le bien-être de son peuple.

Par une singulière anomalie, les habitants du pays sont les seuls qui ne payent aucune taxe, aucune redevance, aucun impôt direct ou indirect. Les vrais contribuables de Monaco sont les étrangers, qui seraient les premiers à réclamer si on leur interdisait la faculté de venir périodiquement verser leur or sur les tapis verts de Monte-Carlo. Le casino est en réalité la caisse centrale de la Trésorerie de ce bienheureux petit peuple. La contribution est volontaire; le recouvrement facile, immédiat, assuré; et la prospérité du royaume monégasque se trouve ainsi hypothéquée de la manière la plus solide sur l'exploitation intelligente de la passion du jeu, au développement de laquelle on donne les facilités les plus grandes, et que l'on surexcite par les raffinements les plus exquis.

L'ancien royaume d'Hercule est devenu une opulente maison de jeu. La peau de lion et la massue du fils de Jupiter sont remplacées par l'habit noir et le râteau du croupier.

XV

Comme beaucoup de villes littorales de la Ligurie, Monaco jouit d'un climat tempéré et presque constant qui pourrait le faire rechercher par tous ceux qui désirent fuir les rigueurs de

[illegible] Sur un développement de près de deux cents kilomètres, depuis Fréjus jusqu'à Saint-Raphaël, c'est par milliers que l'on compte aujourd'hui les malades atteints des premiers symptômes de la phthisie qui vraiment se cache au soleil de la Provence. Quelques-uns en éprouvent le pressentiment de leur vie et la séparation complète de leurs proches. Il nous paraît inutile un soulagement de leurs maux. — Les Tamaris.

La région des Alpes-Maritimes et du Var remplit aujourd'hui dans l'ensemble économique de la France, un rôle tout à fait spécial et fondamental. [illegible] les privilèges de la fortune sans refuser toutefois largement de se dévouer [illegible] et à la nécessité sociale de leur pas pour leur [illegible].

Qu'il nous soit permis, en terminant cette étude, sur les rives méditerranéennes, de formuler un vœu dont la réalisation est peut-être difficile, mais qu'il n'est pas impossible de voir s'accomplir un jour, et qui mérite, dans tous les cas, d'être pris en sérieuse considération. Amuser le peuple et distraire ses travaux, le déprave à force de vanités, le rendre lâche et l'asservir, tel fut pendant plusieurs siècles le programme de l'empire romain. Et rien n'a qu'à visiter les ruines grandioses des thermes et des amphithéâtres pour reconnaître avec quelle intelligence pratique et quelle magnificence ce programme avait été

rempli. L'abandonner à lui-même, sans appui, sans protection, le laisser maître inconscient de ses destinées, se désintéresser de ses souffrances et de ses légitimes aspirations, tel a été trop souvent celui des gouvernements modernes. Les deux systèmes sont également mauvais et en contradiction formelle avec les grandes lois de la solidarité humaine. Pour nous surtout, spiritualistes et chrétiens, qui nous faisons une gloire de prêcher la charité, de cultiver notre intelligence et de travailler sans relâche au perfectionnement de notre être matériel et moral, nous devons considérer comme un devoir rigoureux de protéger, d'instruire et de relever tous ces déshérités qui forment la masse laborieuse et productive de nos sociétés surmenées par le travail et l'industrie.

Il existe, sur notre terre française, une région privilégiée dont la spéculation privée a fait jusqu'à présent un domaine pour ainsi dire réservé a un très-petit nombre d'heureux de ce monde et presque exclusivement aux riches étrangers. Il est désirable, il est même juste que cette terre et ce soleil soient un jour accessibles sinon à tous, du moins à un plus grand nombre de nos nationaux. La création de vastes établissements publics, d'hospices, de maisons d'école et de colonies sanitaires permettra peut-être d'atteindre ce but. Tel doit être le rôle bienfaisant qu'est appelé à remplir, dans un temps plus ou moins éloigné, non-seulement le littoral du Var et des

[illegible]-Maximes, mais encore le principe des valeurs économiques qui [illegible] à la mer.

[illegible] se réalise [illegible]? Cette grande [illegible] est-elle [illegible]? [illegible] est-elle [illegible]? [illegible] est-il permis de l'espérer.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

FOUILLES DE TAUROENTUM (1)

La plus grande partie des objets exhumés à plusieurs reprises du sol sur lequel reposait l'ancienne ville de Tauroentum ont été successivement détruits par les paysans, vendus sans discernement à des intermédiaires, sont devenus la propriété d'un nombre considérable de personnes indifférentes ou sans la moindre notion archéologique, ont passé de collections en collections particulières, sans laisser le plus

(1) La présente note est en quelque sorte le résumé des fouilles archéologiques exécutées sur la plage de Tauroentum par Marin, Imbaudeau, Milon, Magl. Giraud, etc., au commencement de ce siècle et à la fin du dernier. Aucune recherche sérieuse n'a été faite depuis plus de cinquante ans. Le plan des ruines dressé par le géomètre Matheron date aussi de près d'un demi-siècle. On ne saurait sans doute accepter sans beaucoup de réserves les commentaires, les interprétations et la lecture d'inscriptions aujourd'hui perdues, proposés par ces archéologues. Il y a eu certainement beaucoup d'erreurs que l'état de la science archéologique à l'époque où ils écrivaient suffit pour expliquer. Toutefois on peut affirmer que la partie descriptive et, à quelque sorte matérielle de leurs travaux est absolument exacte. Le plan des ruines de Tauroentum a été relevé sur les lieux mêmes. Aucun objet, aucun débris n'a été décrit sans avoir été vu. C'est là une précieuse garantie d'exactitude, et, si ces travaux de nos aînés manquent un peu de critique, ils ont du moins l'avantage très-sérieux d'être l'expression, quelquefois naïve, mais toujours fidèle, des faits observés et des résultats obtenus sur place.

galeries, de portiques et de plus de soixante pièces contiguës.

6° Une *necropolis* ou cimetière.

7° Plusieurs sarcophages.

8° Un *columbarium*

9° Les ruines d'un temple extérieur à l'enceinte de la ville

Presque tous les matériaux de gros appareil de ces monuments ont été brisés par les habitants, et convertis en moellons pour des constructions modernes sur le littoral.

Trois inscriptions seulement ont été trouvées sur la plage de Tauroentum

1° L'inscription du tombeau de Quinctianus :

PATERNA . VINCTIANI . COS

gravée sur une plinthe en marbre, et que nous avons rappelée page 106.

2° Une inscription tumulaire intacte, consacrée à la tendresse conjugale :

L. CÆCILIÆ
L. F. DONATAE
VAL. PHILOSERA
FIS. CONIVGI B. M.

(L'inscription est en caractères de la belle époque · marbre d'un blanc jaunâtre, de 0m,27 sur 0m,15)

3° Une inscription, probablement tumulaire, incomplète :

. IVS FIA ..
. POSTAC .
OSSA QVI
DOAL B . *de suis faculi*
TAT *fieri curavit tumulum*
PATRI *bene merenti*

(Les caractères sont antérieurs au siècle d'Auguste. Il est inutile de chercher une restauration, le marbre

est cassé; on ne peut lire que le commencement des six lignes.

Parmi les débris d'objets de toute nature trouvés dans les fouilles, nous citerons :

1° Une tête de femme en marbre, qui paraît avoir appartenu à une statue de 1m,30 : cheveux tressés et séparés au milieu du front, prunelles creuses, ce qui semble indiquer une époque antérieure au règne d'Hadrien.

2° Les pieds, les jambes et un bras d'une petite statuette en marbre de 0m,60. La panthère qui se trouve aux pieds et la coupe que tient la main permettent de conjecturer que c'est une représentation de Bacchus.

3° Un petit buste de Mars, 0m,11.

4° Une figure en terre cuite, de 0m,16, rappelant, par la délicatesse, les délicieuses figurines de Tanagra. Femme nue par devant, les épaules à demi couvertes d'un manteau qu'elle cherche à ramener sur elle.

5° Une tête d'homme sculptée sur pierre, de 1m,30 de hauteur : cheveux bouclés, front ceint d'une bandelette, prunelles des yeux creuses. Le type rappelle celui des médailles gauloises.

6° Un fragment de bas-relief en marbre blanc. On ignore le sujet représenté; on voit encore une corbeille, des fruits et un chien.

7° Un fragment de stèle en marbre blanc, représentant une figure drapée, debout, dans l'attitude du sacrifice, tenant de la main droite un fruit ou un gâteau, et appuyant la gauche sur la hanche; derrière le personnage, on voit un disque qui paraît être un bouclier.

8° Une frise en marbre; sculptures représentant des guirlandes de laurier.

9° Des marbres de toutes les couleurs pour pavés, revêtements de murs, socles de statues. On trouve dans ces débris presque toutes les variétés des plus beaux marbres antiques.

10° Différents tronçons de colonnes en marbre blanc, en marbre gris, avec ou sans cannelures; d'autres en pierre froide, en granit noir.

Des chapiteaux, en général d'ordre corinthien, à feuilles d'acanthe, profondément refouillées suivant les meilleurs exemples de la sculpture grecque.

Des tronçons de colonne antique, provenant très-vraisemblement des ruines de Tauroentum, ornent différentes églises et châteaux des environs de la plage des Lèques; telles sont, entre autres, les colonnes en pierre froide qui supportent le bénitier et la cuve des fonts baptismaux de l'église de Saint-Cyr, les colonnes de marbre grossier qui décorent l'autel de la chapelle de Notre-Dame de Grâce à la Ciotat, etc ; celle en granit qui orne la fontaine du château de Nartelle, près la Cadière.

11° Une meule à bras, *mola trusatilis*, à laquelle on attelait les esclaves pour moudre le blé et le réduire en farine.

12° Une tessère en cuivre, forme carrée, sur laquelle est gravé un navire de charge, *navis oneraria*, du genre de ceux que les anciens appelaient *corbita*.

13° Une autre tessère en cuivre, du genre de celles qu'on appelait *tessera hospitalis*, sur laquelle on distingue dans un cartouche circulaire deux figures casquées et ornées d'une lance.

14° Une très-grande quantité de lampes sépulcrales, de larymatoires, d'urnes, d'amphores, de poteries plus communes. Ces objets sont presque tous brisés. Plusieurs de ces lampes sépulcrales ont été cependant retrouvées dans un état parfait de conservation. Quelques-unes sont sans ornements.

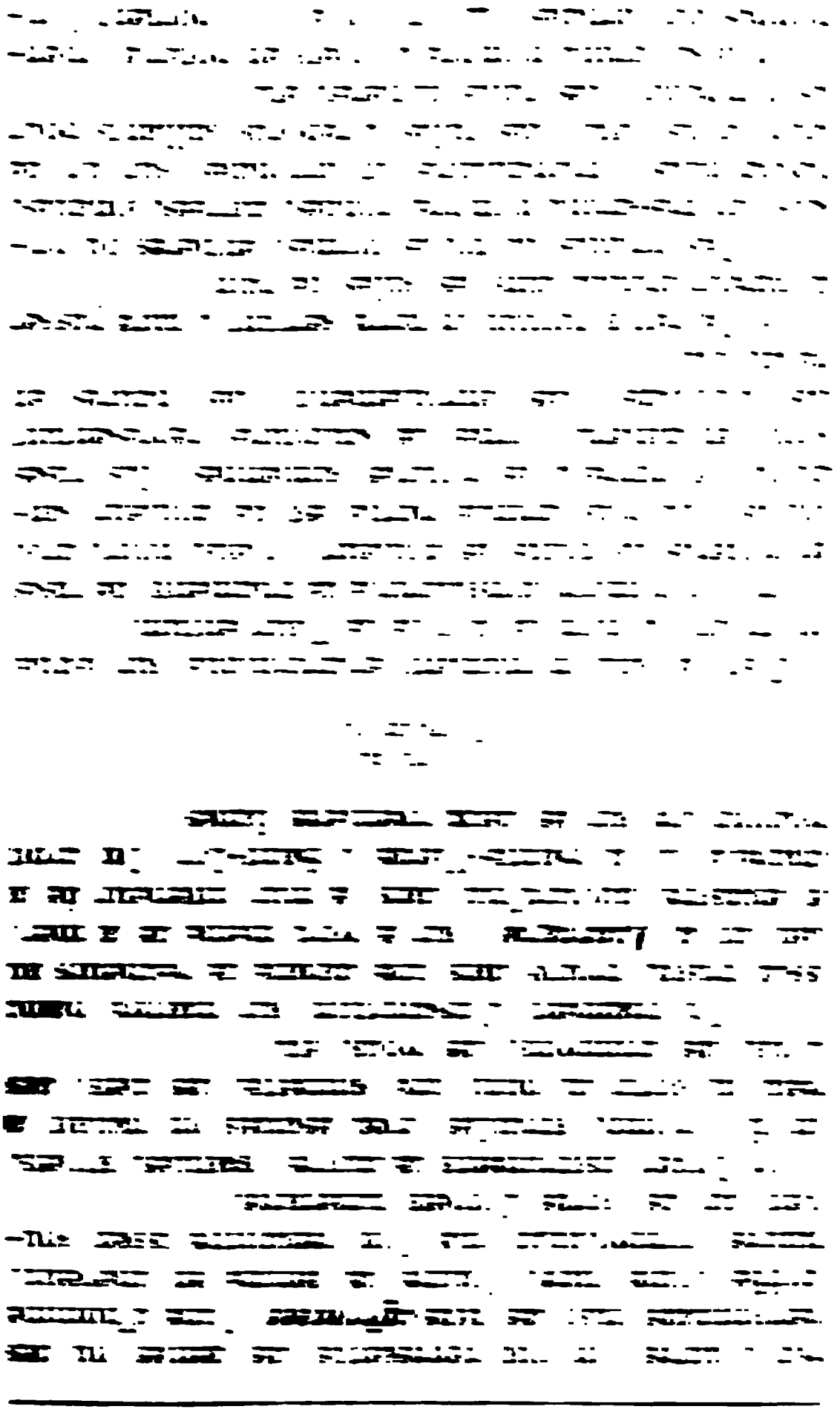

pression du nom du fabricant. La céramique était très-développée à Tauroentum, et on a pu relever les neuf marques de fabrique suivantes, donnant le nom des potiers, des ateliers ou des ouvriers :

CAIVS CLEMENS
SECVNDINA
CAIVS CLOSVS
EVRIAS
HERENNIVS
QVINCTVS AQVINVS SATVRNINVS
VV ROERIVS
OF . PRIMA
OF . SECVNDA

Ces marques de fabrique sont le plus souvent imprimées en creux sur les grandes tuiles et les grandes briques plates, dont les anciens faisaient un très-grand usage pour leurs toitures et leurs tombeaux. L'argile, dont on fabriquait tous ces objets en poterie, est la même que celle qu'on trouve sur les lieux; et cette identité, jointe au nombre prodigieux des débris, permet d'affirmer qu'il existait à Tauroentum de véritables fabriques de tuilerie, de poterie, de briqueterie et d'objets de céramique de toutes sortes.

20° Des fragments de vase en verre blanc et en verre bleu uni.

21° Des fragments de vase murrhin, qui était fait, au dire de Pline, d'une pierre venant de la Caramanie, mais dont la matière, qui est encore pour les archéologues un objet de discussion et qui présente l'aspect d'un beau verre cristallisé de couleurs variées, était vraisemblablement, d'après l'opinion de nos plus savants minéralogistes, de la fluorine (fluorure de calcium).

22° Deux bras votifs en ivoire teint en rouge, montés sur argent, et qui paraissent avoir été un *ex-voto* offert à Esculape ou à toute autre divinité, soit pour obtenir la santé, soit en action de grâces.

une cornaline unie.

24° Une tête nue c
line, ornant le chat
délicatesse de travail t

25° Une autre tête
naline.

26° Une autre tête r
sur cornaline, montée
travail moins fini.

27° Une autre pierre
bague, representant ur
Venus endormie.

28° Une cornaline rep
le vieux Priam; figures

29° Une autre repré
pétase, tenant de la mai
du serpent, et en face u

Toutes ces pierres son
et ont été incontestablem
grecs.

30° Une pierre très-re
dans le creux. La pierre
l'escarboucle des anciens,
cadrement de six millim
nom EUTYCHES, ecrit
très-habile, a donné à l'e
un poli mat qui les fait
Ce nom d'Eutychès

31° Un cachet antique en cuivre jaune, portant au revers une tige percée d'un trou à son extrémité, et destinée à recevoir la chaîne ou le cordon par lesquels il pendait au cou de son propriétaire. Dans le champ un Ω, surmonté d'une couronne soutenue par deux chenilles; au bas, deux palmes entrelacées; au-dessus, les lettres S. B. K. (*Sit Benedictus Kristus*). Ce cachet a appartenu très-vraisemblablement à un chrétien de la primitive église.

32° Une griffe en fer portant les mots :

QUINTI AQVIN(I) SALVRNI(I) MI sigillum

Ce cachet était de ceux employés par les anciens pour marquer, avant qu'ils ne fussent cuits, les vases et d'autres objets de poterie.

33° Une petite tête en cuivre, avec un anneau représentant une figure grotesque; c'était une de ces amulettes que l'on portait quelquefois au cou comme préservatif.

34° Une petite tête de chien en cuivre; objet d'ornement.

35° Une collection de médailles qu'on peut diviser en trois groupes principaux :

1° Les médailles autonomes ou grecques;

2° Les médailles du Haut Empire;

3° Les médailles du Bas Empire.

Les médailles autonomes sont au nombre de trente-six. Elles reproduisent presque toutes les types connus de monnayage massaliote, savoir : la légende ΜΑΣ ou ΜΑC, les figures d'Apollon ou de Diane, et les emblèmes classiques du caducée, de la galère unirame, du lion, du dauphin, de l'aigle, de la chouette, du taureau. Une seule s'écarte un peu des types connus; c'est celle que nous avons décrite page 124, et qui représente à l'avers une tête de Minerve, et au revers une tête imberbe qui est peut-

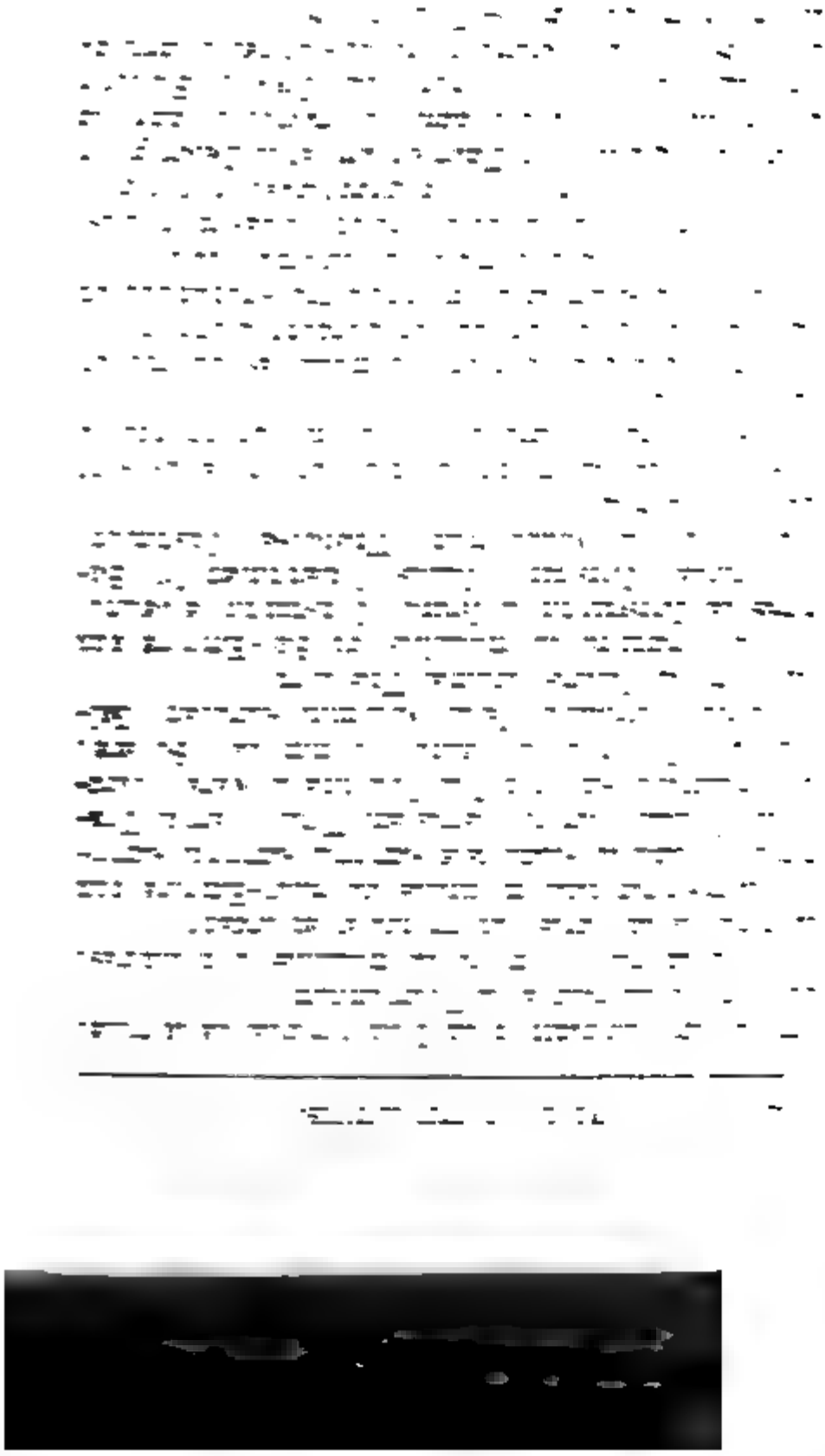

II

RESTAURATION DE L'INSCRIPTION DU TROPHÉE D'AUGUSTE A LA TURBIE

Première ligne.

IMPERATORI . CAESARI . DIVI . FIL . AVG . PONTIFICI . MAXIMO
IMP . XIIII TRIBVNI

Deuxième ligne

CIAE . POTESTATIS . XVII . S . P . Q . R . QVOD . EIVS . DVCTV
AVSPICIISQVE . GENTES . ALPINAE . OMNES . QVAE . A . MARI

Troisième ligne

SVPERO . AD . INFERVM . PERTINEBANT . SVB . IMPERIVM . POPVLI
ROMANI . SVNT . REDACTAE . GENTES . ALPINAE . DEVICTAE
TRVMPILINI

Quatrième ligne.

CAMVNI . VENOSTES . VENNONETES . ISARCI . BREVNI . GENAVNES
FOLVNATES . VINDELICORVM . GENTES . QVATVOR . LON

Cinquième ligne.

SVANETES . RVCINATES . LIGATES . CATENATES . AMBISONTES
RVGVSCI . SVANETES . CALVCONES . BRIXENTES . LEPONTII
VIBERI

Sixième ligne.

NANTVATES . SEDVNI . VERAGRI . SALASSI . ACITABONES
MEDVLLI . VCENI . CATVRIGES . BRIGIANI . SOGIONTII . BRODI

Septième ligne.

INTI . NEVALON . EDENATES . ESVBIANI . VEAMINI . GALLITAE
TRIVLLAT . EGDINI . VERGVNNI

Huitième ligne.

EGITVRI . NEMATVRI . ORATELLI . NERVSI
VELAN . SVETR

(D'après le texte de Pline et la lecture de M. Ernest Desjardins.)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

[redacted]

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES CARTES ET PLANS.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.